# Ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres (Saône-et-Loire)

Fouilles de 2016 à 2019



# Synthèse Février 2022

Sylvie Balcon-Berry, avec la collaboration de

Walter Berry, Christian Camerlynck, Camilla Cannoni, Carole Fossurier, Tomasz Gozlar, Camil Joundy, Matthieu Le Bailly, Théophile Piau, Christian Sapin, Claire Terrat et Line Van Wersch









Les amis du prieuré de Mesvres

## Introduction, chronologie des interventions et problématique

**NB**: En 2021, nous avons revu certaines images qui sont intégrées dans ce texte, notamment des plans. A l'automne 2021, les étudiants ont fait des mises au net des sépultures et des fours, mais nous n'avons pas encore eu le temps de revoir et traiter ces documents.

Les planches mentionnées dans ce texte sont celles de 2021. Elles n'ont pas encore été modifiées.

Sont surlignés en jaune les passages de la synthèse de 2020 modifiés en 2021 et les plans ou relevés ajoutés.

\*\*\*\*\*

#### Mesvres 2022

#### Sommaire

Introduction, chronologie des interventions et problématique

- I. Le site
  - 1. Contexte historique (Sylvie Balcon-Berry)
  - 2. Les bâtiments conservés (Sylvie Balcon-Berry)
  - 3. Etude géoarchéologie sur la basse vallée du Mesvrin et le prieuré Saint-Martin (Théophile Piau)
- II. Présentation des interventions menées entre 2016 et 2019
  - 1. La fouille : méthodologie (Sylvie Balcon-Berry)
  - 2. La numérisation en 3D (Camilla Cannoni)
  - 3. Les prospections géophysiques (Sylvie Balcon-Berry avec la collaboration de Christian Camerlynck et Camil Joundy)
- III. Phasage par Etats et interprétation des données de fouille (Sylvie Balcon-Berry et Claire Terrat pour le funéraire)
  - 1. Les origines du site (Etats 1-2)
  - 2. Les aménagements de l'époque carolingienne (Etats 3a-3d)
  - 3. L'évolution de l'église romane et du cloître attenant (Etats 4-10)
  - 4. Lente dégradation de l'église et du cloître entre le XVIIe et le XXe siècle (Etats 11-14)

A la demande des *Amis du prieuré*, association créée en 2006 par Dominique Labonde, propriétaire des lieux<sup>1</sup>, pour la sauvegarde et la mise en valeur du site de l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres (Saône-et-Loire), l'étude archéologique des élévations conservées de cet ensemble monumental a été menée de 2008 à 2015<sup>2</sup>, au cours des mois d'août. Les vestiges du complexe monastique ont ainsi fait l'objet de relevés en plan et en élévation dans le cadre d'un chantier-école de Sorbonne Université. Ces campagnes estivales, couplées à deux campagnes de numérisation en 3D des bâtiments et, en 2011, aux premières prospections géophysiques<sup>3</sup>, ont permis de brosser le cadre de l'évolution du site depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui.

Le site de Mesvres présentait de multiples intérêts : des sources textuelles abondantes, en grande partie publiées par Anatole de Charmasse<sup>4</sup>, la présence de blocs sculptés antiques<sup>5</sup>, laissant présager d'une occupation de cette époque, la fondation d'un prieuré avant 843, date de sa re-confirmation, sa prise de possession par Cluny en 996 et enfin la conservation exceptionnelle des bâtiments qui composent le prieuré. Cette sauvegarde est due à la transformation du lieu en exploitation agricole au début du XIXe siècle avec toutefois en corolaire de nombreuses interventions sur le bâti - bouchages, agrandissements ou déplacements d'ouvertures, construction de structures destinées à abriter différentes activités agricoles - rendant complexe l'étude des élévations.

La présomption d'un monastère très ancien rendait le site de Mesvres particulièrement intéressant avec, à travers la fouille, la possibilité de cerner plus précisément l'époque de sa création et les formes qu'il avait prises. Il s'agissait aussi d'aborder la question de la réoccupation de possibles structures antiques par cette première occupation chrétienne, d'imposants blocs sculptés antiques ayant été trouvés sur ce site, comme on l'a déjà mentionné. Ces questionnements sur les origines de l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres rejoignaient ainsi celles du PCR sur les premiers monastères en Bourgogne-Franche-Comté dirigé par Sébastien Bully et Christian Sapin<sup>6</sup>.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il nous faut remercier chaleureusement Dominique Labonde, Martine Labonde, Brigitte Labonde et Julien Labonde, mais aussi tous les bénévoles de l'association, pour l'accueil sur le site et l'aide logistique apportée au cours des études réalisées sur le bâti puis la fouille.

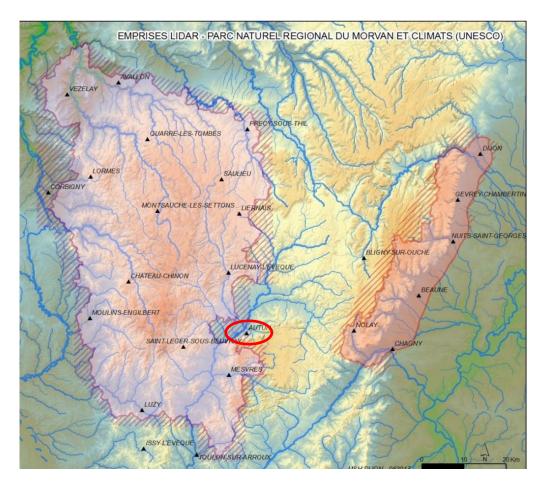
<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> S. Balcon-Berry, *Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin. Synthèse de l'étude archéologique des élévations conservées (2008-2015)*, décembre 2015, SRA Bourgogne-Franche-Comté, Sorbonne Université; S. Balcon-Berry, « Ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres. Bilan des huit campagnes d'étude archéologique des élévations (2008-2015) », *Mémoires de la Société Eduenne*, t. VIII, fasc. 4-5 [sous presse].

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Par le Laboratoire des Ponts-et-Chaussée d'Autun que nous remercions.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> A. de Charmasse, « Annales historiques du prieuré de Mesvres », *Mémoires de la Société Eduenne*, nouv. Série, t. IV, 1875, p. 1-105.

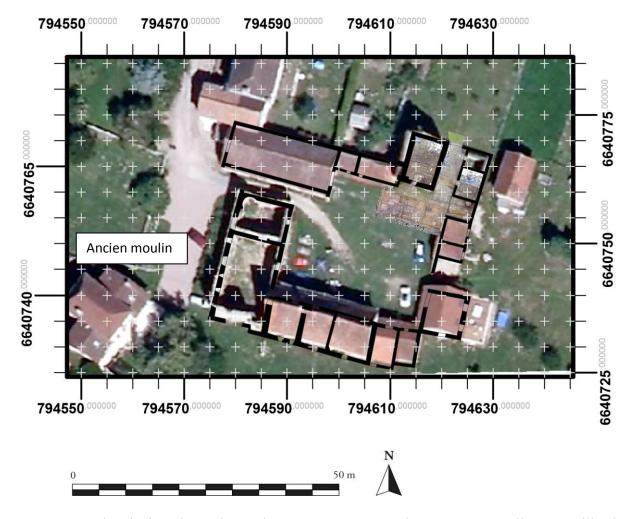
<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> A. Olivier, « Sept chapiteaux corinthiens de colonne », dans M. Pinette (dir.,), *Autun*, Augustodunum, *capitale des Eduens*, Autun, catalogue d'exposition, Musée Rolin, 1987, n° 101, a et b, p. 66 et 68.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Ce PCR a donné lieu, notamment, à plusieurs rencontres publiées dans le Bulletin du Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre [BUCEMA] de 2015 à 2020.

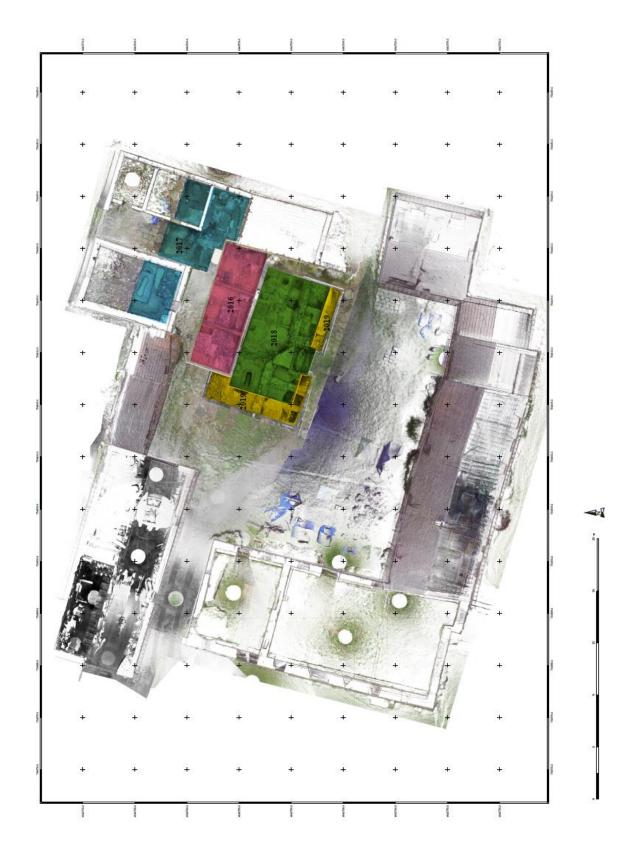


**Fig. 1.** Carte du parc naturel du Morvan avec espaces concernés par le LiDAR de Bourgogne en 2018 et localisation de Mesvres au sud-ouest d'Autun.

Malgré ces modifications, tel qu'il se présente aujourd'hui, le site a conservé la configuration générale du prieuré avec les vestiges de l'église au nord et au nord-est, le bâtiment ouest, fortifié aux XIIIe-XIVe siècles, et le bâtiment sud qui abrite d'intéressantes peintures murales (fig. 3, 4 et 7b). En outre, les galeries du cloître, connues par la documentation ancienne, ont été bien mises en évidence par la prospection géophysique et l'étude des élévations. Cette complexité des bâtiments conservés a nécessité une approche systématique prenant appui sur des relevés détaillés, supports d'une analyse archéologique fine. Les études relatives au bâti ont ainsi permis d'établir un premier phasage qui a été précisé, voire revu, grâce à l'apport des données de fouille.



**Fig. 3.** Le site de l'ancien prieuré de Mesvres, capture d'écran Géoportail avec grille de coordonnées Lambert, plan du site superposé et vues des zones de fouilles de 2016 et 2017, au nord-est, à l'emplacement de l'espace oriental de l'ancienne église (C. Cannoni).



**Fig. 4.** Plan cumulatif (lasergrammétrie et photogrammétrie) montrant l'emprise des fouilles réalisées entre 2016 et 2019 ; C. Cannoni et S. Balcon-Berry.

Au vu de ces premiers résultats, une fouille fut réalisée en août 2016 à l'ouest de l'abside de l'église (fig. 4, 5 et 7b), dont il subsiste des parties en élévation. Pour assurer le contrôle de la stratigraphie qui pouvait se révéler complexe en raison de supposées perturbations modernes, la fouille a été divisée en trois carrés de 4 m par 4 m, nommés A, B et C, de l'est vers l'ouest. Cette intervention a fourni d'importants compléments à l'étude du bâti. Il a notamment été possible de montrer l'existence d'une structure interprétée comme un temple antique du Ier siècle av. J.-C., abandonné à la fin du IIIe siècle ou au début du siècle suivant, ainsi qu'une réoccupation des lieux aux Ve-VIe siècles avec la reconnaissance d'une sépulture à l'ouest. Des activités artisanales, matérialisées par des fours, visiblement de verriers, avaient quelque peu précédé cette réoccupation. Puis des vestiges d'un bâtiment en bois avaient été identifiés, bâtiment remplacé par une église en pierre aux environs du IXe siècle. De nombreux vestiges d'une restructuration du XIe siècle ont également été observés en lien avec les élévations de cette époque conservées à l'emplacement de l'ancien bras nord du transept.

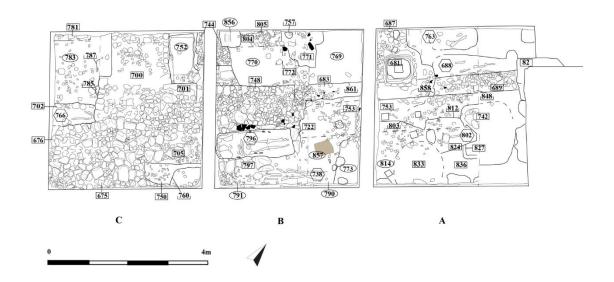


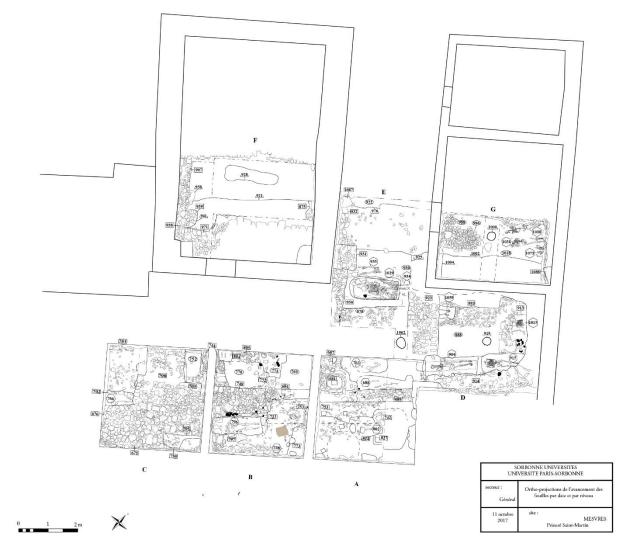
Fig. 5. Plan des sondages et des vestiges mis au jour en 2016 (S. Balcon-Berry).

Par ailleurs, outre la sépulture des Ve-VIe siècles, ont été mises au jour deux inhumations et deux réductions ou fosses secondaires, s'échelonnant entre les XIIe et XIVe siècles, selon le mobilier associé et des datations par radiocarbone. Les sources laissaient penser que ces tombes qui occupaient le bras sud du transept de l'église ainsi que la travée précédant l'abside, dans leur phase du XIe siècle et après, pouvaient concerner pour certaines de grands seigneurs locaux, outre des dignitaires du prieuré.

Toutes ces données ont été glanées malgré de fortes perturbations réalisées après l'effondrement de la tour de croisée en 1836, ce qui a conduit à restructurer les bâtiments qui ont repris l'emplacement de l'ancien bras nord du transept et ceux de la zone orientale. Un autre décaissement du début du XXe siècle avait été mis en évidence, probablement en lien avec l'aménagement de bâtiments en bois, de type hangar à l'ouest de l'ancienne abside et au sud de l'ancien bras nord du transept. Ces perturbations se sont matérialisées par un important

décaissement ayant entrainé l'élimination d'une grande partie de la stratigraphie, rendant ainsi ardue la relation entre les structures mises au jour, mais aussi par de grandes tranchées de récupération de maçonneries. De façon étonnante, les fondations de celles qui concernent la phase du XIe siècle étaient peu profondes, peut-être en raison de la présence d'un substrat argileux. C'est certainement cette légèreté des fondations qui a conduit à l'effondrement de la tour de croisée en 1836.

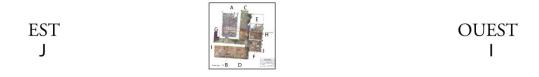
Malgré ces perturbations, les résultats de l'intervention de 2016 étaient encourageants et montraient la longue histoire du site. Ainsi la fouille s'est poursuivie en 2017 au nord de la zone explorée en 2016 ainsi que dans l'abside (fig. 7 et 7b). Quatre secteurs ont été définis : le Secteur D correspondait à l'emprise de l'abside, le Secteur E, aux chapelles du nord-est, le Secteur F, à la moitié sud du bras nord du transept et le Secteur G jouxtait l'ancienne abside au nord. Cette opération a malheureusement été, là encore, confrontée à de nombreuses pertes dues aux décaissements sévères et récupérations de maçonneries (fig. 8). Toutefois, même en l'absence quasi complète de stratigraphie, des données complémentaires extrêmement importantes ont pu être recueillies. Elles confirment ou nuances les hypothèses de 2016 résumées ci-dessus. Le recours à des datations par 14C sur des os humains, du bois de cercueil et des charbons de bois compris dans les maçonneries a été abondamment sollicité pour pallier les pertes d'informations stratigraphiques. Le cadre chronologique a été consolidé. Il a ainsi été possible de révéler d'autres vestiges du supposé temple rectangulaire du Haut-Empire, de confirmer la présence d'une église en bois des VIIe-VIIIe siècles associée à quelques sépultures, édifice remplacé par une église en pierre au IXe siècle, dont il subsiste en élévation une partie de l'abside (fig. 9 et 10).

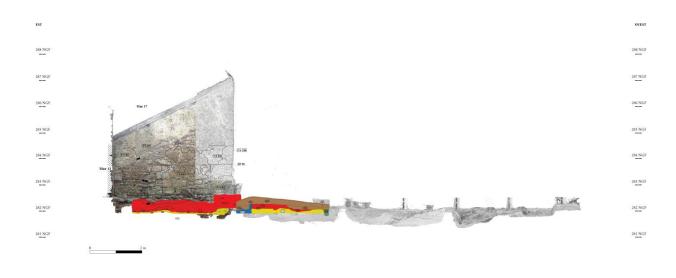


**Fig. 7.** Plan général des vestiges mis au jour en 2017 (au nord – secteurs D, E, F et) et au sud en 2016, A, B et C (S. Balcon-Berry).

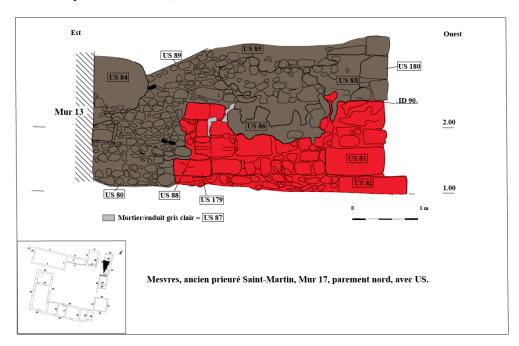


**Fig. 17b.** Chronologie des fouilles et désignation des espaces de l'ancienne église et du cloître (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).



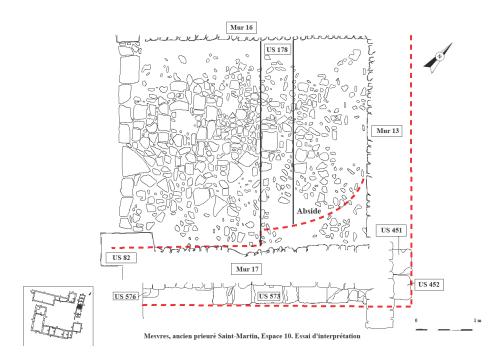


**Fig. 8.** Coupe est-ouest montrant la relation entre le Mur 914 (fondation) et l'élévation du Mur 17, avec à l'ouest la partie sud du secteur E et les coupes sud des espaces fouillés en 2016 (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

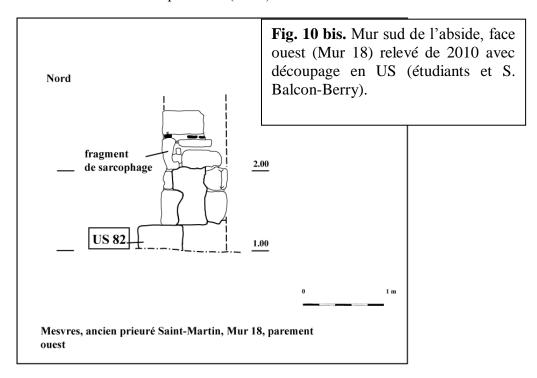


**Fig. 9.** Mur 17 (mur sud de l'abside), relevé et interprétation (2015). En rouge, vestiges en élévation du mur sud de l'abside carolingienne (étudiants et S. Balcon-Berry)

L'étude des élévations actuelles qui résultent de la phase de restructuration consécutive à l'effondrement de la tour de croisée de l'église en 1836 et fonctionnent avec l'aménagement d'espaces liés à l'exploitation agricole qui a remplacé le prieuré, a montré que le mur sud comprend des parties anciennes (fig. 9, Mur 17). Le type de maçonnerie mixte, car constituée de moellons et de blocs antiques remployés, ainsi que l'important pourcentage d'argile dans le mortier conduisaient à penser que la partie inférieure (US 81, 86, 82, 88 et 179) de ce mur remontait à l'an mil, voire même avant.



**Fig. 10.** Relevé de 2010 du dallage (US 867) de l'Espace 10 correspondant à l'emplacement de l'ancienne abside avec essai d'interprétation (2015).



Le but de l'intervention de 2017 était donc d'étayer la chronologie et de vérifier les données en explorant la partie nord et est de l'église, à savoir l'emplacement de l'ancienne abside, une partie du bras nord du transept, la travée précédent l'abside et la zone située au nord de cette dernière (fig. 7 et 7b). Dans cet espace il s'agissait aussi de vérifier la présence ou l'absence d'une absidiole. S'il était évident que ces zones avaient été décaissées comme on avait pu le mettre en évidence en 2016, il subsistait l'espoir de mettre au jour des maçonneries mieux conservées que celle trouvées en 2016, notamment à l'est, dans le carré A, ce qui n'a malheureusement pas été le cas.

En juillet 2017, le site a par ailleurs fait l'objet d'une campagne de prospection géophysique complémentaire réalisée par Christian Camerlynck de l'UMPC, à présent Sorbonne Université (voir plus bas). Cette campagne a utilement complété celle réalisée en 2011 par le laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun. En juin-juillet et août 2018, plusieurs campagnes de prospection ont été menées dans l'emprise du prieuré et dans ses environs. Différentes méthodes ont été mises en œuvre pour recueillir des informations complémentaires.

La fouille de 2018 a pris place au sud de l'intervention de 2016 (fig. 4, 7b, 10 et 11). Elle correspondait à un rectangle de 10 m x 6 m initialement divisé en trois Secteurs : H, I et J, alignés d'est en ouest, qui s'inscrivaient ainsi dans la lignée de ceux établis en 2016 et 2017. Des bermes ont été aménagées dans un premier temps pour contrôler la stratigraphie, mais il s'est très vite avéré que ces bermes étaient disposées sur l'emprise de tranchées de récupération et d'une fosse moderne, ceci rendant caduque leur conservation. Dans le programme de fouille proposé en 2016, il avait été prévu d'étendre la fouille au sud. Mais, pour des raisons d'accès à la zone orientale du site par les usagers, nous avons limité la fouille en largeur. En revanche, nous avons pu l'élargir d'un mètre à l'ouest pour pouvoir toucher des murs formant un angle, repérés en prospection géophysique et qui pouvaient correspondre à l'angle nord-est du cloître.

2018, la problématique était de fouiller le bras sud du transept dont l'angle sud-ouest affleurait (Mur 1090), et d'aborder ses franges, au sud et à l'ouest, pour amorcer l'étude des galeries du cloître et de la salle capitulaire. Les prospections géophysiques laissaient penser que les vestiges étaient mieux conservés qu'au nord et que les couches archéologiques étaient présentes jusqu'à 1, 50m. Ces meilleures conditions de conservation présumées des vestiges et de la stratigraphie permettaient d'envisager de recueillir des compléments sur la chronologie du site et de l'église. Comme on le verra dans les pages qui suivent, cet objectif a été pleinement atteint, malgré des perturbations très modernes qui sont encore à déplorer. Le lien avec les élévations de l'église conservées au nord a été amorcé et développé en 2019, grâce à la maquette 3D qui assemble les nuages de points des données de fouille et des élévations (par Camilla Cannoni ; fig. 11). L'autre volet particulièrement intéressant concerne le funéraire. Des tombes extrêmement bien conservées en raison de remontées de la nappe phréatique, ont été fouillées ou repérées au cours de la campagne de 2018. Ces éléments offrent des compléments extrêmement intéressants à l'étude de la population inhumée à Mesvres et permet de considérer plus précisément leur condition sociale.

En 2018, la problématique était ainsi de poursuivre la fouille dans la zone sud de l'église, à l'emplacement du bras sud du transept et des chapelles orientales, ainsi qu'au sud, à l'emplacement supposé de la salle capitulaire, et à l'ouest, pour exposer une partie de la galerie nord et du préau du cloître.



**Fig. 11**. Ortho-images des 3 zones de fouilles de 2016 à 2018 (Camilla Cannoni, Sylvie Balcon- Berry).

A l'exception des Terres Cuites Architecturales, le mobilier recueilli en 2018 était relativement peu abondant pour les phases anciennes, à l'instar de ce que l'on avait observé en 2016 et 2017. On doit toutefois noter des découvertes lapidaires très intéressantes, en particulier de nombreux fragments d'un décor en *opus sectile* relevant du haut Moyen Age. Relèvent peut-être aussi du haut Moyen Age des colonnettes et des fragments de sculptures

ainsi que de très nombreux fragments d'enduits peints provenant de l'église dans sa phase carolingienne et romane, notamment de l'abside, outre deux chapiteaux du XIe siècle découverts par *les Amis du prieuré* au milieu du mois de décembre 2017 et encore tout récemment, en janvier 2020, à l'occasion de travaux de consolidation du bâtiment sud. Par ailleurs, du verre fondu, des creusets, des pierres avec coulée de verre – à mettre vraisemblablement en lien avec le four de verrier - et des vitraux du très haut Moyen Age ont été recueillis puis étudiés et analysés par Line Van Wersch et Sylvie Balcon-Berry.

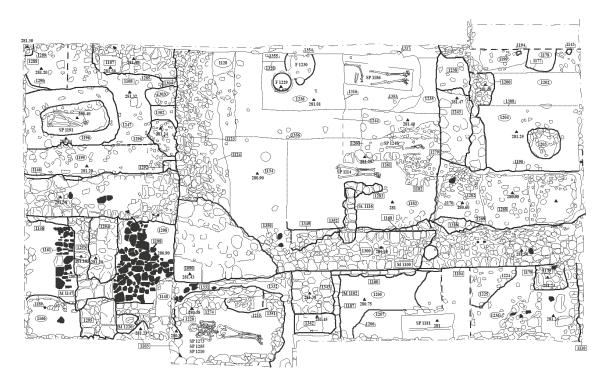


Fig. 11 bis. Plan général des vestiges mis au jour en 2018 (S. Balcon-Berry).



Fig. 12. Plan général des vestiges mis au jour entre 2016 et 2019.

La campagne de fouille de 2019 a permis de reprendre certaines données de 2018 en élargissant la zone de fouille au sud et à l'ouest. L'équipe s'est renforcée grâce à la présence de deux archéologues spécialistes du funéraire et avec un suivi de l'enregistrement en 3D assuré par deux étudiants avancés. Afin d'inscrire le site dans un contexte géographique et géologique plus large, une étude du Mesvrin a par ailleurs été développée par un étudiant en géo-archéologie (voir plus bas). Des prélèvements à la terrière sur de grands transects ont été effectués pour des analyses en laboratoire. Des micro-charbons de bois ont également été prélevés en stratigraphie, l'un d'eux ayant été daté par C14. Ces données ont été calées sur les cartes de géophysique établies en 2018.

L'objectif de l'intervention de 2019 était de compléter les données recueillies en 2018 en procédant à une extension de la zone investie à l'ouest (extension du Secteur J) et au sud (extension des secteurs H et I), avec au total (espaces de 2018 compris), une surface de 65 m2. Il était intéressant de poursuivre l'étude du bâtiment découvert au sud du bras sud du transept, établi dès les Ve-VIe siècles et qui abritait notamment une salle chauffée par hypocauste. Par ailleurs, il s'agissait de poursuivre la fouille de l'ancienne salle capitulaire pour recueillir des données funéraires et de compléter la fouille de la SP 1191, située dans la galerie nord du cloître, dont seule la moitié inférieure avait pu être fouillée en 2018.

#### I. Le site

# 1. Contexte historique par Sylvie Balcon-Berry<sup>10</sup>

L'intérêt premier du site réside dans l'abondance de la documentation textuelle, surtout à partir du XIIIe siècle. Comme Anatole de Charmasse l'a montré dans un long article qu'il consacre à Mesvres en 1875, sur lesquels nous prenons largement appui, la mention la plus ancienne au prieuré remonte à 843, dans un diplôme de Charles de Chauve. Selon cet auteur, étant donné que ce document correspond à une reconfirmation d'une charte de Louis le Pieux émise en 815, le prieuré devait exister avant 843. On doit noter que dans le document de 843, Mesvres est cité parmi des établissements religieux précoces, comme Saint-Pierre l'Estrier d'Autun remontant au IVe siècle ou Saint-Georges de Couches, du VIIIe siècle. Le prieuré de Mesvres entretenait aussi des liens étroits avec l'abbaye de Flavigny, en Côté d'Or, par ailleurs rattachée à l'Eglise d'Autun depuis 877. En témoigne le fait qu'au cours du Xe siècle certains prieurs de Mesvres sont aussi prévôts de Flavigny.

Dans le diplôme de Charles le Chauve de 843 qui confirme l'autorité de l'Eglise d'Autun sur Mesvres - l'Eglise d'Autun étant dirigée à l'époque par l'évêque Jonas - il est question du « monasterium sancti Martini de Magavero» associé à la colline de la Certenue « sive Circiniaco » dominant le village de Mesvres. La Certenue abritait un sanctuaire, haut

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Claire Terrat (INRAP) et Isabel McGarva.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Camilla Cannoni et Camil Joundy.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Théophile Piau, étudiant en géo-archéologie.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Ce texte, avec notes, constitue la base de l'article sur l'étude du bâti qui sera bientôt publié dans les *Mémoires* de la Société Eduenne. Dans le cadre d'une publication des fouilles, cette partie sera synthétisée avec renvoi à l'article publié.

lieu de culte païen dans l'Antiquité, qui fut lentement christianisé. Le sommet de la Certenue comprenait une fontaine thaumaturgique, une chapelle, reconstruite en 1675, mais qui aurait remplacé un édifice primitif, et un fossé. Mesvres serait donc étroitement lié à ce lieu de culte ancien.

Ce fait et la dédicace du prieuré à saint Martin renforcent l'hypothèse de l'établissement d'un lieu de culte chrétien bien avant 815. Anatole de Charmasse a avancé l'idée selon laquelle il pourrait s'agir du site mentionné par Sulpice Sévère à propos de la destruction d'un temple antique par saint Martin en pays Eduen. Sulpice Sévère raconte en effet que saint Martin a réalisé une telle action dans « un bourg du pays des Eduens : « in pago Eaduorum ». Sulpice Sévère parle de paysans païens qui se jettent sur Martin ; l'un d'eux cherchant à le tuer sans y parvenir. Charmasse va donc à l'encontre d'une tradition qui faisait de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun le lieu de cette action. S'il faut certainement lire avec un esprit critique le texte de Sulpice Sévère, les campagnes de fouille de 2016 et 2017 tendent à confirmer la présence d'un édifice de type cultuel, bien antérieur à la première implantation chrétienne. Par ailleurs, plusieurs sculptures antiques ont été découvertes sur le site, notamment des chapiteaux qui, selon l'abbé Devoucoux, qui a visité le prieuré en 1836, étaient remployés dans les baies de la tour de croisée de l'église du prieuré, tour effondrée peu après le passage de Devoucoux (fig. 13). Deux de ces chapiteaux sont conservés au Musée Lapidaire d'Autun. Un troisième est toujours présent sur le site du prieuré et un dernier, dans le jardin d'une maison située à l'ouest du prieuré qualifiée d'ancien manoir. Charmasse parle également de stèles funéraires. Il en subsiste une remployée dans le pignon du même manoir. Elle a été découverte au XIXe siècle à l'ouest du village, dans le « Champ des Patureaux ». Le jardin de cette maison comprend bien d'autres vestiges antiques : des colonnes, des urnes funéraires et des fragments de chapiteaux. Charmasse publie par ailleurs la gravure d'un « masque de Mercure en terre cuite ». Cet objet récemment retrouvé par Brigitte Maurice-Charbard, conservateur en chef du Musée Rolin, dans les réserves du même musée, semble être en marbre ou en calcaire et non en terre cuite (fig. 6). Il s'apparente plus à un fragment de bas-relief. Par ailleurs, selon des informations orales, une mosaïque antique se trouvait jusque récemment encore dans un jardin prenant place à l'ouest du manoir.

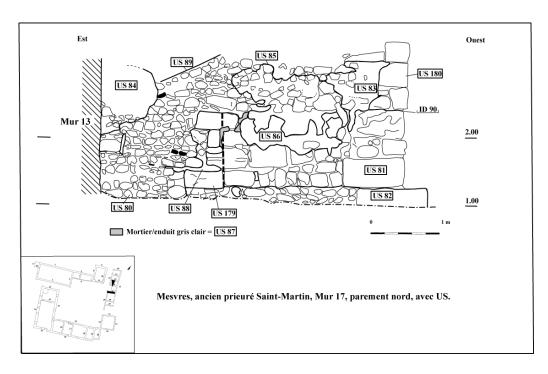




**Fig. 13 et 14**. Tête de Mercure (identification d'A. de Charmasse 1875), Autun, Musée Rolin et chapiteau en calcaire blanc, Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin (cl. S. Balcon-Berry).

Ces éléments et les résultats de la première campagne de fouille corroborent la présence d'un temple antique sur le site. Le phénomène de réappropriation d'un bâtiment antique pour la fondation d'un culte chrétien à une période supposée haute pouvait ainsi se confirmer, comme on a pu par exemple le mettre en évidence à Saint-Pierre-l'Estrier d'Autun. Par ailleurs, la qualité des vestiges antiques remployés sur le site ou à proximité doit être soulignée. Ce caractère assez exceptionnel en zone rurale pourrait plaider pour l'existence d'un complexe cultuel du Haut-Empire, lié peut-être au culte des eaux, le Mesvrin jouxtant le site au sud.

Outre la présence de nombreux blocs antiques, parfois imposants, remployés dans le complexe monastique (sculptures mentionnées, mais également pierres de taille, etc.), on doit aussi noter la présence d'un fragment de sarcophage, visiblement mérovingien, intégré dans le mur sud de l'abside de l'église, dont on conserve des vestiges en élévation (fig. 8 et 9). Les habitants de Mesvres évoquent la découverte d'autres sarcophages au nord de cet édifice qui pourrait correspondre à un espace funéraire en lien avec un établissement religieux antérieur au IXe siècle ou à une zone réservée à un type d'inhumations. On doit aussi signaler l'existence de chapiteaux, d'un pilastre et d'un fut de colonne datés de l'époque carolingienne par l'abbé Terret qui les avait vus en 1932 chez des propriétaires privés. Un fragment de pilastre carolingien a été déposé au Musée Rolin. Il pourrait appartenir à un élément d'architecture ou de mobilier liturgique.



**Fig. 15.** Mur sud de l'abside (Mur 17) relevé de 2010 avec découpage en US (étudiants et S. Balcon-Berry).

En 994 l'évêque d'Autun, Walterius, donne le prieuré de Mesvres – « prioratus de Magobrio » - à l'abbé Odilon de Cluny à condition que la nomination du prieur demeure la prérogative du prélat d'Autun .En contrepartie, le prieur obtient le droit de nommer les prêtres de six paroisses. Par la suite, le prieuré est cité dans plusieurs documents, notamment dans un diplôme de 1119 dans lequel l'abbaye de Cluny demande l'appui et la protection au roi Louis VI face à des seigneurs locaux.

Bien que dédiée à saint Martin, l'église prieurale de Mesvres est parfois nommée Saint-Sébastien, notamment dans un document clunisien de 1344. Selon Anatole de Charmasse, cela s'explique par la présence du chef de saint Sébastien dans l'église prieurale, comme il l'est dit dans un procès-verbal de visite de 1678. Ce saint important dans la région, notamment après le transfert supposé de ses reliques en Gaule, après 826, est surtout prépondérant à la fin du Moyen Age, comme par exemple à Uchon situé non loin de Mesvres. Les pèlerins qui se rendaient à Uchon passaient d'ailleurs à Mesvres.

Selon Anatole de Charmasse, le prieuré de Mesvres correspondait au Moyen Age « au principal sanctuaire de la contrée », en raison probablement de ses liens avec Cluny et de la présence de reliques vénérées. Aussi l'église constituait-elle un lieu d'inhumations privilégiées des familles seigneuriales d'Uchon, d'Alone (puis de Toulongeon) et de la Perrière, située près d'Etang-sur-Arroux. Uchon qui à l'origine faisait partie du comté carolingien d'Autun puis de la seigneurie épiscopale d'Autun, fut inféodée au comte de Nevers à une date inconnue. Alone dépendait de la baronnie d'Uchon et donc du comte de Nevers. Il en est de même pour la seigneurie de la Perrière, alors que le château d'Etang était

lié à Autun. Ces fiefs constituaient une enclave des comtes de Nevers dans le duché de Bourgogne. Des vestiges de pierres tombales et des documents d'archives informent sur les seigneurs et leurs familles qui, à partir du XIIIe siècle, se font inhumer à Mesvres. Parmi eux, il y aurait eu un compagnon de Saint Louis en Terre Sainte, mort à Tunis en 1271, si l'on en croit un fragment d'inscription vu par Anatole de Charmasse : « peregrinus decessit Tunis ». Il est aussi question de Gui, seigneur de la Perrière, qui en 1310 fut inhumé dans l'église prieurale de Mesvres, « devant l'autel du sanctuaire. Sa pierre tombale est conservée, intégrée dans le dallage des anciennes cuisines du Bâtiment occidental du prieuré. Anatole de Charmasse reproduit l'inscription, à présent illisible, qui courait autour de la dalle. Il décrit également la représentation du chevalier qui était gravée en se référant à un dessin du XVIIe siècle. Deux autres tombes sont connues et concernent des femmes. De la première on conserve un gisant en granit conservé au Musée Rolin. La tenue vestimentaire et la présence d'un touret plaident pour une datation du XIIIe siècle. Anatole de Charmasse propose sans preuves de l'associer à une des épouses des barons d'Uchon. L'autre gisant d'un caractère beaucoup moins fruste est en calcaire blanc. Recueilli en 1844 par le maire de Mesvres, il est donné à la Société Eduenne en 1927. Il a été inséré dans façade de la maison du gardien du théâtre antique – la maison des Caves-Joyaux - à Autun. Il aurait été mutilé en 1836, lors de l'effondrement de la tour de croisée de l'église. La tombe devait donc se trouver dans la croisée ou à proximité. Les plis souples de la robe, le rendu détaillé de la chevelure et du voile qui la couvre, pourraient plaider pour une datation du XVe siècle comme le suggère Anatole de Charmasse en l'associant sans preuves à Jeanne de la famille de la Trémoille qui possédait la baronnie d'Uchon au XVe siècle. Lors de la découverte d'autres vestiges de cette tombe, à l'occasion de déblaiements, on nota la présence d'un corps d'adulte et d'un enfant. Dans un procès-verbal de visite de 1678, il est question d'un tombeau « d'une dame d'Uchon » situé dans le bras sud du transept de l'église prieurale qui pourrait correspondre à cette structure. Comme d'autres églises prieurales bourguignonnes, celle de Mesvres a donc été choisie par des familles seigneuriales locales comme lieu de sépulture ad ecclesiam, selon une pratique bien attestée par ailleurs qui prend naissance au XIIe siècle, mais se raréfie après le XVe siècle.

En 1333, le prieuré est endommagé par une tempête et une « grange » est incendiée. A partir de 1357, Pierre de Beaufort, futur pape Grégoire XI, est nommé prieur de Mesvres et y vit plus de 7 ans. Vers 1364, pendant la Guerre de Cent Ans, lors des désordres occasionnés par les Grandes Compagnies, il quitte Mesvres pour se réfugier au château de la Perrière, près d'Etang-sur-Arroux, ce qui fait dire à Anatole de Charmasse que les fortifications du prieuré étaient peu efficientes à cette époque ; Toutefois, en 1311 des documents font déjà mention de la maison forte de Mesvres qui comprenait une grosse tour. Les habitants de la paroisse pouvaient s'y réfugier en cas de danger. Ils devaient défendre le prieuré et s'assurer du bon état des fortifications. Un pont-dormant est également mentionné, ce qui induit la présence d'un fossé défensif associé à une porte à pont-levis ; Cet aspect fortifié est encore mentionné en 1475 : « ... il y a forteresse en laquelle est le prioré ». Au XVIIe siècle, il est toujours question de la « maison forte de Mayvre » ;

En 1443, les écorcheur assaillent le prieuré et brûlent un moulin qui lui appartenait, peut-être celui conservé immédiatement à l'ouest du site. A la fin du XVe siècle, en raison de l'adoption du régime de Commende, les prieurs ne sont plus astreints à résider dans le prieuré qui d'ailleurs n'abrite apparemment presque plus de moines, alors qu'entre le XIIIe siècle et le XVe siècle, voire avant, il y avait entre quatre et six moines en résidence au prieuré de Mesvres.

Des documents du XVIIe siècle, publiés par Anatole de Charmasse, en particulier les procès-verbaux de visites de l'ordre de Cluny, renseignent de façon assez précise sur les dispositions du prieuré à cette époque antérieure aux grands réaménagements du XIXe siècle. On apprend ainsi que les galeries du cloître furent en grande partie détruites en 1628 par Claude de Touloujon, à l'époque prieur de Mesvres, qui vendit les matériaux.

Le procès-verbal de visite de 1678 est particulièrement intéressant, car il détaille les dispositions du prieuré à cette époque (fig. 20). Le chœur abritait un maître autel et des reliques, notamment de saint Sébastien, placées dans un reliquaire qui occupait une fenêtre au nord du sanctuaire, dans un « gros mur ». Au nord du même sanctuaire, par l'intermédiaire d'une porte on accédait à un espace voûté qui comprenait autrefois un autel. Au sud, le pendant correspondait à la chapelle dédiée à de Notre-Dame qui comprenait un autel. A l'ouest, se trouvait « l'aisle collatéralle », c'est-à-dire le bras sud du transept. L'espace abritait « le tombeau et sépulture d'une dame d'Uchon ...lequel tombeau estoit autrefois au milieu du chœur ». Nous avons déjà mentionné ce fait. Il est précisé que l'espace était simplement lambrissé. Au nord, le pendant qui était l'ancien bras nord du transept, correspondait à une chapelle dédiée à Saint-Jean. Il est question dans le chœur de deux « pupitres qui ont esté mis au lieu et place des formes du chœur, qui estoient autrefois pour les religieux qui faisoient le service dudit prieuré ». Ces éléments rappelaient ainsi les anciennes limites du chœur des religieux. Il est également question du clocher de croisée qui comprenait trois cloches. Deux piliers marquaient la séparation entre la nef et la croisée. Deux autels devaient se trouver près de ces piliers, peut-être à l'emplacement des anciens arcs, apparemment déjà bouchés, qui donnaient sur les bras de transept. La nef visiblement trop humide n'était plus utilisée. On nous dit qu'elle est voûtée, carrelée et qu'elle présente des vitraux très petits et « élevés ». La porte ouest était murée en raison de la présence à l'ouest d'un « vestibule voulté qui servoit autrefois d'église paroissiale », peut-être avant la construction de l'église paroissiale située au nord du prieuré qui date de la fin du XIe siècle. Cette structure occidentale était apparemment surmontée d'une grande tour « pour faire une sorte de forteresse ». Au moment de la description, l'étage inférieur de cet espace occidental correspondait à une cave ou une écurie. Il est également précisé que l'entrée dans l'église se faisait par deux petites portes qui se trouvaient « dans la maison prieurale », c'est-à-dire l'actuel bâtiment ouest, donc au sud de l'église. Au-dessus du « vestibule » prenait place une chambre disposant d'une fenêtre qui donnait sur la nef de l'église. Il est possible d'interpréter ce vestibule comme une avant-nef à étage ou comme une tour-clocher, à l'image de celle de l'église de Saint-Aubin (Côte d'Or) datant du Xe siècle qui précédait une nef à vaisseau unique. La tour-clocher de Saint-Aubin donnait sur la nef par l'intermédiaire d'une large baie, comme c'était apparemment le cas à Mesvres.

Dans le texte de 1678, il est aussi question du cloître dont il subsistait la galerie nord, accolée au mur gouttereau sud de l'église, les autres galeries ayant été détruites en 1628 comme on l'a mentionné plus haut.

Le bâtiment occidental est décrit de façon détaillée et présenté comme une « belle maison séculière, sans aucune apparence de lieux réguliers ». Il est question de l'escalier en vis dont il subsiste des vestiges de la base en pierre, ainsi que la tour au sud, qui existe toujours en partie, abritant une salle située « au-dessus de la prison dudit prieuré ». Le bâtiment sud entièrement refait à cette époque, est qualifié de « reffectoire des religieux » associé aux cuisines. Une grande « chambre » prenait place à l'étage. Dans le même document, il est aussi fait mention du « cimetière des religieux » qui occupait le cloître alors que l'église accueillait plus particulièrement des tombes de familles seigneuriales locales, comme on l'a vu.

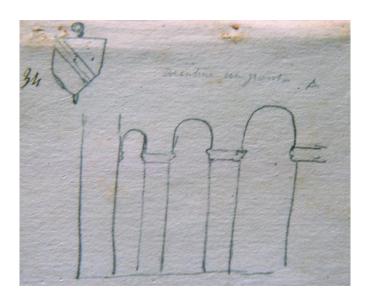
Un orage intervenu en 1701 endommage le prieuré. Dans le texte relatant ce fait, il est question du mauvais état du clocher de croisée qui menace de s'effondrer sur le chœur dont la voûte est endommagée. En 1725, l'église est toujours en mauvais état et nécessite des travaux comme le rapporte une enquête publiée par Anatole de Charmasse. L'expert qui en est chargé précise que la voûte de l'église menace de s'effondrer, car les arcs-doubleaux s'affaissent. On nous dit également que la chapelle qui se trouvait au nord du sanctuaire est en ruine. La tour occidentale, totalement lézardée, est également en très mauvais état. Il est également fait mention des quatre piliers de la croisée sur lesquels prennent appui à l'est deux arcades très altérées. Les travaux de réparation de l'église sont entrepris et seront achevés en 1740.

Toutefois, en 1772, la moitié occidentale de la nef est détruite pour faire place à une grange, toujours debout aujourd'hui (fig. 5). Seule la moitié orientale du mur nord de la nef subsiste. Au début du XIXe siècle, cette paroi servira d'appui à deux édifices à vocation agricole visibles sur les plans cadastraux. En 1791, le prieuré est vendu comme bien national.

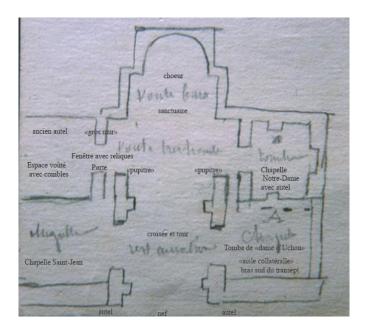
A partir de ces documents, il se dégage l'image d'un site religieux fondé avant l'époque carolingienne, qui accueille un monastère à cette époque, voire avant, et qui comprenait une église au nord. Avant son démantèlement aux XVIIIe et XIXe siècles, cette dernière comprenait une abside inscrite dans un carré précédée d'un sanctuaire flanqué de chapelles latérales voûtées. La croisée était surmontée d'une haute tour. Des bras de transept se développaient au nord et au sud. La nef à vaisseau unique voûté disposait de petites fenêtres haut placées. A l'ouest, prenait place une avant-nef coiffée d'une tour, ou une tour-clocher, conférant à l'édifice un aspect fortifié. Au sud de l'église, un pont-levis enjambant un fossé permettait l'accès au site. Les bâtiments conventuels se développaient autour d'un préau de cloître à galeries. Le bâtiment ouest comprenait une tour au sud dont les niveaux inférieurs servaient de prison, de même que des espaces de stockage au rez-de-chaussée et de grandes salles à l'étage. Le bâtiment sud correspondait au réfectoire et aux cuisines. Au XVIIe siècle, le bâtiment ouest revêtait un aspect purement résidentiel qui caractérisait plus globalement le prieuré en raison de la suppression des galeries du cloître.

## Interprétations antérieures

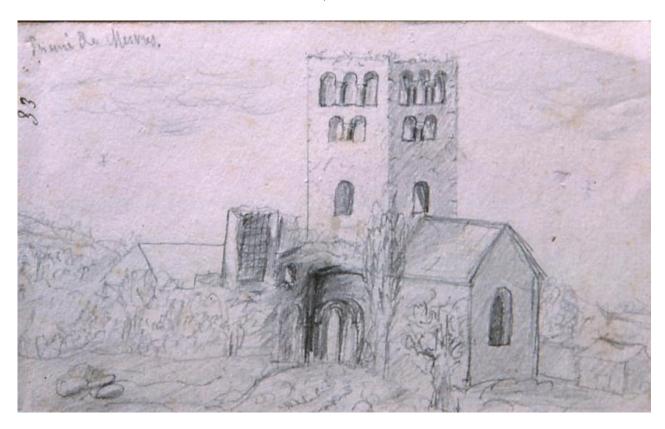
Les informations issues de l'étude des sources sont confirmées par les travaux de chercheurs des XIXe et XXe siècles qui concernent essentiellement l'église. L'étude la plus ancienne du prieuré de Mesvres est celle de l'abbé Devoucoux qui en 1836 a réalisé de précieux croquis des vestiges de l'église avant l'effondrement de la tour de croisée (fig. 17 et 18). Parmi eux, on compte un plan des parties orientales (fig. 18), avec un détail de l'élévation du mur oriental du bras sud du transept composé d'arcades (fig. 17), ainsi qu'une vue extérieure, depuis le nord, du chevet et du bras sud du transept. Cette vue (fig. 19) montre que l'abside était déjà largement éventrée. Plusieurs piles et arcs sont visibles à travers l'espace resté béant. Le bras sud du transept semble également en ruine, ses murs étant lézardés, et dépourvu de toitures. Devoucoux précise dans une note associée que « ces précieux restes d'un édifice qui remontait au 10e ou au 11e siècle, et dans lequel se trouvaient employés colonnes et chapiteaux antiques, se sont écroulés subitement le 25 décembre 1836, à huit heures du matin ».



**Fig. 17.** Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin, Relevé schématique de l'élévation du mur est du bras sud du transept par l'abbé Devoucoux en 1836 ; Autun, Société Eduenne, fonds Devoucoux, Album 7.



**Fig. 18.** Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin, Plan schématique de l'église priorale de Mesvres réalisé en 1836 par l'abbé Decouvoux, avec informations issues des descriptions anciennes publiées par Anatole de Charmasse en 1875 ; Autun, Société Eduenne, fonds Devoucoux, Album 7.



**Fig. 19.** Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin, Abbé Devoucoux, vue générale depuis l'est des vestiges des parties orientales de l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres, 1836 ; Autun, Société Eduenne, fonds Devoucoux, Album 7.

L'architecte Roidot-Déléage a redessiné les croquis de Devoucoux à la demande d'Anatole de Charmasse pour servir de base aux gravures publiées dans son article paru en 1875 (fig. 20 et 21)<sup>11</sup>. Par rapport aux documents de Devoucoux, on note que les proportions des espaces ont été ajustées pour être en accord avec les descriptions des XVIIe et XVIIIe siècles publiées elles aussi par Anatole de Charmasse, mais aussi pour être plus en phase avec les vestiges. Les croquis de Devoucoux ont donc été réinterprétés. Par ailleurs, la vue extérieure a subi quelques modifications, l'auteur ayant placé des arbres au niveau des arcs intérieurs du chœur, car il n'avait visiblement pas compris le dessin de Decouvoux. Le plan correspond également à une interprétation. Les largeurs et dispositions des murs ont parfois été remaniées et simplifiées.

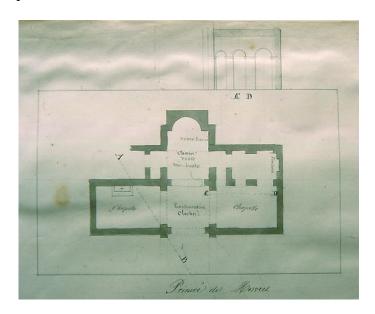
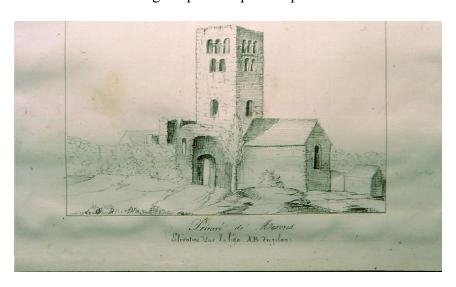


Fig. 20. Plan et élévation de l'église priorale publiés par Anatole de Charmasse, 1875.



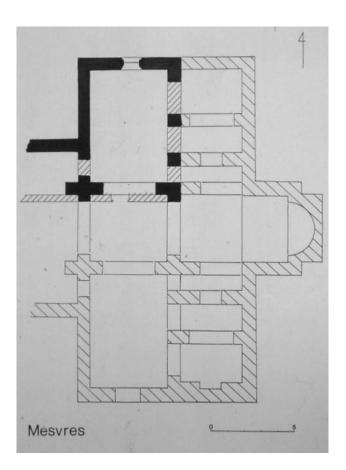
**Fig. 21.** Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin, vue des parties orientales et arcades publiés par Antatole de Charmasse, 1875 (cl. Walter Berry).

\_

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Plus exactement, les dessins ont été enlevés du carnet de Devoucoux pour être redessinés. Ils ont été retrouvés en 1986 par Walter Berry dans le fonds Charmasse de la Société Eduenne.

Les documents et les dessins publiés par Anatole de Charmasse ont été étudiés par Christian Sapin dans son ouvrage de synthèse intitulé Bourgogne préromane publié en 1986. Cet auteur a aussi eu recours à l'analyse des décors sculptés conservés in situ ou ailleurs, pour proposer une datation prudente des vestiges de l'édifice. Il attribue au IXe ou au début du Xe siècle les parties les plus anciennes qui correspondraient au chevet tel que le montre le plan de Devoucoux, avec des reprises dans l'aménagement des bras de transept qui pourraient appartenir à la première moitié du XIe siècle, car y sont conservées des impostes de cette époque .

Dans sa thèse soutenue en 1993, Walter Berry consacre une longue notice au prieuré de Mesvres intégrée dans son catalogue des sites étudiés. Il analyse de façon critique les documents des XVIIe-XVIIIe siècles ainsi que les croquis de Devoucoux redessinés par Roidot-Déléage pour l'article d'Anatole de Charmasse qu'il avait d'ailleurs découverts dans les archives de Charmasse. Il réalise un plan coté (fig. 22) des parties orientales conservées et procède à une étude des maçonneries accessibles, parement septentrional du mur gouttereau nord de la nef compris. Les comparaisons des types de proportions des parties orientales et des sculptures le conduisent à dater les vestiges du bras nord du transept du second quart du XIe siècle, tandis que la nef serait selon lui légèrement plus récente. A partir des documents anciens et des vestiges conservés, l'auteur donne une description des dispositions globales de l'ancienne église.



**Fig. 22.** Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin, plan des vestiges des parties orientales, Walter Berry, 1993.

Des photographies anciennes permettent d'appréhender de façon générale les autres édifices de ce complexe religieux. Par rapport à leur aspect actuel, les bâtiments ouest et sud ne présentent pas de grande différence, si ce n'est une meilleure conservation, notamment pour le bâtiment ouest. Sur plusieurs photographies du début du XXe siècle, ce dernier montre une façade couverte d'enduit et des ouvertures d'aspect moderne. Une tour disposée au sud est bien conservée. Comme le reste de l'édifice, elle comporte une toiture aujourd'hui perdue. Sur la face sud de la tour, plusieurs ouvertures sont visibles, certaines étant modernes, là aussi. Sur ces mêmes documents, le bâtiment sud présente un aspect assez peu éloigné de l'actuel. On note surtout qu'à l'ouest, sa toiture était accolée à celle de la tour sud du bâtiment ouest, alors qu'aujourd'hui elle s'interrompt bien avant. Un pignon en parpaings a été monté à l'ouest. Ces deux bâtiments ont été altérés en 1979, époque d'un chantier de restauration de Rempart qui a conduit à déposer la toiture du Bâtiment ouest. Cette toiture qui couvrait l'ensemble de l'édifice ainsi que la tour sud et l'extrémité ouest du Bâtiment sud n'a pas été remplacée. Le bâtiment ouest s'est ainsi considérablement dégradé alors qu'avant cette intervention son état était relativement bon.

A partir de 2006, Dominique Labonde, propriétaire du prieuré, s'est engagé à le restaurer et à assurer sa mise en valeur avec l'aide de l'association qu'il venait de fonder, Les Amis du prieuré. En 2006, le bâtiment ouest a été débarrassé de la végétation qui l'encombrait et les parties sommitales de ses murs ont été consolidées. En 2014, c'est le sommet des murs de la chapelle (ancien bras nord de l'église) qui a été repris, de même que le haut des murs des bâtiments orientaux.

# 2. Etude archéologique des bâtiments conservés (fig. 22 à 28 du rapport de 2015)

## Méthodologie employée pour l'étude des élévations

Pour comprendre l'histoire de ces bâtiments exceptionnellement bien conservés (fig. 23) et qui montrent une grande complexité en raison de remaniements successifs, il était nécessaire avant toute fouille de réaliser des relevés archéologiques des espaces accessibles. Entre l'été 2008 et l'été 2015, des relevés des élévations, mais également des peintures murales, ont ainsi été entrepris. Ces documents constituent par ailleurs un enregistrement de l'état actuel des bâtiments, avant tous travaux d'aménagement.

L'intervention archéologique a consisté en un enregistrement – relevés pierre à pierre et en une analyse archéologique – attribution de n° d'US (Unités Stratigraphiques) et chronologie relative – de l'ensemble des vestiges de l'ancien prieuré. Cette déstructuration par US permet d'identifier et de nommer les éléments en présence pour ensuite les replacer dans une chronologie.

Parallèlement aux relevés manuels, une partie des vestiges du prieuré a bénéficié dès 2008 d'une numérisation en 3D¹². En raison de leur grande précision, puisque les pierres et les revêtements muraux sont visibles, ces scans 3D ont été intégrés à la réflexion archéologique dans une démarche très novatrice ayant à cœur de considérer tous les bâtiments avec une égale attention. Les relevés archéologiques manuels ont ainsi été associés aux scans 3D pour prendre en considération chaque parement de mur. Ces scans 3D constituent un enregistrement minutieux de l'état des bâtiments et à ce titre, ils complètent utilement les relevés archéologiques.



Fig. 23. Scan 3D du site, vue vers le nord-ouest (Camilla Cannoni 2015).

Au printemps 2016, la mise à disposition d'un scanner 3D grâce à la plateforme PLEMO 3D de Sorbonne Universités a conduit à réaliser une nouvelle maquette (fig. 23). Les intérieurs ont pu être relevés, ce qui n'était pas le cas auparavant. De plus, la maquette est à présent en couleurs, le scanner intégrant un appareil photographique <sup>13</sup>. Elle est aussi géoréférencée. Outre les relevés par ortho-images, la numérisation a permis de générer le plan général du site et des coupes. Des prises de vue par drone ont par ailleurs été effectuées en hiver et été 2016 ainsi qu'en septembre 2017, pour obtenir des données par photogrammétrie complétant les numérisations et les relevés manuels.

En dernier lieu, une campagne de prospection géophysique a été réalisée en 2011 sous la direction de David Goutaland du Laboratoire des Ponts et Chaussées d'Autun. Cette campagne a surtout permis de bien mettre en évidence les vestiges du cloître à galeries qui, au sud de l'église, s'organisait autour d'un préau carré. En 2017, ces données ont été revues par Christian Camerlynck, de Sorbonne Université (voir plus bas). Ce réexamen montrait la présence de structures maçonnées et vraisemblablement aussi de tombes jusqu'à 1m 50, voire plus, sous la surface actuelle.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Par Julien Labonde, fils des propriétaires, alors membre de l'entreprise Dynamic 3D de Chalon-sur-Saône.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Camilla Cannoni, étudiante en thèse de doctorat à l'Université Paris-Sorbonne, a assuré cette nouvelle campagne de numérisation, de même que les restitutions en 3D; nous l'en remercions.

Toutes ces informations ont été confrontées aux données livrées par les sources et aux interprétations antérieures mentionnées précédemment.

# L'ancienne église prieurale

On l'a vu, grâce aux textes publiés par Anatole de Charmasse ainsi qu'aux croquis réalisés par l'abbé Devoucoux lors de son passage à Mesvres en 1836, on connaît la forme et les dispositions générales de l'église prieurale qui prenait place au nord et à l'est du site (fig. 23). Démantelée en partie au XVIIIe siècle et très endommagée au début du XIXe siècle, il n'en subsiste que quelques vestiges en élévations qui occupent aujourd'hui trois espaces distincts: au nord, la moitié orientale du mur gouttereau nord de la nef, en grande partie écrêté, sert d'appui à des bâtiments aménagés pour l'ancienne ferme (fig. 5, Espaces 2, 3 et 4); la moitié occidentale de la nef a quant à elle été détruite pour faire place à une grange bâtie à la fin du XVIIIe siècle (Espace 1). Une structure rectangulaire présente immédiatement à l'est de l'ancienne nef, correspond à l'ancien bras nord du transept (Espace 5), tandis que l'ancienne abside a été incorporée dans des bâtiments orientaux de la ferme (Espaces 9, 10 et 11). Ainsi, les vestiges de l'église prieurale sont extrêmement morcelés. Bien que très partiels et englobés dans des constructions plus récentes, les élévations présentes au nord et à l'est du site sont d'un grand intérêt pour la restitution générale de l'édifice et en raison de leur ancienneté. Nous les présentons d'est en ouest, de façon chronologique.

Comme l'avaient envisagé Christian Sapin et Walter Berry, la zone orientale abrite les vestiges les plus anciens, en particulier l'élévation du mur sud de l'abside. Cette maçonnerie dont on a pu étudier les parements nord et sud, incorpore à l'ouest un fragment de sarcophage mérovingien, attestant les origines anciennes du site religieux (fig. 10bis); on l'a vu. Le type de construction comprenant de gros blocs antiques remployés associés à des moellons, comparable aux maçonneries carolingiennes de Saint-Pierre-l'Estrier d'Autun ou du cloître canonial d'Autun dans sa phase du milieu du IXe siècle 14, de même que la présence d'argile dans le mortier 15, tendent à montrer que cette abside est bien antérieure à l'an mil. Elle figure sur les dessins de Devoucoux réalisés en 1836 qui fournit un plan de la zone orientale de l'église (fig. 12 et 13). Le côté nord de l'abside est moderne, mais il abrite une imposte provenant probablement du démantèlement d'un des supports des bras de transept.

On conserve par ailleurs des élévations du bras nord du transept et de la croisée le jouxtant. Ces espaces sont complexes, car ils ont été remaniés et amplifiés à plusieurs reprises. De plus, des enduits et maçonneries modernes les masquent en partie. Au sud-ouest, il a tout de même été possible de montrer la présence d'un pilier appartenant à une première croisée associé à un chapiteau qui n'est probablement pas en place. Ce support est contemporain d'un arc de belle facture disposé à l'ouest. Ces éléments sont liés par l'intermédiaire d'un mur dont on perçoit quelques bribes. Cet arc comprend des claveaux rectangulaires en pierre alternant avec des claveaux triangulaires réalisés en mortier rose.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Sylvie BALCON, Walter BERRY et Christian SAPIN, « Architecture and Sculpture at Autun around the Millenium », in Nigel Hiscock (éd.), *The White Mantle of Churches. Architecture, Liturgy and Art around the Millenium*, Internatinal Medieval Resarch vol. 10, Turhout, 2003, p. 197-220.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Jacky FONTENEAU, « Etude des mortiers et enduits du prieuré clunisien de Mesvres (Saône et Loire) Complément d'analyses », dans S. Balcon-Berry, *Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Mar*tin. *Synthèse de l'étude archéologique des élévations conservées (2008-2015)*, décembre 2015, Annexe A et Sylvie BALCON-BERRY et Walter BERRY, « Le groupe épiscopal d'Autun au Moyen Age », dans M. Gaillard (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule (de la fin du IVe au début du VIIIe siècle)*, coll. Culture et société médiévales 26, Turhnout, Brepols, 173-200. p. 189.

Cette facture est très archaïque, de même que la présence d'un boudin en enduit formant l'extrados de l'arc et des joints rubanés. Une datation de la première moitié du XIe siècle peut être envisagée. En ce qui concerne l'arc, la différence formelle entre l'imposte nord à rainures et l'imposte sud à simple cartouche lisse pourrait s'expliquer par deux dates distinctes de mise en œuvre, la seconde résultant vraisemblablement de la reprise associée à la création de la tour de croisée et de son support nord-ouest conservé qui forme le montant sud de l'arc. Le transept de cette époque devait être peu saillant. On pense avoir identifié sa limite septentrionale matérialisée par une césure dans le mur ouest du transept. Ce mur se poursuivait vers l'est, comme tendent à le montrer des arrachements visibles en partie supérieure du parement oriental du mur est du bras nord du transept. Il devait également former la limite nord de chapelles orientales flanquant l'abside.

La communication entre le bras nord du transept et ces chapelles orientales se faisait par l'intermédiaire d'arcs conservés sur le mur oriental du bras nord du transept (Mur 10). Le type de claveaux trapézoïdaux de l'arc visible plaide pour une date plus récente que pour l'arc du mur occidental. Ces passages seraient ainsi à mettre en relation avec le développement ou la création de chapelles orientales disposées de part et d'autre du sanctuaire primitif maintenu. Ces chapelles communiquaient avec le sanctuaire par l'intermédiaire d'arcs, mentionnés en 1725 dans un document cité plus haut.

L'arc du mur ouest du bras nord du transept permettait d'accéder à une nef contemporaine entièrement reconstruite dans la seconde moitié du XIe siècle. Cet arc et celui qui devait constituer son pendant au sud, correspondaient donc à des passages étroits donnant sur la nef à vaisseau unique, à l'image de ce que l'on peut observer au Xe siècle dans l'église de Saint-Aubin (Côte-d'Or) mentionnée précédemment 16.

La phase suivante que l'on situe dans la seconde moitié du XIe siècle, correspondrait à l'extension du transept, entraînant la mise en place de l'arc nord sur la paroi orientale. Cet arc septentrional dont on ne perçoit pas de claveaux, fonctionnerait avec l'ajout d'une chapelle immédiatement à l'est. Dans le bras sud du transept, Devoucoux avait noté la présence d'arcs de largeurs différentes desservant des chapelles orientales (fig. 11). Selon le plan du même auteur, (fig. 12), les chapelles orientales devaient se terminer par un mur plat, mais seule une fouille permettrait de le vérifier ou bien de montrer l'existence d'absidioles. Cette phase voit également la construction de l'imposante tour de croisée dessinée par Devoucoux (fig. 13) remployant les chapiteaux antiques précédemment mentionnés. La datation repose sur la chronologie relative des maçonneries et sur des comparaisons avec notamment la tour orientale de l'ancienne église prieurale de Chapaize<sup>17</sup>. Cette haute tour constituait visiblement le pendant de celle de l'ouest. Elle pouvait servir de tour de guet et participer ainsi au système défensif du prieuré, à l'image de ce que l'on observe en ce qui concerne les églises d'Uchizy et Blanot<sup>18</sup>.

A l'ouest de ce transept se développait une nef dont on ne conserve en élévation que la moitié orientale du mur gouttereau nord. Sont visibles des négatifs de colonnes engagées associées à un petit appareil soigné. Cette facture présente des similitudes avec les vestiges de l'abbaye de Cluny III relevant de la fin du XIe et du début du XIIe siècle ainsi qu'avec

-

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Christian SAPIN, op. cit., 2013.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Christian SAPIN, « Dendrochronologie et architecture monumentale dans le haut Moyen Age ; problèmes spécifiques », dans *Les veines du temps. Lectures du bois en Bourgogne*, catalogue d'exposition, Autun, Musée Rolin, 1992. p. 166-170 et Eliane VERGNOLLE, « Chapaize, église Saint-Martin », *Congrès archéologique de France*, 166è session, 2008, Saône-et-Loire, Paris, 2010, p. 151-176.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Patrick DEFONTAINE, « De la clôture fortifiée au donjon, au manoir, ou les prieurés-châteaux en Bresse, Forez et Mâconnais », dans Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et prieurés, Actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny),* 15-16 octobre 2011, Chagny, 2012, p. p. 133-153; Christian SAPIN, *op. cit.*, 2006, p. 35 pour Blanot.

l'abbaye de La Charité-sur-Loire à peu près contemporaine<sup>19</sup>. Selon les documents du XVIIe siècle, la nef unique était voûtée, ce dont témoigne la présence de contreforts sur le mur gouttereau nord. Elle était agrémentée de fenêtres hautes ornées de vitraux. On ne connaît pas avec précision les dispositions occidentales de la nef, une grange ayant été bâtie à la fin du XVIIIe siècle à son emplacement. Mais si l'on en croit les descriptions du XVIIe siècle, elle devait comporter à l'ouest une tour assez massive qui conférait à l'édifice un aspect fortifié. Cette tour surplombait une avant-nef. Une étude succincte menée dans les caves de la grange montre la présence d'un arrachement à peu près au centre du bâtiment ainsi que des maçonneries anciennes sur lesquelles les murs de la grange ont été bâtis. Ces éléments pourraient correspondre aux vestiges de ces structures. Les éléments cruciformes visibles à la base de la façade de l'actuelle grange correspondent peut-être aux fondations des contreforts de la tour d'entrée (fig. 19).

L'étude des vestiges de l'église atteste ainsi des nombreuses transformations et des agrandissements, comme c'est souvent le cas pour des édifices de fondation ancienne. L'existence d'élévations probablement antérieures à l'an mil doit toutefois être soulignée en raison de leur rareté. Les parties orientales devaient être particulièrement développées à partir du XIe siècle et elles abritaient des autels mentionnés dans des documents des XVIIe-XVIIIe siècles cités par Anatole de Charmasse et par l'abbé Devoucoux.

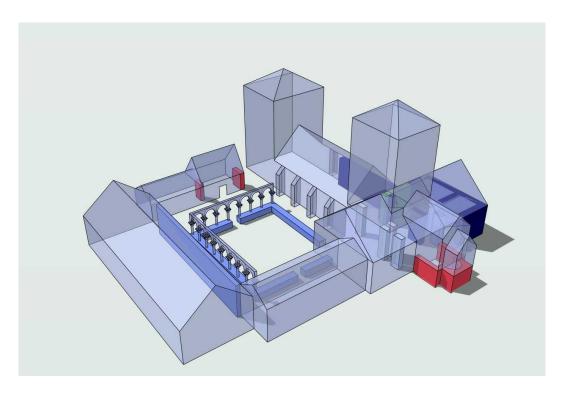
Cette amplification des parties orientales et le cloisonnement des espaces associés à des passages ne sont pas sans évoquer les aménagements complexes observés à Cluny II, en particulier pour l'Etat 2b, selon les récentes hypothèses d'Anne Baud et Christian Sapin<sup>20</sup>. Des parallèles avec l'église Saint-Georges de Couches, qui présente plusieurs chapelles latérales à absidioles, et celle de Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Pothières, peuvent également être proposés<sup>21</sup>. Ces édifices remontent en partie aux Xe-XIe siècles. A Mesvres, pour affiner le phasage et les datations, il faudrait poursuivre les fouilles archéologiques. Les comparaisons fondées sur des plans plus détaillées pourraient ainsi être développées sur des bases plus solides.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Anne BAUD, *Cluny, un grand chantier médiéval au cœur de l'Europe,* Paris, Picard, 1993, p. 93 et Chantal ARNAUD, « Eglise priorale Notre-Dame de la Charité », dans Christian Sapin, *Bourogne romane*, Dijon, éd. Faton, 2006, p. 238-243.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Anne BAUD et Christian SAPIN, « Les fouilles de Cluny : état des recherches récentes sur les débuts du monastère et ses églises, Cluny I et Cluny II », dans D. IOGNA-PRAT, M. LAUWERS, F. MAZEL et I. ROSE (dir.), Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal, Rennes, 2013, p. 505-508.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Christian SAPIN, op. cit., 1986, p. 70-75 et p. 118-121.



**Fig. 24.** Mesvres : Etat 6 à 8 – seconde moitié XIe –XIIIe siècle : essai de restitution en 3D. Le positionnement du cloître est à revoir au vu des nouvelles données issues de la dernière campagne de prospection géophysique et des informations fournies par la fouille de 2018 (Camilla Cannoni 2015).

#### Le Bâtiment sud

Le Bâtiment méridional, longue structure rectangulaire perpendiculaire au Bâtiment ouest, ferme le site au sud et longe le bief conduisant au moulin. Il occupe un emplacement généralement attribué au réfectoire dans les complexes monastiques. Il est d'ailleurs mentionné comme tel dans une description du XVIIe siècle, associé à des cuisines, comme on l'a vu plus haut. Des vestiges d'une tour située à son extrémité orientale pourraient témoigner d'un aspect défensif de l'édifice, mais cette tour abritait peut-être un escalier hors-œuvre.

A partir des observations que nous avons pu mener, on entrevoit la longue histoire du Bâtiment sud. Le tracé irrégulier de son mur nord résulte probablement de plusieurs phases d'aménagement que nous restituons succinctement sur la base des données actuellement disponibles.

Une première phase remontant vraisemblablement au début du XIe siècle concerne le mur nord qui abritait au moins deux baies en plein cintre distantes de 6m 60. Ces ouvertures composées de claveaux irréguliers et assemblées par du mortier comparable à celui identifié dans l'arc occidental du bras nord du transept de l'église, remontant au XIe siècle, donnaient vraisemblablement sur la galerie sud du cloître. En effet, on pense avoir mis en évidence un négatif correspondant au niveau de la toiture de la galerie. La facture de la fenêtre orientale qui est assez bien conservée, montre d'intéressantes parentés avec celle présente sur le mur nord de la tour occidentale de l'église Saint-Aubin, en Côte d'Or, datée du Xe siècle<sup>22</sup>.

Au XIIIe siècle, cette galerie de cloître est dotée d'un étage. Les murs de fond (mur sud) de cet étage sont parés d'un décor peint à faux-joints dont il subsiste de beaux vestiges. Les ouvertures du XIe siècle sont bouchées. A cette époque, l'étage du bâtiment comporte deux salles. Celle de l'est devait être très vaste et ornée de peintures à faux-joints abritant des

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Christian SAPIN, op. cit., 2013, fig. 2 et p. 53.

fleurs. A l'ouest prenait place une salle plus petite, aux murs peints de faux-joints, fleurs et étoiles. Ces décors montrent des parallèles avec des maisons de Cluny du XIIIe siècle<sup>23</sup>. La communication entre les deux salles devait être assurée par une ouverture centrale et une latérale située au nord. Le mur sud de ces deux salles était percé de fenêtres au contraire du mur nord qui apparemment en était dépourvu. A cette époque, le Bâtiment sud devait se prolonger vers l'ouest pour rejoindre l'ample tour sud du Bâtiment ouest. L'étage inférieur comprenait probablement des dispositions comparables avec deux grandes salles, celle de l'ouest correspondant vraisemblablement aux cuisines, mais aucune trace de décor n'y a été identifiée.

Plusieurs ouvertures agrémentaient le niveau inférieur du mur sud qui donnait sur le bief. Ces éléments remaniés à de nombreuses reprises sont de lecture difficile. On pense notamment avoir reconnu à l'ouest une fenêtre rectangulaire du XIIIe siècle, mais les autres percements pourraient remonter aux XVe-XVIe siècles.

C'est aussi à cette époque que sont aménagées de grandes ouvertures à l'étage. Sur le mur sud, trois fenêtres à double linteau en accolades remplacent les baies du XIIIe siècle. Trois ouvertures percent également le mur nord pour permettre l'accès à la galerie sud, toujours à deux niveaux, et aux galeries attenantes, perpendiculaires. Un nouveau décor peint est aménagé à l'ouest, à l'étage, au contact de la galerie ouest. Les pourtours des portes et fenêtres sont cernés de faux-joints. Parallèlement, on note que les extrémités du Bâtiment sud sont reprises, celle de l'est étant visiblement allongée. A l'ouest, une cloison est élevée pour séparer cet espace du Bâtiment ouest qui subit lui aussi de grandes restructurations.

Au XVIIe siècle, la galerie de cloître est supprimée ce qui entraîne la réfection de la façade du Bâtiment sud dotée d'un nouvel enduit avec décor à faux-joints et fausses fenêtres. Une porte à fronton est percée au centre de la façade nord. Les murs sont rehaussés pour permettre la mise en place d'une nouvelle toiture.

Au début du XIXe siècle, de nouvelles ouvertures sont percées au sud et au nord pour répondre aux besoins de l'exploitation agricole. Le Bâtiment sud a ainsi connu plusieurs remaniements dus à ses changements de fonction avec en particulier une succession de percements qui ont grandement fragilisé les murs porteurs.

#### Le Bâtiment ouest

Alors qu'il montre une homogénéité apparente, le Bâtiment occidental s'est révélé assez complexe lors de son étude. Toutes les parties inférieures des murs (Murs 31, 32, 33, 34 et 35) ont été relevées et étudiées en association avec les scans 3D réalisés par Julien Labonde.

Ces études ont permis d'établir que l'angle nord-est (Mur 31 et 32), composé de gros blocs – majoritairement antiques – est très ancien puisque sa facture et le type de mortier sont comparables au mur sud du chevet de l'église. Il pourrait ainsi remonter à l'an mil, voire même avant. Des éléments comparables ont été identifiés à l'est du mur de refend (Mur 35). En raison de leur présence à l'entrée du complexe religieux, on propose d'attribuer ces structures à des vestiges d'un édifice d'accueil du complexe monastique, remontant au moins à l'an mil<sup>24</sup>, cette hypothèse nécessitant un contrôle archéologique.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Pierre GARRIGOU-GRANDCHAMP, Michael JONES, Gwyn MEIRION-JONES et Jean-Denis SALVEQUE, *La ville de Cluny et ses maisons*, Paris, Picard, 1997, p. 35. Un article sur les peintures est en cours de rédaction avec la collaboration de Marie-Gabrielle Caffin, spécialiste de ce type de décor.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Sur cette question, voir les actes du colloque organisé par Christian Sapin et Sébastien Bully : *Les laïcs aux portes du cloître, Bulletin du Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre*, Hors-série n° 8, 2015, en ligne. On peut évoquer en particulier le cas de l'hôtellerie médiévale de Marmoutier étudiée par Elisabeth Lorans, Emeline Marot et Gaël Simon.

C'est au XIIIe siècle que l'on peut dater les plus anciens éléments défensifs qui se substituent peut-être à d'autres en terre et bois<sup>25</sup>. Le mur occidental du Bâtiment ouest abrite en effet quatre archères placées à la base du mur. Du point de vue de la construction, ces ouvertures sont composées de blocs de moyen appareil, souvent de remploi, insérés dans une maçonnerie en petit appareil. Parmi les remplois, on compte une imposte qui provient vraisemblablement du démantèlement partiel de la croisée de l'église au moment de la construction de l'imposante tour, dans la seconde moitié du XIe siècle. La base du mur taluté dans lequel s'insèrent ces éléments est homogène. Toutes ces archères de largeurs quelque peu variables, à ébrasements simples couverts d'un linteau, font partie de la première phase du mur conservée sur près de 1, 50 m d'élévation<sup>26</sup>.

Au sud de ce mur, des alignements de pierres visibles tant sur le parement intérieur que sur le parement extérieur, attestent l'existence d'une tour abritant une prison, déjà mentionnée, remaniée à plusieurs reprises. Un retour à l'est de même qu'un arrachement visible au sein du Bâtiment ouest confirment cette hypothèse. Sur sa face occidentale, la tour actuelle comporte une fenêtre en partie basse, possible archère à l'origine (Archère 5).

Une prospection géophysique réalisée par le Laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun a montré qu'à l'extérieur, le niveau de sol qui fonctionnait avec ces archères se situait près d'un mètre plus bas que de nos jours. La prospection a également montré la présence d'un fossé le long du bâtiment occidental, ce qui est confirmé par les textes présentés plus hauts. Au sud, ce fossé rejoignait probablement le bief qui l'alimentait en eau.

Dans une deuxième phase, ce mur occidental est surélevé et associé au nord à une porte accolée à la tour d'entrée de l'église<sup>27</sup>. Des traces d'un treuil de pont-levis sont observables sur le mur nord. Il s'agissait donc de l'entrée principale du prieuré qui enjambait le fossé, comme il en fait mention dans les textes. Les ponts-levis à treuil apparaissent à la fin du XIIIe siècle. C'est à cette date, voire dans la première moitié du XIVe siècle, que l'on peut situer celui de Mesvres<sup>28</sup>.

Cette datation est corroborée par les analyses dendrochronologiques réalisées par Georges Lambert sur des échantillons de marches en bois de l'escalier en vis accolé à cette

\_

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Sylvie BALCON-BERRY, « Les fortifications du prieuré de Mesvres », *Châteaux et prieurés, Actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny), 15-16 octobre 2011*, Centre de Castellologie de Bourgogne, 2012, p. 329-337. Sur la question des fortifications des édifices religieux, voir la récence synthèse de Luc BOURGEOIS « La mise en défense des établissements religieux à l'époque carolingienne : les exemples de Saint-Hilaire de Poitiers (Vienne) et de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), dans Michel LAUWERS (éd.) *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, « Collection d'études médiévales de Nice », 2015, p. 473-502.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> On ne peut totalement exclure la présence d'un chemin de ronde ; les reprises postérieures et la présence d'enduits modernes ne permettent pas, pour l'heure, de s'en assurer. Il en était ainsi aux XIIe et XIIIe siècles au doyenné de Bézornay ; Pierre GARRIGOU-GRANCHAMP, Alain GUERREAU et Jean-Denis SALVEQUE, « Doyennés et granges de l'abbaye de Cluny. Exploitations domaniales et résidences seigneuriales monastiques en clunisois du XIe au XIVe siècle », *Bulletin monumental*, 157-1, 1999, p. 91-99.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Anatole de CHARMASSE, 1875, *op. cit.*, p. 79. Des ouvertures mentionnées dans des documents modernes présentés plus haut permettaient la communication entre l'église et le Bâtiment ouest. Sur les porteries des fortifications en milieu religieux, voir Sandrine GARNIER, « Les fortifications des abbayes bourguignonnes : images et réalités archéologiques », dans *Chastels et maisons fortes en Bourgogne, Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1999-2007*, II, 2008, p. 160-170. Des ouvertures mentionnées dans des documents modernes présentés plus haut permettaient la communication entre l'église et le Bâtiment ouest.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> On peut le comparer au pont-levis à treuil du château de Montfort daté de la fin du XIIIe siècle et élevé également en moyen appareil soigné ; Max JOSSERAND, « Le pont-levis du château de Montfort (Côte-d'Or) », in *Chastels et maisons forts en Bourgogne, Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1999-2007*, II, 2008, p. 81-86.

porte à pont-levis, au sud. En effet, une date de la fin du XIVe siècle ou du début du XVe siècle a pu être établie pour la mise en place de cette structure<sup>29</sup>.

Cet escalier en vis a par ailleurs obstrué l'archère la plus septentrionale (Archère 1) qui lui est donc bien antérieure. La datation proposée pour ces archères se situe bien avant la fin du XIIIe siècle. Elles ont toutes été montées en continuité avec le mur qui les accueille. Deux petits orifices circulaires observés à la base de deux d'entre elles (Archères 2 et 4) résultent probablement d'une reprise remontant aux environs du XVe siècle<sup>30</sup>.

Au sud, prenait place une tour massive s'apparentant à un donjon<sup>31</sup>, qui, dans sa forme initiale, appartiendrait également au XIIIe siècle. En constituant le pendant de la porte à pont-levis qui jouxtait la tour accolée à l'église, elle achevait de conférer au prieuré un caractère défensif qui n'est pas sans évoquer le doyenné de Mazille fortifié au XIIIe siècle et au moment de la Guerre de Cent ans<sup>32</sup>. Ces éléments défensifs protégeaient le front occidental du prieuré, son accès principal.

Au XVe siècle, le Bâtiment ouest est amplifié et surélevé. L'édifice incorpore la tour sud qui devient plus imposante. Les niveaux inférieurs dotés de peu d'ouvertures devaient permettre le stockage de denrées alimentaires, tandis que les salles situées à l'étage agrémentées de baies à meneaux offrent un caractère plus résidentiel. A l'est se développait une galerie du cloître sur deux niveaux, dans la continuité de la galerie sud.

Au XVIIe siècle une porte surmontée d'un fronton est aménagée au centre de la façade orientale du Bâtiment ouest (Mur 32) lorsque la galerie de cloître est supprimée, en écho à celle présente au centre du mur nord du Bâtiment sud. Un enduit à faux joints et fausses fenêtres couvre ce mur oriental, là encore dans la continuité de celui de la paroi nord du Bâtiment sud. La salle nord accueille une cuisine au XVIIIe siècle, voire déjà au XVIIe siècle, époque probable de la mise en place du mur de refend (Mur 35). D'autres modifications affectent l'édifice aux XIXe et XXe siècles, en particulier le percement de portes à l'ouest ou le déplacement d'une porte au sud.

## La question du cloître et du Bâtiment oriental

Le prieuré de Mesvres devait comporter des galeries disposées au nord, à l'est, au sud et à l'ouest, le long des bâtiments présentés ; elles sont mentionnées au début du XVIIe siècle, époque de leur destruction, comme on l'a vu plus haut. Nous ne pouvons les appréhender que de manière générale à travers les négatifs qu'elles ont laissés sur les murs conservés en élévation, mais aussi grâce aux résultats de la prospection géophysique réalisée par le laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun récemment revus par Christian Camerlynck de Sorbonne Université (fig. 40). Ainsi, le mur oriental du Bâtiment ouest comporte à intervalles

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> En 1992, Georges-Noël Lambert avait daté cette structure de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe siècle ; Georges-Noël LAMBERT *et al.*, « L'étalon de datation dendrochronologique Bourgogne 29 », dans *Les veines du temps. Lectures du bois en Bourgogne*, catalogue d'exposition, Autun, Musée Rolin, 1992, p. 150. Le même auteur est récemment revenu sur cette datation en la situant à présent à la fin du XIVe siècle ; Georges-Noël LAMBERT, *Dendrochronologie, histoire et archéologie, modélisation du temps.* Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Franche-Comté, 2006.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Il faut tout de même mentionner l'existence, dès la fin du XIIe siècle, d'archères à étriers circulaires ; Jean MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale, vol. 2. Les résidences et éléments d'architecture*, Paris, Picard, 1993, p. 271-272.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Philippe RACINET, « Monde clos ou espace protégé ? Les enceintes priorales et les dépendances monastiques fortifiées (XIe-XVIe siècles) », dans *Saint-Philibert de Tournus*. *Histoire, archéologie, art, Actes du colloque du Centre International d'Etudes Romanes, Tournus, 15-19 juin 1994*, Mâcon, 1995, p. 438.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Pierre GARRIGOU-GRANCHAMP, Alain GUERREAU et Jean-Denis SALVEQUE, op. cit. 1997, p. 75-91.

réguliers des négatifs d'encastrements de poutres qui correspondent à des vestiges de l'étage de la galerie occidentale.

La galerie sud comprenait elle aussi deux niveaux au XIIIe siècle bien attestés par les vestiges de son décor peint visibles dans les niveaux supérieurs de la face nord du Bâtiment sud. Sur le plan stylistique, ces peintures à faux-joints et losanges peuvent être respectivement datées du XIIIe siècle et du XVe siècle. Au début du XVIIe siècle, époque de la destruction de la galerie, elles ont été remplacées par un autre niveau de faux-joints formant les encadrements des ouvertures.

La prospection géophysique a permis de mettre en évidence des maçonneries qui composent un grand carré assimilable aux murs de ces galeries. Seule une opération de fouille permettrait de les révéler de façon plus complète et surtout de les dater. Une structure assez massive s'apparentant à un escalier peut-être proposée au nord, contre la galerie qui longeait l'église. Cet élément témoignerait d'un important changement de niveau, le préau du cloître étant en contrebas de l'église.

Le Bâtiment oriental, que l'on perçoit sur la prospection géophysique, au sud de l'église, n'existe plus. Il a été détruit avant 1830, car il n'est plus visible sur le plan cadastral réalisé à cette époque. Il devait correspondre à l'emplacement de la salle capitulaire, mais, là encore, seule une fouille permettrait de le vérifier. Un chapiteau roman aujourd'hui conservé dans les jardins du manoir disposé à l'ouest du prieuré pourrait provenir de cet espace, en particulier des supports centraux recevant les voûtes.

Les huit campagnes de relevés archéologiques menées entre 2008 et 2015 ont ainsi considérablement accru notre connaissance du prieuré de Mesvres. En effet, jusqu'à récemment, on pensait qu'aucun vestige du chevet n'était conservé à l'est. Si tel est bien le cas pour sa partie nord déjà très perturbée lors de la visite de Devoucoux en 1836, il n'est est pas de même pour le mur sud de l'abside inscrite dans un rectangle. Son élévation est en effet préservée, intégrée dans des bâtiments modernes<sup>33</sup>.

Le potentiel est également très riche en ce qui concerne la disposition des bâtiments conventuels ainsi que leur évolution avec pour le Moyen Age, des phases des XIe, XIIIe et XVe siècles. Les campagnes de relevés menées récemment sur les élévations de l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres ont ainsi posé les jalons du phasage du site avec de nombreuses interrogations qui trouveront probablement une réponse lors de la poursuite de la fouille. Mais l'on doit souligner l'importance de ce site monastique conservé en grande partie et dont l'histoire est vraisemblablement très ancienne.

En dernier lieu, en juin et novembre 2016 des travaux de reprise d'une ample fissure située à l'angle nord-ouest du Bâtiment sud ont permis de découvrir d'autres peintures murales à faux-joints abritant des étoiles et des fleurs datant du XIIIe siècle. Il est prévu de consacrer un article à ce décor gothique assez exceptionnel en Bourgogne.

Comme on va le développer, les fouilles menées entre 2016 et 2019 ont concerné en grande partie l'église et les espaces attenants au sud. Une partie de la salle capitulaire a ainsi pu être découverte ainsi que l'angle nord-est du cloître avec les galeries nord et est.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> On doit tout de même mentionner le fait qu'une structure en bois antérieure et pouvant correspondre à une église ou chapelle a été découverte lors du sondage entrepris en août 2016 ; voir Sylvie BALCON-BERRY, avec la coll. de Walter BERRY, Camilla CANNONI et Claire TERRAT, *op. cit.* et le rapport complémentaire, portant le même titre mais comprenant les résultats du 14C, rédigé en janvier 2017.

# 3. Etude géoarchéologique préliminaire sur la basse vallée du Mesvrin et le prieuré Saint-Martin (2019)

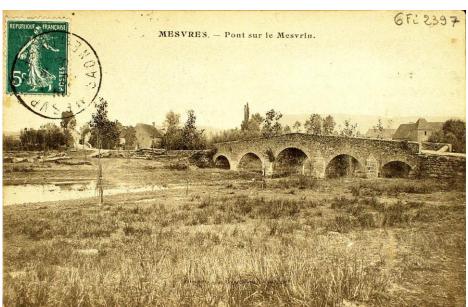
**NB**: la numérotation des figures est propre à cette partie.





Théophile Piau (Doctorant en géoarchéologie, Université de Paris, UMR 8167 PRODIG)





Le Mesvrin en crue à proximité du prieuré Saint-Martin en 2018, © Guy Lhenry, JSL) et Pont sur le Mesvrin © Archives de Saône-et-Loire

### **Sommaire**

| Introductionp.3  |           |
|--|-----------|
| 1. La basse vallée du Mesvrin, cadre de recherche pertinent pour une approc<br>géoarchéologique et paléoenvironnementale |           |
| 1.1. Des formes et formations quaternaires favorables à la conservation des archi paléoenvironnementales                 | ves       |
| 1.2. Présentation du moulin du prieuré Saint-Martin de Mesvres   | . <b></b> |
| 2. Méthodologie p.3  | l1        |
| 2.1. Le choix d'une approche géoarchéologique  |           |
| <ul><li>2.2. Les analyses sédimentologiques.</li><li>p.11</li></ul>  |           |
| 3. Résultats et premières interprétations p.14   |           |
| <b>3.1.</b> Le log MES 1 : description des faciès sédimentaires et résultats des analy sédimentologiques                 |           |
| 3.2. Le log MES 2 : description des faciès sédimentaires et résultats des analy sédimentologiques                        | ses       |
| 3.3. Le log MES 3 : description des faciès sédimentaires et résultats des analy sédimentologiques                        | ses       |
| 4. Synthèse des résultats et discussion  |           |
| Conclusion et perspectives de recherche p.25   |           |
| Bibliographiep.2   | 26        |

#### Introduction

À l'heure où la notion « d'Anthropocène » occupe le devant de la scène scientifique tout en étant sujette à de nombreuses controverses (Magny, 2019), l'étude des interactions entre les sociétés anciennes (du Néolithique au Moyen Âge), les paysages fluviaux et les oscillations climatiques à l'Holocène s'avère fondamentale afin de mieux comprendre les réponses des hydrosystèmes contemporains face aux changements globaux et proposer des perspectives de gestion adaptées (Bravard & Magny, 2002). L'intérêt des plaines alluviales réside dans le fait qu'elles enregistrent avec une résolution temporelle parfois très fine (temps d'une crue) des archives sédimentaires et paléoécologiques (pollens, mollusques) qui permettent de retracer l'histoire environnementale du système fluvial (Brown, 1997; Lespez, 2012 ; Berger et al., 2018). Cependant, démêler la part respective des forçages naturels et de l'action anthropique dans les mutations paysagères des systèmes fluviaux est complexe et nécessite d'adopter une démarche pluridisciplinaire (archéologie, géomorphologie, géosciences), multiscalaire (de l'échelle régionale du bassin-versant à l'échelle locale du site archéologique) et diachronique (du temps long géologique au temps court de l'événement historique et hydrologique). Les synthèses récentes soulignent la variabilité spatio-temporelle des réponses environnementales face aux forçages anthropo-climatiques, reflet de l'hétérogénéité de l'espace, des « effets de site » et de facteurs morphologiques d'échelle plus locale (cadre morpho-structural, système de pentes; Lespez, 2012; Beauchamp, 2019).

Le prieuré Saint-Martin de Mesvres est implanté dans la plaine distale de la basse vallée du Mesvrin, un petit affluent de l'Arroux en rive gauche. Au cours de la période médiévale, cette rivière secondaire a été artificialisée par l'installation d'aménagements hydrauliques (*e.g.* moulins de dérivation). Depuis 2008, les campagnes de relevés archéologiques permettent de préciser l'évolution plurimillénaire de ce complexe monastique. Ce terrain d'étude offre de ce fait, un cadre de recherche pertinent pour appréhender les mécanismes d'interaction sociétés-milieu au cours des deux derniers millénaires (Holocène récent) et ouvre ainsi le champ à des questionnements interconnectés à la charnière entre archéologie, géomorphologie et géosciences dans une perspective de recherche fondamentale et appliquée :

- (1) reconstituer la trajectoire socio-environnementale de la vallée du Mesvrin et déterminer la part des forçages climatiques et anthropiques dans l'évolution des paysages ;
- (2) déterminer le poids des héritages hydrauliques liés à l'industrie meunières (seuils, vannage) dans le fonctionnement hydro-sédimentaire actuel du Mesvrin et de sa plaine d'inondation ;
- (3) valoriser le patrimoine culturel, notamment archéologique de la vallée.

L'année 2019 avait pour ambition d'évaluer le potentiel paléoenvironnemental de la fenêtre d'étude et de poser les fondements de l'approche géoarchéologique. La mission de terrain conduite du 20 au 30 Août 2019 s'est articulée autour de trois objectifs principaux : (1) quelles sont les dynamiques hydrographiques et hydrologiques holocènes dans le fond de vallée à proximité du prieuré Saint-Martin ? (2) Est-il possible de discerner le poids des forçages climatiques et anthropiques sur l'évolution de la dynamique fluviale ? (3) Est-il

possible d'identifier des crises érosives/alluviales et d'établir un premier cadre chronostratigraphique ?

- 1. La basse vallée du Mesvrin, cadre de recherche pertinent pour une apporche géoarchéologique et paléoenvironnementale
- 1.1. Des formes et formations quaternaires favorables à la conservation des archives paléoenvironnementales

La fenêtre d'étude est localisée dans la basse vallée du Mesvrin, un petit affluent de l'Arroux en rive gauche (**fig. 1A, B et C**). Leur confluence se situe à 4 km à l'ouest de la commune de Mesvres au niveau d'Etang-sur-Arroux. Rivière de dimension modeste (36 km de longueur), le Mesvrin draine un bassin versant de 240 km² et est caractérisé par un méandrage peu actif, voire inactif. Le module du Mesvrin est de 2,17 m³/s à la station « Le mousseau » à Mesvres d'après les données de la Banque Hydro, un trait typique des rivières de basse énergie et à lente capacité de réajustement morphodynamique (puissance spécifique inférieure à 10 W/m²; Brookes, 1988). Sur le tronçon étudié, le cours du Mesvrin est artificialisé par divers aménagements anthropiques modernes (enrochement, **fig. 2B**) et se caractérise par un chenal unique méandriforme qui s'incise d'environ 2 m dans les alluvions de sa plaine d'inondation (**fig. 2A et C**).

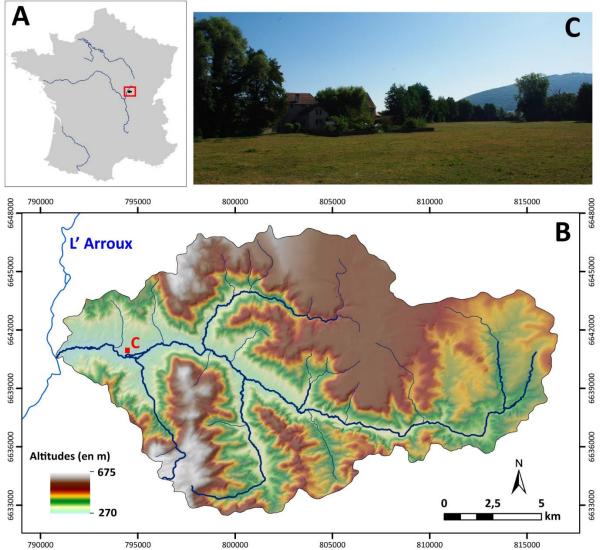


Fig. 1. A. Localisation du bassin-versant du Mesvrin, B. Contexte topographique et hydrographique du bassin versant du Mesvrin. La lettre C localise le prieuré Saint-Martin. C. Plaine alluviale du Mesvrin dans sa basse-vallée. Noter le moulin du prieuré Saint-Martin à l'extrémité gauche de la photographie. Sources : RGE Alti 5 m de l'IGN, BD Carthage. Réalisation : T. Piau, 2019.

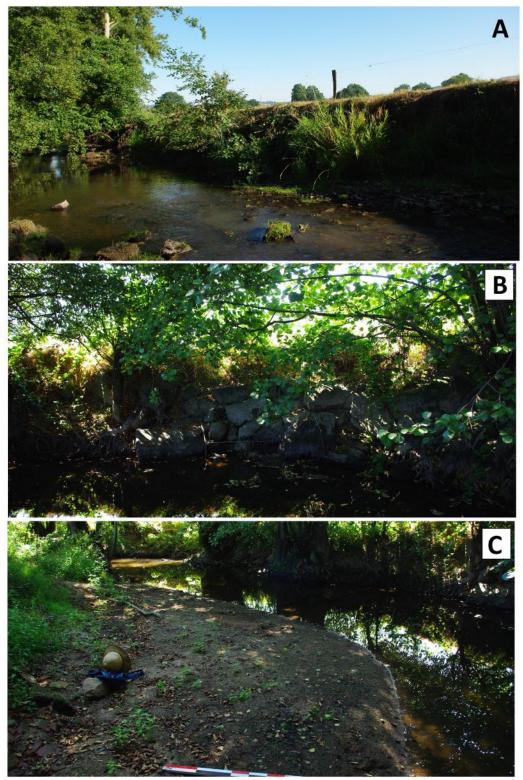


Fig. 2. Berges du Mesvrin. Noter que ce dernier s'incise d'environ 2 m dans les alluvions de sa plaine d'inondation (A), l'enrochement moderne des berges (B), accumulation sableuse en cours de végétalisation dans un banc de convexité du Mesvrin en rive droite (C) © T. Piau, 2019.

La vallée du Mesvrin s'insère entre le massif de Montjeu (max. : 668 m ; min.: 350 m) au nord-ouest et le massif d'Uchon (681 m ; min. : 410 m) et rencontre dans sa partie avale la vallée de l'Arroux (280 m). Localement, la vallée du Mesvrin, large à fond plat, est bordée par

un relief plus escarpé au sud qu'au nord avec les bois de la Certenue (571 m) et de Montboeuf (462 m). Au nord, ce sont les versants boisés culminant aux alentours de 330 m qui limitent la vallée. D'un point de vue géologique, la zone d'étude est localisée au cœur du Morvan dominé par les formations granitiques dont l'altitude oscille entre 263 m (vallée de l'Arroux) et 680 m (Massif d'Uchon). Elles offrent un paysage de bocages vallonnés et de versants boisés. L'incision de ce secteur par le réseau hydrographique, s'additionnant à l'érosion quaternaire, est à l'origine de la création de la vallée du Mesvrin, vallée où prend place le village de Mesvres et son prieuré. D'après la carte géologique au 1/50 000e, le prieuré Saint-Martin s'est établi sur des formations superficielles : des alluvions (Fy-z) indifférenciées actuelles et subactuelles (limons, sables, graviers, galets). Plus au nord, le village de Mesvres repose sur des dépôts fluviatiles et torrentiels des vallées de l'Arroux, du Ternin et de la Selle, du Méchet et du Mesvrin (limons, sables, blocailles), qui d'après la carte géologique au 1/50 000 vecteur harmonisée avec MNT (InfoTerre, BRGM) correspondent à des alluvions anciennes de moyennes terrasse (Fx). La vallée du Mesvrin est quant à elle bordée au nord comme au sud, par un substrat granitique Namuro-Westphalien (Granite alumino-potassique, Mesvres, ã2) ou leucogranites à deux micas et parfois cordiérite ou tourmaline, de type Mesvres (Namurien-Westphalien, h3- 4Lã2 de couleur rose sur la figure 3). Dans les dépressions (fonds de vallon et cuvettes), le substrat est recouvert par des colluvions limono-argilosableuses parfois mêlées à des alluvions (FC, fig. 3, 4 et 5).

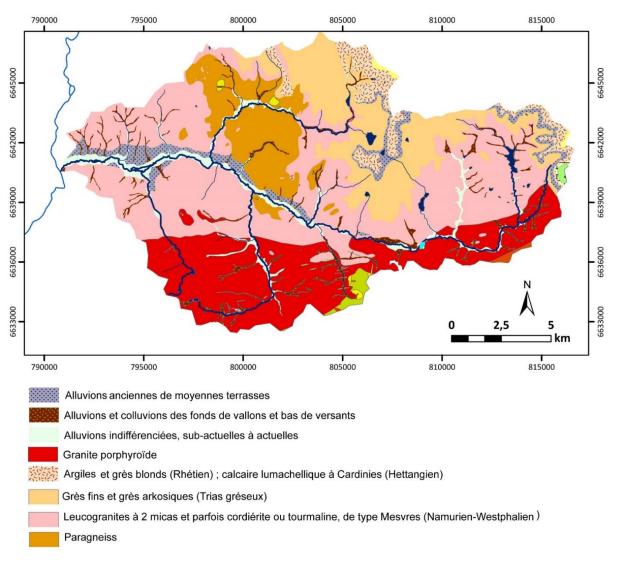


Fig. 3. Carte géologique simplifiée du bassin-versant du Mesvrin. Sources : BDCharm50, BRGM. Réalisation : T. Piau, 2019.

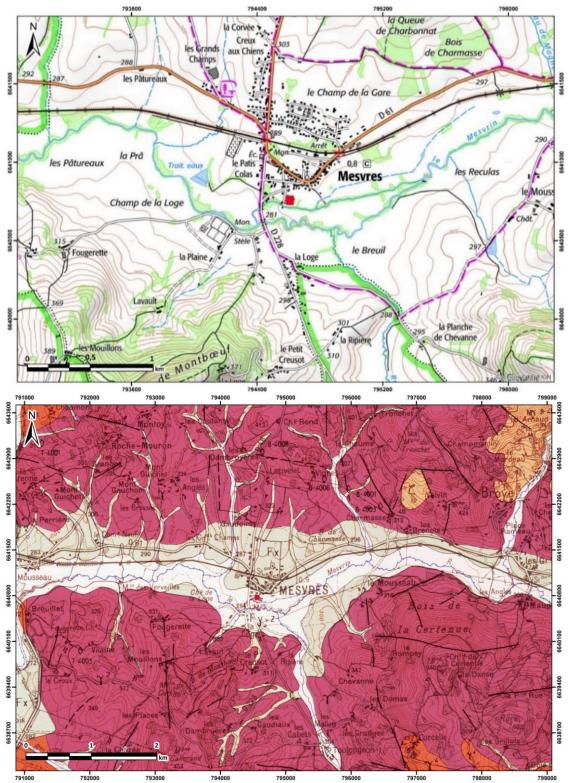
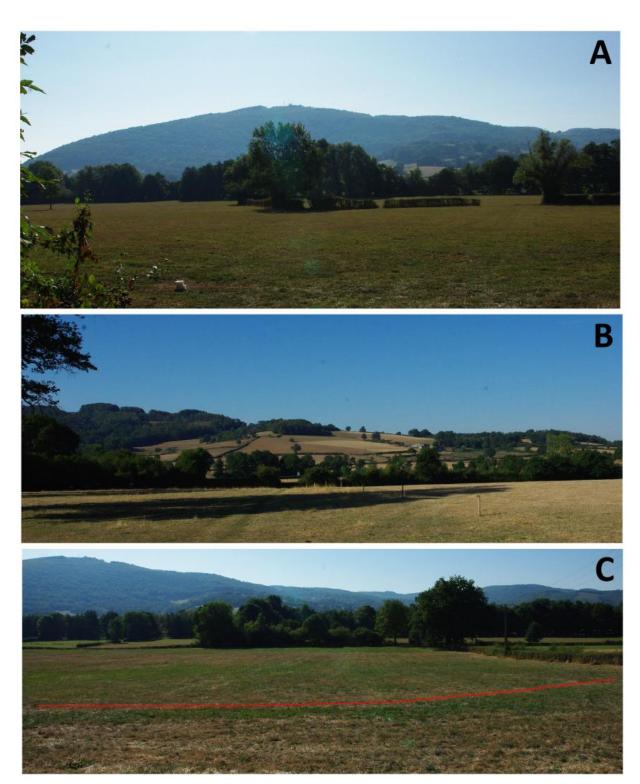


Fig. 4. A. Cadre topographique au 1/25 000° et (B) géologique au 1/50 000° (feuille d'Autun, 1991) de la fenêtre d'étude retenue pour ce travail exploratoire : la basse vallée du Mesvrin et son prieuré. Légende : Fx : « Dépôts fluviatiles. Légende : Fx : « Dépôts fluviatiles et torrentiels des vallées de l'Arroux, du Ternin et de la Selle, du Méchet, du Mesvrin. Limons, galets, blocailles », Fy-z : « Alluvions actuelles et subactuelles non différenciées, limons, sables, graviers, galets », ã2 : « Namuro- Westphalien. Granite alumino-potassique (Mesvres) », C : Colluvions limono-argilo-sableuses, parfois caillouteuses des fonds de vallons



**Fig. 5 A.** Au premier plan, plaine alluviale du Mesvrin. Noter en arrière-plan, le paysage de bocages vallonnés et de versants boisés, **B.** Plaine alluviale du Mesvrin en rive droite. Noter en arrière-plan le massif de la Certenue, **C.** Rupture de pente concave correspondant à la limite entre la basse terrasse (Fy) et la plaine d'inondation du Mesvrin (Fz).

### 1.2. Présentation du moulin du prieuré Saint-Martin de Mesvres

Sur le plan archéologique, les archives historiques mentionnent l'existence du moulin à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle mais son lien probable avec le prieuré Saint-Martin laisse entrevoir une

existence plus ancienne (XII<sup>e</sup>?). D'un point de vue structurel, le moulin comporte un seuil, un canal de dérivation et un canal de fuite. Le bief d'adduction du moulin (canal d'amené) mesure 1,3 km, 950 m de la prise d'eau au vannage. La prise d'eau du bief correspond à un seuil construit au sein du lit mineur qui présente une hauteur de chute d'un mètre environ. Ce seuil fournit des remous hydrauliques qui s'étendent sur environ 300 m. A l'heure actuelle, le bief se caractérise par un chenal rectiligne dont la lame d'eau varie selon l'ouverture du vannage du moulin. Bien que le bief soit toujours en eau, le moulin n'est plus en activité et a été réhabilité en maison d'habitation par la famille Labonde. D'après les archives cartographiques, le cours du Mesvrin est relativement stable depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs moulins (moulin dit de « Verveilles ») sont d'ailleurs mentionnés sur les planches du cadastre Napoléonien (1831) et la carte de Cassini (fig. 6, 7 et 8).

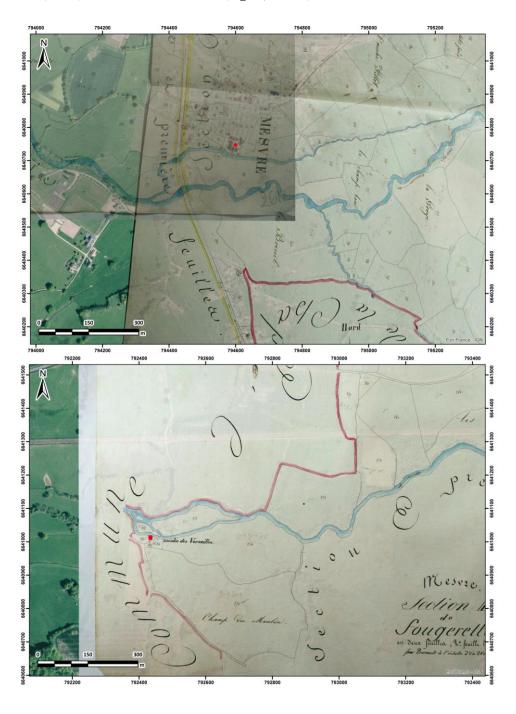


Fig. 6. Planches du cadastre napoléonien de la commune de Mesvres (Saône-et-Loire, 1831). Sur la planche 1 (en haut), le point rouge localise le moulin du prieuré Saint-Martin et sur la planche 2 (en bas), le moulin dit de « Verveilles ». Source : Archives départementales de Saône-et-Loire (71). Réalisation : T. Piau, 2019.



**Fig. 7.** Extraits de la carte de Cassini (à gauche, XVIII<sup>e</sup> siècle) et de l'État-major (à droite, 1820-1866) du secteur d'étude. Source : capture d'écran géoportail (IGN).

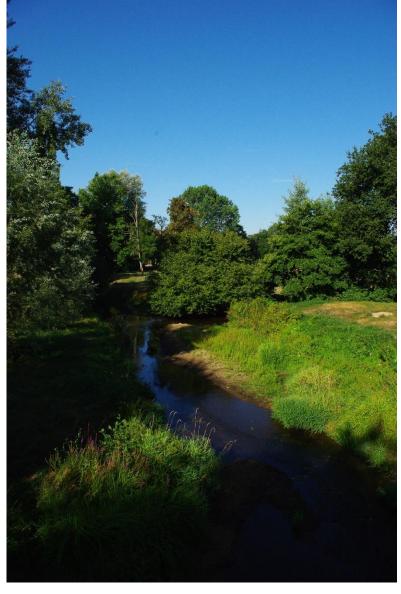


Fig. 8. Zone de confluence entre le bief du moulin (section aval) du prieuré Saint-Martin et le Mesvrin, © T. Piau, 2019.

### 2. Méthododologie

### 2.1. Le choix d'une approche géoarchéologique

Point de départ de ce travail exploratoire, la prospection géomorphologique a contribué à (1) identifier les secteurs favorables à l'archivage de données sédimentaires à haute résolution temporelle et les processus géomorphologiques à l'origine de leur mise en place ; (2) cibler des zones propices au piégeage d'archives paléoenvironnementales (bio-indicateurs et enregistreurs de l'évolution géomorphologique) et (3) évaluer la représentativité spatiale des séquences sédimentaires préservées dans le système géomorphologique. Ce travail s'est appuyé sur l'analyse diachronique et comparative de la documentation disponible (archives cartographiques et historiques, photographies aériennes, données altimétriques de l'IGN et sondages géotechniques du BRGM) et a été ponctuellement complétée par l'observation d'affleurements, de coupes naturelles et de sondages à la tarière dans le fond de vallée. La confrontation de ces données, après leur géoréférencement et vectorisation dans un SIG (ArcMap 10.4), a contribué à identifier les formes et formations holocènes favorables à la conservation des archives paléoenvironnementales.

Dans un second temps, des « zones ateliers » à fort potentiel géoarchéologique ont été sélectionnées dans le fond de vallée du Mesvin autour du prieuré Saint Martin. À l'échelle locale, ce deuxième axe de recherche avait l'ambition d'appréhender l'architecture du remblaiement sédimentaire de la plaine alluviale du Mesvrin à partir de l'étude des coupes de berges dans des concavité de méandres afin de reconstituer le paléoenvironnement fluvial et mesurer la part respective des variables de contrôle (forçages anthropique et climatique) dans cette évolution. L'objectif était d'analyser de façon croisée et à une échelle locale : (1) les données topographiques (RGE Alti 5 m de l'IGN) afin d'identifier les variations microtopographiques dans la plaine alluviale (levées, montilles sableuses, paléochenaux) et repérer d'éventuels vestiges archéologiques (système parcellaire) ; (2) des prospections géophysiques (géoradar) afin de reconstituer la géométrie 2D des unités sédimentaires ; (3) des sondages à la tarière et des relevés de coupes naturelles afin de préciser l'architecture et l'âge du remblaiement alluvial; (4) des analyses sédimentologiques en laboratoire (granulométrie, paramètres texturaux et image CM) pour compléter les observations texturales et structurales des unités sédimentaires sur le terrain, caractériser les moments et les milieux de sédimentation fluviatile associés, et finalement préciser les conditions paléohydrologiques.

### 2.2. Les analyses sédimentologiques

Afin de caractériser plus finement les dynamiques de transport et de dépôts des unités

sédimentaires observés sur le terrain, des analyses granulométriques ont été réalisées au laboratoire de géographie physique de l'Université de Paris (ex-Paris-Diderot) – UMR PRODIG. Après séchage à l'étuve, les échantillons prélevés sur trois coupes de berges du Mesvrin sont broyés au mortier et tamisés à 1 mm afin de séparer la fraction grossière (> 1 mm) de la partie fine (< 1 mm). Cette dernière est ensuite analysée au granulomètre laser Coulter LS100Q. Entre 2 et 3 mesures sont réalisées pour chaque échantillon. Lorsque la fraction sableuse est plus importante, 2 à 4 secondes d'ultrasons sont nécessaires afin de s'assurer que tous les grains soient séparés avant les mesures. La fraction grossière (> 1 mm) est tamisée de 2 à 40 mm. Chaque classe est ensuite pesée afin de compléter la courbe granulométrique par le biais d'un tableau de correspondance.

Les données brutes du granulomètre laser permettent de connaître le volume (en %) de chaque classe granulométrique de l'échantillon analysé. Ces informations, couplées aux indices granulométriques définis par Folk et Ward (1957) permettent de préciser l'agent et le mode de transport des différents faciès sédimentaires. Trois indices ont été calculés à partir du logiciel Gradistat (fig. 9):

- l'indice de tri (σ) permet de déterminer la régularité et l'énergie de l'agent de transport. Plus l'indice de tri est élevé, plus le tri est mauvais et indique des conditions de transport « irrégulières ». Si l'indice de tri est faible, l'échantillon est bien trié et les conditions de transport sont plus « régulières » ;
- le grain moyen (en μm) mesure la compétence moyenne du flux liquide ;
- l'indice d'asymétrie (sk) renseigne sur l'environnement et la dynamique de dépôt.

Une asymétrie positive renvoie à un bon classement des particules grossières révélant un enrichissement en particules fines. Une asymétrie négative témoigne d'un bon classement des particules fines et d'un enrichissement en particules grossières.

| Grain moyen                                       | Indice d'asymétrie (Skewness)  | Indice de tri (Sorting)                                 |
|---|--|---|
| $GM = \exp \frac{\ln P16 + \ln P50 + \ln P84}{3}$ | $Sk = \frac{(P84+P16-2P50)}{2(P84-P16)} + \frac{(P95+P5-2P50)}{2(P95-P5)}$ | $\sigma_i = \frac{(P84-P16)}{4} + \frac{(P95-P5)}{6,6}$ |
|   | -1 < Sk < -0,30 Très asymétrique vers les grossiers                        | $0 < \sigma_i < 0.35$ Très bien trié                    |
|   | -0,30 < Sk < -0,10 Asymétrique vers les grossiers                          | 0,35 < σi < 0,50 Bien trié                              |
|   | -0,10 < Sk < 0,10 Presque symétrique                                       | 0,50 < σi < 0,70 Moyennement trié                       |
|   | 0,10 < Sk < 0,30 Asymétrique vers les fins                                 | $0,70 < \sigma_i < 1$ Assez peu trié                    |
|   | 0,30 < Sk < 1 Très asymétrique vers les fins                               | 1 < <i>σi</i> < 2 Peu trié                              |
|   | syst (s.t.)  | 2 < σ <sub>i</sub> < 4 Très peu trié                    |
|   |  | 4 < σi Pas trié   |

Fig. 9. Indices granulométriques définis par Folk et Ward (1957), d'après Lescure, 2014

Les analyses granulométriques peuvent ensuite être interprétées grâce à l'image CM (**fig. 10**). Cette méthode mise en place par Passega (1964) permet de préciser, en fonction de la médiane (D50) et du percentile le plus grossier (D99) de chaque échantillon, l'environnement de transport et de dépôt du sédiment. La droite D50 = D99 traduit « *le tri théorique du sédiment et l'éloignement des échantillons à cette droite donne une image de leur tri* » (Beauchamp,

2019). Sur l'image CM, chaque segment correspond à un mode de transport et de dépôt : NO : dépôt par roulement ; OP : dépôt par roulement et suspension graduée ; PQ : dépôt par suspension graduée et roulement ; QR : dépôt par suspension graduée ; RS : dépôt par suspension uniforme ; Cs : taille plafond des grains transportés par suspension graduée ; Cu : taille plafond des grains transportés par suspension uniforme. Il est fondamental de calibrer l'image CM à partir de données sédimentaires acquises sur les différentes formes fluviales actuelles de l'organisme fluvial. Cet échantillonnage est nécessaire pour interpréter les faciès sédimentaires observés sur les coupes et par sondages. L'image CM proposée dans ce rapport est à appréhender avec recul et discernement puisqu'elle n'a pas été calibrée à partir de données sédimentaires des formes fluviales actuelles du Mesvrin (bras-mort, plaine distale et proximale, berge sous-aquatique, chenaux). L'interprétation des environnements de transport et de dépôt des sédiments holocènes individualisés sur les berges reste hypothétique et sujette à discussion en l'absence d'analogue actuel (fig. 11).

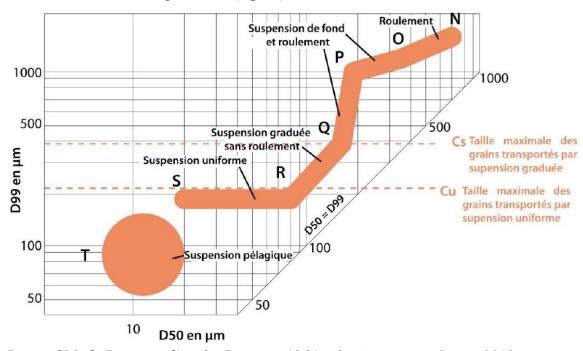


Fig. 10. Image CM de Passega, d'après Passega, 1964, adapté par Beauchamp, 2018.

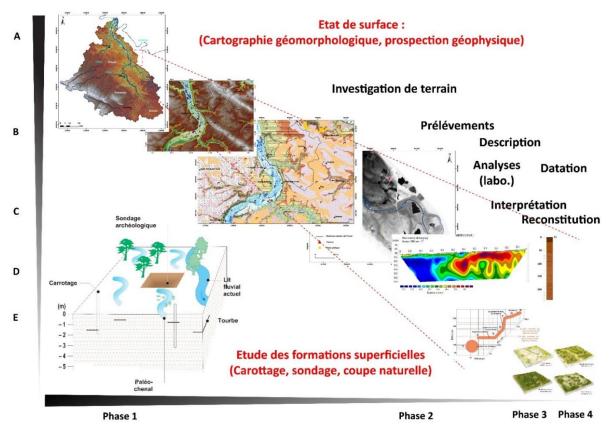


Fig. 11. Synthèse des étapes théoriques de l'approche géoarchéologique à mettre en œuvre dans la vallée du Mesvrin. Légende : A. Échelle régionale, B. micro-régionale, C. macro-locale, D. locale, E. micro-locale. Réalisation : T. Piau, 2019.

### 3. Premiers résultats et premières interprétations

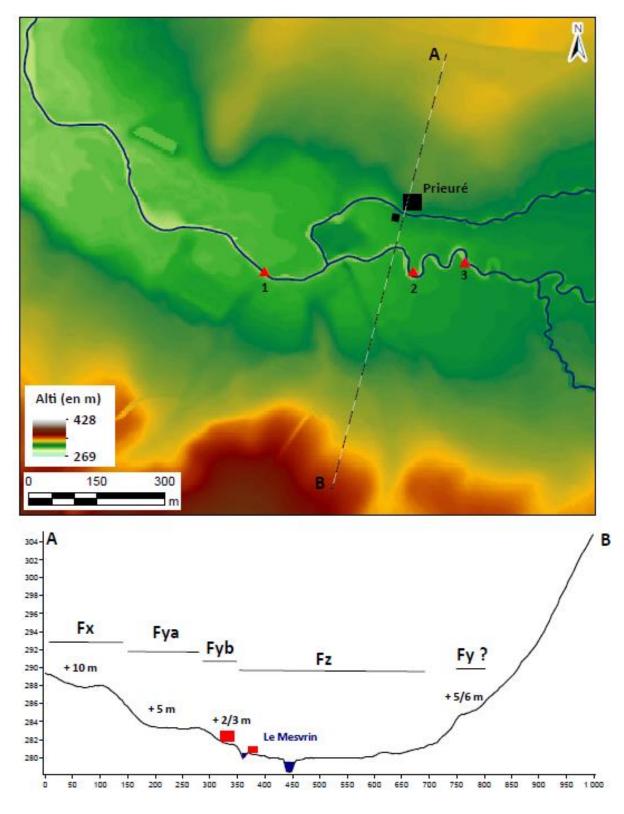


Fig. 12. Localisation des relevés de coupes sur les berges du Mesvrin. D'après l'analyse préliminaire du RGE Alti 5 m de l'IGN, une succession de trois nappes alluviales étagées est individualisée sur environ 300 m de long à des altitudes relatives comprises entre +2/3 m, +5 m et 10 m. Le prieuré Saint-Martin est implanté sur une basse terrasse (Fyb?) d'altitude relative +2/3 m

# 3.1. Le log MES 1 : description des faciès sédimentaires et résultats des analyses sédimentologiques

Le Log 1 est situé sur une coupe de berges en rive concave du Mesvrin à une centaine de mètres en aval du prieuré et de son moulin (**fig. 12**). Le découpage du log 1 en unités stratigraphiques est issu de la confrontation entre les descriptions structurale et texturale de terrain et les analyses granulométriques de laboratoire. Ces dernières ont été interprétées sur le logiciel Gradistat afin de calculer le grain moyen (GM), l'indice de tri ( $\sigma$ ) et l'asymétrie (sk) de chaque échantillon. Ces indices granulométriques ont permis d'affiner la position des transitions/interfaces entre les différents faciès sédimentaires du log stratigraphique. Le log MES 1 est divisé en 9 unités stratigraphiques (US) sur une puissance de 200 cm (**fig. 13**). Ces US ont par la suite été séquencées en unités sédimentaires fonction de leur milieu de sédimentation (**fig. 14**).

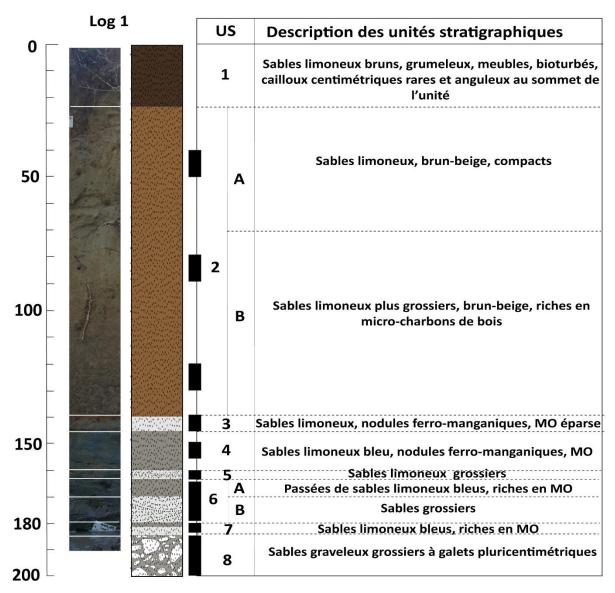


Fig. 13. Description des unités sédimentaires du log MES 1, © T. Piau, 2019.

L'US 8 (entre 200 et 185 cm) est constituée d'une grave sableuse grossière composée de

- 78,3 % de graviers, 17,2 % de sables et de 0,7 % de limons. Le grain moyen est de 12 535  $\mu$ m, l'indice de tri est très mauvais ( $\sigma = 2,82$ ) et l'asymétrie positive (sk = 0,654) indique un enrichissement en particules fines (limons).
- **L'US 7 (entre 185 et 180 cm)** est constituée de sables limoneux bleu, riches en matière organique (débris végétaux). Cette unité est composée de 86,4 % de sables ; 12,2 % de limons ; 0,7 % d'argiles et 0,7 % de graviers. Le grain moyen est de 245,6  $\mu$ m. Les particules de cette unité apparaissent mieux triées ( $\sigma$  = 1,59) que les grains des unités sous-jacentes. La forte asymétrie (sk = 0, 326) indique en enrichissement en particules fines (argiles et limons).
- **L'US 6 (entre 180 et 163 cm)** est constitué de sables. Cette unité de grain moyen 342,8  $\mu$ m est composée de 93 % de sables ; 6,6 % de limons et 0,4 % d'argiles. L'indice de tri est mauvais ( $\sigma = 1,1$ ) et l'asymétrie positive (sk = 0,350) indique un enrichissement en particules fines (limons et argiles).
- L'US 5 (entre 163 à 160 cm) est constituée de sables limoneux grossiers avec une forte concentration de nodules d'oxydation ferro-manganique. L'unité est composée de 72,6 % de sables ; 9,4 % de limons et 0,8 % d'argiles. Le grain moyen est de 287,9  $\mu$ m, l'indice de tri est mauvais ( $\sigma$  = 1,32) et l'asymétrie positive (sk = 0,523) indique un enrichissement en argiles. Cette unité constitue un faciès de transition avec les US sus-jacentes (US 4, 3, 2 et 1) ou la fraction limoneuse est beaucoup plus importante (entre 25 et 40 %)
- **L'US 4 (entre 160 à 146 cm)** est constituée de sables limoneux bleus avec de rares nodules d'oxydation ferro-manganique à la base et matière organique diffuse. L'unité est composée de 72,6 % de sables 25,5 % de limons ; et 1,9 % d'argiles. Le grain moyen est de 110,3  $\mu$ m. La fraction limoneuse est de fait, plus importante que dans l'US 2 sus-jacente. L'asymétrie est positive (sk = 0,42) et le mauvais tri de l'unité ( $\sigma = 1,95$ ) indique un enrichissement en argiles et limons.
- **L'US 3 (entre 146 à 140 cm)** est constituée de sables limoneux avec nodules d'oxydation ferro-manganique et matière organique diffuse. L'unité est composée de 71,2 % de sables ; de 26,8 % de limons et de 2 % d'argiles. Le grain moyen est de 113,4  $\mu$ m. L'asymétrie positive (sk=0,438) et le mauvais tri ( $\sigma=2,07$ ) indiquent un enrichissement en particules sableuses.
- L'US 2 (entre 140 et 30 cm) est subdivisée en deux sous-unités (2B et 2A). L'US 2B (entre 140 et 70) est constituée de sables limoneux brun-beige, compacts, riches en microcharbons. Cette unité est composée de 71,5 % de sables ; 26,7 % de limons et 1,9 % d'argiles. Le grain moyen est de 115,6 μm. L'indice de tri est élevé (σ = 2,04) et l'asymétrie positive (sk = 0,449) indique un enrichissement en limons et argiles. L'US 2A (entre 70 et 30) est constituée de sables limoneux bruns-beige, grumeleux. Cette unité est composée de 56,5 % de sables ; 40,8 % de limons ; 2,6 % d'argiles. Le grain

moyen est de 66,22  $\mu$ m. L'indice de tri est élevé ( $\sigma$  = 2,14) et l'asymétrie positive (sk = 0,259) indique un enrichissement en argiles.

L'US 1 (entre 30 et 0 cm) est constituée de sables limoneux bioturbés, à cailloux centimétriques rares (1 et 2 cm) anguleux au sommet et sub-émoussés à la base. Cette unité n'a pas fait l'objet de prélèvement pour analyse granulométrique.

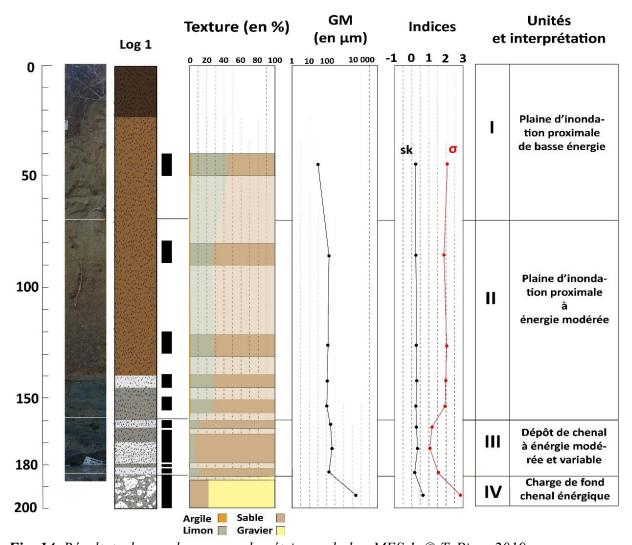


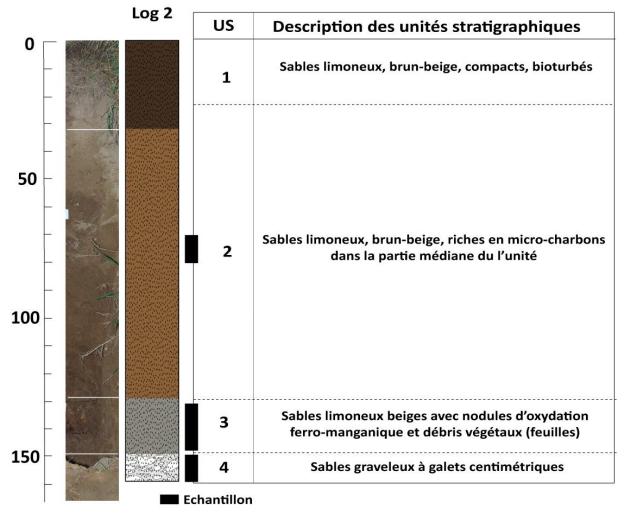
Fig. 14. Résultats des analyses granulométriques du log MES 1, © T. Piau, 2019.

# 3.2. Le log MES 2 : description des faciès sédimentaires et résultats des analyses sédimentologiques

Le Log 2 est situé sur une coupe en berge convexe du Mesvrin (rive d'accumulation) à proximité immédiate du prieuré et de son moulin (**fig. 8**). 4 US sont individualisées sur cet ensemble d'une puissance de 160 cm.

**L'US 4 (entre 160 et 150 cm)** est constituée d'une grave sableuse grise grossière composée de 82,2 % de graviers, 17,2 % de sables et de 0,7 % de limons. Le grain moyen est de 9971  $\mu$ m, l'indice de tri est très mauvais ( $\sigma = 2,235$ ) et l'asymétrie positive (sk = 0,172) indique un enrichissement en particules fines (limons).

- **L'US 3 (entre 150 et 130 cm)** est constituée de sables limoneux gris riches en matières organiques (débris végétaux). Cette unité est composée de 85,1 % de sables ; 13,5 % de limons ; 0,9 % d'argiles et 0,5 % de graviers. Le grain moyen est de 261,2  $\mu$ m. Les particules de cette unité apparaissent mieux triées ( $\sigma = 1,74$ ) que les grains des unités sous-jacentes. La forte asymétrie (sk = 0,456) indique en enrichissement en particules fines (argiles et limons).
- **L'US 2 (entre 130 et 30 cm)** est constituée de sables limoneux brun-beige, compacts à structure prismatique. Cette unité de grain moyen 122,3  $\mu$ m est composée de 72,6 % de sables ; 26,1 % de limons et 1,3 % d'argiles. L'indice de tri est mauvais ( $\sigma = 1,87$ ) et l'asymétrie positive (sk = 0,293) indique un enrichissement en particules fines (limons et argiles).
- L'US 1 (entre 30 et 0 cm) est constituée de sables limoneux brun, grumeleux, bioturbés, riches en matière organique. Cette unité n'a pas fait l'objet de prélèvement pour analyse granulométrique.



*Fig. 15.* Description des unités sédimentaires du log MES 2, © T. Piau, 2019.

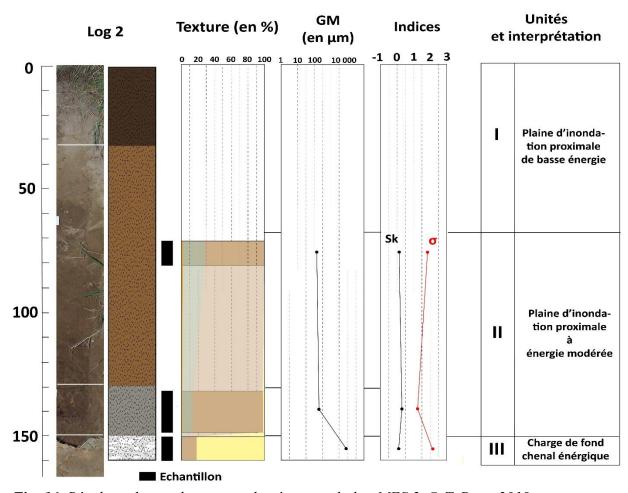


Fig. 16. Résultats des analyses granulométriques du log MES 2, © T. Piau, 2019.

## 3.3. Le log MES 3 : description des faciès sédimentaires et résultats des analyses sédimentologiques

Le log 3 est implanté sur une coupe de berge en rive concave d'un méandre du Mesvrin. 6 US sont individualisées sur cet ensemble d'une puissance de 200 cm. Le contact d'érosion avec le lit rocheux n'a pas été atteint.

**L'US 6 (entre 200 et 153 cm)** est constituée de sables grossiers avec un tri granulométrique normal. Cette unité de grain moyen 1619,1  $\mu$ m est composée de 46,2 % de graviers, 52,3 % de sables ; 1,4 % de limons et 0,1 % d'argiles. L'indice de tri est mauvais ( $\sigma$  = 1,01) et l'asymétrie positive (sk = 0,315) indique un enrichissement en particules fines (limons et argiles).

L'US 5 (entre 153 à 140 cm) est constituée de sables limoneux brun-beige avec une forte concentration de nodules d'oxydation ferro-manganique et de débris végétaux. L'unité est composée de 73,5 % de sables ; 22,5 % de limons, 2,2 % de graviers et 1,8 % d'argiles. Le grain moyen est de 185,2 μm, l'indice de tri est mauvais (σ = 2,39) et

- l'asymétrie positive (sk = 0.3) indique un enrichissement en argiles.
- **L'US 4 (entre 140 à 122 cm)** est constituée d'une alternance de trois passées de sables grossiers avec un tri granulométrique normal. L'unité est composée de 83,4 % de sables, 14 % de graviers, 2,5 % de limons ; et 0,1 % d'argiles. Le grain moyen est de 999,7  $\mu$ m. L'asymétrie est positive (sk = -0.047) et le mauvais tri de l'unité ( $\sigma = 1.05$ ) indique un enrichissement particules grossières
- **L'US 3 (entre 122 à 105 cm)** est constituée de sables grossiers, de TCA et de micro-charbons de bois. L'unité est composée de 69,7 % de sables ; de 26,3 % de graviers, de 3,7 % de limon et de 0,3 % d'argiles. Le grain moyen est de 1060  $\mu$ m. L'asymétrie positive (sk = 0, 087) et le mauvais tri ( $\sigma$  = 1,44) indique un enrichissement en particules sableuses.
- **L'US 2 (entre 105 et 32 cm**) est constituée de sables limoneux brun-beige. L'unité est composée de 55,1 % de sables, de 40,7 %, de limons, 2,6 % d'argiles et 1,7% de graviers. Le grain moyen est de 85,88  $\mu$ m. L'asymétrie positive (sk = 0, 058) et le mauvais tri ( $\sigma = 2,56$ ) indique un enrichissement en particules sableuses.
- L'US 1 (entre 32 et 0 cm) est constituée de sables limoneux brun-beige bioturbés à cailloux centimétriques rares (1 et 2 cm) et anguleux au sommet. Cette unité n'a pas fait l'objet de prélèvement pour analyse granulométrique.

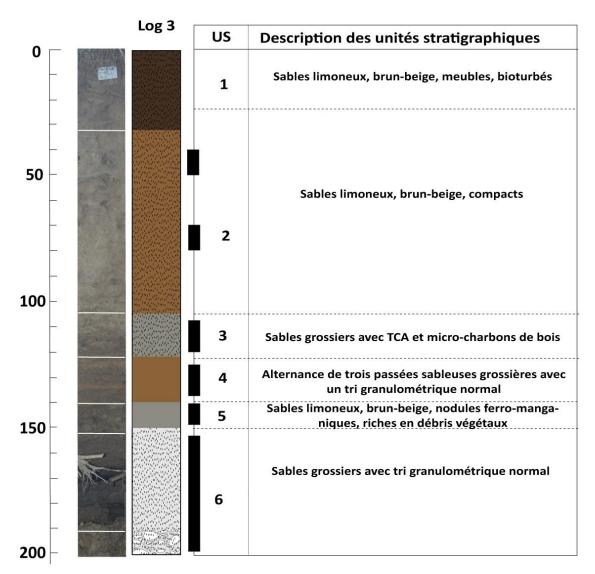


Fig. 17. Description des unités sédimentaires du log MES 3, © T. Piau, 2019.

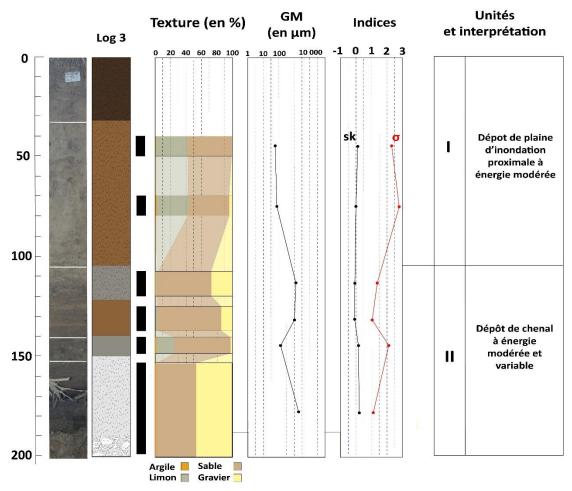


Fig. 18. Résultats des analyses granulométriques, © T. Piau, 2019

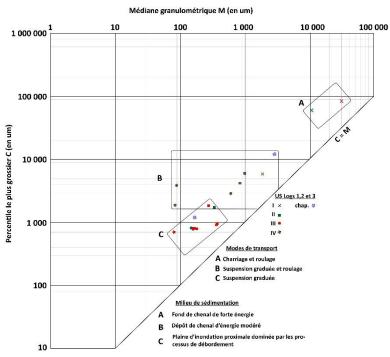


Fig. 19. Image CM des unités sédimentaires du remblaiement alluvial de la basse vallée du Mesvrin. Cette image CM n'a pas été calibrée à partir des données sédimentaires acquises

sur des formes flvviales actuelles du Mesvrin. L'interprétation des modes de transport et de dépôt des unités sédimentaires individualisées sur les berges reste hypothétique et sujette à discussion. Réalisation : T. Piau, 2019.

### 4. Synthèse des résultats et discussion

L'analyse des unités sédimentaires dérivée des coupes et sondages exploratoires permet de proposer un premier séquençage du remblaiement alluvial. Quatre ensembles stratigraphiques bien distincts sur une puissance de 180 à 200 cm ont pu être individualisés. La partie basale de la succession est caractérisée par un contact d'érosion continu marqué par la présence de blocs et galet de granit (**fig. 12**). Un granoclassement normal décroissant est observé de la base du remblaiement alluvial (graviers et sables limoneux) à son sommet (sable-limoneux). Cette configuration révèle une perte graduelle de compétence du Mesvrin au cours du temps.





Fig. 20. Grave de fond probablement d'âge weichsélien issue de l'altération du susbstrat rocheux granitique et remaniée par la rivière jusqu'à l'actuel.

La base du remblaiement alluvial s'individualise par un faciès de sable graveleux grossier (15 cm de puissance) qui repose sur le lit rocheux (**Unité I, fig. 20**). Ces sables graveleux à caillouteux détritiques sont caractéristiques d'écoulements à forte compétence que l'on peut rattacher régionalement au pléniglaciaire weichsélien (dernière période froide) sans plus de précision en l'absence d'éléments datant. Cette grave grossière est remaniée par la rivière jusqu'à l'actuel (**fig. 20**). L'unité I est de nouveau individualisée sous les premiers niveaux archéologiques du prieuré. En effet, plusieurs sépultures sont creusées dans ces alluvions grossières à galets pluricentimétriques. Dans ce secteur, la grave de fond est surmontée par un ensemble sablo-limoneux à nodules d'oxydation ferro-manganiques stérile en indices anthropiques d'une puissance de 1 m au minimum (grain moyen compris entre 536 um et 138 um). Le sondage à la tarière n'a pas permis d'atteindre le *bedrock* dans cette zone. Cet ensemble peut s'interpréter comme un niveau de basse terrasse (Fyb, **fig. 12**) sur lequel les premières occupations humaines se sont implantées.

Dans le talweg, la grave de fond est recouverte par des unités sablo-limoneuses (30 cm de puissance) parfois riches en débris végétaux (feuilles et brindilles, log 1) qui témoignent de la

mise en place d'un chenal unique au sein d'une plaine d'inondation alimentée par des sables et limons de débordements (**Unité II**, **fig. 21**). Ce deuxième ensemble indique des variations dans les conditions hydrodynamiques du Mesvrin au sein de son lit mineur (dépôts de crue saisonniers d'un cours d'eau énergique). Les passées de sables limoneux millimétriques plus ou moins organiques déposées entre les crues pourraient témoigner de la présence de rives végétalisées (log 1).

L'unité II paraît donc traduire une période de dynamique fluviale globalement modérée caractérisée néanmoins par une certaine instabilité qui se manifeste par de brefs regains d'énergie (passées centimétriques de sables grossiers avec tri granulométrique normal). Dans le log 3, une alternance de passées sableuses grossières à tri granulométrique normal (banc sableux au sein du lit mineur ?) semble confirmer cette interprétation.

Une période de basculement dans les dynamiques hydro-sédimentaires s'observe dans la section médiane des logs qui se caractérise par un faciès de sables limoneux, brun-beige, riches en micro-charbons et en matériel archéologique (TCA) (Unité III, fig. 13). La diminution de la granularité des dépôts indique une perte de compétence du Mesvrin. Ce dernier semble passer progressivement d'un cours d'eau énergique à plus modéré. Ces niveaux témoignent d'une rupture hydrodynamique et morphologique dans l'histoire du fond de vallée. L'ensemble des sédiments de l'unité III est par la suite scellé par des sables limoneux détritiques qui couvrent toute la largeur du fond de vallée (Unité IV). L'unité IV a également été individualisée par les sondages à la tarière. L'atterrissement généralisé du fond de vallée semble témoigner d'un faible hyrodynamisme du Mesvrin. L'augmentation importante des apports limoneux sur une puissance oscillant entre 130 et 110 cm pourrait traduire une transformation importante des paysages et une érosion accrue des versants de la vallée du Mesvrin lié l'intensification des pratiques agricoles.

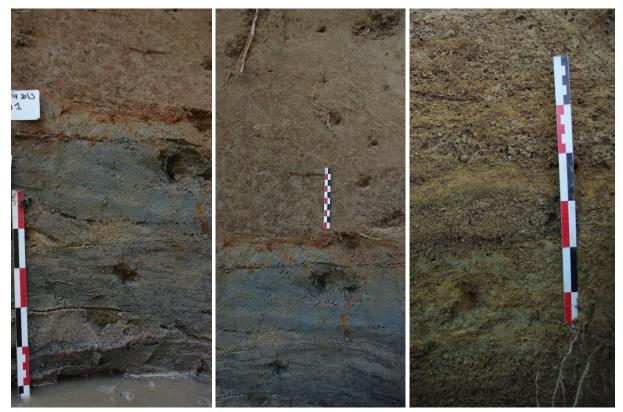


Fig. 21. A et B. Période de basculement dans les dynamiques hydro-sédimentaire du Mesvrin entre l'unité I et II et les unités III et IV du log 1 ou la fraction limoneuse devient plus importante. La granulométrie de la fraction sableuse s'affine vers le sommet de la séquence. Noter dans la partie basale de la séquence, le litage horizontale des dépôts de crue saisonnier riche en débris végétaux (C) Noter la période de calme hydrologique qui s'intercale entre une alternance de passées sableuse grossières avec un tri granulométrique normal caractéristique d'une plus forte hydraulicité du Mesvrin (banc sableux (?) déposé dans lit mineur mise en place par suspension graduée d'après l'image CM/Passega.

En l'absence d'éléments datant, il est difficile de rattacher ces quatre ensembles sédimentaires à une chronozone. Néanmoins, il semble que les unités sommitales (III et IV) du remblaiement alluvial soient rattachées à l'Holocène récent (subatlantique). Elles sont probablement contemporaines et/ou postérieures à la période médiévale. L'augmentation de l'anthropisation et l'artificialisation croissante du Mesvrin à partir du Moyen Age (XIIe ?) pourrait avoir contribué à stabiliser les dynamiques hydrologiques et être à l'origine de l'exhaussement sablo-limoneux généralisé du fond de vallée dans cette portion du bassinversant. En effet, les synthèses géoarchéologiques récentes menées sur les petits organismes fluviaux normands ont démontré que les aménagements hydrauliques contribuent à réguler, voir diminuer largement la compétence des rivières secondaires (Beauchamp, 2018). En l'absence d'un cadre chronostratigaphique robuste, il n'est pas encore possible de démêler la part des variables de contrôles dans cette potentielle crise hydro-sédimentaire même si le forçage anthropique doit jouer un rôle non négligeable.

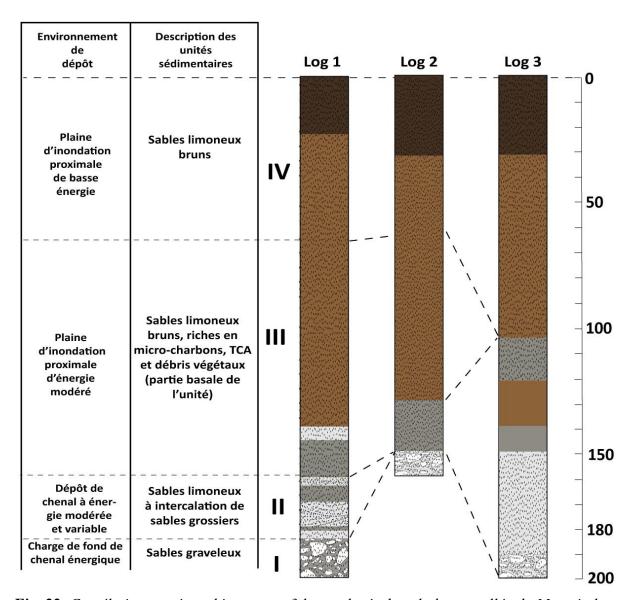


Fig. 22. Corrélation stratigraphique entre 3 logs relevés dans la basse vallée du Mesvrin lors de la campagne 2019. Ces éléments restent à étayer par des datations géochronologiques (AMS et OSL) afin d'établir un premier cadre chronostratigraphique.

### Conclusion et perspectives de recherche

Cette étude exploratoire a contribué à caractériser l'architecture du remblaiement alluvial de la basse vallée du Mesvrin à proximité immédiate du prieuré Saint-Martin et de son moulin. Le cadre chronostratigraphique reste toutefois à étayer par des datations absolues (OSL, C14 ou AMS). A plus long terme, ces données inédites devraient permettre d'éclairer plus en détail la trajectoire hydro-sédimentaire du Mesvrin sur la longue durée et d'apporter des éléments nouveaux sur les interrelations entre le complexe monastique et cet espace humide (risques passés, exploitation et gestion de la ressource en eau durant la période médiévale). Il paraît dès lors pertinent d'élargir la zone d'investigation dans la zone de confluence avec l'Arroux où plusieurs paléoformes fluviales (paléochenaux et montilles sableuses) ont été identifiées après l'analyse paléohydrographique préliminaire du RGE Alti 5 m de l'IGN (fig. 23).

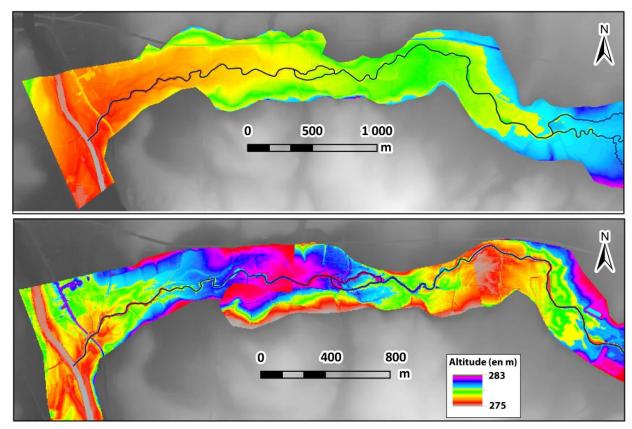


Fig. 23. Extrait du Modèle Numérique de Terrain RGE Alti 5 m de la basse vallée du Mesvrin, en aval du prieuré Saint-Martin. Les paléoformes fluviales (paléochenaux, montilles sableuses) apparaissent particulièrement bien préservées dans ce secteur et soulignent l'importante divagation du Mesvrin et dans sa plaine d'inondation Holocène. La confluence entre l'Arroux et le Mesvrin a très probablement évolué au cours du temps. Réalisation : T. Piau, 2019.

### **Bibliographie**

Beauchamp, Axel, 2019, Impacts des aménagements hydrauliques sur les systèmes fluviaux bas-normands depuis 2000 ans. Approches géomorphologique et géoarchéologique, Thèse de doctorat, Université de Caen Normandie, 576 p.

Berger, Jean-François, Carozza, Jean-Michel, Castanet, Cyril, Cubizolle, Hervé, Dendievel, André-Marie, Deschodt, Laurent, Franc, Odile, Ghilardi, Matthieu, Lespez, Laurent, Salvador, Pierre-Gil, Sivan, Olivier, Vannière, Boris, Argant, Jacqueline, Boulen, Muriel, Brochier, Jacques-Léopold, Carozza, Laurent, Germain-Vallée, Cécile, Lemer, Laurence, 2018, « Climat et environnements : les étapes de la première anthropisation de l'espace (6 000-2 000 BCE) en France », In : J. Guilaine, D. Garcia (dir.) : *La protohistoire en France*, Édition Hermann, Paris, coll. Histoire et Archéologie, 470 p.

Bétard, François, Viel, Vincent, Arnaud-Fassetta, Gilles, Piau, Théophile, 2019, « Géomorphologie et paléoenvironnements de la Vallée de l'Eure. Eléments contextuels et perspectives géoarchéologiques ». In : F. Dugast, I. Renault (dir.) : **Gestion et formation des territoires de la Préhistoire à nos jours. Approches et perspectives exploratoires,** Editions Mergoil, coll. « Archéologie du paysage », sous presse.

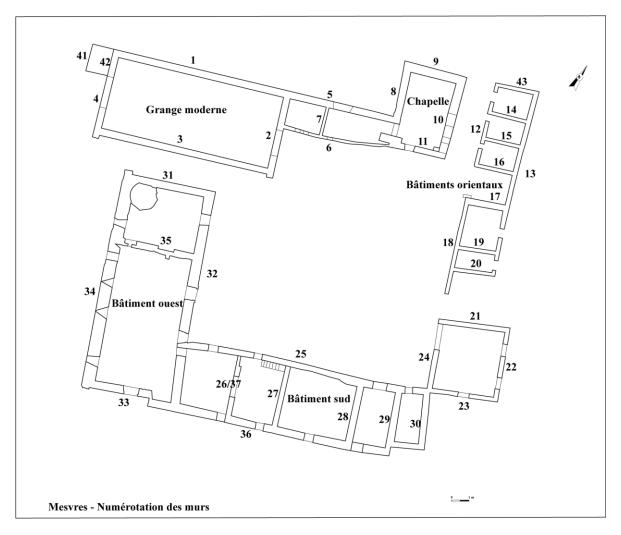
Bravard, Jean-Paul, Magny, Michel (Ed.), 2002, Les fleuves ont une histoire. Paléoenvironnement des rivières et des lacs français depuis 15 000 ans, Editions Errance, Paris, 312 p.

Brookes, Andrew, 1988, *Channelized rivers. Perspectives for environmental manage*ment. Wiley, Chichester, 326 p.

Brown, Anthony, Gavin, 1997, Alluvial geoarchaeology. Floodplain archaeology and environmental change. Cambridge University Press, Cambridge, 377 p.

Lespez, Laurent, 2012, Le temps de l'environnement et des paysages des systèmes fluviaux au cours de l'Holocène. Normandie, Grèce, Mali, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, vol. 1, Université de Caen Basse-Normandie, 374 p.

Magny, Michel, 2019. Aux racines de l'Anthropocène. Une crise écologique reflet d'une crise de l'homme. Bord de l'Eau, 385 p.



**Fig. 25.** Plan général de l'ancien prieuré avec numérotation des murs (Sylvie Balcon-Berry 2013).

#### II. Présentation des interventions menées entre 2016 et 2019

**a. Méthodologie : la fouille** [la partie sur la chronologie des interventions a été éliminée dans la mesure où les données figurent dans l'introduction]

La présence des vestiges affleurant, la fouille a été réalisée par niveaux naturels et manuellement par des étudiants de Sorbonne Université, en Licence, Master et Thèse de doctorat sous la direction de Sylvie Balcon-Berry assistée de Camilla Cannoni et Camil Joundy. Etudiants, mais aussi Claire Terrat, archéologue, spécialiste du funéraire, assistée d'Isabelle MacGarva, qui sont intervenues sur le Secteur K comprenant plusieurs sépultures et ont terminé la fouille de la SP 1191 dont la moitié supérieure occupait le Secteur L.

Outre l'apprentissage des techniques de fouille, de levés altimétriques et de relevés de coupes et de structures, les étudiants ont pu se former à la photogrammétrie et à la lasergrammétrie (scanner 3D) grâce au matériel prêté par la plateforme PLEMO3D de Sorbonne Université et sous la houlette de Camilla Cannoni et Camil Joundy, étudiants en thèse et Master.

Comme on va le voir, la maîtrise de ces outils 3D a été progressive mais permet de disposer d'un enregistrement exhaustif qui nécessite toutefois un suivi régulier et une grande rigueur. Au fil des ans, et notamment en août 2019, Camilla Cannoni a apporté de nombreux perfectionnements à l'enregistrement de la fouille et au traitement des données en 3D. Par ailleurs, outre sa maîtrise de l'outil numérique, Camil Joundy a pu se former à plusieurs types de prospections géophysiques, grâce à l'encadrement bienveillant de Christian Camerlynck.

Les données engrangées au cours des quatre étés de fouille ont été traitées sur site et en post-fouille. En 2020 Camilla Cannoni a pu reprendre et recaler sur la maquette 3D certaines photogrammétries, notamment celles faites en 2017. Toutes ces données permettent de confronter de façon détaillée la lecture des cartes de géophysique et les résultats des fouilles. Camilla Cannoni le développera, et nous l'avons déjà exposé en 2018, les documents issus des 3D ont été utilisés sur site pour des descriptions et annotations. Ils ont également constitué le support des plans présentés dans ce rapport. De même, les coupes ont été enregistrées par photogrammétrie et lasergrammétrie, puis imprimées pour être étudiées sur place.

En dernier lieu, il faut souligner le fait que le site de Mesvres permet d'aborder de façon détaillée des pratiques funéraires sur la longue durée, puisque les premières occurrences remontent aux Ve-VIe siècles tandis que la tombe la plus récente a été datée du XVIe siècle. Au fil des campagnes, ce volet a pris de l'ampleur et pourrait être amené à se développer à l'avenir.

Pour plus de facilité, lors de l'opération de 2017 (fig. 26), le zéro de référence (282.316 NGF) pour la prise des altitudes a été placé sur le support antique situé à l'ouest de l'ancienne abside. Ce même point 0 a été utilisé en 2018 et 2019. En effet, même si l'enregistrement a bénéficié de l'emploi de lasergrammétrie et de photogrammétrie couplé à un GNSS pour le géoréférencement des maquettes en 3D, l'emploi de la lunette est toujours

d'actualité pour noter les altitudes sur les plans réalisés par les étudiants et les anthropologues au fur et à mesure de la fouille, ce travail sur l'altimétrie faisant partie de la formation sur le terrain, au même titre que la fouille, les relevés et la rédaction des fiches d'US.



**Fig. 26.** Emprise initiale des secteurs de fouille de 2018 (H, I, J) avec, immédiatement au nord, les secteurs de 2016 (A, B, C) et au nord de ces derniers, les secteurs de 2017 (D, E, F, G). En bleu, bloc sur lequel était présent le 0 de référence, à 282.316 NGF (Sylvie Balcon-Berry).

Cet enregistrement systématique s'est assorti d'une couverture photographique complète de chaque US mise au jour. En outre, des plans du jour de l'ensemble des secteurs fouillés et de chaque secteur ont été réalisés par le responsable d'opération pour assurer un

enregistrement continu. Un carnet de fouille, rédigé par le même responsable, a permis d'assurer le suivi des découvertes. Ce système est couplé à des fiches d'US qui ont été remplies manuellement par les fouilleurs au fur et à mesure de la fouille.

Tous ces documents, ainsi que l'enregistrement en 3D (coupes, ortho-images en plan et en élévation) très précis ont donc été constitués pour aider à la compréhension des données recueillies et, fait important à Mesvres, pour les mettre en relation avec les élévations anciennes étudiées entre 2008 et 2015.

Par ailleurs, il faut rappeler que des photogrammétries par drone ont été réalisées en fin de fouille en 2016 et 2017, respectivement par Paul Garçin d'Hélice Altitude, et par Grégory Chaumet, ingénieur à la plateforme PLEMO D. Ces documents ont été intégrés dans la maquette 3D du site. En 2018 et 2019, une meilleure maîtrise de la lasergrammétrie couplée à la photogrammétrie n'a pas nécessité la prise de vue par drone.

Les sépultures ont fait l'objet d'une fouille minutieuse menée par Claire Terrat, ainsi que Isabelle McGarva, archéologues, spécialisées dans le funéraire, et toutes deux formées à Bordeaux. La fouille et l'enregistrement avec observations taphonomiques leur a été confiés. Toutes les inhumations ont pu être traitées en détail, avec rédaction de fiches, photographies exhaustives, scans 3D associés à de la photogrammétrie. Par ailleurs, Carole Fossurier a pris en charge l'étude biologique qui complète avec beaucoup de pertinence l'analyse sur site. La fouille s'est accompagnée d'un enregistrement en 3D (lasergrammétrie et photogrammétrie).

#### 2. La numérisation en 3D par Camilla Cannoni

Parallèlement à l'enregistrement à l'aide méthodes traditionnelles, les relevés numériques ont contribué, cette année comme les années précédentes, de manière significative à l'acquisition des données de terrain tout au long de la fouille.

Les méthodes employées ont étés celles de la lasergrammétrie et photogrammétrie, utilisées de manière complémentaire. L'enregistrement avec un laser scanner a, en effet, l'avantage d'être très précis et exhaustif. Sur un site comme celui du Prieuré Saint-Martin, cette méthode permet d'enregistrer, avec une grande fiabilité et avec rapidité, non seulement les secteurs de fouille mais aussi les bâtiments alentours permettant ainsi l'observation des relations entre les structures enfouies et celles encore en élévation. La limite de cette méthode est cependant celle de fournir des images en 2D avec une faible résolution qui ne permet pas l'observation de certains détails.

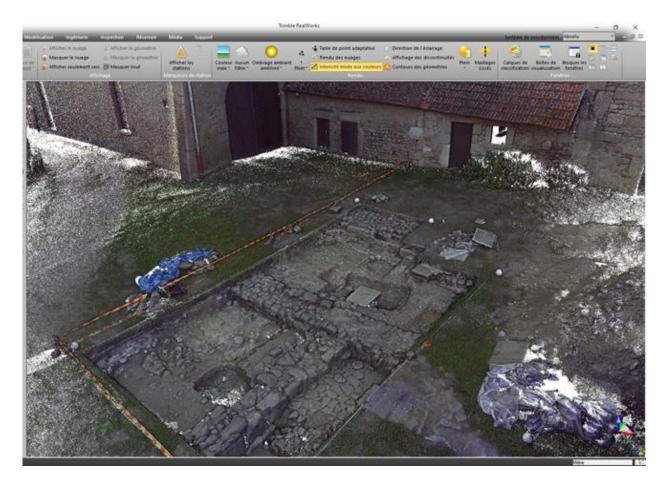


Fig. 27 – Nuage de points obtenu par lasergrammétrie, secteur L, Mesvres, 2019

Pour pallier à cet inconvénient, la photogrammétrie s'avère très utile puisqu'elle permet d'enregistrer des zones plus petites et ciblés (tels que des secteurs de fouille) avec un nuage de points plus dense et des couleurs plus proches de la réalité. Ces caractéristiques numériques des modèles 3D issus de la photogrammétrie nous permettent l'obtention d'orthoprojections à une plus grande résolution et qualité d'image, plus adaptées à être utilisées comme support pour les relevés de terrain.

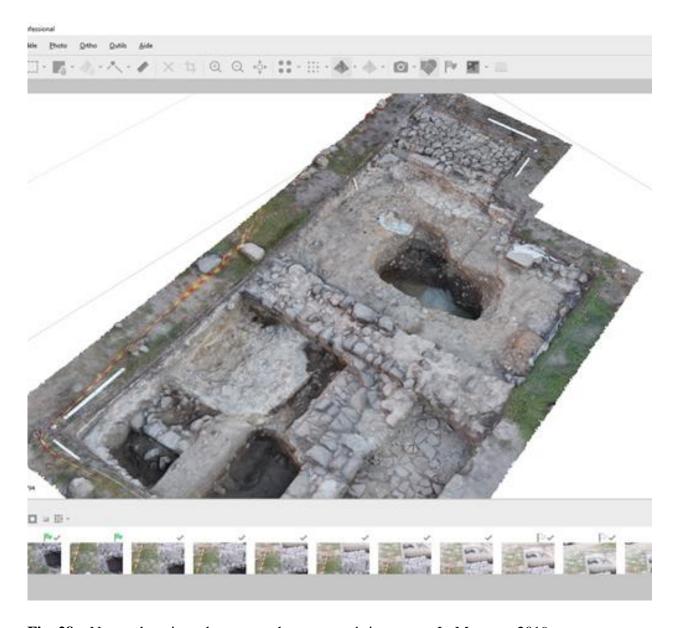


Fig. 28 – Nuage de points obtenu par photogrammétrie, secteur L, Mesvres, 2019

Pour les acquisitions lasergrammétriques, nous avons utilisé le modèle de scanner laser Trimble TX5 qui nous a été fourni par la plateforme Plémo3D du Centre André Chastel, laboratoire de numérisation et modélisation 3D de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Pour les relevés photogrammétriques l'appareil utilisé était un Canon EOS 70D avec un objectif semi-grand angle de 35 mm. Tout l'équipement photographique nous a également été prêté par Plémo 3D.

Pour une meilleure précision, nous avons installé un canevas de cibles fixes autour des secteurs de fouille de la manière suivante. Des points topographiques ont été choisis et leurs coordonnées ont été relevées avec un appareil GNSS, marqués de manière fixe à travers des boulons de 10 cm à tête plate plantés dans le sol. A chaque enregistrement, les cibles étaient placées sur les boulons indiquant les points topographiques. Pour les enregistrements au scanner laser, nous avons utilisé des cibles sphériques de 10 cm de diamètre avec une base aimantée à fixer sur la tête du boulon. Pour les photogrammétries, des cibles standard ont étés éditées avec le logiciel Agisoft Metashape et imprimées sur un carré en PVC de 7x7 cm et de 5 mm d'épaisseur pour les rendre plus résistantes aux agents atmosphériques lorsqu'elles étaient laissées longtemps sur le terrain. Ces cibles étaient également placées sur les points topographiques fixes et étaient détectées automatiquement par le logiciel lors des post-traitements.

Les enregistrements par photogrammétrie étaient réalisés, pour chaque secteur de fouille, à la fin de chaque journée de travail lorsque la zone se trouvait complétement en ombre. Des enregistrements plus ponctuels sur des petites zones pouvaient être nécessaires à d'autres moments de la journée : pour ces opérations nous avons pris soin de couvrir la zone d'intérêt pour que les conditions d'ombre et lumières soient idéales à l'enregistrement. Pour améliorer la précision des relevés photogrammétriques, nous avons placé, autour et dans le secteur de fouille, des mires fabriquées par nos soins en PVC de 5 mm d'épaisseur et sur les longueurs de 25, 50 et 100 cm. Ces mires comportent, à chaque extrémité, une cible standard éditée par Agisoft Metashape, détectée automatiquement lors de la mise à l'échelle de la maquette 3D. L'utilisation de cette méthode de géoréférencement ciblé avec points topographiques fixes et mires calibrées nous a permis d'atteindre une précision moyenne de 0,2mm dans les mesures des nuages de points.

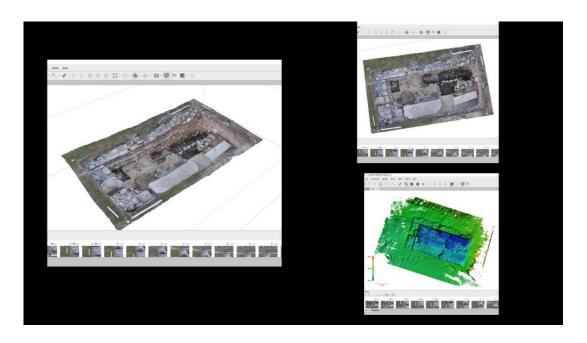
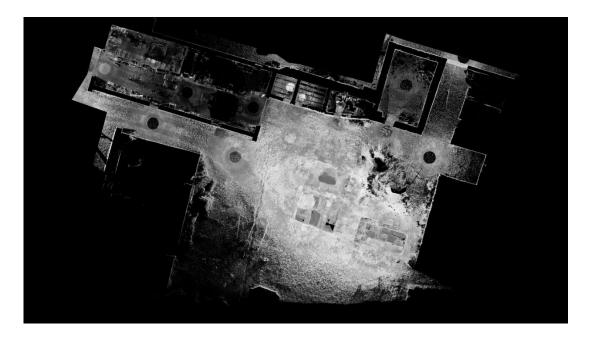


Fig. 29 – Nuage de points obtenu par photogrammétrie et MNT, secteur L, Mesvres, 2019

Grâce aux cibles sphériques placées sur les points géolocalisés, la précision des modèles issus de la lasergrammétrie est également très importante. La fréquence des relevés par scanner laser est, au contraire, moins dense et comporte un relevé complet des secteurs de fouille et des bâtiments qui les entourent une fois par semaine. Les modèles issus de la lasergrammétrie servent, en effet, dans ce processus d'enregistrement, pour contrôler l'avancement des fouilles et les relations entre les structures mises au jour et les élévations.



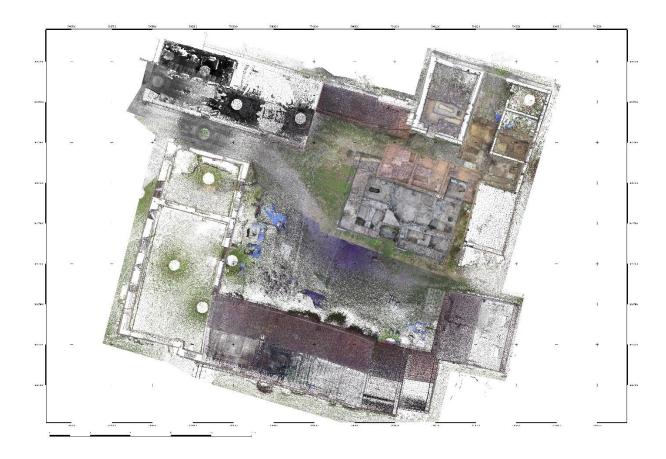
**Fig. 30** – Nuage de points obtenu par lasergrammétrie, secteurs L et K ainsi que bâtiments conservant les élévations de l'église médiévale, Mesvres, 2019

Nous avons utilisé le logiciel Realworks de Trimble pour les recalages des données issues du laser scanner ainsi que pour certains traitements qui ont été complétés avec le logiciel CloudCompare. Ce dernier logiciel a aussi été utilisé pour la création d'orthoprojections au format geotiff à partir des modèles 3D issus de la lasergrammétrie et photogrammétrie (Cf. Tableaux).

L'obtention de modèles 3D géoréférencés et par conséquent d'orthoimages raster nous a permis de réaliser un SIG contenant tous les plans et relevés de l'avancement des fouilles, jour par jour, et de pouvoir facilement recaler ces données entre elles et avec les relevés numériques de terrain des années précédentes, tant dans le SIG que dans l'environnement en 3D des nuages de points.



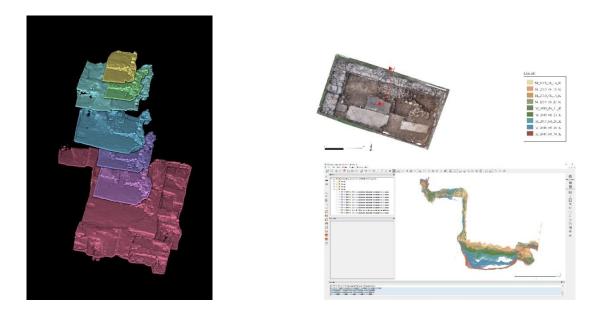
Fig. 31. Maquette 3D intégrant élévations et fouilles (C. Cannoni 2019).



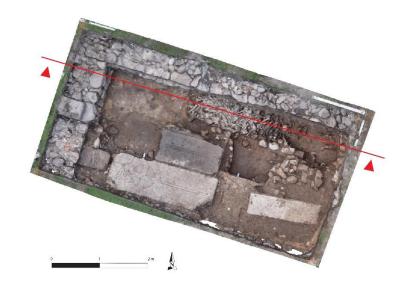
**Fig. 32** – En haut, nuage de points cumulatif avec les numérisations des fouilles de 2016, 2017 et 2018. En bas, SIG avec plans raster obtenus à partir des nuages de points géoréférencés.

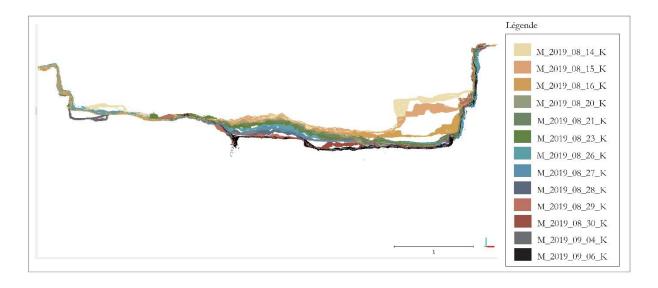
Cette grande base de données numériques géoréférencées constitue des précieuses archives de fouille représentant le terrain de manière fiable et exhaustive, contenant des données altimétrique et de distance extrêmement précises et permettant de les mettre en relation sur l'ensemble du site.

Les superpositions des relevés en 3D peuvent être ensuite analysés et exploités pour la compréhension des structures et identification des dynamiques d'aménagement comme celles des sépultures et des fosses de réduction ainsi que les successions de sols et niveaux d'occupation.



**Fig. 33** – A gauche, nuage de points obtenu par photogrammétrie de l'avancement de la fouille jour par jour. A droite et figure suivante, coupe d'un nuage de points cumulatif de l'enregistrement par photogrammétrie de la fouille de la structure FS 1193 et SP 1425 du secteur K, Mesvres, 2019.





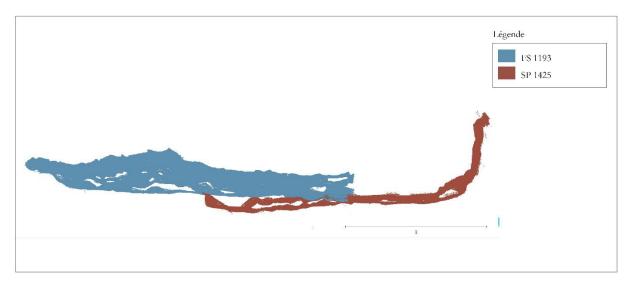
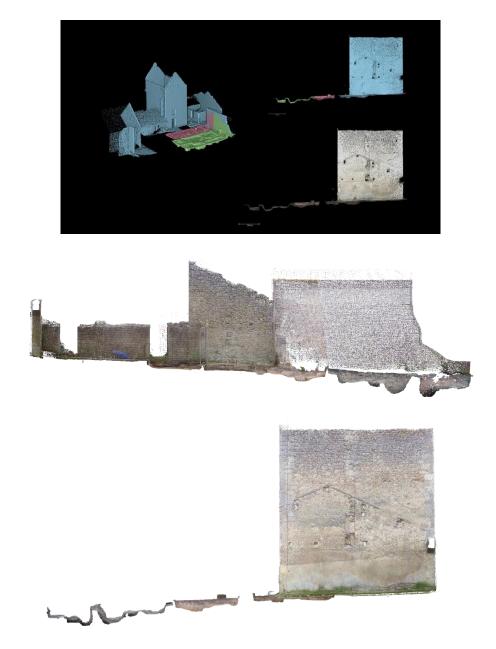


Fig. 34. Secteur K, coupe cumulative au nord, dans les sépultures fouillées, par photogrammétrie.

Ce SIG constitue ainsi une ossature complète et évolutive pour l'analyse, la représentation et la valorisation des données de ces quatre années d'opérations archéologiques. L'enregistrement en 3D permet une meilleure exhaustivité de données et complète les relevés manuels effectués sur le terrain par les étudiants en nous permettant de cumuler et enrichir la documentation archéologique en plan et en coupe au fur et à mesure des campagnes de fouille.



**Fig. 35** – Nuage de points cumulatif des numérisations des fouilles 2016, 2017 et 2018 et coupes obtenues à partir de ce modèle intégrant les élévations au données stratigraphiques des différentes campagnes de fouille.

Nous avons également utilisé la technique photogrammétrique pour l'enregistrement du mobilier lapidaire mis au jour durant les fouilles et les travaux d'aménagement du site par les propriétaires.

Les relevés par photogrammétrie se sont relevés particulièrement intéressants pour les grands blocs servant de dalles funéraires qui ont ainsi pu être relevés avec une grande précision quant à leur géométrie et mesures. Cette documentation 3D a été le point de départ de la création de l'imagerie archéologique représentant le mobilier lapidaire. Lorsque les blocs avaient été endommagés lors du processus de prélèvement, les données 3D ont aussi permis des restitutions fiables de leur aspect complet.



**Fig. 36** – Nuage de points obtenu par photogrammétrie et imagerie archéologique du mobilier lapidaire découvert lors de la campagne de fouille de 2019.



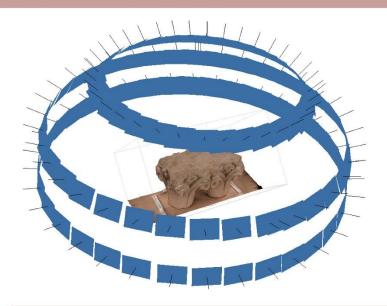
**Fig. 37** – Nuage de points obtenu par photogrammétrie et imagerie archéologique du mobilier lapidaire découvert lors de la campagne de fouille 2018.

Pour les objets plus maniables comme les éléments architecturaux tels que les bases et chapiteaux retrouvés en fouille ou en remploi dans les maçonneries modernes, nous avons aussi appliqué la méthode d'enregistrement photogrammétrique. Pour relever avec une grande précision et fiabilité ces vestiges un protocole d'acquisition a été mis en place.

Nous avons utilisé un appareil photo reflex Canon EOS 70D avec un objectif semigrand angle de 35 mm posé sur un trépied pour une plus grande stabilité et précision. L'objet, placé sur une table tournante et entouré de règles composées de cibles photogrammétriques (équivalentes à celles utilisées pour les relevés de terrain), était éclairé de manière diffuse et uniforme par du matériel d'éclairage photographique professionnel. Nous avons exécuté plusieurs séries de prises de vues de l'objet placé, d'abord, avec la partie supérieure vers le haut et, ensuite, vers le bas. Trois séries de prises de vue avec trois angles et cadrages différents ont été effectués pour chaque objet, avec un cliché photographique pris tous les 10 degrés de rotation de l'objet. Les nuages de points des deux points de vue sont ensuite alignés pour obtenir un modèle 3D complet de l'objet sous tout point de vue. Grâce à l'utilisation de mires graduées avec cibles photogrammétriques l'incertitude des mesures sur ces modèles 3D est de 0,3 mm. A partir de ces données 3D sont obtenus tous les différents documents d'imagerie archéologique nécessaires à l'analyse et à la représentation du mobilier lapidaire.

## ENREGISTREMENT ET TRAITEMENT DU MOBILIER LAPIDAIRE PAR PHOTOGRAMMÉTRIE

### Phase 1 - Acquisition de la géométrie de l'objet



Phase 2 - Recalages et Mise à échelle

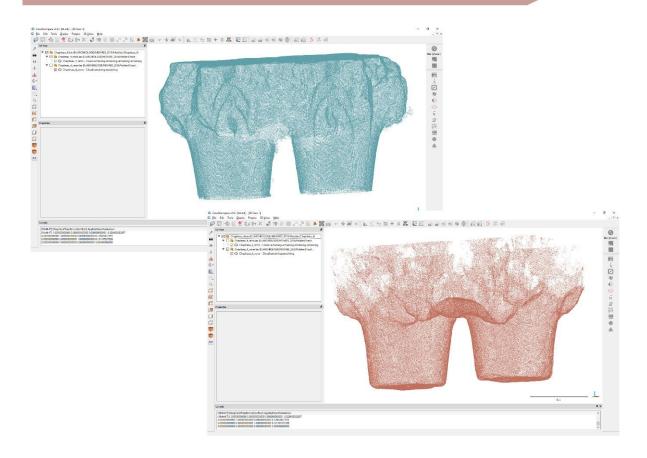


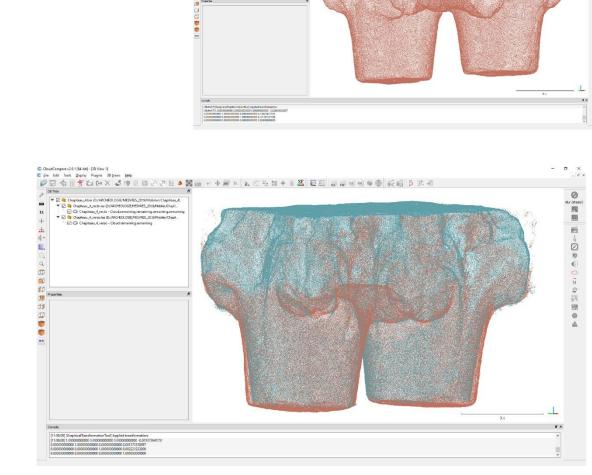
Grâce à l'utilisation de règles avec cibles pour la mise à l'échelle, la précision des mesures atteint une marge d'erreur de 0,3 mm



Mesvres 2019 Prieuré Saint-Martin

## PHASE 3 - ALIGNEMENT DES NUAGES DE POINTS





## Phase 4 - L'Imagerie Archéologique













0 50 cm



**Fig. 38** – Protocole d'enregistrement par photogrammétrie du mobilier lapidaire, Mesvres, 2019.

# 3. Les prospections géophysiques par Sylvie Balcon-Berry, Christian Camerlynck et Camil Joundy

Début juillet 2017, une campagne de prospection radar faisant suite à celle réalisée en 2011 par David Goutalan du Laboratoire des Ponts et chaussées d'Autun, a été conduite par Christian Camerlynck de Sorbonne Université. Cette nouvelle intervention financée par Sorbonne Université, dans le cadre d'un appel à projet de PLEMO 3D, étant destinée à préparer la fouille du mois d'août, elle avait pour but principal de sonder la zone nord de l'ancienne église. Après traitement des cartes correspondant aux quatre espaces de fouille de 2017, un assemblage par niveau a été réalisé. Ces documents ont par ailleurs été associés aux cartes de 2011 retraitées en 2016 par Christian Camerlynck (fig. 39).

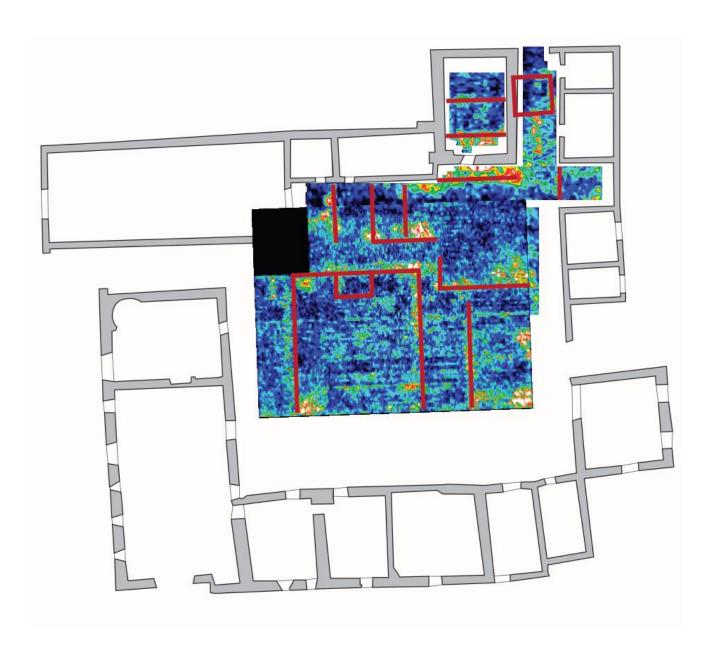
Pour les zones investies en 2017, ces documents ont montré la présence de maçonneries intéressantes qui ont été soit mises au jour lors de la fouille, soit intégrées dans le raisonnement en prenant en compte la profondeur d'enfouissement pour établir des correspondances, notamment en ce qui concerne les vestiges détectés à l'ouest de la nef.

Cette nouvelle interprétation des données radar montrait que les vestiges et la stratigraphie étaient visiblement mieux conservés au sud de l'église, dans l'emprise du cloître qui se dessinait parfaitement. Des maçonneries, ou des tombes, étaient visibles jusqu'à plus d'un mètre cinquante. Cela s'est parfaitement vérifié en 2018 comme on le verra.

Observons par ailleurs, que les maçonneries mises au jour en 2016, ne sont absolument pas visibles sur la carte de 2017 qui pourtant a pris en compte l'espace investi par la fouille de 2016. Cette absence s'explique vraisemblablement par le fait que les remblais sont venus brouiller les données. Cette analyse que l'on développera avec Christian Camerlynck dans le cadre de la publication des actes de la table ronde qui a eu lieu en octobre 2017 au Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre¹ est intéressante à souligner. D'autre part, le gros mur bien visible en prospection dans le secteur F était en réalité totalement récupéré, ce qui n'est pas évident à la lecture de la carte de géophysique. Une réflexion sur la détection des sépultures par le bais du radar sera également proposée dans la publication de la table ronde, à forte visée méthodologique.

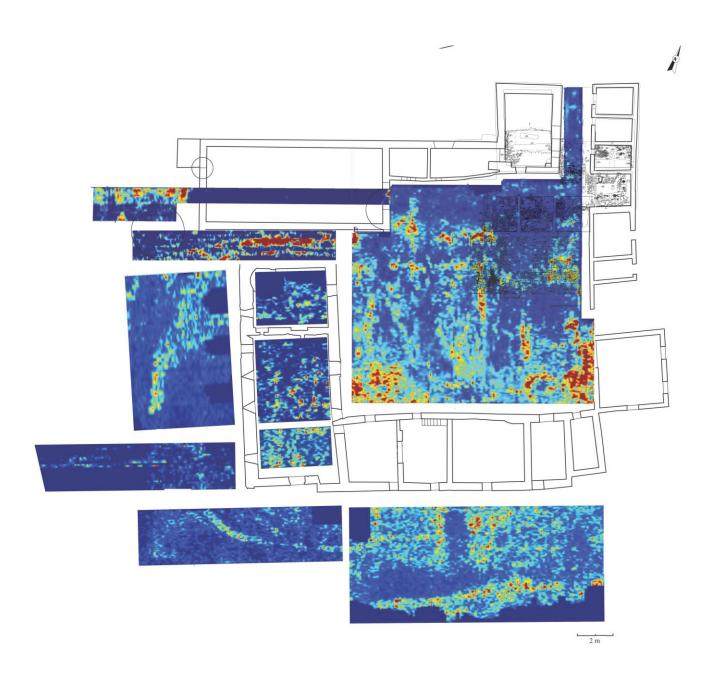
88

<sup>112.</sup> Cette table ronde faisait partie des rencontres du PCR sur les origines des monastères en Bourgogne-Franche-Comté dirigé par Sébastien Bully et Christian Sapin. Cette rencontre a été réalisée avec la collaboration de Christian Camerlynck.

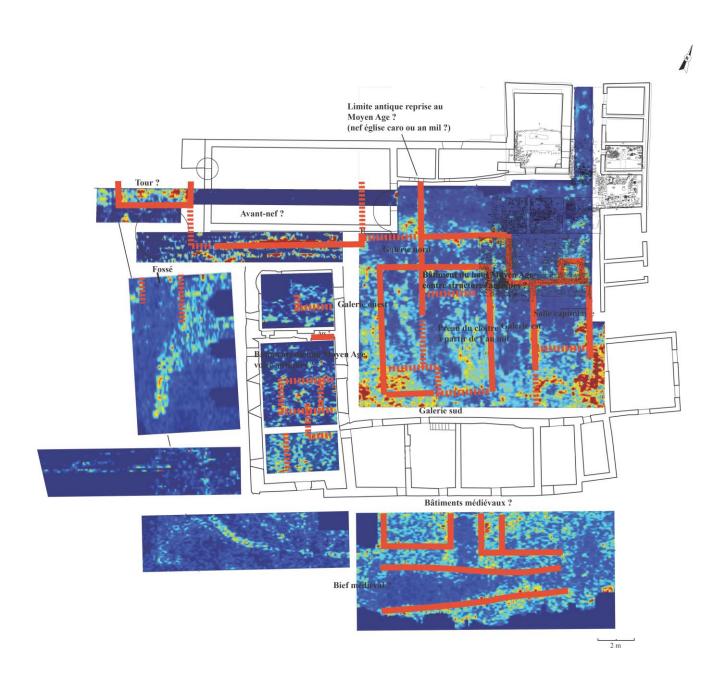


**Fig. 39.** Essai d'interprétation de l'association sur le plan d'ensemble du site des cartes des plans de prospection radar à 1m sous le sol, réalisés en 2017 par Christian Camerlynck pour la partie nord et par en 2011 par le Laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun (David Goutaland) pour la partie plus au sud correspondant en grande partie au cloître. Les murs de ce dernier se décèlent clairement au sud, de même que l'emplacement probable de la salle capitulaire à l'est. Au nord, sont visibles des murs appartenant à l'église, en partie fouillés en 2016 et 2017 et d'autres qu'il faudrait pourvoir mettre au jour, en particulier ceux situés à l'ouest de la nef. Une construction rectangulaire au sud du mur de la galerie ouest pourrait indiquer la présence d'un escalier Une structure carrée bien visible au nord du secteur E, c'est-à-dire à l'est du bras nord du transept, doit être signalée. Nous l'évoquerons plus bas, dans l'interprétation (cartes radar Christian Camerlynck et recalage sur plan du site par Camilla Cannoni).

Entre juin et août 2018, d'autres campagnes de prospections géophysiques ont été réalisées grâce au soutien d'OPUS de Sorbonne Université. Camil Joundy et Loïc Nya se sont formés sous la direction de Christian Camerlynck. Il s'agissait de faire de nouvelles prospections dans l'emprise de la cour qui correspond à l'ancien cloître ainsi qu'au sud de l'ancienne église pour compléter le jeu d'informations procurées par la prospection menée en 2011 par le Laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun. Par ailleurs, il était question d'étendre la zone de prospection à l'ouest, à l'est, au nord et au sud du prieuré proprement dit. Plusieurs types de prospections ont été menés : radar, magnétique et électrostatique. Le radar a été utilisé au sol, mais également en élévation, sur le mur est de l'ancien bras nord du transept pour tenter de repérer une ancienne arcade cachée par des enduits modernes. La prospection magnétique a été employée pour détecter d'éventuelles zones d'artisanat. L'électrostatique devait compléter les données. En prenant en compte un vaste espace, il s'agissait aussi, on l'a dit, de comprendre le site dans son environnement, de voir la possible extension du cimetière au nord de l'église, de détecter d'éventuelles structures antiques ou médiévales à l'ouest et à l'est et d'aborder la guestion des paléo-chenaux au sud, de part et d'autre du bief actuel.



**Fig. 40.** Plan montrant les premiers résultats de la prospection radar réalisée sur le site de l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres en 2018, sur fond de plan de fouille (assemblage de cartes à différentes profondeurs ; Camil Joundy).



**Fig. 41.** Essai d'interprétation de la carte radar réalisée en juillet-août 2018 sur fond de plan de fouille (Sylvie Balcon-Berry sur assemblage de cartes de prospection par Camil Joundy).

Pour l'heure, nous ne disposons que de la carte relative au prieuré présentée ci-dessus, assemblage de données à plusieurs profondeurs (fig. 40 et 41). En ce qui concerne la cour du prieuré, cette nouvelle carte confirme les observations réalisées en 2017 sur l'église et le cloître, mentionnées dans la légende de la fig. 39, avec préau du cloître, galeries et salle capitulaire. Mais seul un mur semblant former la limite ouest de l'église carolingienne reprenant une structure visiblement plus ancienne (antique), car elle apparait en profondeur, a été observé et non plusieurs murs comme on l'avait proposé en 2017. Plus à l'ouest, dans le passage donnant sur la cour, un gros mur orienté est-ouest a été décelé, avec un retour au nord-est, vers l'ancienne nef. Il pourrait s'agir d'une avant-nef, d'autant qu'une telle structure précédant une tour transparaît à travers l'analyse des sources textuelles, comme on l'a vu dans la présentation historique. La tour se situe peut-être plus à l'ouest où des maçonneries assez massives ont été repérées. Le long du bâtiment ouest, apparaît un grand négatif s'appartenant à un fossé. Sa présence pouvait là encore être déduite des données textuelles (il est question d'un pont-levis permettant d'accéder au prieuré) et en raison du caractère fortifié du bâtiment ouest. Ce dernier abrite, dans sa moitié sud, des anomalies légères qui dessinent des alignements pouvant correspondre à des constructions. Il faut d'ailleurs rappeler que cet édifice a subi de nombreuses transformations, comme l'a montré l'étude du bâti, et que des vestiges d'une structure probablement à arcades du haut Moyen Age ou du Moyen Age central, avait été proposée en 2015. Ces constructions pourraient ainsi remonter à cette époque, avec peut-être la reprise de bâtiments plus anciens. Au nord de ces éléments, d'autres maçonneries comparables sont visibles. Elles semblent alignées avec les murs d'un habitat identifié au nord-ouest lors de la fouille de 2018. Au sud du bâtiment sud, des constructions rectangulaires apparaissent. Elles sont situées à environ un mètre sous la surface actuelle. Leur association à des aménagements médiévaux n'est pas à exclure. Il faudrait pouvoir les analyser au regard des élévations, car le mur sud du bâtiment sud montrait la présence de plusieurs ouvertures, des arcs notamment. Plus au sud, il est possible de lire le cours du bief médiéval, cerné d'un mur au sud.

### III. Phasage et interprétation des données de fouille



Fig. 42. Plan cumulatif avec datation des maçonneries mises au jour et des élévations conservées (C. Cannoni).

### 1. Les premières phases du site (du Ier siècle au VIIIe siècle)

Les données relatives au Haut-Empire sont sujettes à caution en raison de leur caractère lacunaire. Celles qui concernent la réoccupation du site à partir des Ve-VIe siècles montrent l'installation d'un habitat de type *villa*, auquel viendra se greffer aux VIe-VIIe siècles une structure interprétée comme un oratoire. Cet aménagement peut traduire une présence chrétienne, mais il est difficile d'en dire plus sur la nature de cette occupation, et notamment sur la possible présence d'une communauté de moines. Toutefois, la fouille a permis de montrer l'importance prise progressivement par cet oratoire, associé à des sépultures, qui se développera au détriment des salles de l'ancienne *villa*, ceci nécessitant, selon toute vraisemblance, l'aménagement au sud de constructions à vocation plus communautaire – les espaces de vie des moines ? - avec création d'une galerie ou couloir pour assurer leur liaison, dont l'amorce a été mise en évidence.

Aux VIIe-VIIIe siècles, une église en bois est aménagée au nord de l'oratoire vraisemblablement maintenu. Des inhumations s'implantent tout autour. La phase suivante (VIIIe-IXe siècles) voit l'aménagement d'une église en pierre au détriment de celle en bois.

## Etat 1a. Haut-Empire, voire avant : Premiers aménagements en bois ; sanctuaire ?

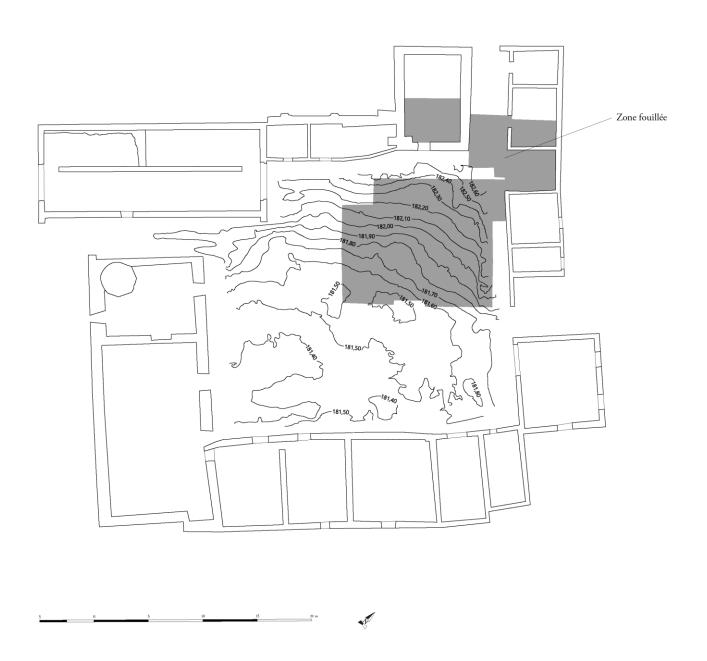


Fig. 43. Niveaux de la cour actuelle avec zone de fouille de 2016-2019 (C. Cannoni)

Les structures les plus anciennes identifiées sont très limitées et correspondent à de possibles vestiges d'un bâtiment en bois remontant au Haut-Empire, voire avant. Les informations le concernant sont ténues. Il s'agit essentiellement de traces ligneuses (US 856) observées au fond d'une fosse située à l'emplacement de la future nef de l'église (fig. 44). Dans le remplissage de la fosse (US 752), des tessons précoces ont été recueillis. D'autres comparables ont été mis au jour dans le futur bras nord du transept, dans de l'argile verte (US 873). Ces derniers tessons étant très émoussés, se pose la question de leur dépôt réalisé de façon naturelle, ou par alluvions, le site primaire devant se trouver un plus au sud, non loin du Mesvrin. L'un des tessons correspond à un bord qui semble remonter à La Tène III. Bien que ténus, ces éléments tendent à renforcer l'hypothèse d'une occupation précoce sur le site. L'existence d'un temple au cours de la phase suivante étant envisageable, comme on le verra, ces indices peuvent être mis en perspective avec la question des origines des sanctuaires antiques. Nombreux sont ces complexes présentant une phase avec des édifices en grande partie en bois remontant au moins au Ier siècle av. J.-C., puis ayant subi des restructurations postérieures au Ier siècle ap. J.-C. avec des remaniements pouvant se poursuivre jusqu'au IIIe, voire jusqu'au IVe siècle, phénomène bien mis en évidence comme des études récentes<sup>39</sup>. Même si les données sont très limitées en ce qui concerne Mesvres, mentionnons le sanctuaire de Bennecourt dans les Yvelines qui a fait l'objet de fouilles extensives et qui en raison de son caractère rural est intéressant, de même que le site de Ménestreau<sup>40</sup> et d'Imphy<sup>41</sup> dans la Nièvre. Sur ces derniers complexes, des trous de poteaux, fosses et fossés précoces ont été reconnus. En dernier lieu, le temple du Ier siècle av. J. -C. de Ribemont-sur-Ancre dans la Somme est potentiellement intéressant dans la mesure où la *cella* était composée de sablières enfoncées dans un socle en craie<sup>42</sup>. Les vestiges ligneux observés à Mesvres pourraient s'accorder avec de telles traces.

<sup>3</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup>Cet aspect a bien été mis en évidence dans la synthèse de William Van Andringa prenant appui sur des données archéologiques récentes et avait déjà été abordé auparavant par Luc Bourgeois dans le cadre de son étude sur le sanctuaire de Bennecourt ; William Van Andringa, « Rituel et espace sacré : du sanctuaire celtique au sanctuaire gallo-romain », *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (Ier-IVe s apr. J.-C.)*, Paris, Errance, 2017, p. 91-146 ; Luc Bourgeois, « Des structures antiques aux temples gallo-romains : traditions et innovations », *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*, DAF n° 77, Paris, 1999, p. 170-198. Voir également les remarques de Philippe Barral et Martine Joly : Philippe Barral et Martine Joly, « Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze », dans Reddé (M.) *et al.* dir. — *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule.* Glux-en-Glenne : Bibracte, 2011, p. 543-555 (Bibracte ; 21) ; Philippe Barral et Martine Joly (dir.), « Nouvelles données sur l'agglomération *d'Epomanduodurum* (Mandeure et Mathay, Doubs) », *Gallia*, 72.2, 2015, p. 11-142 et Philippe Barral *et al.*, « Les sanctuaires de Mandeure », dans Reddé (M.) *et al.* dir. — *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule.* Glux-en-Glenne : Bibracte, 2011, p. 557-565 (Bibracte ; 21).

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Michel Bonneau, « Ménestreau : un lieu de culte gallo-romain », *30 ans d'archéologie dans la Nièvre,* Catalogue d'exposition, Nevers, 1996, p. 42-48.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Anne-Philippa Stephenson, « Imphy, 'la Garenne' (Nievre, Bourgogne », dans M. Reddé *et al.* (dir.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, p. 593-602, (*Bibracte*, 21/2).

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Jean-Louis Brunaux *et al.*, « Ribemont-sur-Ancre : bilan préliminaires et nouvelles hypothèses », *Gallia*, 56, 1999, p. 177-283.

## Etat 1b. Haut-Empire : un sanctuaire ?



Fig. 44. Etat 1b. Hypothèse de restitution du site au Haut-Empire (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

Des observations menées en fouilles ont montré la présence de plusieurs niveaux naturels échelonnés du nord au sud, formant une stratigraphie. Ainsi, au nord, l'argile géologique domine nettement (US 873 - à 282.12 NGF), puis l'argile mêlée à des nodules ferreux et à du sable (US 1194/1315/1296), puis des galets associés à du sable ou à de l'argile (comme les US 1296 et 1500). Ces niveaux accusent une nette dépression du nord au sud, toujours perceptible aujourd'hui (fig. 43), probablement en lien avec les fluctuations du Mesvrins sis juste au sud (voir l'étude de Théophile Piau, partie I.3). Cette topographie naturelle a été utilisée pour établir les différentes structures, les niveaux anthropisés faisaient partie d'une ample structuration du site liée à l'aménagement de bâtiments du Haut-Empire.

Appartiennent également à cette première phase (fig. 44) deux murs parallèles dont seuls quelques vestiges ont été identifiés : les assises inférieures du Mur 1220, situé au sud du site, maçonnerie parallèle, au nord, au Mur 1292, dont seul un fragment a été reconnu, avec dans les deux cas, une orientation est-ouest. Dans sa première phase (US 1336, US 1321 et 1512) bien vue en coupe, dans des fosses qui l'ont coupé à l'ouest et à l'est, le mur sud (Mur 1220) était étroit (0, 40 m de large). Il était assisé avec des moellons de dimensions variées et présentait un mortier de couleur ocre (MUNSELL : 7,5 YR entre 5/2 et 5/3). Il était posé sur un niveau de blocs en granit (US 1274). A la base du Mur 1220, côté parement sud, étaient visibles deux assises de pierres (US 1512) liées par du mortier ocre. Le même mortier ocre a été observé dans le Mur 1092 et dans un niveau de destruction (US 1487) mis en place sur le flanc sud du Mur 1220. Ces maçonneries limitent l'emprise d'une construction, le Bâtiment A'.

Les vestiges d'une maçonnerie présente dans la continuité du Mur 1220 (Mur 1419, 1 m x 0, 40 m ; à 281 NGF), peuvent également appartenir à la même structure qui se poursuivait donc à l'ouest. De ce mur partiellement mis au jour, ont notamment été exposées les pierres du parement sud.

D'autres maçonneries situées immédiatement au nord, là où se trouvait auparavant l'hypothétique bâtiment en bois avec fosse, dont il a été question lors de la phase précédente, pourraient faire partie du même ensemble, mais leur mode de construction et leur orientation différentes semblent indiquer leur appartenance à une phase distincte, peut-être antérieure. Ces éléments sont composés de solins mêlant argile et galets qui creusaient les niveaux géologiques et dessinaient une structure rectangulaire de près de 10 m de long pour 4 mètres de large : le Mur 753 était orienté est-ouest, mais légèrement désaxé vers le nord et rejoignait à l'ouest le Mur 772 qui se dirigeait vers le nord et avec lequel il formait un angle. Au nord-ouest, le départ d'une autre fondation (Mur 804 et 805), perpendiculaire au Mur 772 a été identifié. Elle se projetait vers l'ouest ; sa largeur n'est pas connue. Les Murs 753 et 772 cernaient une plateforme composée d'argile (US 769).

A l'est, d'autres vestiges comparables ont été mis au jour. Il s'agit en premier lieu de deux murs perpendiculaires (Mur 913 de 2, 14 m x 0, 60 m et Mur 993, 2 m x 0,65 m à 282, 116 NGF) qui formaient un angle. En fondation, tous deux étaient composés d'argile mêlée à des galets couverts en surface d'un lit de mortier ocre, indiquant probablement le lit de pose de l'élévation. Le Mur 913 se projetait quelque peu vers le nord par l'intermédiaire de moellons et il présentait à l'est une échancrure quadrangulaire dont les bords effondrés comprenaient de gros blocs rectangulaires. Les dimensions de cette échancrure (env. 0, 40 m) pourraient fonctionner avec la présence initiale d'un support carré, peut-être celui (US 681) qui fut remployé dans l'église carolingienne. On propose de restituer les fondations de deux autres supports de ce type plus au sud, possibles éléments d'un porche ou *pronaos*.

Immédiatement à l'ouest du Mur 993, une autre fondation comprenant des galets mêlés à de l'argile a été mise au jour (Mur 975). Alignée avec le Mur 993, elle semblait former avec ce dernier la limite nord de la plateforme en argile (US 888/US 769) déjà évoquée. La plateforme identifiée constituerait ainsi le sol d'une salle rectangulaire. Bien que le Mur 923 qui recoupe cette plateforme à l'est, soit bien postérieur puisqu'il a été daté du Xe siècle par 14C, il est possible d'envisager l'existence d'une paroi antérieure qui aurait isolé l'espace oriental doté visiblement d'un portique. A l'est, l'US 1079-1077 composée d'argile damée

mêlée à des TCA, couverte en partie par le mortier ocre du Mur 913, pourrait être interprétée comme la fondation d'un escalier.

Les solins (Murs 753 et 772) ont été très perturbés notamment par de grandes tranchées modernes de récupération de maçonneries (Pl. 14). Etant donné le type de fondation assez léger, utilisant les matériaux à disposition, l'élévation des murs devait être en bois à hourdissage/pisé. De telles élévations ont été proposées pour des temples, notamment pour la *cella* du fanum 1 découvert récemment à Magny-Cours dans la Nièvre<sup>43</sup>. Ces différents éléments formaient un édifice que nous appelons le Bâtiment A.

Au nord-ouest, un mur (Mur 938) formant un angle (Bâtiment C), avec amorce d'une ouverture à l'est, a été daté par 14C des VIe-VIIe siècles, mais les galets qu'il surmonte (US 939), pourraient relever de cette phase antique. A ces éléments, on peut ajouter une petite structure quadrangulaire identifié au nord-est par prospection géophysique (Bâtiment B).



Fig. 45. Chapiteau antique conservé sur le site de Mesvres (cl. S. Balcon-Berry).

## Interprétation d'ensemble et datation

Les maçonneries présentées creusent toutes les niveaux naturels, puis elles ont été fortement perturbées par des niveaux plus récents, ce qui rend difficile leur interprétation. L'étude de la distribution du mobilier antique (voir l'étude sur la céramique) en lien avec la stratigraphie, permet toutefois d'apporter des compléments d'information. Le mobilier céramique de cette phase a été recueilli en premier lieu dans un nivellement situé à l'ouest du

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Nicolas Tisserand et Pierre Nouvelle, « Sanctuaire de source, sanctuaire des eaux ou simple sanctuaire en milieu humide? Découverte d'un complexe cultuel antique à Magny-Cours (Nièvre) » *Revue Archéologique de l'Est*, t. 62-2013, p. 162.

Bâtiment A et dans des niveaux de destruction associés aux structures évoquées et leurs perturbations. Elles se situent entre le Ier et le début du IVe siècle apr. J.-C.

Ainsi, le lot le plus important de mobilier gallo-romain (céramiques, tuiles) a été trouvé dans une succession de couches, parfois perturbées, correspondant visiblement à un nivellement (US 674, C 703, 704C et C 752) situé à l'ouest du supposé Bâtiment A. Ce sont également des tuiles et des céramiques antiques qui ont été mises au jour au sud, dans les niveaux de destruction du Bâtiment A', notamment dans celle (US 1487) associée à la première phase du Mur 1220 (US 1512) ou dans l'US 1472. D'autres céramiques antiques, parfois très émoussées (de la métallescente, de la sigillée, des amphores, des céramiques communes grises) ont été trouvées sporadiquement, souvent dans des niveaux postérieurs. La distribution des céramiques antiques trouvées dans des contextes antérieurs au XVIe siècle (voir l'étude de la céramique) montre leur concentration dans les zones associées au Bâtiment A et à la structure qui la longeait au sud (Bâtiment A').

Le plan du Bâtiment A, avec portique à l'est qui pourrait correspondre à un *pronaos*, renvoie à une série de temples rectangulaires du Haut-Empire. Toutes proportions gardées, la disposition de façade rappellerait celle du grand *fanum* des Ménestreau dans la Nièvre<sup>44</sup> ou celle du temple Ed. 16 de Ribemont<sup>45</sup>, relevant tous deux du Ier siècle ap. J.-C. La prudence est, là encore, de mise, mais le Bâtiment B, de forme carrée, pourrait correspondre à une chapelle, comme on en a trouvé récemment à Nuits-Saint-Georges<sup>46</sup>.

De nombreuses sculptures monumentales antiques ont été trouvées anciennement ou récemment sur le site ou bien en remploi dans des maçonneries modernes. Mentionnons à nouveau les chapiteaux remployés dans la tour de croisée de l'église, récupérés en 1836 après son effondrement, et dont un élément est conservé à Mesvres (fig. 14) tandis que les autres sont au Musée lapidaire d'Autun<sup>47</sup>. Un fut de colonne en calcaire est inséré dans une maçonnerie moderne (Mur 6). De même, une tête en fin calcaire (fig. 13), identifiée par Anatole de Charmasse comme étant un Mercure, provient de Mesvres. Cette tête peut-être rapprochée de celle découverte sur le site de Nuits-Saint-Georges<sup>48</sup>. Ce haut-relief présente également des parentés avec les sculptures trouvées dans le sanctuaire des Ménestreau<sup>49</sup>.

Un fragment de figure votive en terre d'Allier a été trouvé à l'ouest du Bâtiment A (US 704). Outre la tête de Mercure mentionnée, cet élément pourrait aller dans le sens d'une fonction religieuse du site dans sa première phase. Un fragment d'amphore italique datant des années 50 av. J.-C. a également été mis au jour. La vocation cultuelle de ce récipient peut être, là aussi, envisagée. Il importe également de mentionner la découverte, dans des niveaux fortement perturbés (SP 1210, US 1211, US 1267), de deux plaquettes de plomb rectangulaires, dont une enroulée (4, 20 cm x 2, 5 cm pour la première). Ces éléments ressemblent à cinq objets de nature comparable trouvés à *Argentomagus*, interprétés comme un dépôt de défixion ou exécration. De telles plaquettes ont été trouvées en grand nombre en Angleterre, dans des contextes cultuels

100

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> M. Bonneau, 1996, p. 43-44.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> J.-L. Bruneau *et al.* . 1999, p. 226-230.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Guillaume Maza *et al.*, « Nuits-Saint-Georges. Le sanctuaire gallo-romain de 'pré de Nuits ' (Côte d'Or) », dans M. Reddé *et al.* (dir.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 602-815, (*Bibracte*, 21/2).

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Autun-Augustodunum, catalogue d'exposition, Autun, 1987.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Guillaume Maza *et al.*, 2011, p. 612, fig. 9.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> M. Bonneau, 1996, p. 48-49.

liés à Mercure – ce qui pourrait être le cas à Mesvres, au vu de la sculpture mentionnée -, et relèvent des IIIe-IVe siècles<sup>50</sup>. Un tel objet a également été mis au jour à Autun, à la base de la pyramide de Couhard. Il est daté du IIe siècle<sup>51</sup>.

La forme rectangulaire du supposé temple (Bâtiment A) s'insère dans une typologie bien connue pour les Ier-IIe siècles ap. J.-C.<sup>52</sup>. Il peut parfois procéder du remaniement d'un sanctuaire à *cella* carrée. L'association temple rectangulaire/temple carré - identification proposée pour les Bâtiments B et C - est fréquente, avec parfois des décalages chronologiques dans leur mise en place. Il en est ainsi, par exemple pour le sanctuaire Le Gué de Sciaux<sup>53</sup> dans sa phase du IIe siècle, et sa configuration générale, avec trois grands temples, dont un rectangulaire et deux carrés, n'est pas sans évoquer celle de Mesvres, telle que nous la restituons. Le Bâtiment C que l'on propose d'attribuer à l'Antiquité pour sa phase initiale pourrait avoir été carré avec une ouverture à l'est. Il montrerait ainsi des parallèles intéressants avec le grand temple carré du site de Gué de Sciaux.

La prudence reste de mise, mais il est possible d'envisager l'existence d'un ensemble de bâtiments antiques faisant partie d'un sanctuaire comprenant plusieurs temples (Bâtiments A, B et C) cernés d'un enclos, ou péribole, peut-être postérieur au vue de son mode de construction et de son orientation différente. Pourraient relever de cet élément les vestiges de deux murs parallèles observés au sud du site (Bâtiment A'; Murs 1220 et 1292), mais à un niveau nettement inférieur. En effet, sur les coupes orientées nord-sud, la restitution des niveaux décaissés par la suite montre clairement qu'au nord du supposé mur nord du péribole (Mur 1292), les surfaces étaient portées à un niveau bien supérieur qu'au sud où, apparemment les niveaux étaient très bas (de 281.87 NGF au nord à 280.70 NGF au sud), avec une amplitude de plus de 80 cm. Les murs du supposé péribole (Bâtiment A') pouvaient ainsi servir également de soutènement, de murs de terrasse. Il est possible que ces murs accusaient un retour au nord-ouest, cette interprétation étant fondée sur la présence d'un mur orienté nord-sud détecté par géophysique. La configuration serait ainsi comparable à celle du site de Magny-Cours (Nièvre)<sup>54</sup> ou de Pannes (Loiret)<sup>55</sup>. L'existence de nombreux blocs antiques remployés dans les édifices postérieurs renforcerait l'hypothèse d'un sanctuaire, mais rien de permet de faire le lien entre ces éléments et les maçonneries observées qui, par ailleurs, semblent bien faibles au regard des vestiges sculptés antiques, parfois imposants.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup>Jacques Alain et Isabelle Fauduet, « Notice sur les tablettes de plomb d'Argentomagus », dans C. Goudineau, I. Fauduet et G. Coulon (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque* d'Argentomagus (*Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre*), 8, 9 et 10 octobre 1992, Paris, Errance, 1996, p. 183-185; Isabelle Fauduet, « Des tablettes de plomb à la fin des sanctuaires », dans *Dieux merci! Sanctuaires, dévots et offrandes en Gaule romaine*, Musée d'Argentomagus, 2014, p. 106.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Alain Rebourg, « Tablette d'exécration », dans M. Pinette (dir.), Autun – Augustodunum – capitale des Eduens, Autun, catalogue d'exposition, Musée Rolin, 1987, p. 270.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> François Thierry, « Les Bouchauds à Saint-Cybardeaux (Charente) : un exemple de pluralisme achitectural dans un sanctuaire gallo-romain », dans dans C. Goudineau, I. Fauduet et G. Coulon (dir.), Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre), 8, 9 et 10 octobre 1992, Paris, Errance, 1996, p. 83-86, notamment p. 85 pour les sanctuaires rectangulaires.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Isabelle Bertrand, « Le sanctuaire Le Gué de Sciaux », dans Dieux merci! Sanctuaires, dévôts et offrandes en Gaule romaine, Paris, Musée d'*Argentomagus*, 2014, p. 78.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Gabriel Rocque et Nicolas Tisserand (dir.), *Un sanctuaire rural aux marges de la cité éduenne, à Magny-Cours* (Nièvre), coll. Archéologie en Bourgogne, n° 34, 2014.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Monique Dondin-Payre et Christian Cribellier, « Un ex-voto oculaire inscrit trouvé au Clos du Détour à Pannes (Loiret), sanctuaire du territoire sénon », *Revue archéologique du centre de la France*, t. 50, 2011, p. 555-568.

L'hypothèse d'un sanctuaire domanial associé à une *villa* n'est par ailleurs pas à exclure, mais cela induirait une extension importante des vestiges afférents<sup>56</sup>. Dans tous les cas, comme on le verra, cette configuration initiale a fortement marqué le site, les bâtiments antiques étant en partie conservés en élévation pendant très longtemps, ou bien réutilisés. Le schéma serait peut-être comparable à celui proposé par Sébastien Bully pour le site d'Annegray<sup>57</sup>. L'existence d'un complexe cultuel précoce expliquerait aussi la variété des tuiles antiques qui devaient ainsi couvrir plusieurs bâtiments<sup>58</sup>.

Le lien possible avec Mercure est intéressant dans la mesure où Mercure est le Dieu des passages<sup>59</sup>. Plusieurs cas de réoccupation médiévale d'un temple dédié à Mercure sont attestés, notamment en Rhône-Alpes<sup>60</sup>. La position du site à proximité du Mesvrin pourrait l'expliquer.

# Etat 1c. Haut-Empire ou Antiquité tardive : traces de restructurations des Bâtiments A et C

La phase suivante est difficile à cerner, car les vestiges que l'on peut hypothétiquement lui attribuer sont ténus. En effet, seules deux structures peuvent lui appartenir : les US 771 et 781, à l'ouest et à l'extérieur du Bâtiment A. La structure 781 composée de blocs de grés, d'une longueur visible de 0, 60 m, a creusé l'US 783, nivellement postérieur au Bâtiment A. Elle se situe au sud du Bâtiment C et pourrait montrer la réfection de ce dernier. La structure 781, disposée plus à l'est, a été fortement perturbée par la suite, mais elle a clairement recoupé les Murs 772, 804 et 805 que l'on associe au Bâtiment A. Ces deux éléments comprenaient des pierres liées par du mortier assez gris.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Il s'agirait du type ER3a de la typologie établie par Pierre Nouvel; Pierre Nouvel, avec la coll. de B. Poitout et M. Kasprzyk, « De la ferme au palais. Les établissements ruraux antiques de Bourgogne du Nord, IIe-IVe siècles p. C. », dans Leveau (Ph.), Raynayd (Cl.), Sableyrolles (R.) Trément (F.) dir. – Les formes de l'habitat galloromain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques, Actes du colloque AGER VIII Toulouse 2007, *Aquitania*, Bordeaux, 2009, p. 361-390 (*Aquitania supplément 17*). Etude typologique des établissements ruraux antiques de Bourgogne du nord et de l'organisation des réseaux d'occupation, p. 361-389. <sup>57</sup> Sébastien Bully, « Annegray, la première fondation sur le continent », dans S. Bully (dir.), *Colomban et l'abbaye de Luxueil au cœur de l'Europe du haut Moyen Age*, coll. Archéologie en Franche-Comté, n° 5, 2015, p. 51-53. Voir également Sébastien Bully et Emmet Marron, « L''instant Colomban'. Conditions de fondation et premiers éléments de topographie des monastères d'Annegray et de Luxeuil », dans S. Bully, A. Dubreucq et A. Bully (dir.), *Colomban et son influence. Moines et monastères du haut Moyen Age en Europe*, Rennes, PUR, 2018, p. 139-163, notamment p. 140-149.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Sur les tuiles, voir la première étude de Walter Berry dans le rapport de synthèse e 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> W. Van Andringa, 2017, p. 150-153,

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Jean-François Reynaud, « Lieux de culte du Ve au IXe siècle, en milieu rural et en région Rhône-Alpes », dans Chr. Delaplace (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe-IXe siècles)*, Paris, Errance, 2005, p. 59-71, notamment, p. 64.

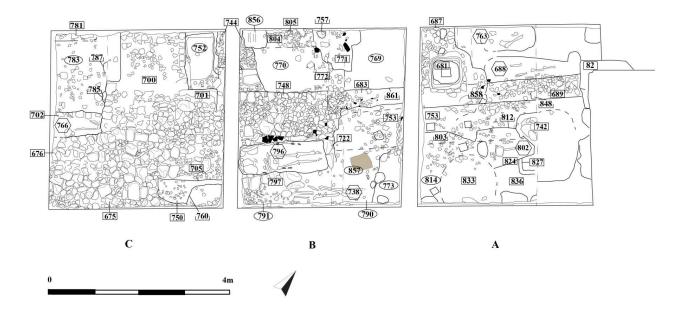


Fig. 46. Relevé des carrés fouillés en 2016 avec mise en évidence de structures relevant de l'Antiquité tardive (S. Balcon-Berry).

#### Discussion sur la datation

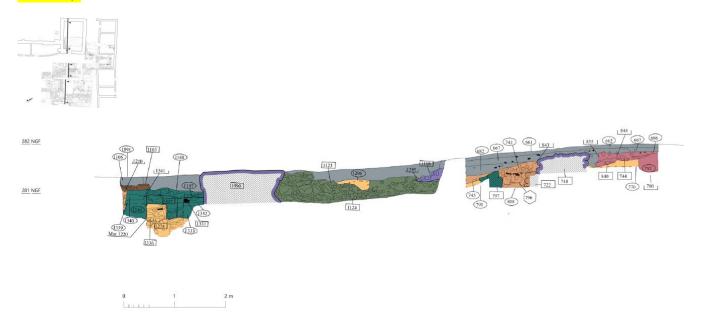
En raison des nombreuses perturbations et d'une vision limitée les données, la datation de ces éléments est difficile à établir. Ils sont antérieurs aux remblais mis en place après le IVe (US 751, 752, 703, 704 et 747), et postérieurs à la phase initiale du temple. On doit également mentionner la découverte d'une monnaie du IIIe ap. J.-C. dans l'argile (US 1018) creusée par une sépulture découverte au nord de l'abside de la future église (Sep. 1031). Bien qu'éloignée des éléments mentionnés, cette monnaie témoigne de la continuité d'occupation.

# Etat 2a. Mérovingien 1 – Ve/VIe siècles : Bâtiment D, ateliers et réoccupation des anciens édifices

L'étude du mobilier céramique, notamment celui provenant du nivellement observé à l'ouest du Bâtiment A, montre un hiatus chronologique qui pourrait signifier la fin de l'occupation des structures antiques dont il a été question vers le début du IVe siècle. C'est vraisemblablement au Ve siècle que le site est réoccupé avec une succession rapide d'installations qui concernent la création du Bâtiment D et ses transformations. Cinq phases comprises entre le Ve et le VIIe siècle ont ainsi été déterminées par l'étude conjointe des stratigraphies, des maçonneries, du mobilier archéologique et par le recours à des datations par 14C. Ces restructurations montrent que l'espace sud, occupé primitivement par le supposé ancien péribole (Bâtiment A'), a été très tôt sollicité pour constituer un lieu de vie privilégié qui changera progressivement de fonction.



Fig. 47. Etat 2a. Hypothèse de restitution du site aux Ve-VIe siècles (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

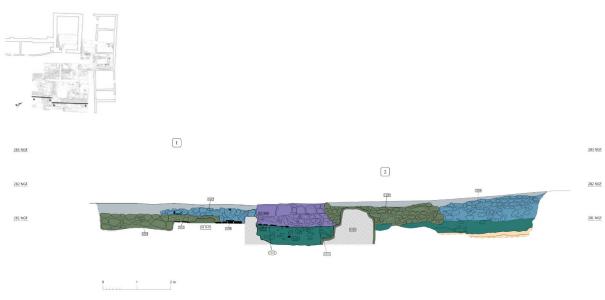


**Fig. 47b.** Coupe Nord-Sud à l'ouest du site. (S. Balcon-Berry et C. Cannoni) [Extrait Pl. 18b, coupe A].

## Le Bâtiment D : une villa avec hypocauste

En chronologie relative, les éléments associés à la phase suivante concernent la création d'une salle chauffée (fig. 47 à 49) comprise à l'intérieur des murs nord et sud du supposé péribole. Au préalable, a été mis en place un exhaussement (US 1333) – observé mais non fouillé (Pl. 24b) - destiné à porter des sols, composé d'argile et de destructions des éléments antérieurs. L'ancien mur sud antique (Mur 1220) est dérasé (fig. 47b; Pl. 18b) et doublé au nord (US 1337). Les moellons qui composent cet élément étaient liés par de l'argile verte. Le mur passe ainsi de 0,40 m à 0,70 m de largeur. Le long du parement nord de ce mur, prenaient place des briques placées parallèlement et séparées par de l'argile qui devaient composer la base d'un doublage pour des tubuli, dont de nombreux vestiges ont été trouvés dans les niveaux de destruction de la structure. Un sol (US 1198 et 1161; 281 NGF) en TCA est aménagé au nord des tubuli avec divers remplois de tegulae. Des pilettes, peut-être rondes comme celles conservées, mais qui appartiennent à une réfection postérieure, ou des supports en pierre, tel celui observé à l'ouest, au sein du sol 1161, devaient vraisemblablement supporter une suspensura qui accueillait un sol chauffé. Le mur ouest de cette salle a été totalement récupéré (US 1469) avant la création du cloître, comme on le verra. Au sud-ouest était conservée une maçonnerie (Mur 1419) alignée avec le Mur 1220. Elle présentait les mêmes caractéristiques que ce dernier, avec doublement au nord, même si seule une petite partie a pu être mise en évidence.

Le niveau de préparation en argile (US 1331) du sol en terre cuite de l'hypocauste était visible en coupe à l'est sous le mur d'angle du bras sud du transept de la future église (Mur 1090), le reste ayant été éliminé par la SP 1210 (Pl. 24b ci-dessous). Plus à l'est, le niveau d'argile venait mourir contre une structure très perturbée (US 1351) comprenant une superposition de moellons, probable paroi orientale de la salle chauffée.



**Pl. 24b** [extrait]. Coupe sud montrant le sol de l'hypocauste (US 116 et 1198) et sa préparation (US 1331). (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

Le mur nord était masqué par les reprises de l'an Mil (Mur 1092), sauf quelques blocs (Mur 1292), comprenant, comme le Mur 1220, du mortier ocre, et que l'on rattache au Haut-Empire. On suppose que, comme on sud, cette paroi a été doublée pour permettre la mise en place de *tubuli* et de la *suspensura*. C'est dans les niveaux de destruction (US 1247) associés à la création du mur de l'an Mil (Mur 1092) qu'a été découvert un fragment de mosaïque blanche qui pourrait appartenir au revêtement de la *suspensura*.



**Fig. 48.** Fragment de mosaïque découverte sur l'US 1247 (Sylvie Balcon-Berry)



Fig. 49. Ortho-image de la salle à hypocauste du Bâtiment D (C. Cannoni 2018).

Au sud du Mur 1220, un nivellement (US 1481; à 280. 45 NGF) comprenant de l'argile et des matériaux de destruction et accusant un pendage vers le sud a été identifié (fig. 51). Il prenait place sur l'éboulement la partie la plus ancienne du Mur 1220 (US 1512 et US 1487). Il était surmonté d'un niveau très limoneux et argileux (US 1473), également en pente, mais de façon moins accentuée, comprenant des tuiles. Sur sa surface prenait place un autre niveau limoneux (US 1454).

En ce qui concerne l'hypocauste, il importe également de restituer plus de 50 cm pour la mise en place de la *suspensura* qui portait le sol de la pièce chauffée, peut-être couverte d'une mosaïque, soit une altitude d'environ 281.50 NGF pour ce dernier. Aucune donnée relative à la salle de chauffe qui alimentait l'hypocauste n'a été glanée, mais sa localisation à l'ouest de la salle chauffée est plausible, puisqu'elle n'occupait visiblement pas les espaces situés au sud, nord et est.

## Interprétation et datation

Selon ces observations, l'hypocauste mis au jour permettait de chauffer une salle rectangulaire de 4 m x 2 m. Une salle orientale comprenant un sol en *terrazzo* sera aménagée aux VIe-VIIe siècles, selon une datation au radiocarbone, mais il en existait peut-être une avant; les informations sont pour l'heure trop lacunaires pour en être assuré. A l'ouest, une autre pièce – ou la salle de chauffe - devait se développer en raison de la présence de du Mur 1419, aligné avec le Mur 1220. De plus, à l'ouest du sol en terre cuite de l'hypocauste (US 1161), une tranchée de récupération d'un mur a été identifiée (US 1469; fig. 47) qui était perpendiculaire au Mur 1419. Un bâtiment (Bâtiment D) présentant une succession d'au moins deux salles disposées dans le sens est-ouest peut ainsi être restitué. Au sud, l'espace devait était ouvert, de type jardin, au-dessus d'un nivellement aménagé sur la destruction des structures antérieures (US 1481). Au-dessus, se sont développés des niveaux limoneux assimilés aux « terres noires » (US 1473 et 1454), accrétions sédimentaires typiques d'espaces ouverts dotés d'un couvert végétal<sup>61</sup>.

Les niveaux associés à la construction et à l'occupation de cette structure sont perdus en raison des décaissements et fosses postérieurs. Seule la destruction de l'hypocauste destinée à asseoir un nouveau sol a pu être identifiée et fouillée (US 1197), de même que quelques couches conservées en place immédiatement au sud, dans l'espace ouvert (US 1481, 1473 et 1454). Ainsi, la fouille fine de l'angle sud-ouest de la salle chauffée et de la zone attenante au sud, associée à l'étude des coupes visibles dans les différentes tranchées de récupération et du mobilier recueilli permet d'avancer des éléments de chronologie relative et absolue. La reprise du Mur 1220 avec son doublement au nord est postérieure à la phase la plus ancienne du mur sud mur sud (Mur 1220, US 1512) qui comprend du mortier ocre que l'on attribue au Haut-Empire. Par ailleurs, cette reprise surmonte les niveaux de destruction du même mur (US 1487). La phase suivante du Bâtiment D voit la restructuration du sol de l'hypocauste puis sa destruction (US 1197) destinée à créer un nouveau sol. Dans ce niveau de destruction, un charbon de bois a été daté du VIe siècle par 14C. La date d'aménagement du Bâtiment D est donc antérieure aux VIe siècle et postérieure au début du IVe siècle, date du mobilier le plus récent du nivellement observé à l'ouest du Bâtiment A. Les quelques blocs du parement nord du Mur 1292, qui pourraient former la limite nord de la salle chauffée, ont été creusés par le Mur 1123/1124 daté de l'an mil. Ses vestiges se situent sous l'US 1247, niveau de destruction qui présentait en surface un fragment de mosaïque à tesselles blanches (fig. 48). Le fait que les murs correspondant à la reprise étudiée comprenaient un liant d'argile est bien distinct du mortier ocre de la première phase du Mur 1220 (Mur 1512) et renvoie à des parallèles du haut Moyen Age, comme on le reverra plus bas. En dernier lieu, le niveau (US 1473) disposé au sud de la salle chauffée, et qui couvrait la destruction du supposé mur du Haut-Empire, abritait de la céramique affiliée au service bistre de Sevrey et du verre relevant des Ve-VIIe siècles, tout comme la surface limoneuse qui s'est développée immédiatement dessus (US 1454). Par ailleurs, l'étude de la distribution des céramiques et du verre des Ve-VIIe siècles (voir les synthèses sur ces questions) montre une concentration de mobilier au sud du site, en lien avec les vestiges du Bâtiment D. Une datation des Ve-VIe siècles semble ainsi plausible pour la création de ce dernier.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Sur cette question, voir notamment Laurent Verslype et Raymond Brulet (dir.), *Terres noires, Dark Earth,* Actes de la table-ronde internationale tenue à Louvain-la-Neuve les 9 et 10 novembre 2001, Louvain-la-Neuve, 2004.

En raison de ces salles disposées en enfilade dans le sens est-ouest, dont une chauffée, la fonction de cet édifice renvoie à de l'habitat, probablement une *villa*, avec au sud un espace ouvert de type cour ou jardin. Situé au sud des possibles édifices cultuels antérieurs, toujours conservés ou à l'état de ruine, il reprend en partie l'emplacement et l'orientation du supposé péribole (Bâtiment A'). La salle chauffée bien mise en évidence par la fouille devait comporter un sol en mosaïque dont un vestige doté de tesselles blanches, a été trouvé, dans un niveau de destruction postérieur, situé juste au nord-ouest de la *villa*. L'étude relative à la distribution des tesselles de pierre renforce le lien avec cet édifice (voir l'étude du matériel lithique), dans la mesure où une concentration de ces éléments dans la zone sud-ouest du site a été bien mise en évidence dans des niveaux associés à la *villa* ou ses perturbations.

Ces observations, notamment la présence d'une salle dotée d'un hypocauste, tendraient ainsi à proposer l'hypothèse de la création d'une habitation, de type villa, aux Ve-VIe siècles. En Bourgogne, on connaît bien à présent les développements des villae au cours des IIIe-IVe siècles, et de façon plus limitée pour le Ve siècle<sup>62</sup>. En Bourgogne et ailleurs, sont bien attestées les réoccupations ou réorganisations de villae du Haut-Empire au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age<sup>63</sup>. Dans la campagne lyonnaise, le cas de la villa de Goiffieux à Saint-Laurent d'Agny, avec ses restructurations des IVe-Ve siècles qui correspondent à la création d'un habitat doté de trois salles en enfilade est intéressant à mentionner<sup>64</sup>. Les maçonneries, en fondation, de cette phase (Etat 4b) comprennent des blocs de gneiss mêlés à de l'argile, les élévations devant être ourdies de terre. Deux fonds de bassins revêtus de mortier de tuileau ont été reconnus. De la même époque et avec une configuration très proche, mentionnons la reprise de la villa antique du site de la Maladrerie à Saillans, dans la Drôme<sup>65</sup>. Un espace chauffé est supposé sur ce site. Une autre restructuration des Ve-VIIIe siècles a été identifiée. En dernier lieu, la villa de la Ramière, à Roquemaure (Gard) dans son dernier état des VIe-VIIe siècles montre, comme à Mesvres, une succession de salles orientées est-ouest donnant sur une cour au sud<sup>66</sup>. Il importe de mentionner par ailleurs les hypocaustes tardifs (Ve siècle) de Valence<sup>67</sup>, faisant partie d'une résidence clairement liée à l'Eglise (cathédrale) et qui voisine avec une chapelle.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Pierre Nouvel, avec la coll. de Bernard Poitout et Michel Kasprzyk, « De la ferme au palais. Les établissements ruraux antiques de Bourgogne du Nord, IIe-IVe siècles p. C. », dans Leveau (Ph.), Raynayd (Cl.), Sableyrolles (R.) Trément (F.) dir. – Les formes de l'habitat gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques, Actes du colloque AGER VIII Toulouse 2007, Aquitania, Bordeaux, 2009, p. 361-390 (Aquitania supplément 17). Etude typologique des établissements ruraux antiques de Bourgogne du nord et de l'organisation des réseaux d'occupation, p. 361-389.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Patrick Porte, *Domaines ruraux et forteresses de hauteur de l'Antiquité au Moyen Age. Larina et le Nord-Isère dans l'histoire régionale*, Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, t. XXV bis, Biarritz, 2011, p. 31. Pour le Sud-Est de la France, voir également Laurent Schneider, « Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du Sud-Est de la France de l'Antiquité au Moyen Age (IVe-VIIIe s.) », *Gallia*, t. 64, 2007, p. 11-56.

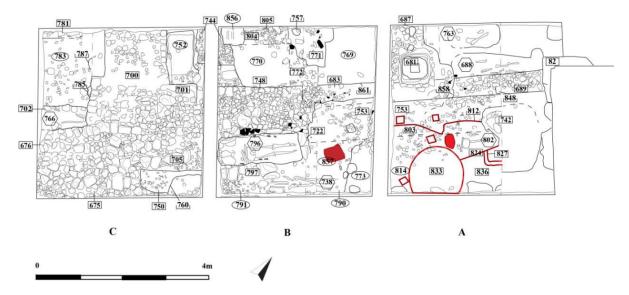
 <sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Matthieu Poux et *al.*, « Les formes de l'habitat dans les campagnes lyonnaises durant l'Antiquité tardive : données anciennes et récentes », dans N. Achard-Corompt, M. Kasprzyk et B. Fort, *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, II*, 41 eme suppl. à la *Revue archéologique de l'Est*, 2016, p. 429-463, notamment p. 446-448.
 <sup>65</sup> Ludovic Le Roy, Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec, Adrien Malignas et Núria Rovira, « De la villa antique à l'établissement alto-médiéval de la Maladrerie à Saillans (Drôme). Permanences et mutations jusqu'au VIIIe siècle », *Archéologie du Midi médiéval*, Tome 29, 2011. pp. 3-42.

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Odile Maufras avec H. Pomarèdès, « Roquemaure (Gard) : la Ramière », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 32, 2014, p. 63-74.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Frank Gabayet, « Un complexe épiscopal sous la place des Ormaux », *De mémoires de palais. Archéologie et histoire du groupe cathédral de Valence*, Musée de Valence, 2006, p. 84-110.

#### Les ateliers

Cette phase de réoccupation avec création d'une salle chauffée, et d'autres probablement, fonctionne vraisemblablement avec la présence d'ateliers de verre et de métallurgie découverts sur l'emprise du Bâtiment A et immédiatement au sud.



**Fig. 50.** Plan des fours de verriers découverts au nord-est du site (S. Balcon-Berry ; 2016)

Les deux premiers fours ont été trouvés au sud-est de l'ancien Bâtiment A (fig. 50). Le premier, situé à l'est (Four 824) a creusé (Nég. 812) le mur sud de la supposée cella du temple (Mur 753). La sole affectait une forme circulaire de 0, 90 m de diamètre qui a entamé (Nég. 829) une surface en galet et sable située au sud de l'ancienne cella (Pl. 20b). A l'ouest, un rétrécissement avec argile (US 823) pourrait marquer la présence d'un chenal d'entrée. Une surface composée d'argile (US 822) placée devant la fosse de la sole semblait faire partie de cette structure. A l'ouest devait prendre place le foyer qui était apparemment protégé par un appentis comme le suggère la présence de négatifs de supports carrés (Nég. 825 et 826) qui se sont implantés sur l'ancien solin sud de la cella (Mur 753). La cella du temple n'est donc plus en utilisation à cette époque. Au sud de la partie circulaire se trouvait un négatif (US 827) aménagé dans un sol composé d'argile damée (US 836) et formant un coude s'apparente à un conduit de four, comparable, par exemple, à celui associé au four de métallurgie trouvé sur le site de l'oppidum de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône), dans la phase de réoccupation du site aux Ve-VIe siècles<sup>68</sup>. La découverte de fragments de creusets ainsi que de vestiges de coulées de verre, des pierres vitrifiées et des larmes de verre semblent attester la présence d'un atelier de verrerie proche de celui trouvé à Huy, en Belgique<sup>69</sup>. Le site des Ruelles, toujours à Huy, présentait une succession de deux fours circulaires de verrier, d'1, 20 m de diamètre,

<sup>69</sup> Chantal Fontaine-Hodiamont, « Le travail du verre à Huy à l'époque mérovingienne », dans Jean Plumier et Maude Regnard (coord.), *Voies d'eau, commerce et artisanat en Gaule mérovingienne,* Coll. Etudes et Documents, Archéologie, 10, Namur, 2005, p. 245-263.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Gabrielle Démians d'Archimbaud (dir.), *L'oppidum de Saint-Blaise du Ve au VIIe siècle*, Paris, DAF, 1994, p. 28-29, fig. 10 et 11.

comparables à celui de Mesvres, et datés de la fin du Ve ou du début du VIe siècle<sup>70</sup>. Ceux de Huy sont assimilés à des fours de cuisson secondaire, fonction que l'on propose d'attribuer au four de Mesvres en raison de dispositions comparables. A Huy, un four de recuit a également été mis au jour non loin de ceux mentionnés.

A Mesvres, un autre élément circulaire (US 833) situé à l'ouest du premier four avait été mis au jour. Une fosse circulaire d'environ 0, 90 m de diamètre également, creusée (Nég. 832), dans le niveau 836 a notamment été observée. A son entrée occidentale se décelaient deux éléments carrés (Nég. 828), désaxés vers le nord, pouvant là encore correspondre à des supports d'un appentis protégeant l'aire de chauffe. Bien que très arasée, cette structure pourrait être interprétée comme un autre four de cuisson secondaire postérieur au Four 824, car il a creusé son aire de chauffe. D'autre part, de nombreux fragments de charbons de bois étaient compris dans les niveaux de remblai surmontant les fours (US 773). Enfin, plus à l'ouest, une surface noire (US 857) a été observée sur l'US 737 qui surmontait le sol en galets et sable au sud du Bâtiment A (US 790) à, 281.40 NGF. Il pourrait s'agir d'un foyer en lien avec les fours de métallurgie dont il va être question ou d'un vestige de four, peut-être de recuit, comme à Huy. Il importe également de signaler dans les couches associées, mais postérieures, la découverte de vestiges de coulées de verre (des larmes), des scories, des pierres vitrifiées et des creusets que l'on peut rattacher à l'activité de verriers (voir les études sur le verre).

Deux autres fours ont été identifiés plus à l'ouest (F 1229 et 1230). Le Four 1230 recoupait le Four 1229 (fig. 55b, pl. 23b et fig. 51), de même qu'une surface argileuse (US 1320) qui recouvrait ce dernier. Ce dernier prenait place dans un niveau d'argile de forme rectangulaire (US 1234) aménagé dans le creusement du niveau correspondant aux galets et sable (US 1244 et 1294). Le niveau du sol d'argile se situant à 281 NGF, on estime à 0, 50 m le creusement qui a entamé l'argile (US 1199), les galets et sable (US 1244 et 1284). Le Four 1230 a été dérasé par la grande fosse moderne (Nég. 1115) avec des contaminations modernes dans son remplissage. Ses parois abritaient des boudins d'argile. De nombreux fragments de métal associés, laissent penser qu'il s'agissait d'un four de métallurgie, visiblement dédié au bronze.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Catherine Péters, Sophie de Bernardy de Sigoyer, « Une ville mosane entre le Ve et le XIIe siècle : l'apport de l'archéologie à l'histoire de Huy (Belgique, Wallonie, Province de Liège) », dans Edith Petremann (dir.), Des fleuves et des hommes à l'époque mérovingienne : territoire fluvial et société au premier Moyen Age (Ve-XIIe sicèle), Actes des XXXIIIeme journées internationales d'archéologie mérovingienne, Strasbourg, 28-30 septembre 2012, Dijon, 42eme suppl. de la RAE, 2016, p. 61-73.



**Fig. 51.** Vue vers le nord des fours 1229 et 1230.

C'est également du bronze qui subsistait très sporadiquement sur les parois du Four 1229. Sa partie inférieure, légèrement évasée, était étonnamment bien conservée avec un aménagement soigné de ses parois constituées d'argile maintenant des tuiles posées de chant.

#### Datation et discussion

La datation des fours de verrier repose en premier lieu sur la céramique, en particulier la présence d'un tesson du haut Moyen Age (Ve-VIe siècles), du type de service bistre de Sevrey à molette, à la surface de l'US 836 qui accueillait le conduit et qui correspond à un niveau d'argile damée. Cette datation coïncide avec les données du radiocarbone, car la sépulture (SP 802) qui est venue perturber le four oriental - Four 824 - relève des VIIe-VIIIe siècles. En ce qui concerne le four de verrier, on peut à nouveau évoquer les parallèles avec une telle structure trouvée à Huy, en Belgique.

Un tesson de sigillée a été trouvé dans le comblement du Four 1230, mais aussi des tessons modernes, reflet probable d'une contamination en raison de la présence d'une grande fosse datée des années 1960. Du charbon de bois provenant de ce four n'a malheureusement pas pu être daté. Le Four 1229, montre des parallèles intéressants avec des éléments de même nature trouvés sur le site du Lycée militaire d'Autun<sup>71</sup>.

La contemporanéité des fours de métallurgie et de l'habitat n'est pas évidente en raison de nombreuses perturbations, mais on a pu noter que le sol de l'atelier se situe juste sous celui du second sol de l'habitat (vers 281 NGF). Le second sol étant daté des VIe siècles par 14C, le premier serait donc antérieur.

Ces fours pourraient ainsi être mis en lien avec des activités artisanales et/ou de construction<sup>72</sup> accompagnant la mise en place de la *villa* disposée au sud des édifices antérieurs

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Pascale Chardron-Picault et Michel Pernot (dir.), *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun. Le site du Lycée militaire*, DAF 76, 1999.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Clementina Rizzardi, « Note sull'antico episcopio di Ravenna : fomazione e sviluppo », dans *Actes du XIe congrès international d'archéologie chrétienne*, Lyon, Vienne, Grenoble, Genève, Aoste, 21-28 septembre 1986. Rome : École Française de Rome, 1989, p. 711-731, notamment p.725-728.

en partie conservés, mais qui ont pu aussi servir de carrières de pierre, ou simplement de l'artisanat associé à un espace d'habitat comme on en connaît par exemple sur la *pars rustica* de la *villa* des Grandes Terres à Beynost dans l'Ain, à une quinzaine de km au nord de Lyon, occupée du Ier au IVe siècle<sup>73</sup>. L'exemple de l'occupation de la villa de la Gramière (Castillon-du-Gard) dans sa phase mérovingienne, qui comprend des activités de métallurgie, peut également être cité<sup>74</sup>. Le four de métallurgie serait antérieur à l'oratoire greffé à la *villa* au cours de la phase suivante. Une datation des Ve-VIe siècles semble plausible pour ce dernier et ceux relatifs au travail du verre, disposés plus à l'est.

Mentionnons également la découverte d'un poids ou peson de métier à tisser en pierre, de forme triangulaire, découvert dans le comblement inférieur de la SP 1191 (US 1460) installée au XIIIe siècle au nord de l'ancienne salle à hypocauste<sup>75</sup>. Plusieurs activités artisanales semblent ainsi avoir eu lieu à l'époque considérée.

## Les bâtiments associés (anciens temples restructurés : Bâtiments B et C)

Outre la partie méridionale du possible péribole réaménagé, il existait d'autres bâtiments lors de cette phase. Si l'on ne peut envisager la réoccupation, après une période d'abandon, de la *cella* du temple, puisque sa moitié sud a été fortement perturbée par les fours au cours de la phase postérieure (Etat 2a), la réutilisation de la partie orientale du temple qui, on l'a vu, était mieux conservée, est envisageable, ou sa conservation à l'état de ruine. D'autant plus que lors de la phase suivante (Etat 2d, VIIe-VIIIe siècles), le pilier nord du portique ou *pronaos* du temple était apparemment toujours visible, puisque après remploi de la base du support, l'échancrure qui subsistait a été réutilisée pour accueillir une sépulture (Sep. 1015).

A Mesvres, d'autres édifices antiques auraient pu être réinvestis ou conservés, mais en ruine, telle la structure carrée (chapelle ?) observée par prospection géophysique au nord du temple (Bâtiment B) et au nord-ouest le Bâtiment C qui sera restructuré au VIIe siècle, et bien entendu le possible péribole<sup>76</sup>.

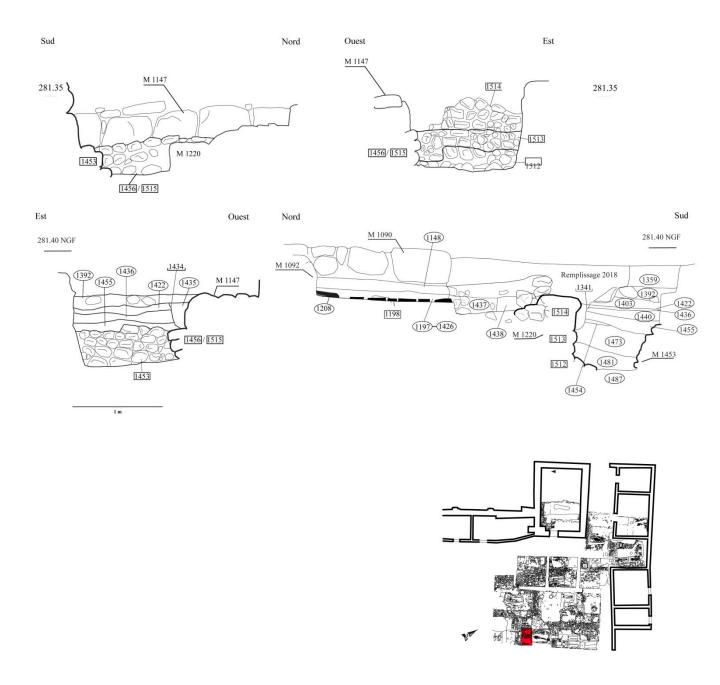
<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Sylvain Motte *et al.*, « La *villa* des Grandes Terres à Beynost (Ain) : organisation spatiale et techniques de construction », *Revue archéologique de l'Est*, Tome 57, 2008, 267-288.

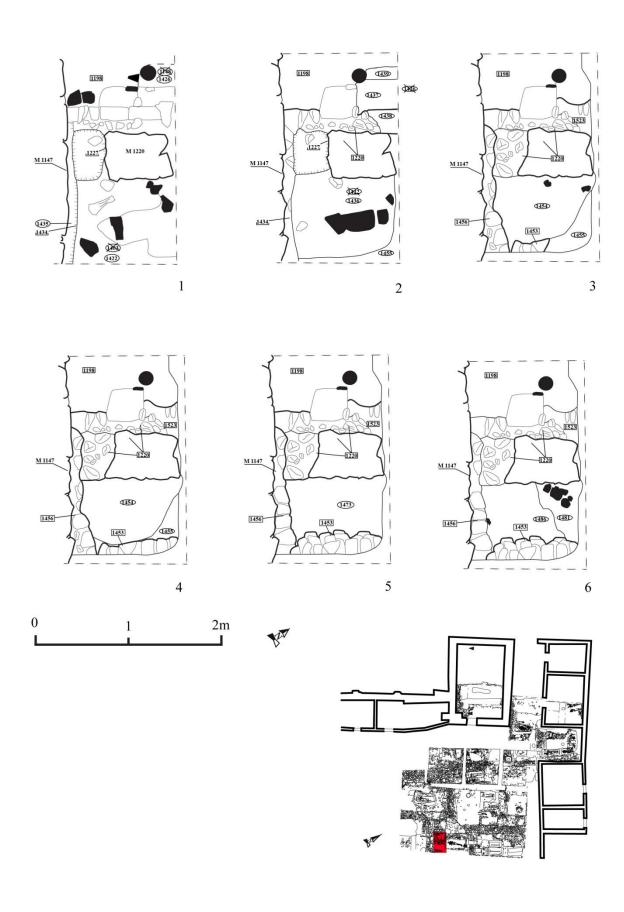
<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Loïc Buffat *et al.*, « La villa de La Gramière (Castillon-du-Gard). Premier bilan de la recherche », dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 42, 2009. p. 146.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Alain Nice, « Tissage et archéologie à Goudelancourt-lès-Pierrepont », *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 2009, p. 55-62. L'actualité de l'archéologie du haut Moyen-Âge en Picardie. Les apports de l'expérimentation à l'archéologie Mérovingienne. Actes des XXIXe journées internationales d'archéologie mérovingiennes. Musée des Temps Barbare, Marle (Aisne) 26-28 septembre 2008. pp. 55-62;

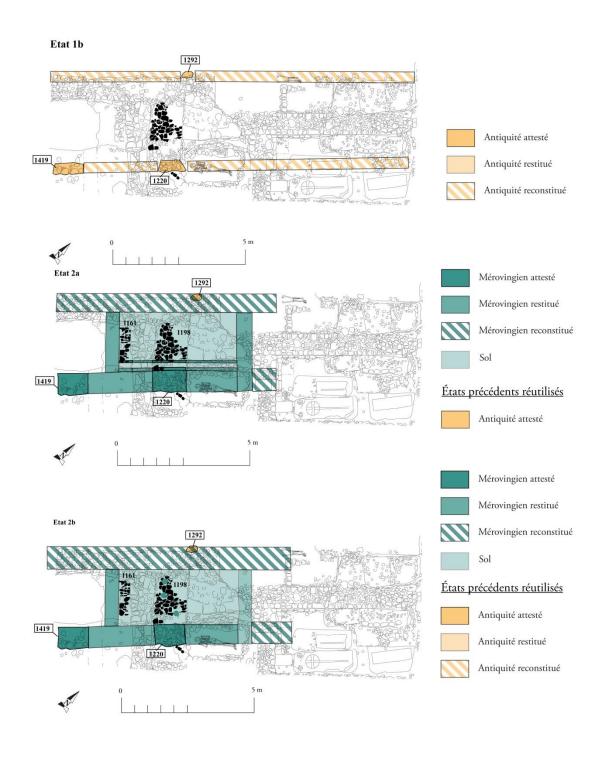
<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> On peut notamment mentionner le sanctuaire du Gué-de-Sciaux (Vienne) qui comportait une clôture rectangulaire (W. Van Andringa, 2017, fig. 35), le sanctuaire du Détour à Pannes et celui de Magny-Cours déjà cités qui comportent des portiques ou clôtures cernant un ensemble cultuel.



**Fig. 52.** Relevés des maçonneries et stratigraphies au sud-est de l'hypocauste (S. Balcon-Berry).



**Fig. 53.** Plans successifs des US fouillées au sud-est de l'hypocauste avec le Mur 1220 (S. Balcon-Berry).



**Fig. 54.** Hypothèse d'évolution du Bâtiment D : Etats 1b, 2a et 2b (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

## Etat 2b (Ve-VIe siècles, Mérovingien 2) : reprise de l'hypocauste du Bâtiment D

C'est probablement à cette phase (fig. 53 et 54) que l'on doit situer la reprise du sol en TCA (US 1198) avec destruction des *tubuli* au profit de l'extension du sol à pillettes jusqu'au ressaut du Mur 1220 (US 1523). Une pillette (US 1524) accolée à l'ancien niveau de *tubuli* a en effet été observée en 2019, de même qu'une *tegula* qui couvrait l'ancien emplacement des *tubuli*. Ceci induit que seuls les sols étaient chauffés, plus les murs.

Cette reprise est antérieure à la destruction de l'hypocauste datée des VIe-VIIe siècles, comme on l'a déjà dit.

Etat 2c. Mérovingien 3, VIe siècle : aménagement du Bâtiment E, création de galeries ou portique au sud du Bâtiment D avec probable aménagement de salle orientale et sépultures observées à l'ouest



Fig. 55. Etat 2c. Hypothèse de restitution du site au VIe siècle (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

## **Bâtiment E : chapelle ou oratoire ?**



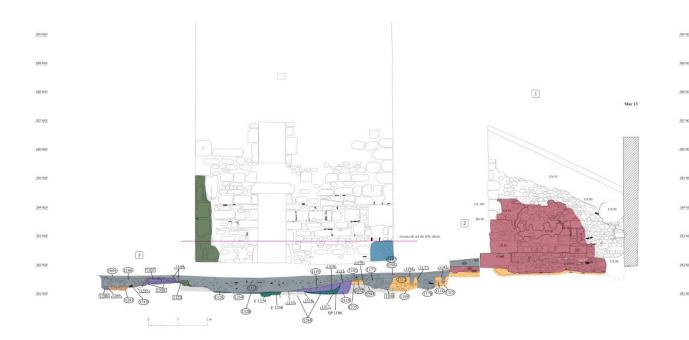


Fig. 55b. Coupe nord au centre de l'espace fouillé (Pl. 23). (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

On attribue à cette phase la construction d'une structure rectangulaire (Bâtiment E), d'environ 3, 50 m x 5 m (fig. 55). Elle vient s'installer contre le flanc nord du Bâtiment D qui est également remanié. De cet élément, très peu de données sont conservées (fig. 55, 55b et 47b), en raison de la fosse moderne qui l'a fortement entamé (Nég. 1115), de la construction des murs de l'église romane à l'est et à l'ouest, ou de leurs tranchées de récupération. Mais l'étude de la stratigraphie, notamment la coupe nord de la fouille de 2018 (fig. 55b; pl. 23b), a montré qu'elle s'installe dans l'espace occupé précédemment par les fours de métallurgie (Etat 2a) qui est élargi à l'est et à l'ouest en entamant un niveau gris comprenant des pointes de calcaire (US 1265 à l'est et US 1128 à l'ouest). Le Bâtiment E comprenait visiblement des sols en bois – un plancher - voire simplement des banquettes, comme l'attesteraient quatre petits trous de poteaux alignés dans le sens est-ouest et parallèles (Nég. 1317, 1355, 1354 et 1353) disposés au nord et au sud. Un fragment du parement du mur sud a été reconnu avec pierres associées à de l'argile verte (Mur 1260/1261, long d'1, 10 m à 281.20 NGF). Un muret comparable et lui aussi fragmentaire (long d'1, 20 m), subsistait parallèlement au nord. Il fut repris au XIIIe siècle pour constituer le côté sud de la SP 796 et fut arasé à 280.35 NGF. Ces parements devaient abriter un blocage constitué d'argile et de galets, mis en évidence en coupe, dans une tranchée de récupération (fig. 55c, pl. 26b), en ce qui concerne le mur oriental de la

structure (Mur 1348, sous le Mur 1200 qui appartient à une maçonnerie postérieure) associé à un parement dont le niveau d'arasement se situait également à 280.20 NGF. Cet élément orienté nord-sud était ainsi perpendiculaire aux deux autres.



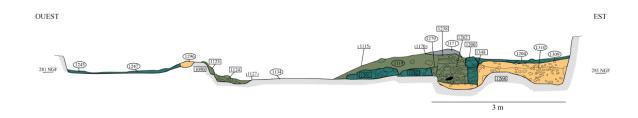


Fig. 55c. Coupe est-ouest au sud de la fouille (pl. 26b) (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

Cette paroi orientale (Mur 1348) devait rejoindre une maçonnerie (Mur 1182) parallèle au parement sud (Mur 1260/1261), mais qui accusait un décrochement au sud-est. Ce fait invite à assimiler cette excroissance rectangulaire à un contrefort et l'on propose de restituer son pendant à l'ouest, même si rien n'en est conservé en raison de la construction du mur ouest du bras sud du transept de l'église du XIe siècle. Un besoin d'étaiement au sud, probablement pour supporter un étage, est donc à envisager. Cela laisse également penser que les salles de la villa, disposées au sud, ont été lourdement impactées par cette action. C'est d'ailleurs à cette phase qu'on peut placer la suppression de l'hypocauste. L'excroissance assimilée à un contrefort comprenait également des moellons associés à de l'argile pour composer le parement extérieur, avec un fourrage mêlant galets et argile. Ces murs reposaient sur des galets que l'on rattache à la phase antique (US 1279 à l'ouest) ou les creusait (US 1268, à l'est). Au nord-est, ces murs ont également creusé une couche composée de galets et sable (US 1244) ainsi que l'argile qui les recouvrait (US 1235), voire même une surface grise fragmentaire, comprenant des pointes de chaux (US 1272). Mais le mur sud (Mur 1261/1260) empiétait également sur une surface en argile comprenant de nombreux matériaux de destruction (US 1134 : pierres, enduits, mortiers, TCA à 281.035 NGF) très proche de par sa nature et son altitude du niveau qui, au sud-ouest, couvrait les vestiges de l'hypocauste du Bâtiment D, comme on l'a vu (US 1197; à 280.30 NGF).

A l'est du Bâtiment E, il a également été observé un creusement (Nég. 1316) qui devait initialement accueillir un muret aligné avec celui, postérieur, découvert plus au sud (Mur 1116). Au nord, ce creusement était associé à la structure intérieure en bois, dont témoigne un trou de poteau (Nég. 1317), déjà évoqué. Des traces ligneuses formant une échancrure s'apparentant à une absidiole ont également été observées au nord-est.

## Reprises du Bâtiment D

Parallèlement, on attribue à cette phase le remaniement du Bâtiment D qui a consisté en la création au sud d'une galerie orientée est-ouest, qui s'accompagne de la suppression de l'hypocauste (fig. 54 et 55). En effet, la construction de la partie inférieure et méridionale du Mur 1147 (US 1515) intervient au cours de cet Etat. Ce mur en pierres sèches (fig. 52 et 53) avec ponctuellement présence d'argile verte a été aménagé en creusant à l'ouest un niveau de destruction et nivellement (US 1483) couvrant la phase la plus ancienne du Mur 1220 (US 1523 et 1336) ainsi qu'un niveau limoneux (US 1402-4 et 1402-5) qui prenait place dessus. Le Mur 1515 est venu également perturber les maçonneries les plus anciennes du mur sud (Mur 1220, US 1512). On ne sait jusqu'à quel endroit le Mur 1515 se poursuivait au sud. Un négatif de mur (abritant l'US 1469) a été observé parallèlement à l'ouest, dans le prolongement de la paroi ouest de l'ancienne salle chauffée. Parallèlement, le sol de cette dernière a été nivelé par l'apport de matériaux de destruction (US 1197/1437) mêlés à une importante charge d'argile. Ce nivellement (US 1197) buttait contre le mur qui se développait au sud (Mur 1515), les deux pouvant être contemporains. C'est également de l'argile verte qui constituait en partie le liant du mur (Mur 1453) parallèle à la paroi méridionale de l'ancienne salle chauffé (Mur 1220, US 1513) et perpendiculaire au Mur 1454/1515. Le Mur 1453 dont on n'a pas reconnu la largeur se poursuivait à l'est. Aménagé dans une tranchée étroite, il creusait les niveaux limoneux et sableux (US 1454 et 1473) qui se sont développés antérieurement au sud du Bâtiment D. Nous proposons d'assimiler cette maçonnerie à un couloir ou une galerie qui desservait des salles orientales reprises ou aménagées à la même époque, comme nous allons le voir. Il est également possible qu'une galerie se développait perpendiculairement à l'ouest entre le mur nord-sud récupéré (US 1469) et le Mur 1515 qui se dirigeait vers le sud. A l'ouest de l'US 1469, la fouille fut très limitée mais elle tend à monter le développement d'un niveau limoneux (US 1474), de type « terres noires », qui couvraient des niveaux de destruction antérieurs (US 1485). Cette observation amène à penser que l'espace était ouvert.

Parallèlement, c'est vraisemblablement à cette phase que l'on doit situer l'aménagement d'une autre pièce à l'est du Bâtiment D (fig. 55 et 56). Les éléments pour avancer une telle hypothèse concernent la reconnaissance en coupe d'une tranchée de construction et de récupération (Nég. 1509/1506 et 1504) d'un mur qui était orienté nord-sud et qui se situait à l'aplomb de la jonction entre les murs du bras sud du transept et de la chapelle sud de l'église du XIe siècle (Murs 1100 et 1104). Situer dans le temps la construction puis la récupération de l'hypothétique mur mérovingien n'est pas aisée en raison des nombreuses perturbations liées à la mise en place de sépultures dans ce secteur et à cause de l'impact de la construction des murs romans (Murs 1100 et 1104) qui a sensiblement réduit la stratigraphie des niveaux supérieurs. Toutefois, ce mur pourrait être lié à un sol en *terrazzo* dont on a trouvé des fragments, notamment à l'ouest, sous le Mur 1102. Ces éléments n'étaient certes pas en place, mais ils surplombaient un grand niveau de destruction (US 1205

et 1472) semblable à ceux identifiés à l'ouest. Cette salle orientale devait être desservie par le couloir aménagé au sud (Mur 1453).



**Fig. 56.** Vue vers le Nord des Murs 1100 et 1102 avec la mise en évidence du creusement (à gauche de la mire) interprété comme la récupération de l'hypothétique mur oriental de la salle orientale du Bâtiment D (cl. S. Balcon-Berry).

## Premières Sépultures (SP 766, 1525/1526)

Les nombreux décaissements et récupérations de maçonneries rendent difficile la corrélation entre cette phase et les aménagements dont il vient d'être question, notamment la création du Bâtiment E au nord du Bâtiment D, et les premières sépultures. Nous présentons ici celles qui relèvent vraisemblablement de l'époque mérovingienne (fig. 55).

#### **SP 766**

La première sépulture (SP 766) se situait au nord-ouest du site, à l'ouest du Bâtiment E. Malheureusement, cette sépulture a été très perturbée à plusieurs reprises. Ainsi, seule la partie supérieure du corps subsistait, cette inhumation ayant été coupée à l'est par la mise en place de la fondation occidentale du bras sud du transept de l'an mil (Mur 700). Son côté sud a par ailleurs été percuté par la fondation de la nef de la seconde moitié du XIe siècle (Mur 676). En dernier lieu, la partie supérieure de cette sépulture a été passablement écrêtée par un décaissement moderne qui accusait un pendage vers le sud. Aussi ses vestiges sont-ils apparus à 281.50 NGF directement sous une surface récente (US 674) que l'on attribue au XIXe

siècle. L'étude de la coupe occidentale montre que l'inhumation a creusé un nivellement comprenant beaucoup de mobilier antique (US 751, fig. 59). Le creusement était évasé. Le fond plat de la sépulture se situait à 281.31 NGF. Donc seule une vingtaine de centimètres de l'élévation en était conservée. Le côté nord de la sépulture était limité par un alignement de pierres (US 702) disposées dans le sens est-ouest, dessinant un possible coffrage. Une pierre calcaire (US 841) reposait à plat (à 281.50 NGF) sur le crâne de l'individu. Bien qu'en mauvais état, les ossements montraient des connexions, jugées labiles, pouvant attester d'une inhumation primaire.



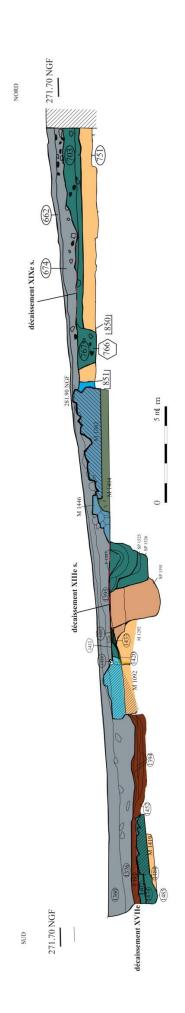
Fig. 57. Photo redressée à partir du scan 3D de la SP 766 (cl. S. Balcon-Berry).



**Fig. 58.** Vue vers l'est de l'individu 768 de la sépulture à inhumation 766 recoupée par les murs 675 et 700 (cl. S. Balcon-Berry).

#### **SP 1525**

Une autre sépulture (SP 1525) a été reconnue, mais non fouillée, parallèlement à la SP 766. Elle a été observée sous les vestiges d'un four, lié probablement à l'activité d'un verrier (Four 1447), mais avait été auparavant recoupée par une autre sépulture (SP 1526) non fouillée. En raison de ces recoupements et d'un décaissement (ID 1528) lié à la reprise du sol de la galerie nord du cloître au XIIIe siècle, le départ du creusement de la fosse de cette inhumation n'a pas été reconnu. Le fond de cette sépulture était à niveau bien supérieur que celui de la sépulture qui l'a suivie (US 1526). Il semble aussi un peu plus profond que celui de la SP 766 (à 281.31 NGF), même si ces considérations ne peuvent prouver leur contemporanéité, d'autant que le niveau de sol qui a accueilli la SP 766 devait être sensiblement plus haut qu'au sud, comme on l'a vu pour l'Antiquité. La relation stratigraphique entre ces deux sépultures est perdue en raison de la présence du mur roman (Mur 1092) qui les sépare et d'un grand décaissement moderne.



**Fig. 59.** Coupe ouest 2016-2019 (Sylvie Balcon-Berry)

Coupe ouest de la fouille (2016-2019) montrant la place des SP 1525 et 1526 recoupées par le Four 1447 (VIIIe siècle) et la SP 1191 qui relève du XIIIe siècle.

#### Interprétation d'ensemble et datation

En ce qui concerne le Bâtiment E, les divers éléments présentés, certes lacunaires, invitent à envisager l'existence d'une construction dotée d'une sorte d'absidiole à l'est, indiquée par une échancrure sur le pourtour de laquelle ont été observées des traces ligneuses. Cette dernière était traversée à l'est par un négatif (Nég. 1316) orienté nord-sud qui pourrait correspondre au témoignage d'une barrière liturgique. Toutefois, la mise en place, dans un nivellement du XIe siècle (US 1119), d'une sépulture du XIIIe siècle (SP 1186) a impacté les niveaux antérieurs appartenant au Bâtiment E. Les petits trous de poteaux pourraient être associés à l'aménagement d'une banquette en bois qui faisait le tour de l'édifice, comme par exemple celle en pierre de l'église du VIIIe siècle du complexe nord de San Vincenzo al Volurno<sup>77</sup>. Une structure en bois, mais plus localisée et relevant du IVe siècle, a été proposée pour l'oratoire découvert par Charles Bonnet sous l'église nord du groupe épiscopal de Genève<sup>78</sup>. La configuration observée à Mesvres diffère des fondations sur pieux découvertes à Aoste pour l'église des Ve-VIe siècles, mais aussi des trous de poteaux renvoyant à des abris en bois qui, sur le même site, cernaient certaines sépultures<sup>79</sup>.

Aucune inhumation n'a été identifiée dans le Bâtiment E, sauf la SP 1186, bien plus récente, ce qui exclut, *a priori*, l'hypothèse d'un mausolée avec chambre funéraire. Aussi, sur la base des données présentées plus haut, propose-t-on d'assimiler cet édifice à une chapelle ou oratoire. Pour les IVe-VIe siècles, de telles structures ont été mises en évidence certes, dans des contextes épiscopaux, à Genève et Valence<sup>80</sup>. Même s'il diffère, le cas de Vendoeuvres, dans le région genevoise, est intéressant à évoquer dans la mesure où une *villa* gallo-romaine établie au milieu du Ier siècle av. J.-C., a été pourvue d'une *memoria* dans la seconde moitié du IVe siècle, puis d'une chapelle intégrant des sépultures au début du Ve siècle<sup>81</sup>. A l'est du Bâtiment E, la présence d'un négatif pouvant être associé à une barrière liturgique, comparable, bien que plus modeste, à celle observée dans l'église des Ve-VIe siècles récemment découverte à Aoste, va dans le sens de cette hypothèse<sup>82</sup>.

D'autres cas de *villae* reprises aux Ve-VIe siècles avec aménagement d'un oratoire doivent être cités. Parmi eux, on compte notamment la *villa* de Goiffieux à Saint-Laurent

\_

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Richard Hodges, *San Vincenzo al Volturno 1. The Excavations 1980-1986*, Part I, British School at Rome, Londres, 1993.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Charles Bonnet, 2012, p. 360-361, fig. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Marie-José Ancel, « Ensemble monastique ou domaine privé du haut Moyen Âge ? Le site des Communaux – ZAC PIDA à Aoste (Isère) », *Archéologie médiévale*, 50 | 2020, 1-46, fig. 10 et 15.

<sup>80</sup> Par exemple à Genève pour le IVe siècle (Charles Bonnet, « Oratoire ou mausolée dans le groupe épiscopal de Genève », dans Christian Sapin t Pascale Chevalier (dir.), *Mausolées et églises, Ive-VIIIe siècles, Hortus Artium Medievalium*, vol. 18/2, 2012, p. 359-365), à Valence pour le Ve siècle (Franck Gabayet, . « Un complexe épiscopal sous la place des Ormaux », *De mémoires de palais. Archéologie et histoire du groupe cathédral de Valence*, Musée de Valence, 2006, p. 102) ou encore la chapelle de la *domus* de Germain à Auxerre, Christian Sapin, (sous la dir. de), *Archéologie et architecture d'un site monastique (Ve-XXe siècles). 10 ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales, Paris, Editions du CTHS, 2000.

81 Jean Terrier, « L'apport des fouilles d'églises rurales dans la région genevoise à la connaissance de la christianisation des campagnes », dans M. Gallard (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule*, Brepols, Turhout, 2014, p. 394-395. Voir également Christian Sapin « Oratoires et chapelles, *domus* et *villae*. Une origine des monastères », *Bulletin ducentre d'études médiévales d'Auxerre* | *BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 10 | 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016, consulté le 30 avril 2019, p. 2.

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> Marie-José Ancel, « Ensemble monastique ou domaine privé du haut Moyen Âge ? Le site des Communaux – ZAC PIDA à Aoste (Isère) », *Archéologie médiévale*, 50 | 2020, fig. 11.

d'Agny, dans la campagne Lyonnaise<sup>83</sup>, qui au Ve siècle comprend un oratoire formé d'une abside outrepassée accolée au bâtiment antérieur. Dans les villae de Saint-Romain de Jalionas (Isère)<sup>84</sup>, Varces-Allières-et-Risset (Isère)<sup>85</sup>, Montferrand (Aude) et Gisay la Coudre (Eure)<sup>86</sup>, les balnéaires, parfois dotés d'abside, sont visiblement utilisés comme chapelle au haut Moyen Age et accueillent des sépultures. Quand ils avaient un caractère chrétien, ces oratoires de villae relevaient dans leur grande majorité d'un culte privé<sup>87</sup>, comme ce fut le cas pour celui de la domus de Germain à Auxerre. Mais dans les sources, il est aussi question, pour Saint-Philibert de Grandlieu, d'une villa donnée au monastère de Herio-Noirmoutiers, par l'évêque de Poitiers Ansoald, en 677<sup>88</sup>. Le cas de Ligugé (Vienne) est intéressant à rappeler dans la mesure où le monastère fondé par saint Martin s'installe dans une villa qui sera dotée d'une chapelle<sup>89</sup>. Pour la Bourgogne, mentionnons Saint-Clément de Mâcon (Saône-et-Loire) où les fouilles conduites par Christian Sapin ont permis de mettre au jour les vestiges d'une villa dotée d'un système de chauffage par hypocauste, daté des IVe-Ve siècles et qui, au VIe siècle, accueillera une église<sup>90</sup>. C'est aussi à l'emplacement d'une villa que se développera au Ve siècle une église sur le site de Saint-Pierre-l'Estrier d'Autun<sup>91</sup>. A Mesvres, la présence d'un oratoire se situe également aux Ve-VIe siècles.

C'est dans les niveaux supérieurs des « terres noires » situées au sud de la *villa* et dans les environs du Bâtiment E qu'a été observée une concentration de tesselles de verre et de verre plat de vitrail (voir la synthèse sur le verre). Ces éléments semblent renforcer l'hypothèse d'un oratoire ou chapelle en ce qui concerne cet édifice qui aurait donc reçu un décor mural assez élaboré associé à des fenêtres vitrées. Depuis les travaux pionniers de Rosemary Cramp sur Jarrow et Wearmouth, la présence de vitrail et bien attestée sur dans les bâtiments du haut Moyen Age, qu'ils soient religieux ou relevant de l'habitat aristocratique, comme à Sérris<sup>92</sup>.

archéologique de l'Est, 2016, p. 451-454.

<sup>83</sup> Matthieu Poux *et al*, « Les formes de l'habitat dans les campagnes lyonnaises durant l'Antiquité tardive : données anciennes et récentes », dans *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule*, II, 41eme suppl. à la Revue

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Robert Royet *et al.*, « Les mutations d'un domaine de la Tène au haut Moyen Age », *Gallia*, n°63, 2006, p. 283-325, fig. 15, phase 5.

<sup>85</sup> E. Plassot et F. Gabayet, « Varces-Allières "Drabuyard" », BSR Rhône-Alpes, 1995, p. 97-98.

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Jacques Le Maho, « Aux origines du paysage ecclésial de la Haute-Normandie : la réutilisation funéraire des édifices antiques à l'époque mérovingienne », dans A. Alduc-Le-Bagousse (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine*, Actes de la table ronde du CRAHM 1, Caen, publ. Du CRAHM, 20014, p. 47-62, fig. 5.

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Christian Sapin, « Oratoires et chapelles, *domus* et *villae*. Une origine des monastères », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* | *BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 10 | 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016.

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> Christian Sapin, « Oratoires et chapelles, *domus* et *villae*. Une origine des monastères », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* | *BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 10 | 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016.

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> Brigitte Boissavit-Camus, « Les édifices cultuels de Saint-Martin de Ligugé (Vienne) », dans L. Bourgeois (dir.), *Wisigoths et Francs, autour de la bataille de Vouillé (507)*, Poitiers, 2010, p. 215-234.

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> Christian Sapin, « Mâcon, Ancienne église Saint-Clément », in *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. 3, Paris, 1998, p. 70-74..

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> Christian Sapin, « Autun. Église Saint-Pierre l'Estrier », dans *Les premiers monuments chrétiens de la France* , t. 3, Paris, 1998, p. 64-69

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> François Gentili, « Verre architectural des habitats ruraux du haut Moyen Age en Ile-de-France », dans S. Balcon-Berry, F. Perrot et C. Sapin, *Verre, vitrail et archéologie*, Paris, 2009, p. 133-140; Sylvie Balcon-Berry, « Origines et évolution du vitrail : l'apport de l'archéologie », dans M. Hérold et V. David (dir.), *Le vitrail*, paris, 2014, p. 21-30.

Des fragments de vitraux ont ainsi été récemment mis au jour à Aoste, dans une église datée des Ve-VIe siècles, élevée sur des fondations en pierre reposant sur un système de pieux<sup>93</sup>.

La présence de deux sépultures parallèles installées à l'ouest du Bâtiment E renforce par ailleurs l'hypothèse d'un édifice de culte (SP 766 et 1525). Cette dernière inhumation a été coupée par le Four 1447 daté par 14C des VIIIe-IXe siècles. Elle est donc bien antérieure à cette date et pourrait être contemporaine de la SP 766. Ces deux sépultures pourraient donc remonter aux Ve-VIe siècles. Dans les deux cas, il s'agit d'adultes.

Le mode de construction des murs du Bâtiment E, avec argile mêlée à des pierres pour les parements est comparable aux murs associés au Bâtiment D et à ses remaniements (les US 1515 et 1453) observés au sud-ouest pour former une galerie qui, sur le plan stratigraphique est antérieure aux vestiges d'une toiture effondrée (US 1436) datée du VIIe siècle. La galerie fonctionne avec la destruction du sol à hypocauste qui relève du VIe siècle (datation d'un charbon de bois contenu dans l'US 1197). Ces datations concordent avec celle aux Ve-VIe siècle du mobilier – verre et céramiques, notamment des fragments de service dit bistre de Sevrey - des niveaux (US 1402-4 et 1402-5) creusés pour la mise en place du mur sud (US 1515) perpendiculaire à la galerie créée. Ces niveaux limoneux, car initialement situés à l'extérieur du bâtiment, et s'apparentant ainsi aux fameuses « terres noires »<sup>94</sup>, abritaient notamment des tesselles de verre provenant, ou destinées, à l'oratoire (Bâtiment E). Le niveau de nature comparable (US 1454) observé à l'est du mur sud (Mur 1515) et au nord du mur de la galerie (Mur 1453), et qui l'a d'ailleurs creusé, abritait d'autres tesselles de verre et des céramiques du haut Moyen Age du type service bistre de Sevrey. Ces niveaux sédimentaires bioturbés de type « terres noires » sont bien connus en milieu urbains, mais également en milieu rural et monastique, comme sur le site de Hamage (Nord)<sup>95</sup> ou à Marmoutier<sup>96</sup>.

A l'Est, dans le fragment de mortier de tuileau présent en coupe sous la fondation (US 1497) du futur mur occidental de la salle capitulaire (Mur 1102) et à la surface de l'US 1472/1205 qui correspondait à un niveau de destruction servant de nivellement, un morceau de charbon de bois daté des VIe-VIIe siècles a été prélevé. La relation entre ce sol et l'hypothétique mur récupéré plus à l'est, orienté nord-sud, n'est pas assurée en raison de perturbations modernes, mais semble plausible. Si une salle existait bien à l'est de celle qui comprenait initialement un sol chauffé, le mur de séparation entre ces deux espaces se situait immédiatement à l'ouest du Mur 1102, comme on l'a vu pour l'Etat précédent. L'existence d'une autre salle à l'est peut aussi être envisagée, même si pour l'heure les données archéologiques sont trop limitées pour l'affirmer et l'espace très perturbé par de nombreuses sépultures des XIIe-XIIIe siècles.

Les modifications qui ont affecté le Bâtiment D - suppression de l'hypocauste, création d'au moins une salle à l'est dotée d'un sol en *terrazzo* avec en corollaire l'adjonction du Bâtiment E au nord et l'aménagement d'une galerie au sud et à l'est, ce dont témoignerait le

<sup>95</sup> Etienne Louis, « 'Terres noires' rurales : le cas de l'abbaye mérovingienne et carolingienne de Hamage (Nord) », dans L. Verslype et al. *Terres noires, Dark Earth* », Louvain, 2004, p. 97-101.

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Marie-José Ancel, « Ensemble monastique ou domaine privé du haut Moyen Âge ? Le site des Communaux – ZAC PIDA à Aoste (Isère) », *Archéologie médiévale* [Online], 50 | 2020.

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Voir en dernier lieu L. Verslype et al. Terres noires, Dark Earth », Louvain, 2004

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Elisabeth Lorans et Gaëlle Simon, « Autour de Marmoutiers. Les premiers siècles du monachisme en Touraine », dans S. Bully *et al. Colomban et son influence. Moines et monastères du haut Moyen Age en Europe*, Rennes, 2018, p. 87-106.

mur récupéré, parallèle au Mur 1515 - pourraient indiquer un changement de fonction de cet édifice en lien avec la création de l'oratoire. Ces différentes salles établies d'est en ouest, accessibles par une galerie, pouvaient abriter la vie de moines, avec des salles communes en lien avec la supposée chapelle, voire même des cellules. En effet, plusieurs sites fouillés récemment dans des contextes certes très différents ont proposé une telle hypothèse. On peut citer les ermites vivant sur l'île de Lérins<sup>97</sup> où un oratoire comprenait une abside de 2 m de large et longeait au nord une structure abritant plusieurs salles rectangulaires, interprétées comme des cellules. Cette configuration du Ve siècle sera reprise au VIe siècle, avec quelques aménagements. Une situation un peu comparable a été observée au monastère de Jarrow en Angleterre, avec pour le VIIe siècle, une cellule probablement pour l'abbé, accolée à une chapelle située au nord, ces deux espaces étant contigus à une salle de réunion qui se développe à l'ouest<sup>98</sup>. Ces espaces comprenaient des fenêtres vitrées. Le cas des cellules de clercs des Ve-VIe siècles, identifiées au sud de la cathédrale nord de Genève par Charles Bonnet, doit également être mentionné, évidemment dans un contexte urbain plus prestigieux<sup>99</sup>. Ces cellules de 3 à 4 m de large étaient chauffées par des conduits rayonnants. A Mesvres, les tesselles de verre et le verre plat trouvés dans les « terres noires », pourraient témoigner des décors de ces bâtiments, en particulier du Bâtiment E, possible chapelle. Toutefois, il est aussi possible que si le site abritait déjà des religieux, ces derniers occupaient les bâtiments qui se sont vraisemblablement développés au sud, liés à ceux du nord par la galerie mentionnée. Cette configuration n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle de Wearmouth pour la fin du VIIe siècle.

Les données relatives au funéraire sont certes très limitées, mais l'étude biologique réalisée par Carole Fossurier<sup>100</sup> a montré que, de façon tout à fait intéressante, la population a peu varié sur la longue durée, avec vraisemblablement une majorité d'hommes dès ces premières phases. En dernier lieu, on peut rappeler Grégoire de Tours qui mentionne au VIe siècle de petits monastères avec oratoire et cellules juxtaposées<sup>101</sup>. L'hypothèse d'une communauté de religieux à Mesvres pour dès les VIe siècle, n'est pas à exclure. D'autant que, pour l'heure, les données fournies par le funéraire ne renvoient pas au cas de vastes nécropoles liées à un habitat, comme à Saleux (Sommes), ou encore Serris (Seine-et-Marne), car le nombre de sépultures identifiées pour cette époque est limitée, mais plutôt à un funéraire plus ciblé, compatible avec une communauté religieuse, comme on a pu le mettre en évidence par exemple à Landévennec<sup>102</sup>. Le cas diffère aussi des villae qui, au haut Moyen Age, utilisées à des fins funéraires au haut Moyen Age, telle la villa gallo-romaine de Conthil (Moselle)<sup>103</sup>.

Selon nos hypothèses, nous pourrions donc être en présence à Mesvres, de la restructuration d'une villa pour la création d'une chapelle flanquée d'annexes au sud qui

<sup>97</sup> Sur cette question, voir en dernier lieu Yann Codou, « Le cénobitisme lérinien. Un modèle monastique au haut Moyen Age », dans S. Bully, A. Dubreucq et A. Bully (dir), Colomban et son influence. Moines et monastères du haut Moyen Age en Europe, Rennes, PUR, 2018, p. 107-122.

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Cramp, Rosemary, Wearmouth and Jarrow Monastic Sites, English Heritage, 2006, 2 vol.

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Bonnet et Peillex 2012, p. 42-46.

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> Rapport de 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Michèle Gaillard et Christian Sapin, « Le paysage monastique de la Gaule à l'arrivée de Colomban », dans S. Bully (dir ;), Colomban et son influence: moines et monastères du haut Moyen Âge en Europe, Rennes, PUR, 2018, p. 51-65.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Annie Bardel et Ronan Perennec, 2004, p. 134-136.

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Magali Mondy, Arnaud Lefebvre et Jean-Denis Laffite, « La villa gallo-romaine de Conthil (Moselle) et sa réutilisation comme nécropole à l'époque mérovingienne », Revue archéologique de l'Est [En ligne], t. 67-2018.

pourraient avoir été maintenues comme des espaces d'habitat, peut-être de type cellules pour des moines, comme par exemple à Lérins. Ou bien, si une communauté de religieux déjà installée à Mesvres, elle pouvait occuper les bâtiments vraisemblablement développés au sud et reliés à ceux du nord par une galerie dont des vestiges ont été observés. Cette configuration se rattacherait au cas des *villae* avec chapelle citées à de nombreuses dans des textes du haut Moyen Age et liées, pour certaines, à l'origine des monastères, comme l'a récemment synthétisé Christian Sapin<sup>104</sup>. Dans ce cas, le site de Mesvres constituerait un exemple intéressant en reflétant comment les premiers clercs ont occupé les lieux et comment ils organisaient leur vie. Les fouilles de Mesvres constitueraient ainsi une intéressante contribution à la question de l'implantation des premières communautés religieuses<sup>105</sup> en particulier en milieu rural<sup>106</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> Christian Sapin, « Oratoires et chapelles, *domus* et *villae*. Une origine des monastères », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* | *BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 10 | 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016, consulté le 30 avril 2019. URL : <a href="http://journals.openedition.org/cem/14477">http://journals.openedition.org/cem/14477</a>.

<sup>105</sup> C'est un des axes du PCR portant sur les origines des monastères en Bourgogne-Franche-Comté dirigé par Sébastien Bully et Christian Sapin ; voir les actes de la table ronde de Baume-les-Messieurs réalise en 2014, mise en ligne en 2016 : L'origine des sites monastiques : confrontation entre la terminologie des sources textuelles et les données archéologiques, Hors-série n° 10 du Bulletin du Centre d'Etudes Médiévales, en ligne. Voir également Michel Lauwers (dir.) Monastères et espace social : genèse et transformations d'un système de lieux dans l'Occident médiéval, Turnhout, Brepols, 2015, coll. d'Etudes médiévales de Nice.

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> Sur cette vaste question, voir sur le plan historique Geneviève Bührer-Thierry et Charles Mériaux, 481. La France avant la France, coll. Histoire de France, Paris, Belin, 2014, p. 221-235. Pour l'archéologie des églises dans les campagnes voir en premier lieu Noël Duval (dir.), Les premiers monuments chrétiens de la France, Paris, 1995-1998 précédé de la synthèse dirigée par Noël Duval, Naissance des arts chrétiens, Paris, 1991 et plus récemment Elisabeth Zadora-Rio, « L'historiographie des paroisses rurales à l'épreuve de l'archéologie », Christine Delaplace (dir.), Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe-IXe siècles), Paris, Errance, 2005, p. 15-23 ainsi que Yann Codou, Marie-Geneviève Colin, Monique Le Nézet-Célestin, Isabelle Fauduet et Isabelle Odenhardt-Donvez. « La christianisation des campagnes (IVe-VIIIe s.) », Gallia, tome 64, 2007. p. 57-83. Citons également l'autre apport important de Marie-Geneviève Colin, Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IVe-Xe siècles, Archéologie du Midi médiéval. Supplément, Année 2008, vol. 5 ainsi que la réflexion d'Isabelle Cartron, « Quelques réflexions sur les sépultures en milieu rural en Gaule : pratiques funéraires et organisation des nécropoles », », dans M. Gaillard (éd.), L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle, Turhnout, Brepols, coll. « Culture et société médiévales », 26, 2014, p. 491-509. Sur la question de la relation entre habitat et funéraire au haut Moyen Age, voir Inès Laurent et Laurent Verslype (dir.), Communauté des vivants, compagnie des morts, Actes des 35eme Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM, Douai, 9-11 octobre 2014, t. XXXIII des Mémoires publiés par l'Association française d'archéologie mérovingienne, 2017.

## 2d (VIe-VIIe siècle, Mérovingien 4) : annexe à l'est de la chapelle (Bâtiment F) plus SP 1114 dans Bâtiment D avec suppression de la galerie sud et reprise du Bâtiment C

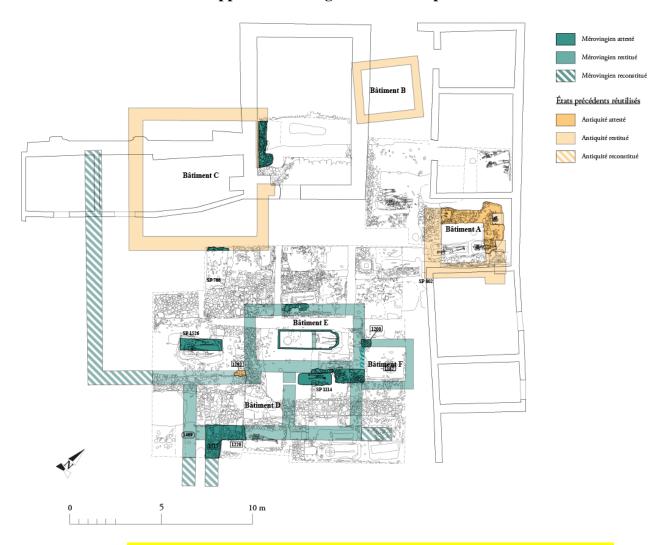


Fig. 61. Etat 2d. Hypothèse de restitution du site aux VIe-VIIe siècles (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

#### Le Bâtiment D

Appartient à cette phase la mise en place de terres limoneuses avec présence de gravillons en surface - indiquant qu'il s'agit d'un sol exposé aux intempéries (US 1455, 1440, 1436; fig. 53 et 62) assimilables là encore à des « terres noires » - qui passent sur l'arasement du mur de la galerie sud (Mur 1453), impliquant la destruction de ce dernier et donc la suppression de la galerie qui se développait au sud du Bâtiment D. Le mur perpendiculaire (Mur 1515) est conservé puisqu'il sera repris plus tard. Il devait en être de même pour le mur parallèle à l'ouest (US 1469), que l'on identifie comme une autre paroi de galerie. En effet, il a été totalement récupéré vraisemblablement vers l'an mil sa tranchée apparaissant sous une surface (US 1402) appartenant au cloitre. Il devait donc être visible et conservé jusqu'à cette époque. D'ailleurs entre ce mur et celui qui lui est parallèle à l'est (Mur 1515) s'est développé le même niveau limoneux (US 1477) couvert de gravillons (US 1422). C'est sur ces couches que prendront place des vestiges d'une toiture (US 1402-3, et 1436; fig. 53).

A l'ouest de la récupération du mur orienté nord-sud (US 1469), la zone était toujours occupée par un autre niveau limoneux comparable aux « terres noires » (US 1474 fouillée comme un tout mais qui devait comporter plusieurs niveaux) et se situant à la même altitude que les US 1477 et 1440. Ce niveau comprenait également du gravillon en surface. Cette couche qui comprenait des céramiques du Haut Moyen Age, toujours du type bistre de Sevrey, surmontait le Mur 1419, aligné avec le Mur 1220 ainsi que des niveaux argileux comprenant des pierres et des tuiles (US 1484 et 1485). Leur fouille fut très limitée, mais ils semblent constituer les niveaux de destruction de la première phase du Mur 1419, bien antérieure, à l'instar du Mur 1220 à l'est.

A l'est, un niveau gravillonneux (US 1503) a été identifié en coupe, sous le Mur 1104. Il pourrait lui aussi montrer la présence d'un espace semi-ouvert. Mais les données sont trop limitées pour en être assuré, la fouille s'étant surtout concentré sur les sépultures dans cette zone qui en était densément pourvue.

#### Interprétation et datation

Les couches étudiées montrent la suppression de la galerie sud qui longeait le Bâtiment D. En revanche, à l'ouest, le Mur 1515 et celui qui se trouvait dans une tranchée de récupération (US 1469) sont conservés. Les indices archéologiques laissent penser qu'ils devaient toujours constituer une galerie orientée nord-sud. Il semble que des surfaces limoneuses assimilées à des terres noires d'extérieurs montrant un couvert végétal et portant des gravillons se sont également développées (US 1474) à l'ouest du mur récupéré (US 1469). Cela pourrait indiquer que la galerie de circulation orientée nord-sud partait du Bâtiment D restructuré et permettait de faire le lien avec d'autres bâtiments disposés au sud. Ces galeries ou atrium - ont été mises en évidence sur de nombreux sites, par exemple à Wearmouth en Angleterre pour la fin du VIIe siècle, comme l'a rappelé récemment Sébastien Bully<sup>107</sup>. Cela signifie peut-être que les espaces de culte se polarisent toujours au nord, avec l'expansion du Bâtiment E dont on va reparler, tandis que les structures abritant la vie des moines se développent au sud. Il est à cet égard intéressant de noter que des constructions disposant visiblement de plusieurs salles ont été détectées en prospection géophysique (radar) au sudouest (fig. 41). Ces éléments pourraient appartenir à ces édifices, ce qu'une fouille devra confirmer.

Au sud des Bâtiments D et E, les niveaux de « terres noires » (US 1440 et 1436) surmontées d'une surface de gravillons (US 1422) prenaient place sous les vestiges d'une charpente effondrée datée du VIIe siècle par 14C. A l'ouest, dans les US 1469 et 1474 des tesselles en verre bleue et vert ont également été mises au jour, de même que du verre plat du haut Moyen Age. Ces éléments témoignent des remaniements du supposé oratoire et de ses annexes, ces dernières étant modifiées, comme on va le voir. On ne peut voir dans les tesselles des éléments destinés à être refondus dans un four de verrier, selon une pratique courante au Moyen Age, bien attestée par le moine Théophile dans son traité *Des divers arts* relevant du

<sup>107</sup> Sébastien Bully, « Circulation et hiérarchie au sein des établissements monastiques médiévaux : à propos de la grande galerie de l'abbaye de Sain-Claude (Jura) », dans M. Lauwers (dir.), Monastères et espace social. Genèse et tranformations d'un système de lieux dans l'occident médiéval, collection d'études médiévales de Nice, Brepols, Turhnout, 2015, p. 354-375.

XIIe siècle, car le four probable de verrier observé plus au nord, a été daté par 14 C du IXe siècle.

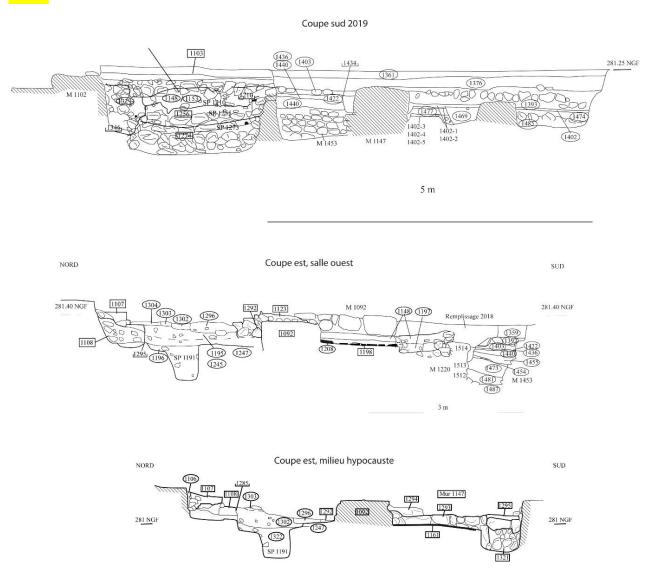
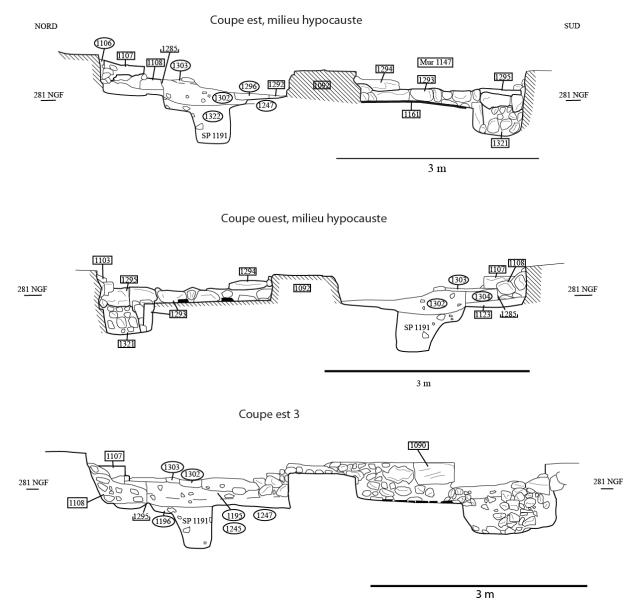


Fig. 62. Coupes au sud, à l'est et au centre de la salle à hypocauste (S. Balcon-Berry).



**Fig. 63.** Coupes nord-sud au centre de l'hypocauste (S. Balcon-Berry)

#### Le Bâtiment F

Outre les modifications apportées au Bâtiment D, cet Etat 2d voit l'aménagement d'une structure quadrangulaire, le Bâtiment F, au sud-est du Bâtiment E.

Il en subsiste peu de choses, mais ces vestiges apportent des données importantes à l'histoire du site. Il s'agit en premier lieu d'un fragment de mur (Mur 1200; de 0, 50 de longueur pour 0, 80 de longueur, arasé à 280. 30 NGF) très perturbé par un dérasement et une récupération moderne (Neg. 1170). Ce mur était orienté est-ouest, avec un départ au sud qui vient surplomber le mur est du Bâtiment E (Mur 1348). Le parallèle du mur nord (Mur 1200) devait exister au sud, mais il a été totalement récupéré lors de la réalisation d'une tranchée d'épierrement moderne (Nég. 1190). Ces maçonneries dessinant un rectangle ou un carré cernaient une surface plane abritant de nombreux fragments de chaux, probable préparation de sol (US 1204) ou nivellement destiné à asseoir un sol. Ces éléments se superposaient à des

nivellements antérieurs, constitués de galets et d'argile, que l'on a associés au Haut-Empire (Etat 1b).

Se dessine ainsi les contours d'une structure quadrangulaire - bien évidente sur les cartes de géophysique avant fouille - accolée, à l'ouest, au Bâtiment E, mais aussi à la salle orientale du Bâtiment D conservée. Cette dernière avait probablement changé de fonction puisqu'elle accueille une sépulture (SP 1114) que l'on présentera plus bas. Le sol du Bâtiment F devait être surélevé par rapport au sol du Bâtiment E, ou bien étaient au même niveau si on restitue un plancher porté par les poteaux identifiés.

## Interprétation et datation

Si l'on considère dans leur ensemble les trois bâtiments étudiés (Bâtiment D, E et F), se dessinent les contours d'une église avec l'ancienne chapelle nord (Bâtiment E) dotée d'une annexe funéraire au sud (Bâtiment D, salle orientale) précédée de la salle occidentale conservée, et d'une abside rectangulaire que l'on peut assimiler au Bâtiment F. Ainsi reconstituée, cette configuration n'est guère éloignée de l'état mérovingien de l'église Saint-Pierre de Saint-Denis 108 ou de Saint-Pierre-l'Estrier d'Autun. Mais il également possible d'assimiler cette structure orientale à une annexe presbytérale, comme pour l'église de La Couronne à Molles 109, ou à une sacristie orientale du Bâtiment E. De telles annexes sont connues, par exemple pour les basiliques lyonnaises du très haut Moyen Age 110, à la Madeleine de Genève aux Ve-VIe siècles 111 ou encore à Luxeuil, pour l'église funéraire de la fin du Ve siècle, début du VIe siècle, élevée à l'emplacement de l'église Saint-Martin, place de la République 112.

Le mortier ocre du Mur 1200 a été daté par 14C et relève du VIIe siècle, ce qui semble correspondre également à la date de la SP 1114 du Bâtiment D, comme on va le voir. Il est intéressant de noter que cette structure se situe à l'emplacement d'une des futures chapelles orientales de l'église du XIe siècle. Sa présence, de même que peut-être, la conservation ou reconstruction de l'ancienne chapelle antique identifiée au nord par prospection géophysique (Bâtiment B), a visiblement conditionné le plan de l'église romane. La création de cet ensemble au sud (Bâtiments E, D et F) répondait visiblement à un besoin liturgique en lien avec l'expansion de la communauté des moines. Comme on l'a dit, pour cette phase, les espaces de vie des moines se situent vraisemblablement au sud-ouest où des bâtiments ont été détectés par prospection géophysique, leur lien avec le lieu de culte s'effectuant grâce à une galerie orientée nord-sud.

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Olivier Meyer et Michaël Wyss, « Saint-Denis. Eglises Saint-Barthélemy et Saint-Pierre », dans *Les premiers monuments chrétiens de la France*, Paris, 1998, p. 201-207.

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> Damien Martinez *et al.*, « L'église paléochrétienne de l'établissement fortifié de hauteur de La Couronne à Molles (Allier, Auvergne) », *Archéologie médiévale*, n° 48, 2018, p. 1-36.

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> Jean-François Reynaud, Lugdunum Christianum, DAF, 1998.

<sup>&</sup>lt;sup>111</sup> Charles Bonnet, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève. Etude archéologique et recherches sur les fonctions des constructions funéraires*, Genève, 1977.

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> Sébastien Bully, « Les origines du monastère de Luxeuil (Haute-Saône) », dans M. Gaillard (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, Turnhout, 2014, p. 342-346.

## Sépulture (SP 1114) au sud du Bâtiment E

On associe à cet Etat 2d la mise en place de la SP 1114 dans une salle probablement dotée d'un *terrazzo*, du Bâtiment D qui est donc conservée (fig. 64). D'ailleurs, la SP 1114 devait être accolée, à l'ouest, à la paroi nord-sud de cette salle, dont on a identifié le négatif au sud et l'empreinte au nord, puisqu'elle a aussi été percutée par la grande fosse moderne (Nég.1115) et par le mur sud (Mur 1100) du bras méridional du transept de l'église du XIe siècle. A l'est et au nord, l'inhumation était cernée des maçonneries associant parement de pierres et blocage mêlant argile et galets (Mur 1260/1261 au nord et Mur 1182 à l'est). Ces éléments appartenaient au Bâtiment E situé immédiatement au nord et aménagé précédemment, comme on l'a vu. Au sud, des pierres alignées (US 1283) parallèlement à la tombe peuvent lui être associées et être interprétées comme les vestiges d'un coffrage. Ce fait semble confirmé par les limites de la fosse sépulcrale (Nég. 1114) et son comblement (US 1281) qui incluait ces pierres.



Fig. 64. Ortho-images de la SP 1114 (C. Cannoni).

De cette inhumation n'étaient présents que les membres inférieurs (US 1282), la partie supérieure ayant été perturbée par la grande fosse moderne (Nég. 1115). Mais cette inhumation a aussi été dérasée (280.88 NGF pour la surface des ossements) lors de la création d'une salle à abside (Bâtiment H) qui, au cours de l'Etat 3a, reprendra l'emplacement de la salle centrale du Bâtiment D. Lors de cette phase, le parement sud (Mur 1261) du Bâtiment E

a été détruit et couvrait la sépulture. Cette destruction faisait partie de l'aménagement du sol (US 1183) de l'abside du Bâtiment H qui est postérieur. Le muret (Mur 1116) qui marquera l'entrée de l'abside à l'ouest passait sur la SP 1114.

En raison de ces perturbations, le creusement de la tombe, aux parois inclinées, n'a été observé qu'au sud et à l'est (Nég. 1114). Le fond plat se situait à 280.85 NGF. Le comblement sablo-argileux était très compacte.

Sur le plan chronologique, cette sépulture est donc bien antérieure au Bâtiment H et postérieure à l'aménagement du Bâtiment E. Elle est antérieure aux planches (US 1188) qui reposaient sur le sol de l'abside du Bâtiment H datées par 14C des VIIe-VIIIe siècles. Un fragment d'os du squelette de la SP 1114, daté par 14C, est compris, de façon assez large, entre le VIIe et le IXe siècle. Une datation dans le courant du VIIe siècle semble plausible. La SP 1114 pourrait être contemporaine ou légèrement postérieure à l'aménagement du Bâtiment F. Le sol dans lequel a été initialement creusé la SP 1114, possiblement en *terrazzo*, devait être plus haut que celui de l'abside du Bâtiment H, puisqu'il a été dérasé. Le fait que cette tombe ait été accolée au mur sud du Bâtiment E que l'on situe aux VIe-VIIe siècles, confirme l'importance de cet édifice sur le plan religieux et conduit à proposer la fonction funéraire de la salle qui l'abritait. Il pourrait donc s'agir d'une annexe funéraire, comme on en connaît par exemple sur le site de l'église de Saint-Julien-en-Genevois<sup>113</sup> ou à Saint-Pierre l'Estrier d'Autun<sup>114</sup>.

L'étude biologique de Carole Fossurier<sup>115</sup> a montré de façon tout à fait intéressante que l'individu était un homme âgé, à n'en pas douter un personnage important au sein de la communauté religieuse.

#### **Bâtiment C**

Par ailleurs, au nord le Bâtiment C que l'on interprète comme une chapelle antique réutilisée comme oratoire, est repris. Du charbon de bois provenant de son mortier ocre a été daté des VIe-VIIe siècles. Ces deux chapelles ou oratoires parallèles avaient peut-être des fonctions liturgiques distinctes. L'ancien pronaos du Bâtiment A serait également conservé en élévation puisqu'il accueillera plus tard des sépultures.

Les données relatives à cette phase montre donc que la chapelle s'amplifie, peut-être en raison de l'attrait exercé par ce site ou/et en raison de l'accroissement de la communauté de moines. Les édifices dévolus à la vie de ces derniers se situent vraisemblablement toujours au sud, desservis par la galerie orientée nord-sud visiblement conservée. Il est intéressant, comme on le reverra, que cette galerie préfigure celle du cloître établi à l'an mil.

-

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> Michel Colardelle,« Saint-Julien-en-Genevois », dans *Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe siècle ap. J-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble, 1983, p. 57-87.

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Christian Sapin., "Autun, Eglise Saint-Pierre-l'Estrier", in *Atlas archéologique de la France*, *Les premiers monuments chrétiens de la France*, Paris 1998, vol. III, III, p. 64-69.

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> Voir le rapport de 2019)

Des annexes funéraires sont connues, comme par exemple le portique de Saint-Julien-en-Genevois (Colardelle). Mais, en raison de la présence d'une tombe unique, le cas de Mesvres se rapproche plus de Lérins où un espace funéraire situé au sud de la chapelle accueille, à la fin du Ve ou au début du VIe siècle, une seule sépulture visiblement très vénérée<sup>116</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> Yann Codoue, « Le cénobitisme lérinien. Un modèle monastique et ses avatars au haut Moyen Age », dans S. Bully *et al.*, *Colomban et son influence. Moines et monastères du haut Moyen Age en Europe*, p. 107-119.

# 2e (VIIe-VIIIe siècles, Mérovingien 6) : Dernier remaniement du Bâtiment D et construction d'une église en bois au Nord (Bâtiment G) associé à des sépultures

Sont groupées dans cette phase plusieurs actions qui, sur la base des données procurées par les datations au 14C et la stratigraphie pourraient être contemporaines, même si nous restons prudents dans la mesure où la relation entre ces éléments n'est pas assurée en raison de nombreux remaniements et récupérations postérieurs.



Fig. 65. Etat 2e. Hypothèse de restitution du site aux VIIe-VIIIe siècles (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

## Dernière reprise du Bâtiment D

Il s'agit en premier lieu de la dernière réfection du Bâtiment D avant sa suppression (fig. 52 et 65). Une reprise des trois assises supérieures du Mur 1220 (US 1514) orienté estouest, avec de la terre comme liant, traduirait cette action. La tranchée de reprise (Nég. 1341 et 1438) de ces assises a été bien identifiée au sud et au nord du Mur 1220 dans l'angle sud-

est de l'ancienne salle chauffée (fig. 52 et 53). A l'ouest, ces assises ont été coupées par la tranchée liée à la construction des assises supérieures du Mur 1147 (Nég. 1434) au moment de l'installation du cloître au début du XIe siècle. Ces éléments prenaient place directement sous le niveau de préparation (US 1148/1403) des dalles mises en place au XVIIe siècle (US 1103/1392), ce qui suppose un décaissement préalable à leur installation, comme on le verra. Au sud du Mur 1220, la tranchée de reprise a entamé une surface limoneuse (US 1422) qui abritait les vestiges de toiture (US 1436) dont il a été question précédemment.

Il faudrait poursuivre la fouille à l'ouest pour le vérifier, mais la présence d'une surface limoneuse, accrétion de « terres noires » formées probablement pendant plusieurs décennies (US 1474), observée à l'ouest de la supposée galerie ouest (à l'ouest du mur récupéré, Neg. 1469) qui a été écrêtée, et sur laquelle nous reviendrons, pourrait indiquer que cet espace était ouvert, avec couvert végétal.

Ces éléments sont peut-être être contemporains de la mise en place de trous de poteaux observés dans la salle orientale du Bâtiment D. Ces deux TP de petites dimensions (0, 20 m de diam; TP 1384 et TP 1510) ont été identifiés alignés est-ouest au nord de l'emplacement du Mur 1220 très perturbé dans cet espace (la future salle capitulaire) en raison de la présence de nombreuses tombes. Ces TP ne sont pas aisés à caler sur le plan stratigraphique. Celui de l'ouest (TP 1384) qui creusait l'argile (US 1205) a été percuté par une grande fosse moderne (Nég. 1159) qui contenait le squelette d'une vache. Le TP du nord était bien visible en plan et sur la coupe nord. Il creusait un niveau argileux (US 1502) comparable à l'US 1205 qui, à l'ouest, accueillait le TP 1384. Il avait été entamé par une tranchée (Nég. 1506/1509 contenant l'US 1508) correspondant à la récupération d'un mur orienté nord-sud qu'on assimile à la paroi ouest de la salle orientale du Bâtiment D.

### Interprétation et datation

La datation de la reprise du Mur 1220 (US 1514) est relative mais postérieure à l'US 1422 qui abritaient la toiture effondrée datée par 14C du VIIe siècle. C'est d'ailleurs peut-être la toiture de ce bâtiment en mauvais état dont on a retrouvé des vestiges, ce qui aurait conduit à la reprise du mur sud du Bâtiment D.

Les TP de la salle orientale, de dimensions réduites et disposés parallèlement au Mur 1220 pourraient correspondre à des négatifs de perches d'échafaudage en lien avec la reprise du Bâtiment D.

## Bâtiment G : église en bois

Au cours de cet Etat, le site subit une transformation majeure avec des destructions formant par endroits un remblai de vingt à trente centimètres (pl. 22 et fig. 65), mais qui devait être plus importants à l'origine car, comme le verra, il a été écrêté. Ces éléments cernaient au sud et à l'ouest la surface (US 769) assimilée à la plateforme d'argile du supposé temple rectangulaire (Bâtiment A). Au sud de ce niveau, d'autres remblais (US 762/773 situées sous l'US 691) comprenant beaucoup de matériaux de destruction, notamment des enduits et des résidus d'activités de fours avec du charbon de bois ont été observés. Au nord, il s'agit de l'US 965, bien identifiée au sud du mur antique (Mur 979) et qui se trouvait sous l'US 930. A l'ouest,

un niveau de nature différente, car comprenant moins de matériaux de destruction et s'apparentant plus à un aménagement extérieur ou au sol d'un portique a été identifié : l'US 751/752. Dans la zone de l'abside de la future église, ces niveaux ont été perdus en raison d'un grand décaissement moderne (pl. 14).

Une série de trous de poteaux perçant ces niveaux a été identifiée, alignés dans le sens est-ouest. D'est en ouest : Nég. 846, 858 et 848, le trou de poteau 858 étant apparemment doublé au sud d'un autre trou de poteau : Nég. 754. Les premiers apparus sous le Mur 689 attribué à l'époque carolingienne, perçaient le Mur 753 appartenant au Bâtiment A. A l'ouest, un trou de poteau plus large (Nég. 787, env. 0, 30 cm de diamètre) peut être associé à un autre TP disposé immédiatement au sud (Nég. 785. Ces éléments ont été perturbés par des fondations de l'église romane (Mur 700). Ils devaient creuser les US 751/752 et étaient couverts par les US 703/704.

A l'est, trois autres trous de poteaux ont été identifiés : les TP 919, le TP 1062 et le TP 1000. Ces éléments de plus de 0, 30 cm de diamètre semblent former un rectangle légèrement désaxé vers le nord, comme les autres TP trouvés plus à l'ouest. Les TP 919 et 1000 avaient été écrêtés par des décaissements modernes et sont apparus dans l'argile géologique. Ils étaient peu profonds, leurs niveaux supérieurs qui devaient percer des remblais comparables à ceux mentionnés à l'ouest ayant été perdus. Seul le TP du sud-ouest (TP 1062) a pu être positionné sur le plan stratigraphique : il se situait sous l'US 930 et creusait l'US 965.

Un décaissement postérieur est à envisager, car seuls les fonds de ces TP ont été mis au jour. Ils sont d'ailleurs apparus à la même altitude. Ils apparaissent ainsi assez limités, mais ils devaient initialement considérablement s'évaser en partie haute. Ce décaissement serait lié à l'aménagement du bâtiment suivant, l'église en pierre (Etat 3b).

## **Sépultures (SP 802, 915, 1015, 1030 et 1064)**

Cinq sépultures peuvent être associées à cet Etat 2e : les SP 802, 915, 1015, 1030 et 1064. Bien que lacunaires, leur étude que nous détaillons informe sur l'édifice en bois et leur datation par 14C corrobore celle que l'on attribue à cette phase. L'importance de ces inhumations nous conduit à reprendre *in extenso* l'analyse menée par Claire Terrat<sup>117</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>117</sup> Etude de Claire Terrat, rapport de 2019. Les références bibliographies citées entre parenthèses sont insérées dans la bibliographie générale.

## **SP 802**



**Fig. 66.** SP 802. Détails de l'individu en connexion et des os en position secondaire (cl. S. Balcon-Berry).

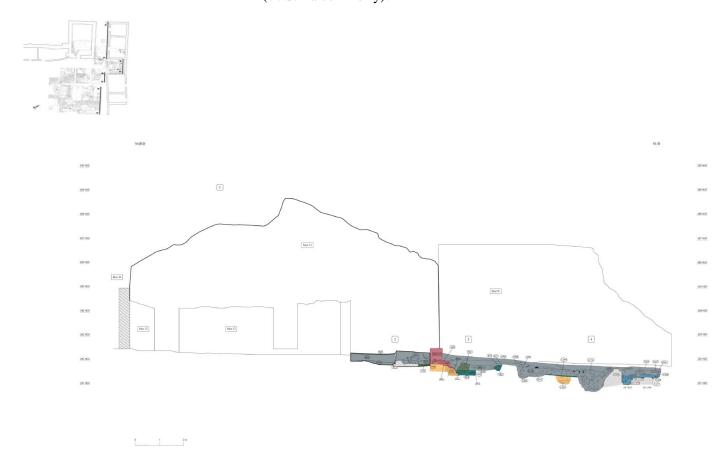


Fig. 66b. Coupe orientale (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

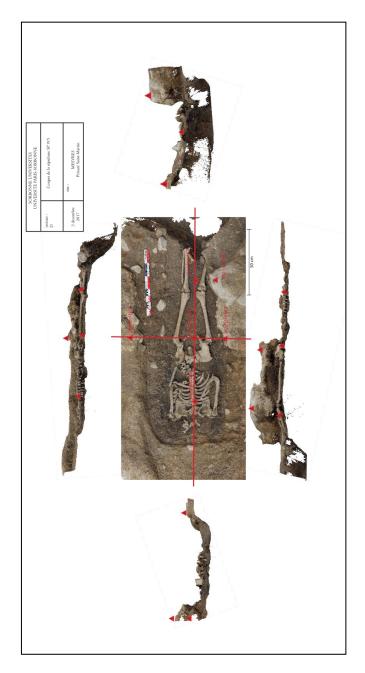
Est associée à cette phase la mise en place d'une autre sépulture très lacunaire observée au nord-est du Bâtiment E. Il s'agit de la SP 802 qui a été recoupée à plusieurs reprises (fig. 66 et 66b, pl. 20b). Cette inhumation été perturbée par la tranchée de construction (Nég. 812) d'un mur du XIe siècle (Mur 742) et peut-être aussi par la maçonnerie qu'il a remplacé, relevant de l'église carolingienne. Du squelette (US 810) positionné sur le dos et orienté est-ouest, n'étaient conservés que les membres inférieurs. Des os en position secondaire, mais qui appartiennent peut-être au même individu, ont été retrouvés au niveau de la césure des tibias. En raison du recoupement par la tranchée (Nég. 812) associée au Mur 742, les limites de creusement (Nég. 803) n'ont pu être repérées qu'au niveau des ossements conservés de l'individu, à savoir en partie orientale. Il est toutefois possible de restituer des parois verticales et un fond plat. La cote inférieure sur laquelle reposait l'individu était de 281,13m NGF. La sépulture s'inscrit dans le comblement du four 824 qui est donc antérieur et dont il a été question antérieurement (Etat 2a). Elle présente deux comblements distincts. Le comblement primaire (US 800) se compose d'un sédiment limoneux brun foncé, meuble et hétérogène comprenant de nombreux nodules de charbons de bois, de gravillons et des galets. Le comblement final (US 820) est constitué d'une matrice argilo-limoneuse brun clair et jaunâtre, très compact et hétérogène associé à des nodules de mortiers, des fragments d'enduits et de TCA ainsi que des poupées carbonatées.

*Eléments de datation*: cette sépulture a été datée des VIIe-VIIIe siècles par 14C. Elle flanquait le côté sud-est de la nef de l'église en bois qui existait certainement au moment de son installation.

## **SP 915**

Cette sépulture de L. 1.55m x l. 0.47m x H. 0.04m a été recoupée par des installations postérieures : à l'ouest par la sépulture 904 et à l'est par le mur de l'abside 914. Ces aménagements ont emporté le crâne et les pieds du défunt. La fosse (us 915), orientée sud-ouest/nord-est, est de forme quadrangulaire avec des parois verticales et un fond plat. La côte inférieure sur laquelle repose l'individu est de 281,946m NGF. La bonne conservation de l'architecture de la tombe nous permet de déterminer qu'il s'agit d'une sépulture à inhumation primaire composée d'une fosse large dans laquelle est installé un contenant en matière périssable. Le contenant, accueillant le défunt, se présente sous la forme de traces noires traduisant les vestiges d'éléments ligneux (Lecomte-Schmitt, 2012). La sépulture s'inscrit dans l'épaisse couche argileuse 888 en recoupant le mur 913 orienté nord-sud.

**Fig. 67 :** Plan et coupes (ortho-images) de la sépulture SP915 à partir du scan 3D (C. CANNONI)



Dans une large fosse ont été retrouvés des vestiges d'un contenant en bois. Ce dernier est représenté par une fine épaisseur de vestiges ligneux présent sur le fond et remontant, à certains endroits seulement, sur les bords longitudinaux pour former les parois du contenant (us 944). Le fond est plat. La mauvaise conservation du bois ne permet pas d'observer une quelconque démarcation entre le fond et les parois rendant difficile l'identification du mode d'assemblage de ces éléments. A l'extrémité occidentale, les parois sont conservées sur 4cm de hauteur maximum. L'important arasement de la sépulture a détruit tout indice concernant l'existence d'un couvercle ou d'un quelconque système de fermeture de la structure funéraire.

La mauvaise conservation de ces éléments périssables rendent difficile la détermination du type de contenant accueillant le défunt. Il pourrait, en effet, s'agir soit d'un cercueil soit d'un coffrage en bois (Colardelle 1996; Henrion *et al.* 1996). De fait, malgré l'absence totale de clous ou autres éléments métalliques permettant la jonction des différents éléments en bois présents dans cette tombe 915, il nous est impossible au vu de la mauvaise conservation du contenant, de déterminer s'il s'agit d'un coffrage ou d'un cercueil non cloué (Hunot, Henrion 2012; Bardel, Pérennec 2012).



Fig. 68. Détail des traces ligneuses du probable coffre de bois (cl. C. Terrat).

La sépulture a livré des restes quasi complets d'un individu adulte marqué par l'absence du crâne, des clavicules, du sternum, une partie des vertèbres, des mains, de la patella gauche, de la fibula droite et des pieds (us 945). Le squelette moyennement représenté est bien conservé. Il est inhumé sur le dos, la tête au sud-ouest. Les membres supérieurs sont fléchis au niveau du thorax. Les membres inférieurs sont en extension.

Les diverses déconnexions et déplacements suggèrent de restituer une décomposition en espace vide associé à un colmatage différé du volume du corps. Les vestiges ligneux retrouvés sur le fond et les parois longitudinales permettent d'étayer cette hypothèse. Ils proposent de restituer un contenant rigide en matière périssable : soit un coffrage soit un cercueil en bois mais non cloué. La difficulté de mettre en évidence le chevillage d'un cercueil nous obligerait à aller dans le sens d'une inhumation en coffrage de bois (Colardelle 1996). Le maintien en équilibre instable de certains ossements suggère que la sépulture devait être fermée par un couvercle. Le

peu d'ossements sortis du volume des chairs pourrait démontrer la présence d'une enveloppe souple.

*Elément de datation :* La sépulture est antérieure à la sépulture 904 et au mur de l'abside 914. Elle est cependant postérieure au mur 913. Elle a été datée des VII-VIIIe siècles par 14C.

## **SP 1015**

Au vu de la perturbation subie par la structure, les limites de fosse (us 1015) n'ont pu être observées que dans la partie supérieure du corps. En effet, la sépulture a été recoupée à l'est par le mur de l'abside (US 914) de l'église. La structure, d'axe sud-ouest/nord-est, présente des parois verticales et un fond plat. La côte inférieure sur laquelle repose l'individu est de 281,856m NGF. La sépulture s'inscrit dans un probable niveau de préparation de sol us 888. Le comblement (US 1022) se compose d'un sédiment limono-argileux, gris-brun foncé, meuble et homogène.

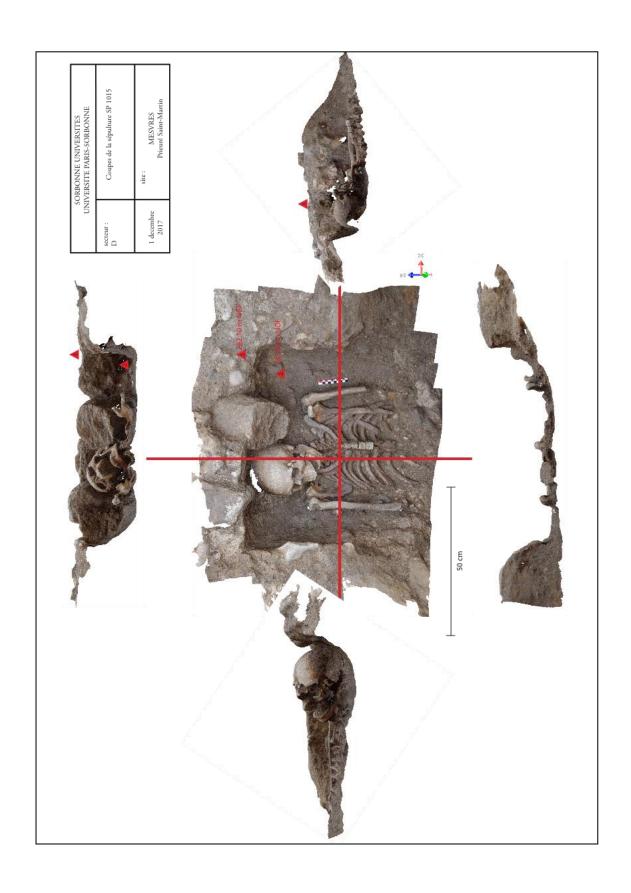
L'absence de limite de creusement sur la totalité du pourtour de la sépulture ainsi que d'éléments tangibles liés à l'architecture restreignent considérablement la reconnaissance du type de tombe. Le recoupement subit par la structure ne favorise pas non plus son identification. Cependant, des indices taphonomiques, repérés sur le défunt, tendent à suggérer une probable inhumation en contenant périssable de type enveloppe souple ou cercueil. De plus, un clou a été retrouvé à l'extérieur du bras droit.



Fig. 69. Vue générale du défunt de la SP 1015 (cl. C. Terrat).



**Fig. 70**. Détail de la surélévation des vertèbres et de la bascule du crâne du défunt vers l'arrière (cl. C. Terrat).



**Fig. 71 :** Plan et coupes (ortho-images) de la sépulture SP1015 à partir du scan 3D (C. CANNONI)

Il est à noter que la sépulture a été recoupée à l'est emportant la quasi-totalité de l'individu. De fait, seule la partie supérieure du corps du défunt subsiste : le crâne, les bras, les ceintures scapulaires, les côtes et quelques vertèbres. Le squelette, mal représenté, est néanmoins bien conservé. L'agencement du squelette et la présence de connexions labiles attestent une inhumation primaire (Duday *et al.* 1990). L'individu est positionné sur le dos, la tête au sud-ouest, les bras le long du corps.

La cohérence anatomique de l'individu est conservée. Les mouvements sont de faible amplitude et les déconnexions modérées. De rares éléments hors du volume corporel ont été notés. Il est donc envisageable de restituer un contenant en matière périssable. Néanmoins, la détermination du contenant reste complexe puisqu'il pourrait s'agir soit d'un cercueil en bois cloué soit d'une enveloppe souple de type linceul. Le clou retrouvé à l'extérieur de l'extrémité proximale de l'humérus droit pourrait correspondre au dernier indice d'un potentiel cercueil. Toutefois, la proximité du crâne avec un bloc de pierre fiché dans la paroi ouest de la fosse rendrait difficile la restitution d'un panneau en bois, au chevet. Les mouvements observés sur les vertèbres cervicales démontrent que le crâne est en position secondaire et qu'il a basculé vers l'arrière, en vue supéro-antérieure latérale gauche. La position de ces vertèbres traduirait la surélévation du crâne au moment de l'inhumation, indiquant la présence d'un probable coussin funéraire. Malgré la déconnexion des attaches tempéro-mandibulaire, la mandibule pourrait être en position originelle. Elle ne s'est pas affaissée sur les vertèbres cervicales ou chutée en avant dans l'hémithorax droit. Elle semble avoir été bloquée entre le crâne et la clavicule droite.

Les quelques indices fournis par l'analyse archéo-anthropologiques suggéreraient de restituer une décomposition un espace vide associée à un colmatage différé du volume du corps résultant probablement d'un dépôt en contenant en matière périssable. Il est difficile de déterminer le type précis de réceptacle accueillant le défunt. Il pourrait s'agir d'un cercueil de bois ou d'une enveloppe souple type linceul.

*Elément de datation :* La sépulture 1015 est recoupée par la tranchée de récupération de l'abside (US 884). Elle a été datée par 14C des VIIIe-IXe siècles. Un objet en métal s'apparentant à un passe-courroie trouvé dans le remplissage de cette tranchée provient probablement de cette sépulture.



Fig. 71b. Fragment de passe-courroie (?) lié à la SP 1015.

#### **SP 1030**



Fig. 72. Vue générale de la SP 1030 vers le nord (cl. Claire Terrat).

La tombe est située au nord-est du site, au nord de l'abside en bois. Partiellement engagée dans la berme septentrionale du secteur, elle se trouve au nord des sépultures voisines 1031 et 1064.

La structure, fortement arasée, n'est conservée que sur quelques millimètres de profondeur. De fait, les limites de la fosse (us 1030) n'ont été perçues qu'a la base du creusement et semble être vaguement oblongue. La sépulture, d'axe sud-ouest/nord-est, est partiellement engagée sous la berme nord du secteur. La forme restituée correspond à la partie visible du creusement. Le fond est plat. La côte inférieure sur laquelle repose l'individu est de 281,76m NGF. La sépulture s'installe dans l'us 1018. Le comblement (us 1070) est constitué

d'un sédiment sablo-argileux brun foncé, meuble et homogène comprenant quelques gravillons, de rares inclusions de charbons de bois et de fragments de TCA.

La mauvaise conservation des limites du creusement de la sépulture ainsi que l'absence d'éléments tangibles liés à l'architecture restreignent considérablement la reconnaissance du type de tombe.

La sépulture a livré des restes incomplets d'un individu dont la conservation est mauvaise (us 1069). Il est représenté par des fragments de crâne et de mandibule, une partie des côtes, quelques éléments des ceintures scapulaires, des vertèbres, des coxaux et la jambe droite. Néanmoins, l'agencement du squelette et la présence de connexions labiles attestent une inhumation primaire (Duday *et al.* 1990). Il est positionné sur le dos, la tête au sud-ouest. L'absence des membres supérieurs et des mains ne nous permet pas de déterminer leur position. Le membre inférieur droit est en extension.

L'aménagement postérieur, endommageant la structure et l'individu, ainsi que la mauvaise représentation et conservation des os nous imposent d'être prudent sur toutes observations et interprétations visant à déterminer le mode d'inhumation.

*Elément de datation :* La sépulture est antérieure à l'excavation 1013. Un des ossements a été daté du VIIIe siècle par 14C.

# **SP 1064**

Cette inhumation se trouvait au nord de l'abside. Les limites de creusement de la fosse n'ont pas été perçues (us 1064). De plus, la structure orientée, ouest-est, a été considérablement recoupée lors de la mise en place du ressaut de fondation 990. Ainsi, seule la partie haute du corps du défunt a été conservée. La côte inférieure sur laquelle repose l'individu est de 281,74m NGF. Le fond est plat. La sépulture s'installe dans la couche 1018. Le comblement (us 1066) se compose d'un sédiment argilo-sableux brun moyen, meuble et homogène comprenant quelques gravillons et fragments de TCA.



Fig. 72b. Vue du défunt de la SP 1064 vers l'est (cl. C. Terrat).

Le recoupement important subi par cette tombe, l'absence de limite de creusement sur le pourtour de la sépulture ainsi que d'éléments tangibles liés à l'architecture restreignent considérablement la reconnaissance du type de tombe.

La sépulture recoupée au niveau du thorax de l'individu a livré des restes incomplets d'un individu adulte. De fait, seule la partie supérieure du corps subsiste : des éléments des ceintures scapulaires, un fragment d'humérus droit, des côtes et quelques apophyses transverses et épineuses des vertèbres. Le squelette, mal représenté, est moyennement conservé. Le sujet est installé sur le dos, le haut du corps vers l'ouest. Malgré la mauvaise représentation du sujet, quelques observations ont pu être effectuées et des indices taphonomiques repérés. Il est à noter la mise à plat du thorax, la verticalisation de la clavicule gauche sortie du volume corporel, l'apparition en vue latérale de la scapula droite et antéro-latérale pour la gauche.

L'indigence des restes osseux ne permet toutefois pas de préciser les modalités de mise en terre du défunt.

*Elément de datation :* La sépulture est antérieure à l'excavation 1013. Un des ossements a été daté des VIIIe-IXe siècles par 14C.

Selon l'analyse biologique de Carole Fossurier (voir rapport de 2019), ces squelettes correspondaient à des adultes dont le sexe est indéterminé.

## Interprétation d'ensemble et datation

Les données sont nécessairement partielles en raison des nombreuses perturbations qui ont affecté le site, mais des hypothèses de restitution ainsi que des données relatives à la datation de cet Etat peuvent être proposés. Les trois négatifs trouvés à l'est pourraient former l'abside rectangulaire d'une église, de plus de 4 m de profondeur. La nef et ses bas-côtés se développeraient ainsi sur près de 10 m. En effet, faisait probablement partie de la façade occidentale le TP 787 qui présentait un diamètre de 0, 30 m comparable à celui des TP découverts à l'est. Un autre TP a été observé immédiatement au sud (TP 785) de dimensions comparables. Deux autres négatifs plus hypothétiques ont été observés au sud. Ils pourraient former une palissade, mais étant donné qu'ils ont été très écrêtés, il est difficile d'aller plus loin dans leur interprétation en ce qui concerne leur datation.

Sur le plan stratigraphique, ces TP 785 et 787 devaient creuser l'US 751. Ces deux éléments ont été couverts par les fondations de croisée de l'église du XIe siècle (Mur 700). Le TP 1062 a pu être positionné sur le plan stratigraphique. Il est en effet postérieur au nivellement (US 965) qui a couvert le solin antique en argile et galets (Mur 979) et antérieur à l'US 930 qui le couvrait. De plus, dans l'US 965, un tesson du type service bistre de Sevrey, datable entre le Ve et le VIIe siècle, a été trouvé. Le TP est donc postérieur à cette date. Plus au sud, les deux TP 858 et 848 mis au jour sous le Mur 689 qui relève de la fin de l'époque carolingienne sont nécessairement antérieurs à cette époque. Ils creusaient le solin (Mur 753) du Bâtiment A (ancien temple). Le TP 754 découvert immédiatement au sud creusait l'US 762, nivellement abritant des éléments de destruction. Le TP 754 était couvert par l'US 691 qui abritait de nombreux éléments de destruction du haut Moyen Age, notamment des vestiges d'un déco en opus sectile. A l'ouest, le TP 757 creusait la Structure 771 que l'on place à l'Antiquité tardive et reposait sous un nivellement (US 747) appartenant à la phase suivante.

Compte tenu de toutes ces données, une datation des VIIe-VIIIe siècles peut être attribuée à l'ensemble du bâtiment, ce dernier serait donc bien postérieur à la première phase d'inhumations observée pour l'Etat 2b puisque cette dernière relève des Ve-VIe siècles.

Les sépultures que l'on peut associer à cet édifice en bois apportent d'autres éléments de datation. La plus ancienne se situe au sud de son bas-côté sud et à l'est du Bâtiment E (SP 802). Elle relève des VIIe-VIIIe siècles. Deux autres tombes se trouvant à l'extérieur de la supposée abside (respectivement SP 915 et 1015), ont été identifiées. La SP 915 comprenait un coffrage ou cercueil de bois. Leur datation par 14C les situe aux VIIIe-IXe siècles, mais elles sont antérieures à l'église en pierre de la phase suivante qui relève du IXe siècle. Deux autres sépultures se situent au nord de l'abside (SP 1030 et 1064). La première est datée du VIIIe siècle, la seconde des VIIIe-IXe siècles. L'hypothèse d'un mausolée en bois, à l'est, qui aurait pu être formé par les TP que l'on associe à une abside, ne peut être proposée dans la mesure où aucune inhumation n'a été observée dans cet espace. Les sépultures présentées sont contemporaines ou quelque peu postérieures à l'église en bois. Elles montrent l'attrait exercé par cet édifice.

De façon plus globale, sur le plan chronologique, ce bâtiment en bois – probable église – et ses sépultures se situent après les fours et les inhumations de la première phase et avant les maçonneries de l'église en pierre de la phase suivante (Etat 3a). Une datation de l'époque mérovingienne (VIIe-VIIIe siècles) est donc à envisager.

En reliant les TP, se dessine un édifice rectangulaire à nef et bas-côtés. Remarquons que l'orientation de cette église reprend celle légèrement décalée vers le nord de la possible chapelle antique (Bâtiment B), orientation léguée peut-être par la subsistance d'une partie de cette dernière – notamment la zone orientale – au cours des Etats précédents, comme on l'a suggéré plus haut. Le possible dédoublement des TP au sud, fait penser à l'existence d'une galerie en bois.

Depuis plusieurs années, les recherches archéologiques attestent l'existence d'églises en bois au haut Moyen Age. En Suisse, dans le canton de Genève, les études de Charles Bonnet qui, il y a vingt ans avait déjà beaucoup travaillé sur la question<sup>118</sup> et celles de Jean Terrier<sup>119</sup> illustrent bien ce propos, en particulier l'église de Vuillonnex dont les résultats ont récemment été publiés<sup>120</sup>. La comparaison avec les églises en bois de Satigny et Céligny dotées d'abside orientale, de bas-côtés et de structures d'entrée occidentales, semble se confirmer. Les dimensions de l'église de Mesvres s'accordent par ailleurs avec celles des exemples cités.

Toutefois, et de façon assez étonnante, le corpus d'églises en bois du haut Moyen Age reste modeste en France. Le cas de l'église de Saleux, dans la Somme<sup>121</sup>, est bien connu et comprend une église en bois datée des VIIIe-IXe siècles, remplacée par une église en pierre des Xe-début XIe siècles. Une structure antérieure en bois, possible mausolée, précède ces installations aux VII-début VIIIe siècles. Il est également intéressant de mentionner pour les VIIe-VIIIe siècles, les édifices en bois associés à une nécropole découverts par François Gentili à Serris, (Seine-et-Marne)<sup>122</sup>. Une recherche plus récente concerne l'église en bois découverte à Sainte-Catherine-de-Fierbois (Indre-et-Loire)<sup>123</sup>. Sur ce site, les trous de poteaux étaient bien conservés, car le lieu, abandonné par la suite, n'a pas été perturbé par des activités plus récentes, ce qui n'est pas le cas à Mesvres. Ce site est par ailleurs intéressant dans la mesure où, comme à Mesvres, il montre la réutilisation d'une construction antique, en l'occurrence, une grange de forme carrée, proche des structures interprétées comme des entrepôts trouvées à Molles<sup>124</sup>. Toutefois les églises de Saleux et de Sainte-Catherine-de-Fierbois sont plus modestes que celles de la campagne genevoise et que celle que l'on propose de restituer à Mesvres, qui reste toutefois hypothétique en raison des fortes perturbations postérieures.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> Charles Bonnet, « Les églises en bois du haut Moyen Age d'après les recherches archéologiques », dans N. Gauthier et H. Galinié (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois, Actes du colloque international, Tours, 3-5 nov. 1994*, Tours, 1997, p. 210-240.

Jean Terrier, « L'apport des fouilles des églises rurales de la région genevoise à la connaissance de la christianisation des campagnes », dans M. Gaillard (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, Turnhout, Brepols, 2014, Collection culture et société médiévales, p. 389-418.

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> Jean Terrier, *L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex à Genève*, Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'archéologie de Genève 67, Cahiers d'archéologie romande 149, Genève et Lausanne, 2014.

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> Isabelle Catteddu *et al.*, « Fouilles d'églises rurales du haut Moyen Age dans le nord de la France. Questions récurrentes », *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle, Hagiographie, épigraphie et archéologie*, Actes du colloque international d'Amiens, Université de Picardie Jules Verne, Faculté des Arts, 18-20 janvier 2007, sous la dir. de D. Paris-Poulain, D. Istria et S. Nardi Combescure, Rennes, Presses niversitaires de Rennes, 2009, p. 205-225.

<sup>122</sup> Voir en dernier lieu la thèse en ligne de François Gentili, *Agglomérations rurales et terroirs du haut Moyen Âge en Ile-de-France (VIè -XIIè s.) : l'apport des grandes fouilles préventives (Plateau briard, Plaine-de-France)*. Archéologie et Préhistoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2017.

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> Cyrille Ben Kaddour, « Un édifice religieux sur poteaux plantés du haut Moyen Âge à Sainte-Catherinede-Fierbois (Indre-et-Loire) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* | *BUCEMA* [Online], 19.1 | 2015, Online since 25 June 2015, connection on 19 April 2019. URL : http://

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> Damien Martinez, « L'église paléochrétienne de l'établissement fortifié de hauteur de La Couronne à Molles (Allier, Auvergne) », *Archéologie médiévale* [En ligne], 48 | 2018.

Par ailleurs, se pose la question des inhumations, apparemment absentes à l'intérieur de l'église en bois. Ce cas n'est pas isolé, comme on a pu le mettre en évidence à Satigny près de Genève, où, dans leur grande majorité, les tombes prennent place à l'extérieur du chevet carré ; il en est de même à Saint-Jean de Genève<sup>125</sup>. L'absence de sépultures à l'intérieur de l'abbatiale de Landévennec (Finistère) dans sa phase de la fin du VIIIe-début du IXe siècle a été mise en relation avec les canons conciliaires interdisant d'inhumer dans les églises<sup>126</sup>. L'étude biologique menée par Carole Fossurier<sup>127</sup> montre que les cinq sépultures de cette phase concernent des adultes. La SP 915, bien conservée, était un sujet mâture, âgé. La SP 1030 correspondait également à un mature. Il s'agirait d'hommes. Ces constatations renvoient à une population monastique.

C'est aussi à cette époque que disparait du paysage monumental le supposé *pronaos* de l'ancien temple rectangulaire (Bâtiment A) : une échancrure orientale qui abritait initialement un support de façade est réutilisée pour y installer la SP 1015. Si le Bâtiment C, de fondation antique mais repris au VI-VIIe siècle, n'existe plus, puisque l'église en bois couvre son emplacement, la chapelle mérovingienne identifiée au sud (Bâtiment E) est conservée puisqu'elle sera dotée d'une annexe méridionale dans la phase suivante. Au nord-est, le Bâtiment B subsistait probablement aussi, puisque son emplacement a conditionné l'aménagement des chapelles de l'église romane et l'orientation de l'église en bois antérieure.

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> Charles Bonnet 1997, p. 229-231.

<sup>126</sup> Annie Bardel et Ronan Perennec, «Abbaye de Landévennec : évolution du contexte funéraire depuis le haut Moyen Age », dans A. Alduc-Le-Bagousse (dir.), Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine, Caen 2004, p. 138. Plus globalement, sur la présence ou l'absence d'inhumations dans l'église, voir Christian Sapin, "Dans l'église ou hors l'église, quel choix pour l'inhumé?", Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre-1er octobre 1994) Tours, 11eme Suppl. à la Revue archéologique du centre de la France, 1996, p. 65-78.

## 2. Les aménagements de l'époque carolingienne

Aux VIIIe-IXe siècles, une grande église en pierre est créée à l'emplacement de l'ancienne église en bois. Elle vient s'accoler aux chapelles mérovingiennes conservées, qui devaient donc toujours avoir une fonction liturgique forte. Des activités artisanales, en particulier la production de verre, se traduit par ailleurs par la présence de deux fours de verriers. Si la création du cloître appartient à l'an mil, comme on le verra, il est intéressant de noter que l'ancienne galerie – ou couloir – orientée nord-sud, élevé au cours de l'époque mérovingienne, est visiblement reprise, probablement pour faire le lien avec des structures d'habitat maintenues au sud.

Etat 3a. Carolingien 1. VIIIe siècle, voire début IXe siècle : conservation de l'église en bois au nord (Bâtiment G), chapelle à abside (Bâtiment H) au sud du Bâtiment E et début de l'espace funéraire au sud



Fig. 73. Etat 3a. Hypothèse de restitution du site au VIIIe-début IXe siècle (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

Avant de présenter l'église en pierre qui remplacera celle en bois précédemment mentionnée, il importe de s'arrêter sur l'agrandissement au sud (Bâtiment H) de l'ancienne chapelle mérovingienne (Bâtiment E), préfigurant l'ample bras sud de transept roman. Les nombreuses perturbations rendent difficiles l'appréciation de la relation temporelle entre cette structure et l'église carolingienne en pierre, mais nous les traitons séparément, en privilégiant tout d'abord l'aménagement de l'extension méridionale, ce qui semble en adéquation avec les données du 14C.

# Construction du Bâtiment H au sud du Bâtiment E avec suppression du Bâtiment D

Cet Etat 3a correspond en effet à la création d'une structure à abside orientée (Bâtiment H) accolée au mur sud de l'édifice interprété comme une chapelle ou oratoire (Bâtiment E) et qui remplace l'ancienne salle dotée d'un *terrazzo* du Bâtiment D (fig. 72 à 79). A l'est, ce Bâtiment H vient s'établir contre le Bâtiment F qui lui est antérieur. En effet, malgré la grande fosse contemporaine (Nég. 1115) qui a entamé les données à l'ouest et la tranchée de récupération située à l'est (Nég. 1170) qui a perturbé les niveaux supérieurs, les informations stratigraphiques sont claires. Les éléments appartenant au Bâtiment H, particulièrement bien conservés à l'est, sont apparus sous un nivellement composé d'argile (US 1172; fig. 73). Il s'agissait d'une surface compacte composant un sol (US 1183 à 281 NGF) sur lequel reposaient des planches de bois calcinées (US 1188 à 281.03 NGF) limitées à la partie sud-ouest de la zone orientale. Le sol (US 1183) sur lequel prenaient place ces planches était également rubéfié à l'est. Ces éléments venaient buter contre un muret (US 1116; 1 m de long, de 281.30 à 280 NGF) orienté nord-sud, constitué d'un simple alignement de pierres sèches.

Au sud de cet espace, l'amorce de la courbure d'une abside (US 1168, à la base du Mur 1100) comprenant du mortier beige a pu être étudiée (fig. 76 à 78). Cette courbure était nette et venait rejoindre au nord les murs des constructions antérieures : l'angle sud-est du Bâtiment E (Mur 1182) et le mur ouest du Bâtiment F (Mur 1348), visibles en coupe, dans la tranchée de récupération est-ouest (Nég. 1190), tous deux composés d'un blocage mêlant argile et galets avec parements de pierres liées à de l'argile (pl. 26b). Parallèlement, au sud, un mortier beige comparable à celui du mur sud de l'absidiole liait les pierres des assises inférieures du Mur 1100 (US 1349), jusqu'à la supposée limite orientale — car les éléments sont très perturbés - de la salle à hypocauste antérieure, où l'on a pu noter un décrochement vers le nord. Un support en métal fiché dans le sol (US 1356) se situait dans l'alignement de ce décrochement. Cet élément pourrait être associé à une porte. La reprise de l'ancien mur orienté nord-sud de la salle chauffée est à envisager, même si tous ces éléments ont été percutés par la grande fosse moderne (Nég. 1115) ; seule l'empreinte du mur se voyait, dans le prolongement, au nord.

Des planches de bois (US 1188, à 281.03 NGF; fig. 76 à 79) reposaient sur le sol de l'abside (US 1183) composé d'un remblai associant argile et matériaux de destruction (des fragments de peintures murales, du mortier, des pierres et des TCA; vestiges du décor de la salle à *terrazzo* antérieure?), mais aussi, en particulier, au nord, la partie supérieure du parement sud de la chapelle mérovingienne (Bâtiment E; Mur 1260/1261 à 281.086 NGF). Ce parement était en effet effondré (US 1267) sur le squelette (US 1282) de la SP 1114 établie antérieurement.

Les planches (US 1188) avaient clairement été brûlées, comme le montrent les traces de rubéfaction observées à l'est du sol. L'hypothèse de vestiges d'un plancher ne semble pas plausible pour plusieurs raisons : la zone du bois, de forme rectangulaire, était très limitée et aucun élément de fixation au sol de type lambourdes, ou des trous de poteaux, n'a été identifié. Les planches qui s'entrecroisaient constituaient plus probablement les vestiges d'une cloison de bois peut-être liée au muret (US 1116/ US 1334) qui barrait l'entrée dans une absidiole reconnue à l'est. Le sol sur lequel reposaient les planches venait buter contre le muret orienté nord-sud (Mur 1116). Cet aménagement a permis de surélevé légèrement l'abside par rapport au sol observé à l'ouest du Mur 1116 (autour de 280.95 NGF).

Ces différentes observations montrent que le Bâtiment H est clairement postérieur à la tombe (SP 1114) mise en place précédemment au sud de la chapelle mérovingienne (Bâtiment E). Cette inhumation a été dérasée, de même que le sol, probablement en *terrazzo*, qui occupait cet espace antérieurement, pour mettre à niveau le sol de l'extension sud (Bâtiment H) avec celui de de la chapelle mérovingienne (Bâtiment E; US 1134, à 280.90 NGF) située au nord, sauf pour le sol de la zone orientale – celle de l'abside - légèrement surélevé (US 1183, à 281 NGF). Ces deux bâtiments communiquaient probablement par l'intermédiaire d'une ouverture située dans le mur nord de la nef du Bâtiment H.

Au cours de cette phase, on assiste également au sud à la suppression du Mur 1220, étant donné que la SP 1273 (la plus ancienne des trois sépultures découvertes, les SP 1255 et 1210) le coupe. Cette sépulture a également entamé le mur est de la salle (Mur 1351) visible en coupe au nord de la fosse sépulcrale (pl. 24b). L'ancienne salle occidentale du Bâtiment D, à l'origine chauffée, est donc détruite, tout comme celle à *terrazzo* qui la jouxtait à l'est. On suppose que le mur nord de cette salle est également détruit, à tout le moins sa partie orientale, ou bien il est restructuré pour former un emmarchement, ce qui expliquera la nécessité, lorsque l'on restructurera la galerie nord du cloître, au début du XIe siècle, de construire une sorte de bouchage à l'est du Mur 1092 entre le Mur 1147 et le Mur 1090 (pl. 24b) qui formera le mur ouest du bras sud du transept de l'église de l'an mil. Des décaissements des XIIIe et XVIIe siècles rendent l'interprétation difficile (fig. 80), mais il est vraisemblable qu'à l'époque considérée, le niveau de sol situé au nord du Bâtiment D surplombait toujours celui disposé au sud, rendant ainsi acceptable l'hypothèse d'un emmarchement qui a pu intégrer l'ancien mur antique (Mur 1292) probablement doublé au sud à l'époque mérovingienne, comme on l'a proposé plus haut.

Se pose également la question de la conservation du couloir ou de la galerie orientée nord-sud qui prenait précédemment place à l'ouest du site. Comme on le verra, étant donné l'importance prise par les sépultures dans cette zone qui, au sud, borde les édifices de culte, ces murs parallèles (Mur 1147, US 1515 et mur récupéré à l'ouest, US 1469) pouvaient former la limite occidentale d'une zone funéraire.

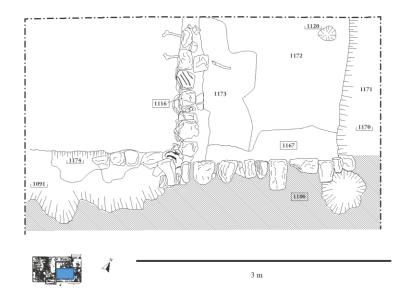
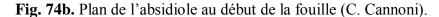
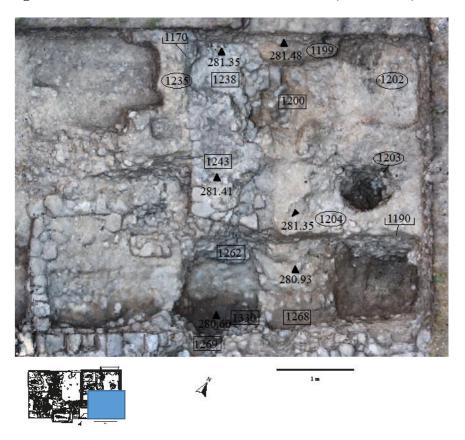
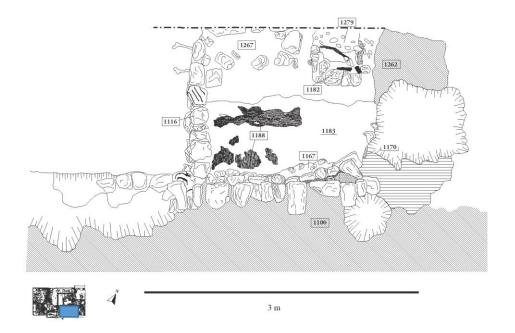


Fig. 73. Secteur I, partie nord. Relevé de la zone de l'abside, avant sa découverte, le 24 08 2018. Le remplissage (US 1119) a été enlevé, révélant des nivellements (US 1172 et 1173), une canalisation (dans cet état : US 1116) et dessous un squelette (SP 1114). (Camilla Cannoni).





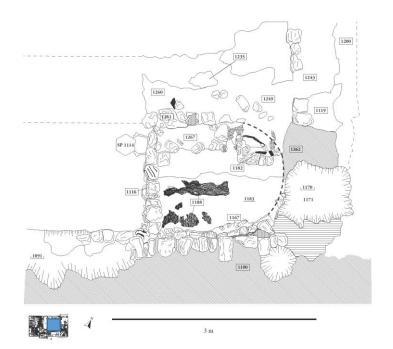
**Fig. 74.** Secteur H de 2018, partie nord, ortho-image des maçonneries et préparations de sols mis au jour (Camilla Cannoni et Sylvie Balcon-Berry).



**Fig. 75.** Secteur I, partie nord, relevé de la zone de l'abside le 02 09 2018, avec la courbure de l'abside (US 1167) exposée, les planches (US 1188) reposant sur le sol 1183. Au nord, le Mur 1260/1261, n'apparaissait pas encore. Il était sous la berme (Camilla Cannoni).

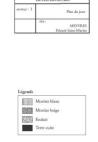


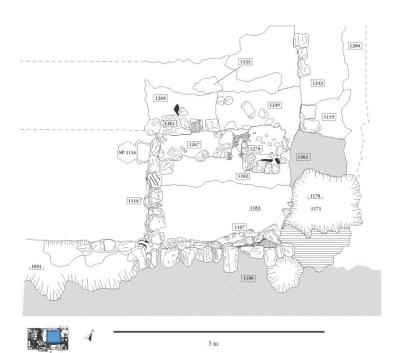
Fig. 76. Secteur I de 2018, partie nord, vue vers le nord, des vestiges de l'abside avec les planches carbonisées au premier plan (US 1188), la fondation 1182 et le Mur 1260/1261 au nord (Sylvie Balcon-Berry)





**Fig. 77.** Secteur I, partie nord, relevé montrant la courbure de l'abside à l'est à partir de la maçonnerie 1167, et des sols associés ; relevé du 05 09 2018, avec le Mur 1160/1161 exposé au nord (Camilla Cannoni).



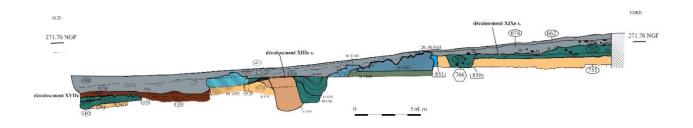


**Fig. 78.** Secteur I de 2018, partie nord. Relevé du 08 09 2018 de la zone de l'abside, après prélèvement des planches 1188 (Camilla Cannoni).

| SORBONNE UNIVERSITÉ<br>PACULTÉ DES LETTRES |       |                                 |
|--|-------|---------------------------------|
| secteur : I                                |       | Plan du jour                    |
| 38/09/2018                                 | site: | MESVRES<br>Priourd Saint-Martin |



**Fig. 79.** Vue vers l'est de la SP 1248 au sud de la SP 1186 qui a été enlevée. La zone de l'abside est visible au sud avec les planches carbonisées (US 1188).



**Fig. 80.** Coupe ouest (années 2016-2019) montrant les différences de niveaux entre la zone nord, emplacement de la galerie nord du cloître, et la zone sud occupée par le préau du cloître à partir de l'an mil (S. Balcon-Berry).

# Sépulture

On l'a mentionné, relève de cette phase une sépulture (SP 1273) située au sud-ouest du site. Cette inhumation (à 280.046 NGF) a perturbé le mur sud de l'ancienne salle à hypocauste (Mur 1220) qui ne devait donc plus exister. En revanche, plus à l'ouest, comme on l'a vu, le mur perpendiculaire (Mur 1147/US 1515) a été maintenu. De même, le mur oriental dont on pense avoir retrouvé l'emplacement a été supprimé (Mur 1351), car il a été perturbé par la zone est de la SP 1273. Cette inhumation ne devait donc pas prendre place dans un espace fermé. L'étude de Claire Terrat que nous reprenons ci-dessous a permis de montrer les modes d'inhumation de cette sépulture qui comprenait des planches de bois.

#### **SP1273**

Les dimensions étaient les suivantes : L. 2m x l. 0,28m à la tête ; 0,53m aux coudes x 0,24m aux pieds x H. 0,35m Le creusement (us 1273) n'a pu être perçu que dans la partie inférieure de la structure, sur environ 35 cm de hauteur. Il perfore une épaisse couche de blocs et de pierres de granit rose et de grès. Ce n'est qu'en atteignant cette couche que le creusement a été distingué. Certains de ces blocs reposent en équilibre instable au-dessus du corps, notamment au niveau des pieds, et d'autres viennent au contact du mort. La partie supérieure a disparu lorsque la tombe SP1255 a été mise en place. Le creusement (us 1273), d'axe sud-ouest/nord-est, est de forme anthropomorphe, plus large au niveau des coudes de l'individu qu'à la tête et aux pieds. Les parois sont vaguement verticales mais irrégulières dues à la présence des blocs. Le fond semble être en cuvette. La cote inférieure sur laquelle repose le défunt est de 279,976 m NGF. Le comblement (us 1276) est très hétérogène puisque qu'il se constitue de sable fin et de sable plus grossier mais également d'argile pure. Cette argile se concentre dans l'axe médian du corps (entre les jambes et au niveau du thorax). Le sable se retrouve plutôt sur les abords et sous l'argile. L'alternance et la nature de ces sédiments résultent du battement de la nappe phréatique.

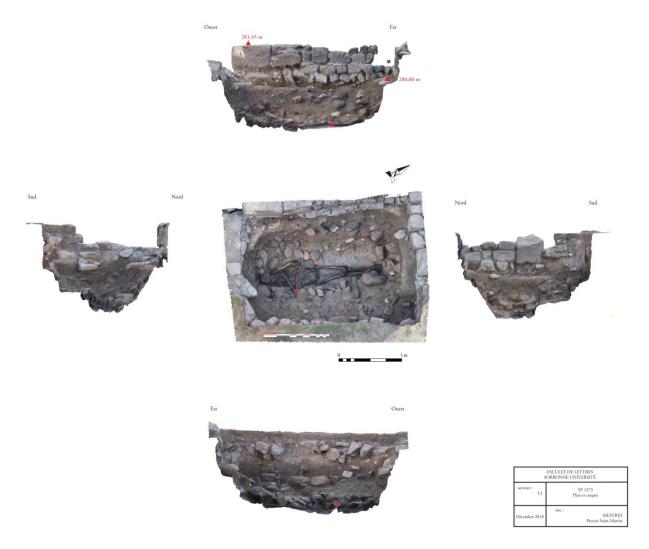


Fig. 81. SP 1273. Ortho-images (C. Cannoni).

Des vestiges du contenant en bois ont été conservés : L. 1m x l. 0.40m. L'individu est recouvert par des restes de bois (us 1259) le séparant du défunt de la sépulture sus-jacente SP1255 mais pas entièrement puisque leurs crânes sont en contact. Les observations taphonomiques tendent à restituer une décomposition en espace vide. Certains fragments étaient au contact de l'individu. La fonction précise de cet aménagement en bois reste méconnue. S'agit-il de la couverture de cette sépulture SP1273 ? Cet aménagement sert-il de séparation entre l'individu de la sépulture postérieure SP1273 et celui de la tombe ici étudiée ? Correspond-il plutôt au fond du contenant dans lequel l'individu de la tombe SP1255 a été déposé ?

La sépulture a livré des restes complets d'un individu adulte (us 1275). Le squelette, bien représenté, est bien conservé. Il est déposé sur le dos, la tête au sud-ouest. Les membres supérieurs sont fléchis dans la partie basse du thorax. L'avant-bras droit est en amont du gauche. Les membres inférieurs sont en extension, les genoux serrés et les pieds joints.

Bien qu'ayant conservé une bonne cohérence anatomique, le squelette, présente quelques anomalies qui s'illustrent par des déconnexions hors du volume initial du corps : phalanges de la main gauche en équilibre instable et à l'extérieur de l'humérus droit ; chute vers le fond de la fosse du tibia gauche dont l'extrémité proximale passe sous l'extrémité distale du fémur ; glissement de la fibula gauche sous les tibias ; rotation du tibia droit en vue médiale alors que la fibula semble être maintenue en vue antérieure. Des mouvements d'amplitude modérée et à l'intérieur du volume du corps sont aussi observables à plusieurs niveaux :

déconnexion des os des avant-bras ; déconnexion du coude gauche due à l'affaissement de l'avant-bras vers le fond de la fosse résultant de l'importante surélévation du coude par rapport au rachis ; glissement du manubrium dans hémithorax droit tandis que le sternum s'est déplacé dans l'hémithorax gauche ; déconnexion VL5 et sacrum dont la base du sacrum apparaît en vue supérieure tandis que la partie basse est en vue antérieure (surélévation de la base du sacrum) ; dislocation des éléments des mains dans le thorax ; dislocation des pieds maintenus dans un espace circonscrit. On note également le déplacement important de l'humérus droit dont l'extrémité proximale s'est déplacée vers le côté gauche de l'individu alors que l'articulation du coude est maintenue en étroite connexion. Le fragment de TCA retrouvé de chant, en équilibre instable, et reposant sur l'articulation pourrait expliquer le maintien de la connexion. L'articulation atlanto-occipitale est maintenue avec l'atlas en vue inférieure. Il est déconnecté de l'axis qui, lui, apparaît en vue antérieure.

On note également une déconnexion entre l'axis et la troisième vertèbre cervicale qui, comme les suivantes (VC4 et VC5), sont en vue supérieure. Les deux dernières, comme le reste du rachis, apparaissent par leur face antérieure.

L'atlas apparaît 13 cm plus haut que la dernière VC et 17 cm plus haut que le reste du rachis. L'altitude du plan de pose du crâne révèle un écart de 10 cm par rapport à l'atlas. Cela nous indique que toute la partie supérieure du défunt (crâne, haut du thorax et épaules) est surélevée par rapport au reste du corps. L'examen réalisé sur le rachis et plus particulièrement sur le segment cervical révèle que le crâne a basculé vers l'arrière durant la décomposition, 10 cm plus bas que son emplacement d'origine.

Le maintien des vertèbres cervicales dans cette position, pratiquement à la verticale, en face supérieure, et le fait qu'elles ne se soient pas disloquées alors que le crâne a basculé vers l'arrière, pourrait provenir de la forme du fond de la fosse qui est en cuvette. Le crâne, à la différence des VC, ne devait pas reposer contre la paroi du creusement. En effet, son basculement peut s'expliquer selon deux hypothèses. Soit il existait un vide sous-jacent au crâne et ce dernier a été maintenu dans sa position d'origine grâce à une enveloppe souple (type capuche?) avant de s'affaisser lentement vers l'espace vide présent à l'arrière soit le crâne était déposé, au moment de l'inhumation, sur un aménagement périssable (coussin funéraire, lit de végétaux?).

En ce qui concerne la mandibule, elle repose sur les dernières vertèbres cervicales, déconnectée du crâne. Au vu du basculement du crâne et de la position des VC, il est probable que la mandibule soit dans sa position originelle et que le crâne apparaissait en vue supérieure.

On note la compression importante des épaules se traduisant par l'apparition des scapulas en vue latérale et la verticalisation importante des clavicules dans l'axe médian du corps. Les épaules sont alors projetées en avant, plus hautes que le rachis. L'humérus est maintenu en vue latérale et en équilibre instable. Comme l'épaule, le coude repose à distance des vertèbres, contre la paroi du creusement.

La mise à plat du thorax n'est que partielle. Les côtes gauches reposent 10 cm plus hautes que le rachis. De fait, la question d'une compression bilatérale se pose. Il en est de même pour la ceinture pelvienne qui est restée fermée, à distance des parois de la fosse.

Les tibias quant à eux présentent des mouvements qui ne sont pas en adéquation avec la position des fémurs. Le tibia droit a effectué une rotation en vue médiale tandis que le fémur est resté en vue antérieure et que la patella et la fibula n'ont pas bougé. L'extrémité proximale du tibia gauche s'est affaissée vers le fond de la fosse en passant sous l'extrémité distale du fémur. Il repose à 6 cm du fémur. La fibula a glissé sous les tibias.

Les pieds se sont abaissés vers l'avant provoquant ainsi la déconnexion des articulations talocrurales. Néanmoins, ils ne se sont pas affaissés jusqu'à reposer sur le même plan de pose que les chevilles puisqu'ils apparaissent entre 7 cm et 9 cm plus haut qu'elles.

Les métatarses de chaque pied se sont éversés vers l'avant vers l'axe médian du corps. La quasitotalité des éléments sont disloqués, des phalanges distales ont notamment migré entre les chevilles. Si seul un cunéiforme s'est effondré à l'extérieur du tibia droit, aucun autre os ne sort d'une sorte de rectangle virtuelle formé par la disposition de tous ces éléments de pieds et qui sont marqués par des effets de parois importants. Ces derniers les impactent plus précisément de manière latérale, les pieds semblent avoir glissé contre une paroi se développant de part et d'autre. Ces effets résultent de la proximité avec les bords du creusement. En effet, l'étroitesse de la fosse empêche de restituer un contenant en matière périssable de type coffrage de bois puisque par endroit, le défunt est à son contact direct.

De plus, il se pourrait également que la fosse soit légèrement trop petite pour le défunt et que les pieds soient alors en partie déposés contre la paroi orientale du creusement. Les pieds ainsi surélevés par rapport aux jambes auraient favorisé le maintien d'un espace vide sous les tibias. Ces derniers ainsi que les fibulas se seraient alors affaissés dans cet espace vide protégé sousjacent.

La surélévation des épaules et des vertèbres cervicales, à la même altitude que le plan de pose des pieds, étaye l'hypothèse d'une fosse trop courte.

Les effets de parois observés sur les épaules et les pieds sont induits par la proximité avec les bords de la fosse. Idem pour la surélévation des coudes et notamment le gauche qui repose contre la paroi septentrionale. Toutefois, il n'en va pas de même pour la contrainte bilatérale maintenant la ceinture pelvienne fermée puisque les coxaux reposent à distance des parois.

La position des membres inférieurs du défunt, les genoux et les chevilles serrés, serait un argument significatif pour établir le dépôt du corps en enveloppe souple. La difficulté réside dès lors à définir s'il s'agit d'un vêtement ou d'un linceul. La convergence des membres inférieurs, les genoux et les chevilles réunis ainsi que la réunion des pieds l'un vers l'autre sont les arguments en faveur d'un linceul (Buquet-Marcon *et al.* 2008). Linceul qui pourrait être associé à des liens enserrant les genoux et les chevilles. La position de l'humérus droit ainsi que la présence de phalanges de la main gauche maintenues en équilibre instable, à distance du fond, et en dehors du thorax pourraient également étayer l'hypothèse de l'inhumation du défunt au sein d'un linceul. La forme en cuvette du fond de fosse et l'étroitesse du creusement au niveau de la partie supérieure du corps complète cette image de compression latérale.

Les observations archeo-anthropologiques tendent à restituer, malgré le peu d'ossements sortis du volume des chairs, une décomposition en espace vide. Comme nous l'avons souligné plus haut, les dimensions de la fosse ne permettent pas d'installer un contenant en matière périssable dans lequel l'individu aurait été déposé. Cependant, pour maintenir un espace vide autour du défunt, il est nécessaire que la fosse sépulcrale ait été fermée par un système de couverture. De fait, les restes de bois séparant cet individu de celui de la sépulture sus-jacente pourrait correspondre à son système de fermeture. Toutefois, il nous est impossible d'affirmer que cet aménagement ait été installé à l'origine pour protéger cet individu ou si elle correspondait au fond du contenant du défunt du-dessus. Il se peut également que lors de l'installation de la sépulture SP1255, il ait été nécessaire d'installer une nouvelle planche pour séparer les deux individus si nous imaginons que celle d'origine ait pourri.

Mode d'inhumation : espace vide, système de fermeture en matière périssable, linceul.

*Elément de datation*: Les analyses au carbone 14 réalisées à partir d'un fragment osseux provenant du défunt indique que la structure date du IXe siècle. C'est la plus ancienne aménagée dans cet espace qui accueillera deux autres inhumations : la SP 1255 datée des IXe- Xe siècles par 14C et la SP 1210 qui relève vraisemblablement du XIIIe siècle.



**Fig. 82 :** Superposition des squelettes des sépultures SP1210 (vert), SP1255 (rouge/orange) associé à la réduction us 1215 (rose) et SP1273 (bleu) (C. CANNONI).

#### Interprétation d'ensemble et datation :

Les éléments présentés ci-dessus tendant ainsi à proposer l'hypothèse de la mise en place d'une petite construction rectangulaire, dotée d'une absidiole orientée (Bâtiment H), au sud de la chapelle mérovingienne (Bâtiment E), venue remplacer l'ancienne salle dotée d'un *terrazzo* du Bâtiment D. Il s'agit vraisemblablement d'une autre chapelle qui communiquait au nord avec celle aménagée antérieurement (Bâtiment E). La SP 1114 lui est antérieure, d'autant que le muret orienté nord-sud (US 1116) qui limitait à l'ouest la surélévation de la zone de l'absidiole passait dessus (fig. 72 et pl. 19a). Or, cette sépulture a été datée par 14C du IXe siècle, avec toutefois taux de probabilité assez large allant du VIIe au début du Xe siècle. Les planches de bois ont quant à elles été datées des VIIe-VIIIe siècles par 14C. Etant donné qu'elles sont bien posées sur le sol de l'absidiole lié au muret 1116, ces planches ont été mises en place après la SP 1114. Cette cloison pourrait être constituée de planches remployées, ou bien la SP 1114 pourrait être des VIIe-VIIIe siècles, la datation par 14C étant assez large. Ces planches qui semblent fonctionner avec la Structure 1116 dans sa première phase (US 1334) s'apparentent à un aménagement liturgique – une barrière de bois - comme on a pu le mettre en évidence à Genève, pour l'oratoire du IVe siècle<sup>100</sup>. Avec la barrière observée à l'ouest, l'abside constituait

<sup>100</sup> Charles Bonnet, 2012, p. 360-361 et Charles Bonnet et Alain Peillex, 2009, p. 11-15.

un espace isolé, tandis que la nef devait communiquer avec le Bâtiment E au nord. L'extension sud s'apparenterait ainsi aux éléments connus à peu près à la même époque pour l'église de Saint-Julien-en-Genevois<sup>101</sup>. Des comparaisons peuvent être proposées avec l'annexe B de l'église des Ve-VIe siècles de La Celle (Notre-Dame de la Gayole ; Var)<sup>102</sup> ou la chapelle à deux absidioles de l'église Notre-Dame de Mane (Lieu-dit Salagon ; Alpes-de-Haute-Provence) qui est venue s'accoler à une église nord antérieure<sup>103</sup>. Le plan, très simple, de la chapelle à abside destinée à accueillir des sépultures, est connu dès l'Antiquité tardive, comme par exemple la chapelle Saint-Victoret de Viviers<sup>104</sup>. A l'est de celle trouvée à Mesvres se déployait l'édifice quadrangulaire (Bâtiment F) élevé au VIIe siècle, qui devait être légèrement surélevé, même si nous ne conservons que les préparations de sols de ces structures et non les sols proprement dits (fig. 26b). Ce pôle liturgique revêtait vraisemblablement un aspect funéraire, comme l'édifice antérieur, avec des tombes situées au sud, tandis que l'église nord, en bois, maintenue, s'en distinguait.

Avec la construction du Bâtiment H au sud, qui vient également se raccorder à la partie méridionale de la structure carrée ou rectangulaire datée du VIIe siècle (Bâtiment F), l'ensemble de l'édifice (Bâtiment E, F et H) prend de l'ampleur et se rééquilibre en quelque sorte, pour former une église, même si la fonction de la construction orientale (Bâtiment F) et sa relation – la circulation notamment - avec le reste de l'édifice n'est pas claire. L'aménagement d'une absidiole au sud de celle, apparemment en bois, du Bâtiment E, permet d'avoir deux zones de culte, celle du sud pouvant être réservée à un usage plus privé (pour le prieur ?) ou bien à un usage funéraire en lien avec la zone d'inhumation qui semble se développer au sud. Si les espaces des absidioles devaient être cloisonnés, visiblement les surfaces des deux nefs étaient au même niveau, tout en étant séparées, puisqu'une ouverture permettant la communication entre le Bâtiment E et le Bâtiment H peut être restituée, comme on l'a mentionné. Le besoin de disposer de plusieurs églises - pôles liturgiques distincts (Bâtiments E, F et H au sud Bâtiment G au nord) - s'est ainsi fait sentir, comme c'est souvent le cas dans des complexes monastiques, celui du sud étant visiblement associé à une vocation funéraire.

C'est en effet au sud de cette église méridionale que semble se développer une zone funéraire dont témoigne la SP 1273. Les observations faites par Carole Fossurier<sup>105</sup> montrent que l'individu de la SP 1273 présentait de l'arthrose (le sexe n'a pas pu être déterminé) tandis que celui de la SP 1255 disposée immédiatement au-dessus, mais qui était un peu plus récente, était un homme jeune (15-19 ans). Ces éléments peuvent renvoyer à une population monastique.

La présence de cette inhumation confirme la suppression de l'ancienne salle chauffée du Bâtiment D, entamée par le Bâtiment H, puisque son mur sud (Mur 1220) est creusé par les tombes. Si, pour l'heure, seule la SP 1273 peut être datée avec assurance des VIIIe-IXe siècles par 14C, il faut envisager que parmi les 27 individus découverts à l'est, dans la SP 1413 - fosse

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Michel Colardelle, « Saint-Julien-en-Genevois », dans *Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe siècle ap. J-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble, 1983, p. 57-87.

<sup>102</sup> Gabrielle Démians d'Archimbaud, Michel Fixot, Jean-Pierre Pelletier et Lucy Vallauri, « La Celle, Notre-Dame de la Gayole », *Les premiers monuments chrétiens de la France*, Paris, Picard, 1995, p. 167-174.

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Rollins Guild e Murielle Vecchione, « Mane, église Notre-Dame", *Les premiers monuments chrétiens de la France*, Paris, Picard, 1995, p. 81-84. Voir également Yann Codoue, 2012 pour Gayole.

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> Fouilles de Yves Esquieu, citées par Anne Baud et Joëlle Tardieu, « L'espace ecclésial et les mort », Organiser l'espace sacré au Moyen Age. Topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes-Auvergne), Lyon, coll. DARA, 2014, p. 69-69, Fig. 248,

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> (voir rapport de 2019)

mise en place dans la future salle capitulaire - plusieurs pourraient remonter à l'époque carolingienne et faire partie de ce cimetière probablement dévolu aux moines. Cette zone funéraire devait être limitée à l'ouest par les murs de l'ancienne galerie – ou couloir - orientée nord-sud, vraisemblablement conservée. Le mur qui occupait la tranchée de récupération occidentale (US 1469) sera en effet récupéré plus tard. Le mur parallèle à l'est (Mur 1147 avec US 1515) est vraisemblablement prolongé au nord (US 1293) vraisemblablement à l'an Mil, comme on le verra, avec un retour à l'ouest (Mur 1092, US 1146), mais il comprenait peut-être une ouverture au cours de l'Etat considéré. A l'est du mur nord (Mur 1092), il est possible d'envisager un emmarchement incorporant une ancienne maconnerie (Mur 1292), le niveau de sol étant apparemment toujours plus haut au nord de ce mur qu'au sud. Dans l'hypothèse de sa conservation, cette galerie permettait de faire le lien entre les églises disposées au nord et les probables structures d'habitat des moines au sud. Sur le plan de restitution hypothétique (fig. 73), nous avons conservé le mur ouest visible en prospections géophysiques et possiblement hérité de l'Antiquité. Ce mur pouvait fermer à l'ouest un espace précédent l'église en bois, desservi par la galerie. Sur d'autres sites, ce type de galerie adoptait une fonction funéraire, phénomène bien mis en évidence à St-Claude (Jura) par Sébastien Bully<sup>106</sup>. Dans le cas de Mesvres, cette galerie pourrait border à l'ouest un enclos abritant des inhumations monastiques. Il faudrait poursuivre la fouille de cette galerie à l'ouest et au sud pour mieux la comprendre.

La configuration du site de Mesvres à l'Etat 3a évoque par ailleurs celle de l'abbaye de Landévennec (Finistère) avec aux VIIIe-IXe siècles un oratoire mérovingien restructuré, associé au nord à une grande église. Les inhumations se développent à proximité, mais à l'extérieur de ces édifices, les canons conciliaires du début du IXe siècle interdisant d'inhumer dans l'église<sup>107</sup>.

Quelques éléments de placages muraux peuvent être rattachés au Bâtiment H (voir le mobilier lithique).

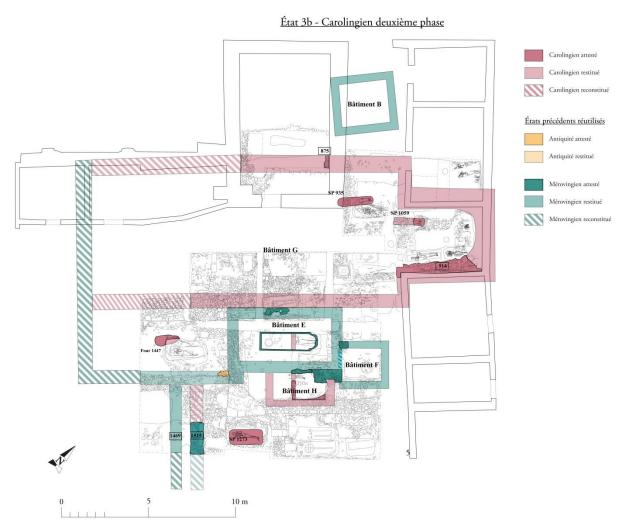
-

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> Sébastien Bully, « Circulation et hiérarchie au sein des établissements monastiques médiévaux : à propos de la grande galerie de l'abbaye de Sain-Claude (Jura) », dans M. Lauwers (dir.), *Monastères et espace social. Genèse et tranformations d'un système de lieux dans l'occident médiéval, collection d'études médiévales de Nice*, Brepols, Turhnout, 2015, p. 354-375.

Annie Bardel et Ronan Perennec « Abbaye de Landévennec : évolution du contexte funéraire depuis le haut Moyen Age », *Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine*, Armelle Albuc-Le Bagousse (dir.), Tables rondes du CRAHM 1, 2004, p. 121-156.

<sup>2004,</sup> p. 136-138 et Christian Sapin, « Dans l'église ou hors l'église, quel choix pour l'inhumé ? », *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque ARCHEA* (Orléans 29 septembre-1er octobre 1994) Tours, 11eme Suppl. à la *Revue archéologique du centre de la France*, 1996, p. 65-78.

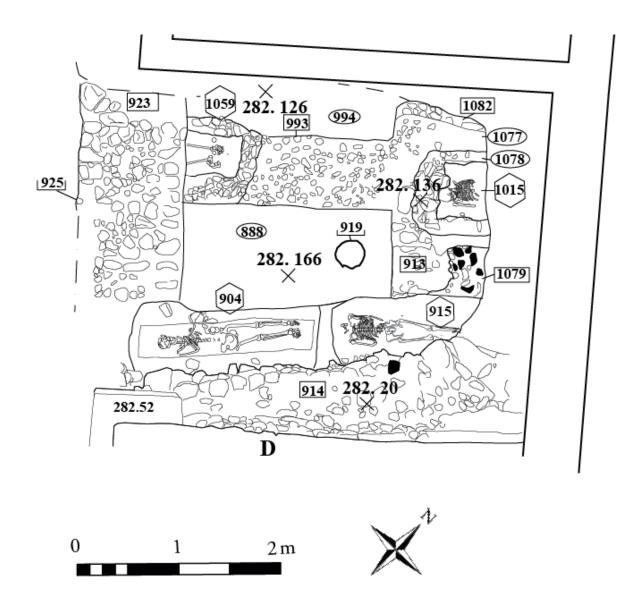
# Etat 3b. Carolingien 2. IXe siècle. Construction de l'église en pierre avec sépultures et four de verrier



**Fig. 84. Etat 3b.** Hypothèse de restitution du site au IXe siècle (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

Au nord du site, les aménagements dont il va être question ont visiblement été précédés de la destruction des constructions antérieures accompagnée d'un nivellement, les édifices antérieurs présentant des différences de niveaux, du nord au sud, comme on l'a déjà dit.

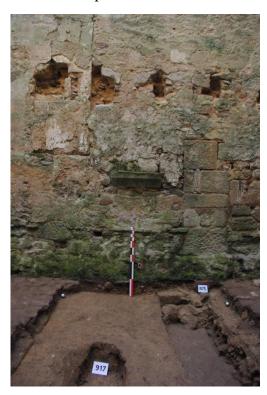
Au nord du site, dans des zones limitées qui correspondaient en partie à l'emprise de l'église en pierre dont il va être question, les niveaux creusés par les poteaux assimilés à l'église en bois étaient couverts d'un nivellement sablo-argileux (US 666, 677, 686, 674, 747, 930 et 691) comprenant des matériaux de destruction, avec des fragments *d'opus sectile* et des enduits roses notamment, surtout à l'est (pl. 22a). Ces remblais, qui pourraient provenir de la destruction de l'église en bois et du Bâtiment D évoqué plus haut, constituaient une plateforme dans laquelle les nouvelles fondations sont creusées. Ainsi, le niveau 930 recouvrait le TP 1062 et l'US 686 couvrait le TP 757 aménagé dans la structure 771. A l'est, l'US 691 couvraient les TP 754, 777 et 848, 858. Ce niveau passait également sur le Mur 753 que l'on rattache au Haut-Empire et sur l'US 762, sol sur nivellement postérieurs à la SP 802 qui a perturbé le Four 824.



**Fig. 85.** Plan des vestiges mis au jour dans la zone de l'abside carolingienne (S. Balcon-Berry).

A l'est, ce nivellement n'a pas été reconnu, vraisemblablement parce que le sol fonctionnait avec une abside, qui, comme c'est souvent le cas pour des zones cultuelles, était porté à un plus haut niveau (fig. 85 et pl.22a). Il fut dérasé par les décaissements modernes (arasement à 282, 146 NGF) accompagnés de la mise en place d'un dallage (US 176/867 à 282. 29 NGF). Seul un niveau d'argile (US 888 et US 994) bien antérieur était conservé à l'est, à 282, 136 NGF directement sous des surfaces modernes (US 870 et US 877, à 282. 15 NGF) correspondant à la préparation du dallage moderne. L'attribution de cet espace oriental à l'emprise de l'abside avait été mise en évidence lors de l'étude des élévations sur laquelle nous reviendrons plus bas, en lien avec l'étude du plan schématique de Devoucoux réalisé en 1836. Ce fait fut confirmé par la mise au jour, au sud et à l'est, sous une surface hétérogène et sableuse (US 885), d'une imposante fondation (Mur 914). Sa longueur était de 4, 10 m pour une largeur observée de 0, 70 m; son niveau d'arasement se situait à 282. 12 NGF. Cette maçonnerie comportait un assemblage de moellons et de blocs antiques remployés, noyés dans du mortier

beige. A l'est, après avoir vidé le remplissage (US 884) de sa tranchée de récupération (Nég. 882), fut mis en évidence le Mur 914 accusant une courbe, ce qui permet de l'interpréter comme la fondation de l'abside. Malheureusement, au nord, le reste de cette structure a été presque entièrement récupéré au XIXe siècle (Nég. 927) vraisemblablement pour composer les bâtiments actuels. L'étude du parement nord du mur sud (Mur 17) qui surmonte la fondation correspondant au Mur 914 avait montré que le sol associé anciennement avait disparu, car le bloc de grés (US 82) qui formait la base de l'arc triomphal avait été déchaussé. Le sol – peutêtre dallé sur une préparation ou en terre battue - de l'abside se situait probablement à la même altitude que la partie supérieure de ce bloc qui marque le début de la fondation, soit à 282. 52 NGF. De très nombreux fragments d'enduits peints provenant des murs de l'abside ont été reconnus dans les remblais ayant fait suite à sa récupération (US 885 et 977 notamment). Des décors à faux-joints, mais également de probables scènes figurées ont été mis au jour. Une étude de ces décors qui comportent probablement plusieurs phases, des stratigraphies d'enduits peints avant été observées, devra être effectuée à l'avenir. Plusieurs fragments d'enduits formant un angle appartiennent vraisemblablement aux montants d'ouvertures. La partie de l'élévation ancienne conservée comprend du mortier beige, avec de l'argile et comprend aussi des blocs antiques remployés, comme c'est le cas pour le bloc 82, ainsi qu'une cuve de sarcophage mérovingien. Le parement sud, conservé au sein du mur nord d'un bâtiment moderne, a été relevé (fig. 87). Il abrite également de nombreux remplois de blocs antiques. En chronologie relative, le Mur 914 a creusé les SP 915 et 1015 et une fondation en galets et argile (US 1047), qui constitue la fondation du Mur 913 orienté nord-sud, rattachés au Haut-Empire. Cette fondation a elle-même creusé un niveau d'argile (US 1051 et 1049) semblable à l'US 888 identifiée plus au nord. Le Mur 914 est bien postérieur à tous ces éléments.



**Fig. 86.** Vue vers l'est des US 917 et 905 fouillées et du Mur 875 sous l'Arc 300 faisant partie du Mur 10.

Au nord-ouest de cette abside, une maçonnerie comprenant le même mortier beige que le mur sud de l'abside (Mur 914) a été mise au jour mais de façon très lacunaire, car elle a été uniquement reconnue (Mur 875) à l'aplomb du Mur 10 de la chapelle qui a succédé au bras nord du transept, sous son parement oriental (fig. 86). Les vestiges du Mur 875 comprenaient au nord des blocs taillés au niveau du parement et des moellons en blocage, noyés dans du mortier beige (US 1044). Ce mur devait être orienté est-ouest, comme l'atteste la grande tranchée de récupération (Nég. 921) qui l'a affecté. Le Mur 875 devait aussi se poursuivre à l'est dans la tranchée (Nég. 976) observé dans l'alignement de celle située à l'ouest (Nég. 921). Toutefois, comme on a pu le voir à la base du parement ouest du Mur 10, le Mur 875 a été couvert par la suite par une maçonnerie orientée nord-sud (Mur 932 à l'est et Mur 1043 à l'ouest). Avant cette reprise, le Mur 875 se développait vers l'est dans la suite de la tranchée de récupération (Nég. 976) qui accusait un retour vers le sud vraisemblablement pour rejoindre le mur nord de l'abside qui, comme pour le mur sud (Mur 914 avec US 82) comprenait probablement à l'ouest un bloc antique remployé destiné à former la base de l'arc triomphal, mais tous ces éléments ont été récupérés (Nég. 983 et US 1032). A l'ouest de l'ancien bras nord du transept, le Mur 875 devait initialement passer sur le Mur 938 situé sous le Mur 907, car le remplissage de sa récupération (US 905) le recouvrait. Dans ce secteur, le décaissement moderne massif a éliminé les données stratigraphiques relatives à des sols pouvant être associés à ces structures qui ainsi, creusaient le grand niveau d'argile jaune (US 941) comparable à celui observé dans l'abside (US 888). Le Mur 875 devait avoir son pendant au sud, mais fut remplacé par le Mur 742 qui lui est parallèle, mais présente un mortier blanc, caractéristique des maçonneries de la phase suivante.

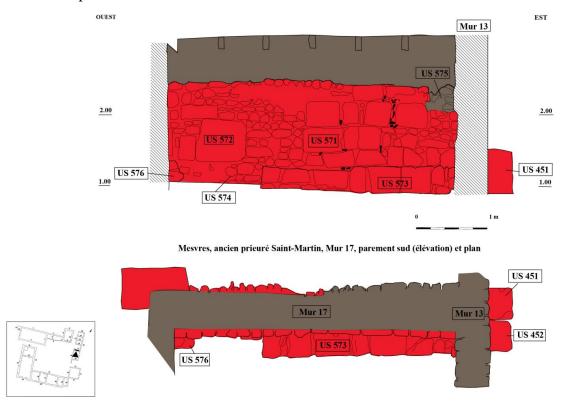


Fig. 87. Parement sud du mur sud de l'abside (Mur 17), élévation et plan (S. Balcon-Berry).

La présence à l'ouest de la zone de fouille, d'un nivellement sablo-argileux (US 674) comparable à ceux observés à l'est, conduit à envisager l'extension à l'ouest de l'église de cette époque. Mais cette US (US 674) a été très écrêtée par des constructions plus récentes. Tout comme les US 666, 677 et 686, elle faisait partie d'un nivellement destiné à accueillir des sols. Les sols proprement dit associés à cet Etat n'ont pas été identifiés.

Le bloc antique remployé au sud (US 82), à l'entrée de l'abside semble constituer la base d'un arc triomphal<sup>108</sup>.

#### Four de verrier?

Malgré un sévère décaissement qui, au nord du Mur 1092, remonte au XIIIe siècle, quelques vestiges du IXe siècle ont été mis en évidence. Il s'agit de vestiges d'ateliers, probablement de verriers : un four (Four 1447), repris une fois et des lambeaux de sols associés (fig. 80 et 84).

Les vestiges du four antérieur reposaient sous les US 1400 et 1444. Le four était aménagé dans un niveau d'argile (US 1467) qu'il creusait (Nég. 1471). Il était rempli par les US 1443, 1463 et 1465. Ses parois comprenant des blocs de grés et de la chaux dessinaient un ovale de 0, 75 x 0,50 m conservés. Les parois avaient été creusées au sud dans l'argile (US 1467) et dans un niveau de galets et argile (US 1441) au Nord.

Deux phases ont été nettement mises en évidence par la fouille avec visiblement l'aménagement d'un autre four à l'est, au niveau de l'alandier du four précédent. Les niveaux de cette reprise étaient effondrés (US 1466, 1467, 1478 et 1482). Ces niveaux comprenaient de l'argile, de la chaux et une surface cendreuse, et reposaient à l'ouest sur le remplissage du premier four. Le fond du four était à 281.080 NGF et le haut des parois et des remplissages à 281.170 NGF en raison d'un décaissement dont on reparlera plus bas

Des surfaces de travail rubéfiées (US 1445 sur l'US 1433), avec deux carreaux de terre cuite très abîmés, possiblement associées aux fours, ont également été repérées à l'ouest de la zone de fouille, à 281.270 NGF.

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Un peu comme à Saint-Pierre de Vienne, Monique Jeannet-Vallat, « Vienne. Basilique Saint-Pierre. Eglise Saint-Georges », dans Les premiers monuments chrétiens de la France, vol. I, Sud-Est et Corse, Paris, Picard, 1995, p. 254-266.



Fig. 88. Le Four 1447 avant fouille.



Fig. 89. Le Four 1447 en cours de fouille.



Fig. 90. Le Four 1447 en cours de fouille.

# Discussion et datation pour l'atelier

L'espace de l'atelier qui abritait les fours présentés doit certainement être mis en relation avec l'aménagement de la grande église carolingienne, en particulier la nef qui se situait immédiatement au Nord. Il se trouvait aussi à l'ouest du Bâtiment E conservé dans cette phase. Il faisait peut-être partie d'un bâtiment, comme nous proposons de le restituer en reprenant l'hypothèse d'un mur fermant le site à l'ouest, mur visible en prospection géophysique. Ses dimensions, sa forme, son alandier, les pierres qui devaient constituer ses parois et le fait qu'il était excavé, pourraient concorder avec un four de verrier, tel celui trouvé à Braga (Espagne) pour la fin de l'Antiquité<sup>109</sup> ou à San Vincenzo al Volturno (Molise, Italie) et la Crypta Balbi, à Rome, pour l'époque carolingienne. Le petit four circulaire de ce dernier exemple, de 0, 80 m de diamètre, montre d'intéressantes parentés avec celui trouvé à Mesvres<sup>110</sup>. Un autre exemple, encore plus proche du point de vue de la forme et de la date, concerne celui découvert sur le site de l'abbaye de Glastonbury<sup>111</sup>.

A l'exception d'une tesselle de verre trouvée dans une couche très récente (US 1375) et des creusets faisant partie du comblement d'une tranchée d'épierrement d'un mur (US

1.0

Mario Da Cruz et Maria Doloes Sanchez de Prado, « Glass working sites in Hispania : what we know »,
 Annales du *19eme Congrès de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre*, Piran, 2012, p. 178-187.
 Lucia Sagui, « Crypta Balbi (Roma) : conclusione delle indagine archaologiche nell'esedra del monumento romano. Relazione preliminare", *Archeologia Medievale*, t. XX, 1993, p. 409-418.

<sup>&</sup>lt;sup>111</sup> Hugh Willmot et Kate Welham, « Late Seventh-Century Glassmaking at Glastonbury Abbey », *Journal of Glass Studies*, t. 55, 2013.

1469) située au sud du four, aucun autre vestige en lien avec un atelier de verrier n'a été mis au jour dans cette zone occidentale (voir l'étude sur le verre). Les tesselles, le verre plat et le verre creux trouvés plus au sud appartenaient à des couches des Ve-VIIe siècles. L'absence de vestiges d'ateliers pourrait s'expliquer par l'important décaissement qui a touché le four au XIIIe siècle, au moment de la mise en place d'un pavement dans la galerie nord du cloître. Aussi, tous les niveaux se situent-ils à la même altitude, autour de 281.10 NGF. Mais le four de Mesvres pouvait aussi comporter deux chambres superposées, attestées par la miniature de 1025 illustrant le *De Universo* de Raban Maur (abbaye de Mont Cassin), selon une hypothèse qui a également été proposée pour un des fours trouvé à San Vincenzo al Volturno.

Le premier four a été daté par 14C des VIIIe—IXe siècles, ce qui concorde avec la grande église en pierre. Le côté sud de ces fours a par ailleurs été sectionné par la SP 1191 qui a été datée du XIIIe siècle par C14 et par de la céramique.

Si cet atelier fonctionnait bien avec l'église nord, le cas de figure serait assez comparable à ce qui a été identifié sur le site de San Vincenzo al Volturno, avec une succession d'ateliers, notamment de verriers, à l'est de la grande église, San Vincenzo Maggiore<sup>112</sup>. D'autres vestiges d'ateliers ont été retrouvés sur divers sites monastiques, comme ont permis de le montrer les actes de la table ronde sur la question publiés récemment par Christian Sapin et Sébastien Bully dans le BUCEMA. Des activités de bronziers sont probables sur le site monastique de Hamage (Nord) au VIIe siècle<sup>113</sup>, de même que le travail du verre. Sur le site monastique de Saint-Gwénolé de Landévennec (Finistère)<sup>114</sup>, des ateliers de bronziers ont été identifiés à l'époque mérovingienne.

Mentionnons en dernier lieu l'atelier de verrier carolingien lié à un habitat trouvé sur le site de Méru (Oise)<sup>115</sup>. A Mesvres, nous avons ainsi la rare opportunité de pouvoir étudier ce type de structure pour le haut Moyen Age, ce qui doit être souligné<sup>116</sup>.

٠

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> HODGES Richard et MITCHELL, John (dir.), San Vincenzo Maggiore and its Workshops. Rome, 2011.

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> Étienne Louis, « Les indices d'artisanat dans et autour du monastère de Hamage (Nord) », *Bulletin du Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre* | *BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 8 | 2015, mis en ligne le 28 janvier 2015, consulté le 03 septembre 2016.

Annie Bardel, « L'abbaye Saint-Gwénolé de Landévennec », *Archéologie médiévale*, 21, 1991, p. 70.

<sup>115</sup> Inès Pactat, Bernard Gratuze et Martine Derbois, « Un atelier de verrier carolingien à Méru 'Zac Nouvelle France ' (Oise) », *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre*, Paris, 2015, p. 73-78.

116 Comme cela a pu être mis en évidence à San Vincenzo al Volturno (Molise, Italie), pour la construction de la grande église du début du IXe siècle ; K. D. Francis et M. Moran, « Planning and technology in the early middle ages : the temporary workshops at San Vincenzo al Volturno », dans S. Gelichi (dir.), *I Congresso Nazionale di Archeologia Medievale. Atti del convegno (Pisa, 1997)*, Florence, 1997, p. 373-378. ; Richard Hodges et John Mitchell J. (dir.), *San Vincenzo Maggiore and its Workshops*. Rome, 2011. Voir également Sébastien Bully, Aurélia Bully et Inès Pactat, « Des traces d'artisanat dans les monastères comtois du haut Moyen Age », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* | *BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 8 | 2015, mis en ligne le 16 novembre 2015, consulté le 28 septembre 2016, p. 4 à 9.

## Les sépultures (SP 1059 et 905)

Deux sépultures peuvent être associées à cette phase. La SP 1059 se situait dans l'abside et a été très perturbée par la suite. La SP 905 qui prend place dans la chapelle nord peut avoir été mise en place aux VIIIe-IXe siècles, en tout cas elle est antérieure à un mur du XIe siècle.

## **SP 1059**

La Sep. 1059 peut être rattachée avec assurance à cette phase, d'autant plus qu'elle se trouvait à l'entrée de l'abside carolingienne. Le corps déposé dans un coffre monoxyle correspondrait à une inhumation privilégiée. L'absence quasi-totale de tombes dans l'église, sauf dans une zone spéciale peut-être mise en relation avec les textes du début du IXe siècle qui tendent à rejeter les inhumations en dehors des églises, sauf cas exceptionnels<sup>117</sup>.

L'étude de Claire Terrat que nous reprenons (rapport de 2019), a permis de montrer ses caractéristiques. La sépulture recoupe le mur en galets 993 d'axe sud-ouest/nord-est, en gardant le même alignement. Elle a été majoritairement détruite par la tranchée de fondation du mur 923. De ce fait, les limites de creusement n'ont été observables qu'au niveau des ossements conservés de l'individu, à savoir en partie orientale. Néanmoins la bonne conservation de l'architecture de la tombe nous permet de déterminer qu'il s'agit d'une sépulture à inhumation primaire composée d'une fosse large dans laquelle est installé un contenant en matière périssable. La fosse est de forme plus ou moins quadrangulaire (us 1073). Son profil présente des parois verticales. Le fond n'a pas fait l'objet d'une description. Le contenant, accueillant le défunt, se présente sous la forme de traces noires traduisant les vestiges d'éléments ligneux (Lecomte-Schmitt, 2012). Deux comblements distincts ont pu être mis en évidence. Le premier (us 1076) est présent sur tout le pourtour interne de la tombe, entre les parois de la fosse et le contenant renfermant l'individu. Il est constitué d'un sédiment argilo-sableux brun tacheté de gris. Ce comblement, peu compact, comporte de nombreux galets et modules de granit de dimensions variées, des fragments de TCA, des gravillons et des inclusions de mortiers. Il est à noter que ces galets pourraient provenir du mur 993, démantelé lors de l'installation de la sépulture. Le second comblement (us 1059) est circonscrit à l'intérieur même du contenant en bois et est associé au défunt. Il s'agit d'un sédiment argilo-sableux brun moyen, meuble et homogène comportant quelques nodules de mortiers. La côte inférieure sur laquelle repose l'individu est de 281,866m NGF.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>117</sup> Cécile Treffort, L'église carolingienne et la mort, Lyon, 1996, p. 137-139.



Fig. 91. Vue de la SP 1059 vers le nord (C. Terrat).

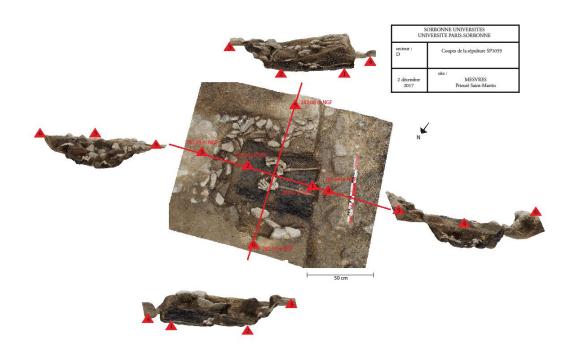


Fig. 92. Ortho-images de la SP 1059 (C. Cannoni).

La sépulture de L. 0.58m x l. 0.44m x H. 0.12m est matérialisée en surface par une large fosse dans laquelle ont été retrouvés des vestiges d'un contenant en bois. Ce dernier est représenté par une fine épaisseur de vestiges ligneux présent sur le fond et remontant sur les bords longitudinaux pour former les parois du contenant. Le fond, plat, est marqué par un léger pendage est-ouest. En aval des pieds de l'individu, la planche de fond apparaît 2cm plus haute qu'à l'extrémité ouest. Les parois nord et sud ne sont pas rectilignes et apparaissent tantôt verticales tantôt inclinées. Aucune démarcation entre le fond et les parois n'a été observée ce qui rend difficile l'identification du mode d'assemblage de ces éléments. Les parois sont conservées entre 5cm et 10cm de hauteur. Or, des équilibres instables constatés sur les galets bordant le contenant traduisent des parois beaucoup plus hautes que celles retrouvées. Au nord, au niveau de l'amorce entre le fond et la remontée de la paroi, nous avons mis en évidence un trou circulaire sans vestiges ligneux mesurant moins de 10cm de diamètre. Ce vide, à proximité immédiate des tarses du pied gauche de l'individu, pourrait correspondre à un nœud du bois. Néanmoins, son interprétation ne reste qu'une supposition. A l'extrémité orientale, en aval des pieds du défunt, aucun élément fermant la structure n'a été retrouvé. Cependant, au vu des équilibres instables et d'une délimitation linéaire, nette, observé sur les éléments constituant le comblement externe (us 1076), il est indispensable de restituer une paroi permettant leur maintien.

A quelques centimètres de la surface de décapage manuelle, des indices d'une probable planche en bois ont été mis au jour. Celle-ci apparaît à 282,096m NGF et est mal conservée. Elle ne mesure que quelques millimètres d'épaisseur et ne recouvrait pas entièrement l'espace sépulcral. En effet, elle n'a pu être observée qu'en coupe, grâce à un sondage manuel effectué dans l'axe longitudinal de la structure. Un écart d'environ 15cm de hauteur, entre cet élément et les parois en bois latérales, nous empêchait de déterminer la fonction précise de cette planche. Néanmoins, après restitution de montants plus hauts, nous l'interprétons comme le couvercle fermant la structure. Il devait donc reposer, à l'origine, au sommet des montants latéraux.

La mauvaise conservation de ces éléments périssables rendent difficile la détermination du type de contenant accueillant le défunt. L'absence de clous ou d'autres éléments métalliques servant à la fixation de planches en bois iraient dans le sens d'un dépôt dans un coffrage en bois ou bien dans un monoxyle. L'inclinaison des parois, le pendage du fond et la jonction entre le fond et les parois étayent l'hypothèse du monoxyle.

La sépulture a livré des restes incomplets d'un individu dont il ne subsiste que les fibulas et une partie des pieds (us 1074). L'individu a en effet subi des perturbations et recoupements liés à l'installation du mur 923 emportant la quasi-totalité du défunt. Cependant, sa conservation est bonne. Il est positionné sur le dos, la partie supérieure reposant à l'origine au sud-ouest. Les pieds sont en vue médiale.

Aucun ossement ne sort réellement de l'espace originel du cadavre. Seuls quelques mouvements et déconnexions se sont produits à l'intérieur du volume des chairs et traduisent une décomposition en espace vide : déconnexion entre talus et calcanéus droits ; léger affaissement du MTTI droit ; remontée du naviculaire gauche sur la face médiale du talus ; connexions lâches des cunéiformes gauches.

Les pieds sont en hyper-extension alors qu'ils sont en vue médiale. Ils ont gardé, pour la plupart des éléments, leur connexion anatomique ou sont en bon rapport. Une contrainte bilatérale a été exercée sur les métatarsiens les rabattant vers l'intérieur du corps. Ce phénomène pourrait résulter de la proximité avec les parois du contenant en bois. Toutefois, au vu de l'état de conservation de celui-ci il nous est difficile d'infirmer ou d'affirmer cette hypothèse. Les vestiges ligneux retrouvés ne sont plus dans leur état originel et semblent avoir épousé le comblement externe au contenant.

Des équilibres instables ont été observés sur les métatarsiens, des phalanges distales ainsi que sur les tarses des deux pieds. Certains ont été maintenus à distance du fond, à 5cm pour le plus haut. Ces équilibres iraient dans le sens d'un colmatage différé du volume du corps. En effet, une épaisseur d'environ 12cm de sédiment a été enlevée avant l'apparition des premiers os des pieds. L'épaisseur importante de sédiment présente sous le couvercle ainsi que les observations réalisées sur les restes osseux indiquent que le système de fermeture de la tombe n'était pas suffisamment étanche pour limiter l'infiltration de terre à l'intérieur. La faible amplitude des mouvements peut donc s'expliquer par une infiltration plus ou moins rapide du sédiment présent au-dessus du couvercle. L'hyper-extension des pieds alors qu'ils sont en vue médiale, les métatarsiens comme rabattus vers l'intérieur, constituent un argument en faveur d'une enveloppe souple. Le maintien d'une majorité d'os de pieds en équilibre et à distance du fond pourrait aussi être la conséquence de la présence initiale de chausses.

Mode d'inhumation : espace vide, colmatage différé, monoxyle probable, coffrage possible, linceul probable, chausses possible.

**Elément de datation :** La sépulture est antérieure au mur 923 mais postérieure au mur 993. Elle a été datée par 14C des VIIIe-IXe siècles.

#### **SP 935**

En raison de sa position stratigraphique, la SP 935 située au nord-ouest de l'abside peut être rattachée à cette phase. La présentation qui suit est celle de Claire Terrat.

La sépulture se trouve plus précisément au nord de la sépulture 934, parallèle à cette dernière.

La sépulture s'installant dans la couche 930, les limites de creusement (us 935) n'ont pu être perçues au vu de la ressemblance entre cet encaissant et le comblement de la tombe. De plus, la majorité de cette sépulture est détruite par l'installation de la maçonnerie 931. La côte inférieure sur laquelle repose l'individu est de 282,066m NGF. Le comblement (us 1006) se compose d'un sédiment sablo-argileux très compact de couleur brun clair tacheté d'orangé et de gris foncé. Il est hétérogène et comprend des cailloux, des gravillons, des fragments de TCA et des os humains épars.



Fig. 93. Vue générale du défunt de la sépulture SP 935 (cl. C. TERRAT)

Le recoupement important subi par cette tombe, l'absence de limite de creusement sur le pourtour de la sépulture ainsi que d'éléments tangibles liés à l'architecture restreignent considérablement la reconnaissance du type de tombe.

La sépulture recoupée au niveau des jambes du défunt a livré des restes incomplets d'un individu probablement adulte. De fait, seule la partie inférieure du corps subsiste : les extrémités distales des fémurs, les tibias, les fibulas, les pieds et la patella gauche. Le squelette, mal représenté, est mal conservé. La position des membres inférieurs indique que le défunt est installé sur le dos, le haut du corps vers le sud-ouest.

Le peu d'ossements présents ainsi que l'absence d'indice architectural ne permettent pas de conclure sur le mode d'inhumation.

**Eléments de datation :** la sépulture a été datée par 14C du XVe siècle, mais cela pose problème dans la mesure où elle a été recoupée par la maçonnerie 931 datée du XIe siècle. Aussi la rattache-t-on au IXe siècle

#### Interprétation d'ensemble et datation

L'hypothèse selon laquelle les murs gouttereaux de l'église carolingienne se poursuivaient à l'ouest est à envisager. En effet, il a été possible d'observer que le nivellement mentionné (US 674) se poursuivait à l'ouest. Par ailleurs, il est possible que le Mur 675 qui, à l'ouest, se situe dans l'alignement du Mur 742 presque entièrement récupéré mais qui reprenait

une maçonnerie carolingienne comme le montre les tranchées associées, corresponde à la nef romane à l'emplacement de la nef carolingienne. Si cette hypothèse se confirme, cela viendrait appuyer l'idée selon laquelle les murs gouttereaux nord et sud de la première nef romane (Etat 5) sont venus s'implanter sur ceux de la phase carolingienne (Etat 3b). D'autre part, la prospection géophysique montre à l'ouest la présence d'une maçonnerie assez imposante comme le mur gouttereau nord, observé entre 0, 70 et 0, 80 m sous la surface du sol et qui pourrait exister antérieurement. Ce mur semble accuser un retour vers le nord.

Les datations sont surtout issues du 14C provenant des mortiers et des nivellements creusés. Ainsi le mur sud de l'abside et le mur gouttereau nord relèvent des VIIIe-IXe siècles. Les hypothèses actuelles tendent ainsi à montrer le remplacement de l'église en bois par un édifice en pierre de 25 mètres de long, avec abside semi-circulaire inscrite dans un massif carré, cette dernière étant conservée en partie en élévation en ce qui concerne la paroi sud. Son analyse effectuée lors des campagnes de relevés avait montré la présence d'argile dans son liant, indice d'une datation antérieure à l'An Mil<sup>118</sup>. Ce fait ainsi que le son mode de construction mêlant blocs antiques remployés et moellons tendaient à proposer une datation antérieure à l'an mil. Ce mode de construction caractérise des maçonneries de la nef de l'ancienne cathédrale Saint-Nazaire d'Autun, datées de la fin du VIIIe siècle<sup>119</sup>, mais aussi les élévations carolingiennes de Saint-Pierre l'Estrier d'Autun<sup>120</sup>.

C'est donc aux VIIIe-IXe siècles que l'on peut situer cette phase. La fouille a montré au nord l'absence d'absidiole flanquant l'abside, confirmant le plan schématique de Devoucoux datant de 1836. Cet édifice pourrait correspondre à celui mentionné dans la charte de 843, mais qui existait vraisemblablement avant, comme on l'a évoqué plus haut dans la partie consacrée à l'histoire du site.

Le plan simple de la première église en pierre de Mesvres peut être mis en perspective avec celui d'édifices plus ou moins contemporains étudiés en Suisse<sup>121</sup>, comme celles de Prévessin ou de Satigny, et en France<sup>122</sup>, avec par exemple l'église monastique de Hamage dans son Etat 2, qui comprend comme à Mesvres une abside très profonde<sup>123</sup>, mais aussi une structure accolée au nord, assimilée à une annexe, qui est proche de la chapelle sud carolingienne trouvée à Mesvres. Mentionnons également l'église de l'Etat IIIb de Thaon, dans le Calvados<sup>124</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> Jacky Fonteneau, « Etude des mortiers et enduits du prieuré clunisien de Mesvres (Saône et Loire), Complément d'analyses, Rapport du, 12/2014, Annexe A », dans Sylvie Balcon-Berry, *Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Mar*tin. *Synthèse de l'étude archéologique des élévations conservées (2008-2015)*, décembre 2015.
<sup>119</sup> Sylvie Balcon-Berry et Walter Berry, « Le groupe épiscopal d'Autun au haut Moyen Age », dans M. Gaillard (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, Turnhout, 2014, p. 188-189.

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> Christian Sapin, *Bourgogne préromane*, Paris, Picard, 1986, p. 123-132.

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> Hans Rudolf Sennhauser, « Monasteri del primo millennio nelle Alpi Svizzere », dans Fl. De Rubeis et Feredico Marazzi (a cura di), *Monasteri in Europa occidentale (secoli VIII-XI) : topografia e strutture*, Rome, 2008, p. 43-65 ; idem, « A propos de l'architecture monastique entre Saint-Gall et Cluny II », D. Iogna-Prat, M. Lauwers, F. Mazel et I. Rosé, Cluny, *Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, , Presses niversitaires de Rennes, 2013, p. 527-547.

<sup>&</sup>lt;sup>122</sup> Christian Sapin, « Archéologie de l'architecture carolingienne en France », *Carolingian Europe, Hortus Artium Medievalium*, vol. 8, 2002, p. 57-70; Christian Sapin, « L'archéologie des premiers monastères en France (Vedéb. XIe s.), un état des recherches », dans Fl. De Rubeis et F. Marazzi (dir.), *Monasteri in Europa occidentale (secoli VIII-XI): topografia e strutture*, Rome, 2008, p. 83-95.

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> Etienne Louis, « Une église monastique du haut Moyen Age dans le Nord de la France : le cas de Hamage », dans M. Gaillard (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, Turnhout, 2014, p. 364.

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> F. Delahaye, "L'église Saint-Pierre de Thaon (14), étude du bâti de l'édifice au XIIe siècle", dans *Archéologie Médiévale*, t. 35, 2005, p. 51-71.

L'abside profonde évoque également celle de l'église de Tournedos-sur-Seine/Portejoie (Eure) mais qui est plus tardive que celle de Mesvres puisqu'elle relève du Xe siècle <sup>125</sup>, de même que celle de Millau dans sa phase des VIIIe-Xe siècles <sup>126</sup>. Des parallèles avec certaines églises plus proches de Mesvres, comme Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Pothières (Côte-d'Or) où la prospection radar a récemment mis en évidence une ample abside peut-être carolingienne ou Saint-Georges de Couches seront également à développer <sup>127</sup>. Les données actuelles offrent l'opportunité d'accroître le corpus relativement réduit des églises monastiques de l'époque carolingienne.

Les informations relatives aux inhumations sont limitées, mais montrent la présence d'une tombe à l'entrée de l'abside, dans une zone privilégiée, selon un schéma connu ailleurs, par exemple à Landévennec<sup>128</sup>. Cette inhumation dans un cercueil monoxyle peut quant à elle être rapprochée d'exemples bien connus, mais un peu plus tardifs – Xe siècle - de Souvigny (Allier)<sup>129</sup> ou de ceux des VIIIe-Xe siècles, découverts à Aurillac (Cantal)<sup>130</sup>. Nous intégrons la SP 935 dans cet édifice, car sur le plan stratigraphique elle creuse le nivellement (US 930) postérieur à l'église en bois et elle a été recoupée par le Mur 931 qui appartient aux reprises du XIe siècle. Les vestiges étaient trop lacunaires pour des informations biologiques développées, mais il s'agissait d'adultes.

Comme celle en bois qui l'a précédée, la fouille a montré que l'église en pierre n'était pas isolée, puisqu'elle était accolée à de probables chapelles bien plus anciennes, disposées au sud nord, voire aussi une au nord. La juxtaposition d'une église et de chapelles, se retrouve par exemple en Suisse, à Dissentis et Mistail<sup>131</sup>. Dans ces exemples monastiques relevant des années 800, les nefs sont uniques, mais la zone orientale se dote de trois absides. La présence d'une sépulture dans la chapelle sud renvoie probablement au culte des saints. Cette multiplication des espaces de culte est un phénomène bien connu<sup>132</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> Isabelle Catteddu *et al.*, « Fouilles d'églises rurales du haut Moyen Age dans le nord de la France. Questions récurrentes », *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle, Hagiographie, épigraphie et archéologie*, Actes du colloque international d'Amiens, Université de Picardie Jules Verne, Faculté des Arts, 18-20 janvier 2007, sous la dir. de D. Paris-Poulain, D. Istria et S. Nardi Combescure, Rennes, Presses niversitaires de Rennes, 2009, p. 215-217.

<sup>&</sup>lt;sup>126</sup> Christophe Saint-Pierre, « Millau, La Granède (Aveyron) : une église paléochrétienne anonyme sur un éperon barré », dans *Archéologie du Midi médiéval*, t. 28, 2010, p. 181-191.

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> Christian Sapin, *Bourgogne préromane*, Paris, Picard, 1986, p. 118-121 et p. 70-75.

<sup>128</sup> Annie Bardel et Ronan Perennec, «Abbaye de Landévennec: évolution du contexte funéraire depuis le haut Moyen Age », dans A. Alduc-Le-Bagousse (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine*, Caen 2004, p. 121-158. Sur les inhumations en milieu monastique, voir Gisella Cantino Wataghin et Eleonora Destefanis, « Les espaces funéraires dans les ensembles monastiques au haut Moyen Age », dans M. Lauwers (dir.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2015, Collection d'études médiévales de Nice, p. 503-553.

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> Laurent Fiocchi, Pascale Chevalier et Olivier Lapie, « Les cercueils monoxyles du milieu du Xe siècle à Souvigny (Allier) », dans Fl. Carré et F. Henrion (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches?*, t. XXIII des Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne, 2012, p. 143-150.

Nicolas Clément, « Les sarcophages monoxyles carolingiens d'Aurillac (Cantal) », *XXXVIIIe journées internationales d'archéologie mérovingienne. Bulletin de liaison*, n° 41, 2017, p. 102-104.

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> François Héber-Suffrin et Christian Sapin, *L'architecture carolingienne en France et en Europe*, Paris, 2021, p. 121, fig. 5.16 et 5.17. Ces édifices ont été étudiés par Rudolfe Sennhauser.

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> François Héber-Suffrin et Christian Sapin, *L'architecture carolingienne en France et en Europe*, Paris, 2021, p. 117.

## Etat 3c : Reprise de l'absidiole du Bâtiment H

Un peu plus tard, le sol de l'absidiole du Bâtiment H (oratoire sud, US 1172/1173 à 281.096 NGF; fig. 74b) est surélevé avec notamment l'apport de galets couverts d'argile, ce qui fonctionne avec la reprise du Mur 1116 situé à l'ouest, qui est augmenté d'une assise (US 1312), peut-être pour servir d'emmarchement. L'absidiole n'existe plus, les US 1172/1173 passant sur ses fondations. Il en est de même pour la structure 1182 qui est couverte par ces US correspondant à un nivellement préparant la mise en place d'un sol. On ne sait si le niveau de sol de la zone occidentale est modifié, la fosse moderne (Nég. 1115) n'ayant pas permis de le vérifier.

#### **Datation**

Peu d'éléments de datation sont à notre disposition pour cette phase, les US 1172 et 1173 ayant livré peu de matériel, notamment céramique. Cette action se situe toutefois avant l'ample reprise du mur sud de la chapelle qui devient la limite du bras sud du transept, comme on va le voir. Cette reprise a en effet nécessité le creusement des US 1172/1173 (Nég. 1169). La suppression de l'abside peut s'expliquer par des changements liturgiques ou bien par la mise en place d'une ouverture permettant l'accès à une structure aménagée au sud du Bâtiment F. Les massives récupérations des maçonneries à la jonction entre l'absidiole de l'ancien oratoire (Bâtiment H) et le Bâtiment F (Nég. 1170) ne permettront pas de valider ou d'infirmer cette hypothèse.

# Etat 3d. Fin IXe Aménagements de supports et barrières liturgiques dans l'église carolingienne



**Fig. 94. Etat 3d.** Hypothèse de restitution du site à la fin du IXe siècle (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

Même si les maçonneries dont il va être question sont liées à l'église carolingienne présentée précédemment, puisqu'elles font partie de ses aménagements intérieurs, elles ont été élevées après comme le montrent leurs différences d'agencement et de liant ainsi que les datations obtenues par 14C. Il importe également de préciser que tous ces éléments sont apparus sous des niveaux modernes mis en place après un décaissement sévère. Leurs relations stratigraphiques ont ainsi été perdues.

En effet, dans cette grande église carolingienne, une maçonnerie (Mur 689) orientée estouest venait buter contre le bloc antique (US 82) remployé et formant la fondation de l'arc triomphal de l'abside carolingienne (fig. 94 et pl. 20b). Cette structure peu large (0, 25 m; surface à 282.75 m) adoptait la même orientation que le bâtiment en bois antérieur, deux trous de poteaux de cette structure (Nég. 754 et 777) ayant été reconnus dessous. Toutefois à l'ouest, bien qu'elle ait été en grande partie récupérée, des vestiges de cette maçonnerie ont été reconnus (Mur 683) et ils creusaient le nivellement mis en place pour l'église carolingienne au cours de l'Etat précédent. Cette maçonnerie était composée de pierres et de briques mêlées à des pointes de mortier de chaux. La maçonnerie 683 se poursuivait probablement vers l'ouest, mais elle a été interrompue par l'aménagement d'une fondation plus récente (Mur 748). Un bloc antique remployé, de forme quadrangulaire (US 681) était accolée au Mur 689. Sur sa face supérieure, ce bloc antique (US 681) comprenait une encoche carrée qui devait probablement accueillir un support. Une encoche a également été observée à l'ouest du bloc 82 incorporé dans la fondation du mur sud de l'abside de l'église carolingienne (Mur 914). Cet élément pourrait trahir la présence d'une barrière liturgique. Le bloc 681 surmontait sur une fondation (Mur 687) constituée d'un lit de pierres associées à du mortier blanc lissé comparable à celui trouvé ponctuellement dans les Murs 689 et 683. Ce mur qui se poursuivait vers le nord a été en grande partie récupéré (Nég. 721, seul l'assise inférieure était conservée), mais il se situait dans l'axe du Mur 950, disposé plus au nord et composé lui aussi de mortier blanc avec sur son côté oriental, des briques placées de chant. Mis à part cet élément, on déplore au nord l'absence de fondations parallèles et comparables aux Murs 689 et 683, cela étant probablement dû à l'important décaissement et aux récupérations modernes. Par ailleurs, à l'est du bloc 681, l'enduit qui couvrait sa base n'était pas lissé, au contraire de l'enduit observé à l'ouest, au nord et au sud qui présentait un profil incurvé, possible négatif de dalles. Parallèlement à la fondation (Mur 687) située sous le bloc 681, prenait place une maçonnerie orientée également nord-sud (Mur 744), associée à une structure fragmentaire, visiblement quadrangulaire (US 840) se trouvait dans l'axe du bloc 681. Au sud, cette maçonnerie était creusée par le Mur 748 orienté est-ouest.

Les sols associés à ces éléments n'ont pas été identifiés, toujours en raison des décaissements, mais ils creusaient les nivellements mentionnés antérieurement (US 666, 677, 674, 686 et 930) associés à l'église carolingienne.

### Interprétation et datation

Les différents murs mentionnés sont peu fondés, mais ils ont été fortement perturbés par des décaissements modernes. En raison de leur étroitesse et de l'absence de liant entre les pierres, les maçonneries orientées est-ouest (Murs 689 et 683) pourraient correspondre à des fondations de barrières liturgiques, celle de l'est (Mur 689) venant buter contre le bloc antique (US 82) remployé pour former la base de l'arc triomphal de l'abside. Des aménagements liturgiques - des pupitres - sont mentionnés dans des sources au début du XVIIe siècle, et l'on précise que ces dispositions sont anciennes. Un bloc rectangulaire ressemblant fortement au bloc 681 a été mis au jour parmi le monceau de pierres qui couvrait le secteur G. Peut-être antique, il aurait été remployé dans l'église. Il aurait pu constituer le pendant du bloc 681. Ces éléments proviennent peut-être du pronaos du supposé temple rectangulaire dont on propose l'existence pour l'Etat 1b.

Les fondations orientées nord-sud (Murs 687 et 744) et parallèles, visiblement liées à des blocs quadrangulaires, notamment le bloc antique 681, ressemblent plutôt à des chaînages de supports. Le Mur 950 disposé au nord, dans l'alignement du Mur 687 a été daté des IXe-Xe siècles, par 14C. Quant au Mur 744 et à la structure associée au sud, il a été creusé par le Mur 748 relevant de l'an mil, comme on le verra. Le nivellement dans lequel ces éléments ont été aménagés n'a pas livré de matériel céramique permettant d'étayer la datation

Sur la base de ces éléments, des aménagements liturgiques de types barrières peuvent être restituées entre des supports quadrangulaires. Pour l'époque carolingienne, on peut citer des dispositifs comparables à la cathédrale de Genève<sup>133</sup> et mentionner la cathédrale de Digne<sup>134</sup> pour les barrières liturgiques.

Des blocs quadrangulaires comprenant une échancrure sommitale pour recevoir une colonne ont été découverts à Saint-Denis pour l'église carolingienne. Ces éléments, différents dans leurs dimensions et leurs décors, du bloc 681, s'apparentent aux supports de la chapelle San Zeno de Santa Prassete à Rome. Tous ces éléments relèvent de la seconde moitié du VIIIe siècle.

Dans notre proposition de restitution (fig. 94), nous avons reproduit vers l'ouest les maçonneries observées à l'est. Elles dessinent ainsi des travées associées à des supports d'arcades, portant peut-être une simple architrave de bois. Cela reste hypothétique.

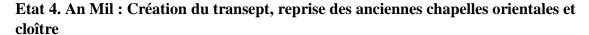
\_

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> Charles Bonnet et Alain Peillex, *Les fouilles de la cathédrale de Genève. Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 2012, p. 152-153.

Gabrielle Démians d'Archimbaud, « Les fouilles de l'ancienne cathédrale de Digne : état des questions », dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, janvier-mars, n° 1, 2001, p. 409-439 et Gabrielle Démians d'Archimbaud, « Digne. Eglise Notre-Dame du Bourg. Ancienne cathédrale », dans *Les premiers monuments chrétiens de la France*, vol. I, Sud-Est et Corse, Paris, Picard, 1995, p. 69-80. Merci à Christian Sapin de nous avoir signalé ce cas.

### 3. L'église romane et son évolution

L'église carolingienne dont il vient d'être question va progressivement disparaître pour céder la place, autour de l'an mil, à l'église romane dont on conserve des élévations. L'étude du bâti réalisé entre 2008 et 2015 avait permis de montrer certaines dispositions de cet édifice, mais la fouille a procuré des éléments de chronologie plus précis, même si des récupérations et décaissements modernes ont fortement altéré les vestiges et la lecture de leurs relations stratigraphiques. Peu de mobilier datant a pu être recueilli pour cette même raison, les sols, probablement dallés, ayant été décaissés. La chronologie relative des maçonneries a été sollicitée, associée à la caractérisation physico-chimique des mortiers, outre le radiocarbone pour ces derniers et les sépultures. Par ailleurs, c'est à l'an mil que l'on peut situer la création du cloître à galeries qui, de façon tout à fait intéressante reprend en partie la galerie orientée nord-sud identifiée dès l'époque mérovingienne pour desservir des bâtiments, probablement communautaires, situés au sud.



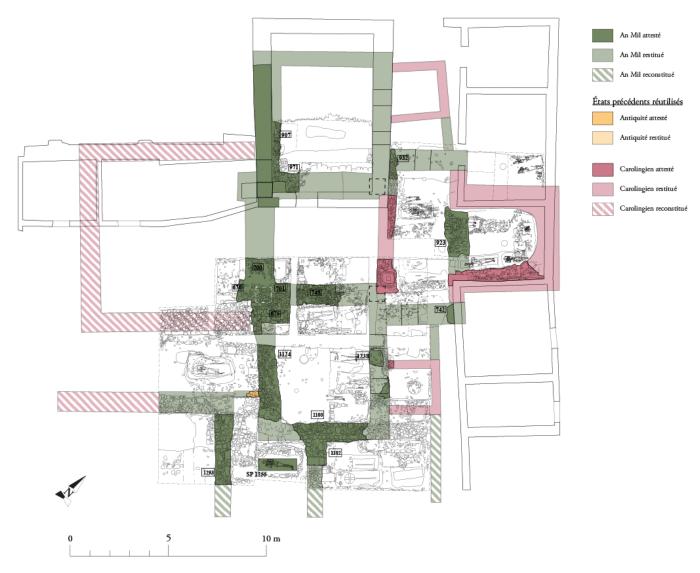


Fig. 95. Etat 4. Hypothèse de restitution du site à l'an Mil (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

# L'amplification de l'église

En chronologie relative, ont pu être mises en évidence pour cette phase d'imposantes fondations se superposant bien souvent à des structures plus anciennes (fig. 95, pl. 24b et 26b) qui témoignent des profonds remaniements de l'église. Elles sont toutes apparues sous les nivellements modernes ayant suivi des décaissements, dont on a déjà parlé, ou dans des tranchées de récupérations. En raison de ces perturbations, aucun sol associé qui aurait permis d'éclairer leurs relations n'a pu être mis en évidence dans l'église, mais quelques niveaux sédimentaires ont été épargnés dans l'emprise du cloître. La chronologie repose donc principalement sur le positionnement des structures maçonnées par rapport à d'autres murs ou stratigraphies antérieures ou postérieures, sur le type des mortiers et sur des datations radiocarbone de quelques charbons de bois prisonniers de mortiers. Toutes les maçonneries relevant de cette époque présentent un mortier beige très clair, fortement chargé en chaux. Ces

murs concernent la mise en place d'un ample transept dont des vestiges ont été bien mis en évidence dans le bras sud, corrélés aux élévations conservées dans le bras nord. A l'est, ces constructions permettaient d'accéder à des chapelles aménagées à cette époque, ou reprenant des structures plus anciennes. Les bras de transept induisent la présence d'une croisée qui était précédée d'un espace visiblement voûté. D'autres éléments concernent la création du cloître à galeries au sud de l'église.

Ainsi, appartient à cet Etat 4 la reprise (US 1300) du mur sud (Mur 1100, US 1168 et 1349) de l'ancien Bâtiment H – la chapelle carolingienne – qui est étendu à l'ouest (US 1350) pour rejoindre à l'ouest un mur orienté nord-sud (Mur 1123 pour le niveau supérieur et 1124 pour le niveau inférieur) en partie récupéré. Au nord, ces maçonneries rejoignaient une fondation massive (US 705/700) qui s'étendait à l'est et au nord. La partie se projetant au nord (US 705) était parallèle au Mur 1100 mis au jour plus au sud. Dans toutes ces maçonneries les parements comportaient des moellons de moyen calibre, tandis que les blocages étaient composés de pierres plus petites noyées dans du mortier beige très clair. En ce qui concerne le Mur 1100, au sud, qui a pu être exposé jusqu'aux fondations, on a noté que ces dernières conservées sur 2 assises étaient légèrement plus larges.

Parallèlement à l'est, une maçonnerie comparable (Mur 1238) a été mise au jour. Elle surmontait un mur plus ancien (Mur 1200) qui faisait partie de l'ancienne chapelle orientale mérovingienne. Elle était par ailleurs surmontée par une autre maçonnerie (Mur 1243), plus récente (Etat 5). Ce Mur 1243 et celui qu'il surmonte (Mur 1238) sont orientés nord-sud. Ils devaient rejoindre au sud le Mur 1100, même si une imposante récupération (Nég. 1190) ne permet pas d'en être totalement assuré. Par ailleurs, au nord, les parties supérieures des Murs 1243 et 1238 ont été récupérées à l'époque moderne (Nég. 1170 contenant l'US 1171). Ne subsistent donc que des fragments de murs. L'espace correspondant à l'ancienne absidiole de la chapelle carolingienne est de nouveau surélevé, comme l'atteste la présence d'une surface (US 1165) très argileuse qui couvrait les niveaux antérieurs (US 1172/1173). Ces derniers sont entamés (Nég. 1169) par la tranchée de construction du Mur 1100 qui se substitue à l'ancien mur sud de la chapelle carolingienne. La structure 1116 est visiblement doublée au sud par un muret dont seule subsiste une pierre (US 1352) intégrée dans la reprise (US 1300) du Mur 1100. Un léger décalage a été observé entre la structure 1116 et cette pierre (US 1352), dessinant ainsi une sorte de rainure avec un fond plat, pouvant accueillir une barrière liturgique.

Des maçonneries comparables ont été observées au nord, dans l'ancien bras nord du transept transformé en chapelle au XVIIIe siècle. Il s'agit tout d'abord de la fondation (Mur 907) située sous le mur ouest (Mur 8) qui se poursuit certainement au nord. Au sud, il formait un angle avec un retour à l'est (Mur 971) dont une partie a été observée. Comme les Murs 705/700 mis au jour plus au sud, ce Mur 971 devait constituer une grande plateforme, un chaînage destiné à porter les piles d'une massive croisée. Un tel élément est conservé en élévation (US 274) au sud-ouest, associé à un arc (US 205). La maçonnerie (Mur 932) mise au jour sous le mur oriental de la chapelle nord (Mur 10) fait également partie de ce système de fondations avec l'emploi de mortier beige très clair. Au sud, elle a été sectionnée par un mur rectangulaire se projetant vers l'est (Mur 931). Ces différents murs sont apparus directement sous des remblais modernes, ce qui ne permet pas de les rattacher à des sols anciens. Le Mur 932 passe sur le mur gouttereau nord de l'église carolingienne (Mur 875).

Une autre maçonnerie se raccorde à cette phase. Il s'agit du Mur 923 observé à l'est, à l'entrée de l'abside de l'église carolingienne conservée - le mur sud de cette abside ne montre pas de reprises – qui présentait également un mortier beige clair. C'est un puissant mur, orienté nord-sud, de 1,10 m de largeur et de 2,50 m de longueur. Sa surface d'arasement oscillait entre 281.876 et 281.926 NGF. Un niveau correspondant au remplissage de sa tranchée de récupération (US 984) le couvrait (surface à 281.886 NGF). A l'est, elle avait été creusée par une tranchée étroite (Nég. 1012) destinée à installer un dallage moderne (US 867). Le remplissage de la tranchée de récupération (US 984) comprenait beaucoup de mortier blanc, chargé en chaux, des éléments d'opus sectile et des enduits peints colorés médiévaux, certains montrant des traces de faux-joints qui peuvent être comparés à ceux couvrant l'arc du mur ouest (US 167) de l'ancien bras nord de transept. Ce Mur 923 était constitué de moellons et de galets liés par du mortier beige clair. Il était peu fondé (env. 0, 50 m; alti. inf. à 279.826 NGF) avec quelques galets à sa base Il prenait place à l'entrée de l'abside conservée dans son état carolingien (Etat 3b). Au sud, il était creusé par la SP 904, mais il devait auparavant rejoindre le mur sud de l'abside (Mur 914). Au nord, il devait buter contre le mur nord de l'abside qui a été récupéré (Nég. 925), cette action l'avant également perturbé, arasé. Le Mur 923 est donc bien postérieur au mur de l'abside conservé au sud (Mur 914) et il a creusé le Mur 979 disposé à l'ouest, la SP 1059 qui a en grande partie détruite ainsi que le Mur 993, tous deux placés à l'est. Par ailleurs, à l'ouest le Mur 923 a été aménagé dans l'US 930 sablo-argileuse – mais cette surface a été écrêtée à l'époque moderne - et, à l'est, dans le grand niveau d'argile (US 888/994). La création du Mur 923 répond clairement au besoin de renforcer l'abside, probablement pour la création ou plus probablement l'extension d'un voûtement, en particulier à l'ouest.

#### Le cloître

Dans la zone sud-ouest du site, plusieurs maçonneries présentant un mortier très clair, chargé en chaux, ont été repérées. Elles constituent des vestiges des premiers aménagements du cloître.

Ainsi un mortier beige très clair, comparable à celui identifié pour le Mur 1100, a été noté dans les assises inférieures du Mur 1147 (US 1293 et 1295) orienté nord-sud qui accusait un retour à l'ouest (Murs 1146/1246), visible sous le Mur 1092. Ces éléments se caractérisent par l'emploi de moellons, mais aussi de pierres de taille de forme rectangulaire.

Plus à l'est, au sud du bras sud du transept (Mur 1100) c'est également un mortier de couleur beige clair, fortement chargé en chaux, qui a été employé pour la construction du Mur 1102 qui venait buter de façon perpendiculaire contre le Mur 1100 visiblement contemporain, car construit de la même manière et présentant le même type de mortier. Cette maçonnerie abritait un bloc en grès quadrangulaire, probable bloc antique de remploi (US 1342) présentant des encoches. Immédiatement au sud de cet élément, il manquait des pierres de parement, ou bien leur absence pourrait signifier l'existence d'une ouverture (porte, arcature) qui sera reprise plus tard avec la mise en place de la SP 1415 que l'on a observée sous le Mur 1102.

#### **Inhumation**

**SP 1255** 

La seule sépulture que l'on propose de lier à cette phase se situe en bordure de la berme méridionale du sondage réalisé durant la campagne de fouille 2018. Elle se trouve plus précisément au sud de deux murs (Mur 1090 et Mur 1100) formant l'angle du transept septentrional de l'église prieurale et à l'entrée de la salle capitulaire. Il s'agit de la seconde sépulture installée à cet endroit, après la tombe SP1273.

Dimensions : L. 2.30m x l. 0.70m à la tête et 0.55 aux pieds x H. 0.50m conservée

Descriptif: Le creusement (US 1255), d'axe sud-ouest/nord-est, est de forme trapézoïdal, plus large à l'ouest qu'à l'est. Seule la paroi méridionale de la fosse a été recoupée lors de l'installation de la sépulture la plus récente SP1210. Les autres parois sont inclinées et le fond semble être en cuvette. La cote inférieure sur laquelle repose le défunt est de 280,126 m NGF. Le comblement (US 1258) n'a pas pu être distingué de celui de la sépulture SP1210. Les inhumations successives résultant de la volonté de réutiliser cet emplacement particulier (entrée de la salle capitulaire) ont eu pour effet de brasser les différents comblements empêchant ainsi leur différenciation.

L'individu repose sur des restes de bois (US 1259). Cinq fragments, de dimensions différentes, ont été retrouvés. Chaque fragment a été prélevé individuellement grâce à un système de numérotation allant de 1 à 5. Une photographie permettant de les localiser a été imprimée. Ce document a également servi à inscrire les côtes d'altitudes (apparition, plan de pose et pendage) de chacun de ces fragments. Quatre d'entre eux (fragments 1, 2, 4 et 5) sont disposés selon un axe sud-ouest/nord-est tandis que le dernier (fragment 3), perpendiculaire aux autres, est orienté nord-ouest/sud-est. Les quatre fragments, orientés de la même manière, se distinguent en deux alignements parallèles comportant deux fragments chacun.

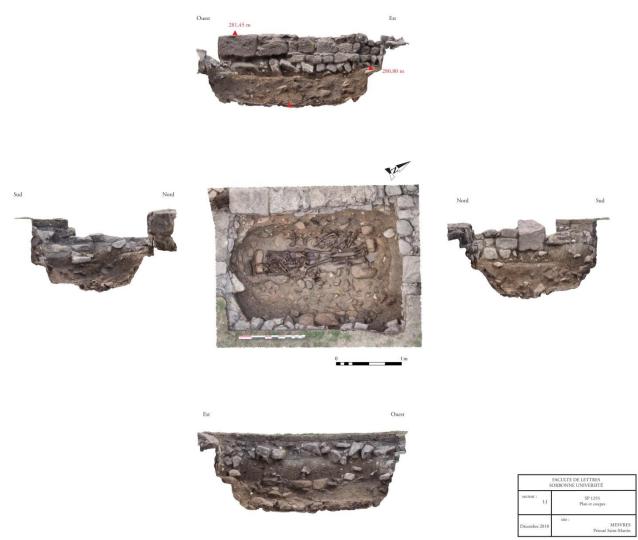


Fig. 95b. SP 1255. Ortho-images (C. Cannoni).

Chaque alignement (1-4 et 2-5) pourrait correspondre à une planche de bois mais il est également possible que ce soit l'association de ces quatre fragments qui formait une seule et même planche. En ce qui concerne le fin fragment traversant perpendiculairement les quatre autres, il pourrait être question d'un système de « traverse » sur lequel reposait la structure en bois. Dispositif transversal qui aurait servi à surélever le contenant dans lequel l'individu était déposé. Les différentes altitudes prises au niveau des plans de poses de ces fragments indiquent que le fragment transversal repose plus bas que les quatre autres, étayant ainsi l'hypothèse d'un morceau de bois déposé sous le contenant et permettant de le soutenir. De plus, il est à noter que les fragments 1 et 2 présentent tous deux un pendage vers le centre de la tombe, à l'endroit où le bois s'est décomposé.

La fonction précise de cet aménagement en bois reste méconnue. S'agit-il du fond du contenant dans lequel l'individu us 1257 est déposé? Cet aménagement sert-il de séparation entre l'individu sous-jacent présent dans la sépulture SP1273 et celui de la tombe ici étudiée? Est-ce plutôt la couverture de la sépulture antérieure?

**Datation :** la SP 1255 a été datée du Xe siècle par 14C. Elle couvrait la SP 1273 relevant du IXe siècle et se trouvait sous la SP 1210 qui appartient au XIIIe siècle.

## Interprétation d'ensemble et datation

Tous ces éléments conduisent à penser que c'est vraisemblablement au cours de cette phase de l'an mil que l'église est dotée d'un transept saillant, qui remplace les anciennes chapelles mérovingiennes et carolingiennes identifiées dans les Etats précédents (Bâtiments E et H). L'étude des élévations du bras nord du transept, certes très partielle à cause de la présence d'enduits modernes, n'avait pas permis de mettre en évidence le même phasage, puisque l'on avait envisagé dans un premier temps un transept moins saillant et donc plus trapu, donnant sur des chapelles orientales aménagées à la même époque. L'arc sud-ouest du bras nord du transept, avec ses claveaux rectangulaires et ses faux claveaux constitués d'enduits (US 274) et qui permettait l'accès à la nef, avait toutefois été rattaché à cette phase. Il prend place dans le mur (Mur 8; pl. 18b) qui constitue le pendant de celui observé au sud (Mur 1123/1124), et qui cloisonnait le transept. L'arc donnait ainsi sur la nef, maintenue probablement dans sa phase carolingienne. Le gros chapiteau en granit rose (US 182; fig. 23b), qui subsiste juste au sud de l'arc conservé en élévation, est distinct des chapiteaux en calcaire du plein XIe siècle, et devait faire partie d'un support de croisée. On propose de l'associer à cette phase.

Appartient à cette phase l'aménagement de la salle capitulaire, au sud du bras sud du transept, avec le Mur 1102 qui marque aussi la limite orientale de la galerie ouest où prenait place la SP 1255 datée autour du Xe siècle par 14C.

La galerie septentrionale est également créée à cette époque au nord du Mur 1092 avec la mise en place du Mur 1146/1246. Cette maçonnerie a pu être datée par 14C (US 1146/1246) et correspond à l'an mil. Cet élément a ainsi pu servir de base pour le regroupement des vestiges appartenant à cette phase, outre le lien avec les élévations conservées au nord et la chronologie relative des différents murs.

Dans la phase suivante (Etat 5), la partie supérieure du mur qui formait l'angle nordest du préau du cloître (Mur 1147/US 1293 et Mur 1146/1246) a été couverte par le mur (Mur 1092) qui venait buter contre le mur ouest du bras sud du transept (Mur 1124). Ce mur (Mur 1092) était donc plus récent, orienté est-ouest, et couvrait également un fragment de maçonnerie (US 1292) comprenant du mortier ocre que l'on rattache au Haut-Empire. La préservation de cet élément s'explique par la différence de niveau entre les espaces situés immédiatement au nord et au sud, et pourrait avoir été incorporé dans un emmarchement.

Dans cette phase, le transept devait donc être massif et débordant, permettant de bien l'isoler de la nef, visiblement sous forme de mur-écran, comparable à celui de l'église prieurale de Saint-Généroux (Deux-Sèvres) remontant au Xe siècle. Outre les arcs de croisée qui devaient comprendre des chapiteaux massifs, tel celui en granit rose conservé (US 182), l'accès à la nef, probablement dans son état antérieur, bien que fortement amputée, se faisait par l'intermédiaire des arcs étroits, mais hauts, dont celui présent dans le mur ouest du bras nord du transept (US 274). A l'ouest et au sud se développait le cloître à galeries et préau, la partie est de la galerie nord ainsi que l'extrémité nord de la galerie est ayant pu être explorées.

Sur la base des données de fouille, certes lacunaires, on peut proposer qu'au sud-est, il existait à l'an mil au moins une chapelle orientale, probablement cette élevée au VIIe siècle, mais remaniée (Bâtiment F). La position de cette structure, décalée au sud par rapport au mur méridional de l'église carolingienne, a probablement nécessité la création d'un espace étroit faisant la jonction entre ces deux entités. L'hypothèse du percement du mur sud de l'église

carolingienne serait ainsi à proposer, l'ouverture ayant permis l'accès à cet espace intermédiaire. D'autant qu'il est dit dans les descriptions du XVIIIe siècle, que ce mur était particulièrement imposant, (« gros mur », voir plus haut, partie I), ce qui pourrait induire son appartenance à une phase ancienne, probablement celle de l'époque carolingienne Cet espace et l'ancienne chapelle mérovingienne devaient communiquer avec le bras du transept par l'intermédiaire d'ouvertures que Devoucoux avaient vues et dont il subsiste des éléments au nord pour la phase postérieure, car ils ont dû subir des remaniements.

Il est également probable que l'ancienne chapelle disposée au nord que l'on rattache au Haut-Empire pour sa première phase (Bâtiment B), avait été conservée au cours du temps, nonobstant des remaniements. Cet édifice situé en effet en miroir du Bâtiment F a visiblement conditionné les aménagements de l'an mil.

Sur la base de ces données, la configuration de l'église de l'an mil devait donc sensiblement différer de celle de Cluny IIb<sup>135</sup>, auquel Mesvres était attaché depuis 996, ce rattachement ayant probablement motivé les modifications dont nous venons de faire état. Toutefois, telle que Christian Sapin et Anne Baud la restitue, l'église de Cluny IIb (troisième quart du Xe siècle, avec consécration le 14 février 981) montrait, comme à Mesvres, un développement conséquent de sa zone orientale qui incorporait le chevet plat antérieur. Ce dernier devient ainsi la travée droite du sanctuaire et donne à l'est sur une abside surmontant en crypte, flanquée d'absidioles. De part et d'autre de la travée droite, se trouvaient des bas-côtés. A l'ouest se développait un transept saillant. A Mesvres, comme à Cluny, le plan de l'église de l'an mil s'explique par la longue histoire du site qui a connu plusieurs phases d'aménagements incorporant des vestiges plus anciens. Par ailleurs, avec son transept saillant, sa travée précédent l'abside dotée de chapelles latérales et son abside profonde, l'église de l'an mil de Mesvres s'inscrit dans une série d'édifices du premier art roman en Bourgogne, tels Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Pothières (Côte-d'Or)<sup>136</sup>, Salmaise (Côte-d'Or), Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) ou même Saint-Clément de Mâcon (Saône-et-Loire) qui, au XIe siècle, conserve sa nef du VIe siècle<sup>137</sup>. Comme ce dernier, de fondation ancienne, ou Saint-Pierre l'Estrier d'Autun (Saône-et-Loire), doté d'un transept au tout début du XIe siècle, le développement complexe de l'église de Mesvres est tributaire des constructions antérieures. Ces espaces orientaux très développés au début du XIe siècle se retrouvent également, en contexte monastique, à Baume-les-Messieurs et Gigny<sup>138</sup>. Il serait éventuellement intéressant d'essayer de saisir les aspects liturgiques qui ont pu prévaloir à Mesvres et la question de la circulation entre les espaces.

Dans l'emprise de l'église, les sols contemporains de cette phase, et plus globalement les stratigraphies, ont malheureusement été éliminés au XIIIe siècle ; aucune surface pouvant être

<sup>135</sup> Anne Baud et Christian Sapin, « Les fouilles de Cluny : état des recherches récentes sur les débuts du monastère et ses églises, Cluny I et Cluny II », dans D. Iognat-Prat et al. dir, Cluny, les moines et la société au premier âge féodal, PUR, 2013 et plus récemment Anne Baud et Christian Sapin, Cluny. Les origines du monastère et de ses églises, Paris, CTHS, 2019, p. 87-94.

<sup>&</sup>lt;sup>136</sup> Christian Sapin, Bourgogne pré-romane, Paris, 1986, p. 118-120.

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> Christian Sapin, *Bourgogne romane*, Dijon, 2006 et Christian Sapin, « Le 'premier art roman ' dans le duché de Bourgogne », dans E. Vergnolle et S. Bully (dir.), *Le « premier art roman » cet ans après*, Besançon, 2012, p. 105-129.

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> Sur ces sites étudiés par Sébastien Bully et Christian Sapin, voir en dernier lieu, Sébastien Bully,

<sup>«</sup> Archéologie de trois grands monastères jurassiens au XIe siècle : Saint-Claude, Baume-les-Messieurs et Gigny ». *Rencontres du Millénaire. Autour de la chronique de Falcon*, Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus, p.143-160, 2021.

associée à cette phase n'a donc été fouillée. Seule la chronologie relative des maçonneries associée à la reconnaissance de mortiers beiges, très clairs, a permis d'identifier les structures de l'an mil. En revanche, au sud-ouest, dans l'emprise du cloître, plusieurs tessons appartenant aux IXe-XIe siècles, de type service gris de Sevrey, ont été découverts dans les niveaux limoneux (US 1402 et 1403) décaissés et parfois perturbés notamment lors de la mise en place des pavés au XVIIe siècle qui surmontaient les « terres noires » développées au cours des Ve-VIe siècles. Cette datation concorde avec celle au Xe siècle obtenue par 14C du mortier du mur sud de la galerie nord (Mur 1146/1246). Ce dernier accusait un retour au sud (Mur 1147, US 1293) et comportait du mortier beige très clair comparable à celui des maçonneries de l'église et de la salle capitulaire que nous avons associées à cette phase de l'an mil. Le mur ouest du cloître (Mur 1147) et son retour à l'ouest constituaient ainsi le mur bahut des galeries et il devait porter des ouvertures dotées de colonnes et chapiteaux. La fouille a donc permis de mette en évidence une partie de la zone orientale de la galerie nord et de la galerie orientale qui était limitée par le Mur 1102, probable mur occidental de la salle capitulaire. Ce mur se situait presque dans le prolongement du mur occidental de l'ancienne chapelle carolingienne (Bâtiment H), ce qui n'est peut-être pas anodin. Les recherches conduites à Mesvres enrichissent ainsi la problématique relative à la mise en place des premiers cloîtres en contexte monastique, objet de synthèses récentes de la part de Christian Sapin 139.

La sépulture que l'on peut raccorder à cette période (SP 1255) s'implante dans la galerie orientale, espace qui, dans la phase précédente, accueillait déjà des sépultures (SP 1273). D'autres inhumations se développeront dans la salle capitulaire qui en comptera de nombreuses à partir du XIIIe siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>139</sup> Christian SAPIN, « Disposition et construction monastique préromane et romane, laquestion des premiers cloîtres en Bourgogne », dans J. MEISSONNIER et al. (textes réunis par), *De la Bourgogne à l'Orient. Mélanges offerts à Monsieur le Doyen Jean Richard*, Dijon, 2020, p. 173-193; Christian Sapin, « De la cour au cloître carolingien », dans *Le cloître roman*, *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XLVI, 2015, p. 21-34.

### Etat 5. Milieu du XIe siècle : reprise de la nef et restructuration des chapelles orientales



**Fig. 96.** Etat 5. Hypothèse de restitution du site au milieu du XIe siècle (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

# Architecture : reprise de la nef de l'église, aménagement de chapelles orientales, reprises de la salle capitulaire et de la galerie nord du cloître

Une importante restructuration de l'église intervient au cours de cette période avec tout d'abord la reconstruction de la nef (fig. 96, pl. 18b, 23b, pl. 24b et 25b). En effet, est attribuée à cette structure une maçonnerie (Mur 1404) prenant place sous le Mur 1392 qui correspond à la réfection de la nef dans la seconde moitié du XIe siècle, dans le sillage de l'aménagement de la haute tour de croisée (Etat 6). Cette nef antérieure a donc servi d'appui à la maçonnerie plus récente et elle était légèrement plus large que celle de l'état carolingien (Etat 3b) que nous connaissons à travers quelques vestiges, nommant un moignon de mur (Mur 875) conservé sous le Mur 10, mur oriental de l'ancien bras nord du transept, et ses récupérations (Nég. 976 e 921). Avant la reprise de la phase suivante (Mur 1392), le Mur 1404 est dérasée préalablement jusqu'à 281.30 NGF. Ce mur présentait un mortier ocre clair.

Une maçonnerie se projetait perpendiculairement à lui (Mur 1446 dans Nég. 1518) et comportait le même mortier ocre clair.

Comme le mur de la nef de la seconde moitié du XIe siècle (Mur 1392), celui qui lui est antérieur (Mur 1404) venait buter contre la paroi ouest du bras sud du transept (Mur 1123/1124) qui existait donc déjà. Une maçonnerie très lacunaire (à 281.40 NGF), mais présentant un mortier ocre clair (Mur 1243) a été trouvée à l'emplacement du mur est du même bras sud du transept. Elle venait se superposer à un mur plus ancien (Mur 1238) que l'on a associé à l'Etat 4.

L'étude du mur oriental du même bras de transept montre qu'il présente deux phases : une partie plus ancienne à l'ouest (Mur 1100), avec mortier beige très clair, qui comprend une fondation légèrement plus large constituée de moellons, comme l'élévation, et une partie orientale (Mur 1104) dépourvue de fondations plus larges et qui est venu se raccorder au mur ouest (Mur 1100). Le mortier ocre clair du Mur 1104 permet de le raccorder à l'Etat 5.

Ce Mur 1104 qui se poursuivait à l'est devait également présenter un retour au nord aligné avec le mur oriental de la chapelle sud (Mur 1243). Le retour a été totalement récupéré (Nég. 1170), on ne peut donc pas le vérifier, mais comme le Mur 1243 il est possible qu'il prenait place sur des maçonneries plus anciennes. Il est vraisemblable, même si la fouille n'a pas touché cet espace, que se développait à l'est le pendant des murs évoqués pour constituer une chapelle remplaçant une structure installée à une période beaucoup plus haute, comme on l'a suggéré précédemment. De même, on peut envisager l'aménagement, ou plus probablement la reprise, du mur oriental de la salle capitulaire dans le prolongement du mur est de la nouvelle chapelle. L'espace abritait probablement déjà des sépultures, celles qui ont été placées dans une grande fosse (US 1391) fouillée au nord-est. La zone devait avoir une vocation funéraire auparavant, notamment à l'époque carolingienne, comme on l'a proposé plus haut.

En ce qui concerne le cloître, au sud-ouest, on propose également de rattacher à cette phase la reprise supérieure du mur oriental de la galerie est (Mur 1147, US 1194) en raison de l'emploi de mortier très proche de celui du Mur 1104. De même, le mur sud de la galerie nord (Mur 1092, arasé à 281.40 NGF), prend place au-dessus de maçonneries plus anciennes (Mur 1146/1246 de l'an mil et Mur 1292, vestige du Haut-Empire selon nos hypothèses) jusqu'au bras sud du transept (Mur 1123-1124; pl. 25b). Cela entraine le cloisonnement de la galerie nord qui n'est plus liée à la galerie est, alors qu'auparavant, selon nos propositions, un emmarchement était présent, incluant le Mur 1292, pour rattraper la différence de niveau de sol.

#### Interprétation et datation

Toutes les maçonneries sont apparues sous des niveaux de remblais modernes et aucun sol contemporain n'était conservé, aussi la chronologie repose-t-elle sur le type de mur, de mortier, sur la chronologie relative et sur quelques datations au 14C de charbons de bois issus de mortiers.

Au niveau du parement occidental du mur oriental du bras nord du transept (Mur 10), l'étude des élévations permet de proposer la restitution de trois arcs se succédant du sud au

nord en ordre croissant, comme le montre Devoucoux au sud, en miroir. Ces arcs donnaient accès à des chapelles orientales reprenant probablement des éléments anciens. La fouille réalisée au sud du Mur 10 a révélé la présence de la fondation (US 875), large mais peu profonde, du mur gouttereau nord de l'église carolingienne (voir Etat 3b), sur laquelle se superpose la fondation (US 1043) de la pile de l'arc médian (US 300). En ce qui concerne les éléments de chronologie absolue, la fondation (US 875) a été datée des VIIIe-IXe siècles par 14C. Les fondations qui passent dessus sont donc postérieures. Sur le plan formel ou stylistique, l'arc associé au support (US 300) se rattache à une datation du milieu du XIe siècle. Il est postérieur à l'arc qui prend place dans le mur occidental (US 205) que l'on peut dater de l'an mil en fonction du type de claveaux plus irréguliers et du type d'enduits.

La limite septentrionale de l'ancien bras nord du transept pose problème, comme on l'a vu pour la phase précédente (Etat 4). L'enduit présent sur les deux parements du mur oriental ne permet pas de voir de rupture dans les maçonneries. Toutefois, l'absence d'imposte pour réceptionner l'arc nord (US 290) conduit à envisager la reprise de la maçonnerie. Au niveau du mur occidental (Mur 8), une limite ou coup de sabre vertical est visible au niveau du parement intérieur (au nord de l'US 168). Comme on l'a dit précédemment pour l'Etat 4, les reprises des mortiers nous conduisent à être prudents, d'autant que cette rupture n'est pas visible sur le parement occidental, mais elle pourrait indiquer l'emplacement d'un ancien retour du mur nord. Le bras nord était possiblement plus court qu'aujourd'hui, dessinant un rectangle de 6 m sur 4 m. Ainsi restitué, il correspond au pendant des structures mises au jour en fouille au sud.

Dans la restitution hypothétique que nous proposons, la chapelle sud et celle du nord que nous restituons en miroir, étaient isolées du chœur par la présence d'un grand mur d'origine carolingienne, mais certainement repris au XIe siècle qui présentait une ouverture. Les extrémités occidentales de ces murs constituaient les montants d'une ouverture donnant sur les bras de transept. On l'a vu, deux autres ouvertures devaient mettre en relation les chapelles orientales avec les bras de transept, comme en témoignent les arcs conservés au nord et ceux dessinés par Devoucoux.

A l'est, il est possible qu'une barrière liturgique mise en place à l'époque carolingienne (Etat 3b) était conservée, comme en témoigne la préservation du bloc antique remployé avec échancrure (bloc 681). La travée précédant l'abside était ainsi isolée sur le plan liturgique. Ces espaces avaient probablement été voûtés au cours de la phase précédente (Etat 4) avec la mise en place du Mur 923.

Des vestiges de la nef reprise à la fin du XIe siècle (Mur 1362) étaient posés sur le mur d'une nef plus ancienne (Mur 1404). Nous ne connaissons pas la largeur de ces fondations, celles de la phase suivante ayant été aménagées dessus. Les parements étaient constitués de moellons. Ce mur était accolé aux murs ouest des bras de transept antérieurs, incorporant l'arc à claveaux bicolores qui permettait de faire la liaison entre la nef et la zone orientale.

Une maçonnerie (Mur 1446 dans Nég. 1518) perpendiculaire au Mur 1404 pourrait marquer l'emplacement d'un porche ou d'un escalier lié à une ouverture donnant accès à la nef de l'église. Cette ouverture permettait également de faire la liaison avec la zone de la galerie nord du cloître jusqu'au Mur 1092 qui est aménagé en prenant appui sur les maçonneries établies antérieurement. La tranchée de construction du Mur 1092 observée au nord (Nég. 1421 avec le remplissage 1420) venait recouper la tranchée de récupération du

Mur 1292 (US 1459/1461). On l'a vu, on situe ce mur à l'Antiquité et il aurait été repris puis récupéré au haut Moyen Age.

On l'a dit, en ce qui concerne les galeries du cloître, seule l'étude des mortiers ocre clair et des maçonneries associées permet de lier ces maçonneries attribuées au XIe siècle, car les niveaux de sol de la galerie nord du cloître ont été éliminés par un ample décaissement destiné à asseoir un dallage (ou la reprise d'un dallage ?) au Moyen Age Central (XIIIe siècle) comme on le verra plus bas.

Au sud du bras sud du transept se trouvait la salle capitulaire qui est certainement prolongée vers l'est. L'aménagement du Mur 1104 – doté lui aussi d'un fort taux de chaux - dans le prolongement du Mur 1100 atteste de cette action. Le Mur 1104 est en effet venu se raccorder au Mur 1100 antérieur. Le Mur 1104 ne présente pas de ressaut de fondation, au contraire du Mur 1100 et du Mur 1102 qui lui est perpendiculaire (mur ouest de la salle capitulaire). Le Mur 1104 devait se situer au sud du mur sud de l'ancienne chapelle mérovingienne (Bâtiment F) dont on détruit probablement les derniers vestiges lors de cette phase. Un nivellement a probablement concerné la zone des chapelles orientales, car comme l'a montré l'étude des élévations, au milieu du XIe siècle, le sol du bras nord du transept était sensiblement plus haut, dans la mesure où les fondations du mur oriental sont aujourd'hui visibles. Près d'0, 80 m ont été dérasés et perdus au XIXe siècle, comme on l'a bien montré en 2017 (fig. 22b).

Mentionnons par ailleurs que plusieurs chapiteaux du XIe siècle ont été récemment découverts, remployés vraisemblablement au XVIIe siècle dans le mur de refend oriental du Bâtiment sud, à l'étage (voir l'étude du matériel lithique). Le premier montre quatre faces sculptées avec décors végétaux. L'autre est un chapiteau double de cloître pouvant également dater du XIe siècle. Le layage présent sur leurs surfaces montrent des parentés et sont antérieurs au milieu du XIIe siècle, époque de l'apparition de la brettelure. Avec ces pièces, le corpus du lapidaire de Mesvres s'accroît de façon intéressante d'autant qu'un autre chapiteau a été découvert en janvier 2020 dans le bouchage d'une fenêtre du XVIe siècle du Bâtiment sud.

# Etat 6. Seconde moitié du XIe siècle : tour de croisée, reprise de l'angle sud-ouest du bras sud du transept et nouvelle nef avec contreforts



**Fig. 97.** Etat 6. Hypothèse de restitution du site à la fin du XIe siècle (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

Les structures correspondant à cet Etat sont mal conservées (fig. 97, pl. 24b et 25b), car elles se limitaient à quelques assises, se superposant parfois à d'autres, ou bien elles avaient été décaissées et récupérées à l'époque moderne. Les vestiges enfouis étaient donc malaisés à saisir et à interpréter. Toutefois, pour les appréhender, il était également possible de s'appuyer sur l'étude des élévations présentes dans l'ancien bras nord du transept. Aussi présenterons-nous les vestiges enfouis en corrélation avec les élévations.

Il s'agit tout d'abord de la fondation rectangulaire (Mur 931), de 0, 80 m x 0, 80 m, se projetant vers l'est et jouxtant l'angle sud-est du Bâtiment nord qui correspond à l'ancien bras nord du transept. Cette maçonnerie était arasée à 282. 00 NGF, elle comprenait du liant gris clair et se situait dans le prolongement du bloc (US 270) observé immédiatement à l'ouest, dans l'ancien bras nord du transept, à la base du Mur 10. Le Mur 931 a coupé le Mur 950 dont il a déjà été question et qui faisait partie du système de fondations de la croisée établie antérieurement ainsi que le Mur 932 situé immédiatement au nord. Ces éléments (Mur

931 et US 270) constituent le pendant du support de l'ancienne tour de croisée (US 162 du Mur 8) identifié à l'ouest, qui repose sur une fondation rectangulaire (Mur 971) dont la surface se situait à 282.05 NGF et qui se poursuivait à l'est. La tranchée de récupération du Mur 875 (Nég. 921), qui correspond au mur gouttereau nord de l'église carolingienne (Etat 3b) a perturbé la relation entre cette fondation et le Mur 907 situé plus au nord formant la base du mur ouest du bras nord du transept (Mur 8) abritant l'arc du début du XIe siècle (US 274). Au vu du type de mortier qui est identique pour le Mur 971 et le Mur 907, il est probable que le Mur 971 correspond au retour vers l'est de la même structure qui formait ainsi une grande grille de fondation, identique à celle bien visible au sud avec les maçonneries mises au jour grâce à la fouille. Le support de la haute tour de croisée se serait ainsi posé sur une fondation plus ancienne. En partie basse, le support (US 162) s'est substitué au montant sud de l'arc (US 274) de l'An Mil (Etat 4) qui donnait sur la nef; en partie supérieure, ses blocs ont été plaqués contre l'arc (US 205).

Les pendants de ces supports de croisée devaient exister au sud où tout un ensemble de maçonneries déjà mentionnées est apparu directement sous des niveaux modernes (US 665 notamment) et les décaissements associés. Au sud-ouest, la fondation quadrangulaire (US 701) perpendiculaire au Mur 700 et qui en constituait la suite était comparable au Mur 907 et au Mur 971 observé au nord, car composée de mortier beige clair liant des moellons grossièrement équarris, comme on l'a vu plus haut pour l'Etat 4 (An Mil). La fondation quadrangulaire (US 701) présentait à l'est un négatif (de 0, 70 m de long, à 280. 90 NGF) qui pourrait témoigner de la présence d'un bloc rectangulaire correspondant à l'un des blocs inférieurs de la pile de croisée faisant le pendant de la pile toujours présente en élévation dans l'angle sud-ouest de l'ancien bras nord du transept (US 162). Comme cette dernière, la pile dont un négatif a été observé devait se substituer au montant nord de l'arc qui faisait la jonction entre la nef et les bras de transept.

A l'est, ces éléments pouvant appartenir aux vestiges du support du sud-est ont été complètement récupérés à l'époque moderne. En témoigne un grand négatif (Nég. 721) qui devait probablement abriter également les fondations du support de la croisée de l'an Mil, comme on l'a dit plus haut.

Une autre maçonnerie mêlant mortier gris clair et moellons a été mise au jour à l'ouest du transept. Ce mur orienté est-ouest (Mur 1362), exposé sur 2, 35 m de long et 1, 20 m de large conservé, arasée à 281.75 NGF repose sur la maçonnerie que nous avons associée à la nef antérieure, celle de l'An Mil (Mur 1404, Etat 4). Cette fondation dont quelques éléments du parement sud ont été conservés - l'élévation comprenait peut-être une porte, comme on l'a dit plus haut - vient s'encastrer dans la fondation quadrangulaire qui devait porter les piles sud-ouest de la croisée (Mur 675). Par ailleurs, elle butte contre le mur ouest du bras sud du transept (Mur 1123/1124) remontant à l'An Mil. Le Mur 1362 présente à l'est une excroissance (Mur 1108) qui butte également contre le Mur 1123-1124.

Parallèlement, il a été possible de mettre en évidence une importante reprise de l'angle sud-ouest du bras sud du transept (Mur 1090) qui a entamé le Mur 1100 et qui se superpose au Mur 1299.

#### Discussion et éléments de datation

La création d'une imposante tour à l'emplacement de la croisée de l'an mil, a nécessité des travaux de grande ampleur. Avec la consolidation des murs, comme en témoigne la reprise de l'angle sud-ouest du bras sud du transept (Mur 1090). Au sud-ouest le Mur 701 reposait sur le Mur 700 quelque peu antérieur devait servir de soubassement à un support récupéré à l'époque moderne. Ce Mur 701 se poursuivait à l'est (Mur 748) jusqu'au Mur 684. Ce Mur 748 correspondait vraisemblablement au mur de chaînage qui rejoignait la fondation du support sud-est de la tour. De ce dernier rien n'a été trouvé, car il a été totalement récupéré (Nég. 861). La mise en place de ces supports sur des fondations plus anciennes a entraîné la réduction des arcs qui donnaient sur la nef et les chapelles latérales, comme l'atteste l'arc nord-ouest conservé (US 167). En ce qui concerne ce dernier, l'étude des élévations a montré que son montant sud avait été repris en sous œuvre pour installer le support nord-ouest de la tour (US 162). Il en était probablement de même pour les autres passages. Un morceau de charbon de bois trouvé dans la fondation de cet élément (US 971) a été daté des Xe-XIe siècles.

L'étude menée sur les élévations avait conduit à proposer la création d'une nouvelle nef lors de l'Etat 6. Les vestiges du mur gouttereau nord (Mur 5, Espaces 2, 3 et 4) avec sa maçonnerie régulière abritant des colonnes engagées, datent de la seconde moitié du XIe siècle, répondant à des contreforts, montrent en effet des parallèles avec les maçonneries de Cluny III ou avec celles de la Charité-sur-Loire.

L'étude des élévations conservées avait montré la mise en place d'imposants supports destinés à recevoir une haute tour de croisée connue par le dessin réalisé par l'abbé Devoucoux en 1836, juste avant son effondrement. Dans une note accompagnant le document, Devoucoux précisait que les chapiteaux incorporés dans les baies de la tour remontaient à l'Antiquité. Au sud-ouest du bras nord du transept, subsiste un des supports rectangulaires massifs (US 162) inséré au sud de l'arc de l'an mil pour porter cette haute tour de croisée.

La galerie nord du cloître, jouxtant la nef reconstruite, a vraisemblablement été modifiée, comme l'atteste la découverte, dans les murs modernes de l'actuel Bâtiment sud, de chapiteaux doubles ou simples, de la seconde moitié du XIe siècle ou du début du XIIe siècle. Le support 1179 identifié au nord-est de la salle capitulaire pourrait constituer la fondation d'une pile engagée qui recevait un chapiteau puis un voûtement. La salle capitulaire aurait donc pu être voûtée à cette époque un chapiteau libre, actuellement conservé dans les jardins d'une propriété privée à Mesvres, pourrait correspondre à cette phase.

# Sépultures des Etats 5 et 6 (XIe-XIIe siècles)

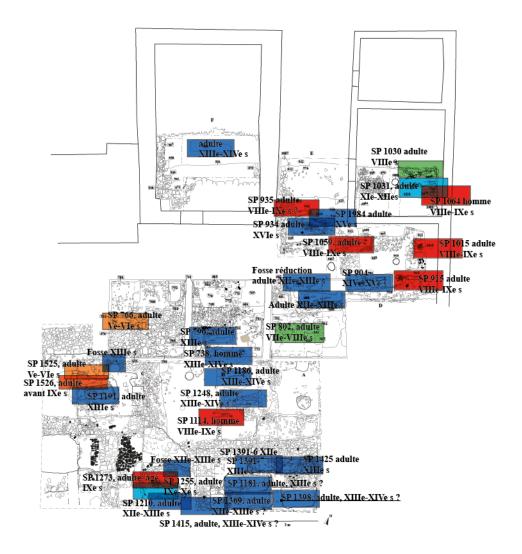


Fig. 98. Plan d'ensemble des fouilles (2016-2019) montrant l'emplacement des sépultures mises au jour et leur datation (certaines sont hypothétiques) : orange Ve-VIe s. ; vert : VIIe-VIIIe s., rouge VIIIe-IXe s. ; bleu clair XIe-XIIe s. ; bleu foncé : XIIIe-XVIe s. (Sylvie Balcon-Berry).

Alors que l'église est fortement remaniée au XIe siècle, avec la création et l'amplification des bras de transept, seule une inhumation peut être rattachée aux XIe -XIIe siècles. Elle se situe à l'extérieur, au nord de l'abside (SP 1031). Comme les deux inhumations trouvée dans cette zone (la SP 1030 et SP1064), mais qui sont antérieures, cette sépulture a été très perturbées par un décaissement moderne qui a été suivi de la mise en place d'une surface empierrée (US 1013). Seul le niveau inférieur des tombes a été mis au jour et l'identification des creusements était malaisée, comme le montre l'étude de Claire Terrat que nous reprenons ci-dessous.

#### **SP 1031**

La tombe est située à l'extrémité orientale de la fouille, au nord de l'ancienne abside. Elle se trouve plus précisément entre les sépultures 1030 et 1064.



Fig. 99. Localisation de la SP 1031 au nord de l'abside carolingienne (cl. C. Terrat).

La structure, fortement arasée par l'excavation 1013, n'est conservée que sur quelques millimètres de profondeur. De fait, les limites de la fosse (us 1031) n'ont été perçues qu'a la base du creusement et semble être vaguement oblongue. La sépulture, d'axe sud-ouest/nordest, a ensuite été recoupée lors de la mise en place du ressaut de fondation 990 qui a emporté les pieds du défunt. La forme restituée correspond à la partie visible du creusement. Le fond est plat. La côte inférieure sur laquelle repose l'individu est de 281,74m NGF. La sépulture s'installe dans l'us 1018. Le comblement (us 1068) est constitué d'un sédiment sablo-argileux

brun moyen, meuble et homogène comprenant quelques petits galets ainsi que de rares fragments de TCA et de nodules de mortier.



Fig. 100. Vue de la SP 1031, vers le nord (cl. C. Terrat).

L'arasement de la sépulture, les divers recoupements observés sur cette structure ainsi que l'absence d'éléments tangibles liés à l'architecture restreignent considérablement la reconnaissance du type de tombe.

La sépulture a livré des restes incomplets d'un individu dont la conservation est moyenne (us 1067). Il est représenté par un fragment de crâne, l'humérus droit, quelques côtes, un fragment de scapula droite, les parties postérieures de vertèbres lombaires et de quelques thoraciques, le sacrum, des éléments des mains et une partie des membres inférieurs. Il est positionné sur le dos, la tête au sud-ouest. La présence d'éléments de main dans la partie haute du thorax nous permet de déterminer que les membres supérieurs devaient être fléchis. Les membres inférieurs sont en extension. Les pieds recoupés par le ressaut de fondation 990.

La section nette du fémur gauche, la disparition du coxal et du membre supérieur du même côté ainsi que l'absence du crâne étaie l'hypothèse sus-citée concernant une excavation endommageant les squelettes de ce secteur.

De fait, les aménagements postérieurs ainsi que la mauvaise représentation et conservation des os nous imposent d'être prudent sur toutes observations et interprétations visant à déterminer le mode d'inhumation.

*Elément de datation :* La sépulture est antérieure à l'excavation 1013. Elle a été datée des XIeXIIe siècles par 14C.

# Etats 7 à 10. XIIIe à XVIe siècles : Reprise du sol de la galerie nord et de la salle capitulaire, et sépultures

Entre le XIIIe et le XVIe siècle peu de modifications notables ont affecté le site, même si notre vision des choses est clairement biaisée en raison des nombreuses perturbations qui l'on touché. Ainsi, les données archéologiques concernent tout d'abord la reprise des sols de la galerie nord et de la salle capitulaire ainsi que la présence de sépultures dans et au sud de l'église.

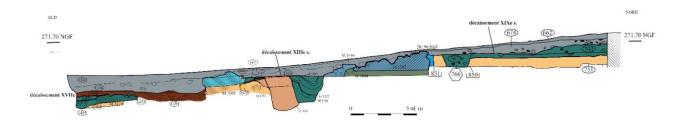


Fig. 102. Coupe ouest cumulative: fouille de 2016 à 2019 (S. Balcon-Berry).

C'est en effet lors de la phase 7 (XIIIe siècle) que le sol de la galerie nord est vraisemblablement restructuré pour faire place à un dallage (fig. 102), ceci ayant nécessité un dérasement des niveaux antérieurs, comme on l'a déjà mentionné. Un sol en terre battue (1400 ; à 281.30 NGF) aurait été aménagé dans un premier temps, bientôt remplacé par un dallage que l'on restitue sur la base de négatifs imprimés dans un niveau de mortier (US 1396 ; à 281. 30 NGF). Avant l'aménagement de ce dallage, il a été procédé au comblement d'une dépression (US 1407) qui prenait place au niveau de la partie haute de la SP 1191, cette dépression étant probablement due à un affaissement lié au tassement du comblement de l'inhumation. Cette dernière est donc antérieure aux éléments mentionnés. Elle a toutefois été percée par deux trous de poteaux (Nég. 1409 et Nég. 1411) alignés dans le sens nord-sud, antérieurs à la préparation du dallage, à mettre probablement en lien avec des perches d'échafaudage montés pour la réfection du voûtement de la galerie nord, ou pour la création de ce dernier.

Dans la galerie nord, a par ailleurs été observé un autre trou de poteau (Nég. 1517 contenant l'US 1516) jouxtant les Murs 1404 et 1446. Ses dimensions restreintes (16 x 20 cm), invitent là encore à l'assimiler à un trou de perche d'échafaudage, peut-être pour la réparation du portail qui permettait de faire la jonction entre la nef et la galerie et dont témoigne le Mur 1446.

Le sol de la galerie nord devait également être couvert de dalles, mais elles ont été récupérées. Cette surface dallée devait se développer jusqu'au Mur 1092, mur sud de la galerie nord et surplombait le niveau du préau. De ce sol témoignerait la présence d'un épandage de mortier beige sur une surface d'argile (US 1395) avec le long du mur sud de l'église (Mur 1362) des négatifs de dalles (US 1396). Toutefois, au vu de la présence de mortier beige associé à ces

négatifs – mortier du Moyen Age - et du fait que la surface d'argile couvrait la SP 1191 relevant du XIIIe siècle et de la présence de céramiques du bas Moyen Age dans la surface de préparation pour les dalles (US 1395), il est vraisemblable que le dallage relevait du Moyen Age central.

Une surface d'argile, parfois lacunaire, parfois mieux conservée (US 1380) devait couvrir les dalles funéraires de la salle capitulaire (à 281.176 NGF). Comme dans la galerie nord, cette surface peut être assimilée à une préparation pour un sol dallé ou carrelé, à l'instar de ce qui a pu être mis en évidence par exemple à Cluny<sup>140</sup>.

# Interprétation et datation

En ce qui concerne les éléments observés dans la galerie nord, la datation est procurée par le 14C pour un os du squelette de la SP 1191. Cela concorde avec le mobilier céramique contenu dans l'US 1460 qui constituait le comblement supérieur de la SP 1191. Des céramiques du Moyen Age central ont également été recueillies dans les US 1400 et 1407 qui couvraient la tombe. La réduction ou fosse d'inhumation secondaire (US 1291/1290) observée au nord de la SP 1191 doit être contemporaine de cette dernière. La mise en place de la SP 1191 a en effet nécessité la perturbation de sépultures plus anciennes, dont les SP 1525 et 1526 observées sous la SP 1191 et le Four 1447 et qui seraient donc antérieures au VIIIe siècle, date du four.

Le dallage de la galerie nord dont on a mis en évidence des négatifs sur un niveau de préparation (US 1395) constitué d'un épandage de mortier beige sur surface d'argile, devait être maintenu et a été récupéré vraisemblablement au XIXe siècle, comme le montre la présence de nombreuses céramiques de cette époque trouvées dans le même niveau de destruction (US 1106) qui couvrait l'US 1395 ; on y reviendra.

La datation au XIIIe siècle concerne par ailleurs la SP 1425 fouillée au nord-est de la salle capitulaire et qui se trouvait sous les ossements de la fosse d'inhumation secondaire abritant les restes de 27 individus (SP 1391). Deux os de cette fosse ont été datés aussi du XIIIe siècle. Il est probable que les autres sépultures de cet espace remontent à cette époque et qu'elles en remplacent de plus anciennes puisque nous avons proposé plus haut l'hypothèse selon laquelle la zone située au sud des édifices de culte servait d'espace funéraire à partir du IXe siècle. La surface d'argile que l'on assimile à une préparation de sol (US 1380) et qui couvrait toutes les sépultures doit nécessairement être postérieure à ces dernières, donc du XIIIe siècle, même s'il est possible que le sol qu'elle portait a été perturbé lors de la mise en place de nouvelles sépultures.

Le TP nord (Nég. 1517 contenant 1516) a été daté du XVe siècle par 14C. Comme on l'a dit, il pourrait indiquer la reprise de la porte ou du portail qui permettait de faire la jonction entre la galerie nord du cloître et la nef de l'église.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> Christian Sapin et Anne Baud (dir.), Cluny, les origines du monastère et ses églises, Paris, 2019, p. 134.



Fig. 103. Etats 7 à 10. Tombes des XIIIe-XVIe siècles (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

# Sépultures

Ces inhumations se situaient dans les espaces de l'église (abside, chapelles orientales, bras de transept) et immédiatement au sud, dans le cloître. Nous présentons de façon chronologique celles situées dans l'église puis celles dans le cloître et nous renvoyons aux études de Claire Terrat et Carole Fossurier dans le rapport de 2019 pour les détails et l'étude biologique.

Les inhumations les plus anciennes associées aux Etats 7 et 8, englobant les XIIe-XIIIe siècles, ont été trouvées dans l'église. Il s'agit tout d'abord de la SP 763 qui correspondait à une réduction ou inhumation secondaire et à celle attenante au sud, la SP 688. Toutes deux sont apparues sous les nivellements modernes (US 666/677) associés à des destructions et décaissements. Les parties supérieures de ces inhumations ont donc été éliminées.

La **SP 763** correspondait à une fosse (Nég. 764) dont seule la partie sud a été fouillée, la partie nord étant comprise dans la berme. Les os (US 779) prenaient place dans un comblement hétérogène abritant notamment de la TCA et des fragments d'*opus sectile*. Les ossements mis au jour n'étant pas connectés et correspondant à au moins deux individus, il s'agissait vraisemblablement d'un dépôt secondaire. Le fond de la fosse se situait à 281.54 NGF.

La SP 688 prenait place plus au sud, au nord du Mur 689. Les dimensions conservées de la tombe étaient de 2,20 m x 1,050 m. Comme la SP 763, ses parties supérieures ont été totalement perdues en raison d'un décaissement massif. Elle est ainsi apparue directement sous l'US 665 qui est moderne. Sa partie occidentale avait par ailleurs été percutée par une fosse de récupération (Nég. 721). Seul le creusement nord (Nég. 706) a été perçu dans l'US 666/677. Le fond se situait à 281.73 NGF. Au sud, le squelette (US 735) était aligné avec le Mur 689 mais était perturbé par une tranchée (Nég. 864) qui pourrait s'apparenter à la récupération du Mur 689 antérieur à la tombe. L'étude du positionnement des ossements indiquerait que la SP 688 a visiblement été perturbée par cette tranchée. Ces deux sépultures ou fosses occupaient la chapelle méridionale et remontaient aux XIIe-XIIIe siècles.

Même si les vestiges osseux sont très limités, car perturbés *a posteriori*, il est clair que ces espaces précédant l'abside – les chapelles voûtées indiquées sur le plan de Devoucoux - étaient des lieux d'inhumations privilégiées.

Bien que, là aussi, très perturbées par des décaissements modernes (elles ont été trouvées sous les US 896, 892 et 894 qui sont modernes), d'autres inhumations ont été mises au jour à l'emplacement de l'ancienne chapelle nord. Il s'agit en premier lieu de la Sep. 934 qui prenait place au sud de l'espace fouillé, dans l'US 930. Le squelette (US 1008) était mal conservé, mais des épingles en bronze (US 1010) ont été retrouvées, disposées à intervalles réguliers sur le haut du corps. Ces éléments attestent la présence d'un linceul placé probablement dans un cercueil, car cinq clous (US 1007) ont été découverts à proximité. Le fond de la sépulture, dont le creusement n'a pas été reconnu, se situait à 282.006 NGF. Une datation par 14C a montré que cette inhumation relevait des XVe-XVe siècles.



Fig. 104 : Vue générale des sépultures SP934 et SP935 (cl. C. TERRAT)

La **SP 934** prenait place au-dessus d'une autre sépulture (SP 1029) qui comprenait un corps en connexion ainsi que des réductions de deux corps. Le corps en connexion (Sep. 1086) prenait place dans une fosse (Nég. 1084) aux bords arrondis. La fosse creusait l'US 930. Le fond se situait à 281.686 NGF. Des ossements en position secondaire (US 1083), notamment deux crânes, se trouvaient de part et d'autre du squelette en connexion. Au vu de la position des os, une inhumation en linceul peut être envisagée pour la SP 1086. Cette dernière est antérieure à la SP 934 datée des XIVe-XVe siècles par 14C.

Ces inhumations constituaient ainsi le pendant des sépultures des XIIe-XIIIe siècles identifiées plus au sud en 2016 (Sep. 763 et Sep. 688), mais qui étaient plus lacunaires. Ces espaces privilégiés, car situés dans la travée précédant l'abside, ont donc accueilli des personnages importants, religieux ou laïcs<sup>141</sup>.

Pour les Etats considérés, la dernière sépulture trouvée dans l'église prenait place au sud-ouest de l'abside (SP. 904). Comme pour les autres sépultures, la partie supérieure avait été décaissée à l'époque moderne. Les éléments prenaient ainsi place directement sous un nivellement moderne (US 877). Le corps (US 968) avait été déposé dans un cercueil (US 967) dont des traces ont été clairement identifiées lors de la fouille. Le creusement qui l'accueillait (Nég. 904 de 2.25 : sur 1. 08 m) prenait place dans un niveau d'argile (US 888). Le fond se situait à 281.736 NGF. La sépulture était clairement postérieure à la SP 915 (datée des VIIIe-IXe siècles) qui avait été coupée par le mur de l'abside, et elle était également postérieure au Mur 923 qu'elle coupait. Sa datation par 14C montre qu'elle est effectivement plus récente que ces éléments puisqu'elle remonte au XIVe siècle. Sa position privilégiée dans l'abside conduit à penser qu'il s'agissait d'un puissant personnage, probablement religieux, voire un laïc.



Fig. 105. Vue générale du défunt de la sépulture SP1084 (cl. C. TERRAT)

\_

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> Guillaume Grillon, « L'inhumation au prieuré : une pratique seigneuriale rapidement dépassée », *Châteaux et Prieurés. Actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny), 15-16 octobre 2011*, Chagny, 2012, p. 224-243.



Fig. 106. Photogrammétrie de la SP 904 (C. Cannoni).

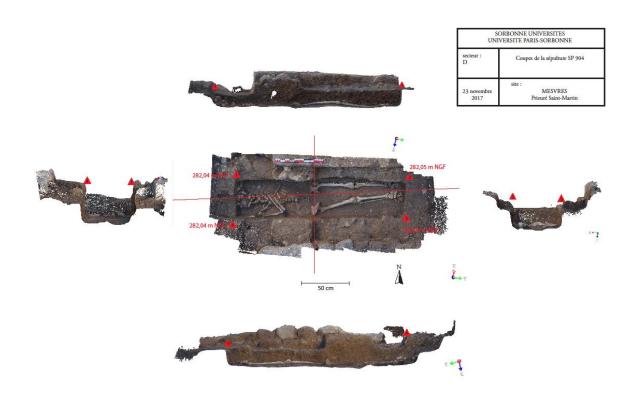


Fig. 107. Ortho-images de la SP 904 (C. Cannoni).

L'autre espace d'inhumations privilégiées aux XIIIe-XIVe siècles correspond aux bras de transept. Dans le bras nord, seul un fagot d'ossements a été mis au jour (**SP 928**) dans une fosse méticuleusement curée au XIXe siècle, probablement à la suite de l'effondrement de la tour de croisée et des récupérations associées. Bien que non datée par 14C et impossible à caler sur le plan stratigraphique puisque les niveaux associés ont été décaissés à l'époque moderne, il est probable que cette sépulture relève du XIIIe siècle, comme celles découvertes dans le bras sud du transept.

A cet endroit, cinq inhumations ont été mises au jour. Il s'agit tout d'abord de la SP **839** disposée sur la SP 796 et qui, comme elle, prenait place au sud de la fondation de la croisée du XIe siècle (Mur 748). La SP 839 a été perturbée par une récupération moderne des ossements matérialisée par un niveau de comblement (US 743). La présence de cette sépulture découle de l'observation d'un aménagement sépulcral constitué de blocs de grés formant un coffrage (US 793) sur lequel prenait place une dalle de couverture effondrée, conservée à l'ouest (voir l'étude de Claire Terrat dans le rapport de 2019).



Fig. 108. Vue vers le sud de la SP 688 (cl. S. Balcon-Berry).



Fig. 109. Ortbo-image de la SP 796 (S. Balcon-Berry).

La SP 796 disposée sous la SP 839, et donc antérieure, était abritée dans un caveau flanquant au sud les fondations des piliers de la croisée (Mur 748). La partie supérieure de cette inhumation avait été perturbée, car les ossements et leur comblement (US 765) prenaient place sous un niveau contenant du matériel moderne (US 743) correspondant vraisemblablement à la récupération de la SP 839. Du caveau, trois côtés ont été mis au jour : Mur 722 à l'est et nord et Mur 797 au sud. Le mur nord était composé de moellons liés par de l'argile et était surmonté d'une assise de briques plates. Ce même mur doublait au sud la fondation de la croisée (Mur 748). Le mur sud (Mur 797) correspondait à une maçonnerie plus ancienne réutilisée. L'ensemble formait un rectangle de 1,90 m x 1, 060 m. Des vestiges d'éléments métalliques (US 831), repérés notamment au fond de la fosse sépulcrale, conduisent à proposer la présence d'un contenant en bois, de type coffre ou plutôt cercueil. La décomposition du corps en espace vide a d'ailleurs été suggérée par l'étude de l'emplacement des ossements (US 798). A l'ouest de la sépulture, dans un aménagement en pierre (US 819), prenait place une cruche couverte de glaçure orange (US 809). Cette cruche ainsi que la datation d'un ossement par 14C, montre que la sépulture remonte aux XIIIe-XIVe siècles. Le fond de la fosse (US 806) dont les contours ont été identifiés (Nég. 801) se situait à 280.85 NGF.



Fig. 110. Vue de l'individu 756 de la sépulture à inhumation 738 (cl. S. Balcon-Berry)...



Fig. 111. Photo redressée de la SP 738 à partir d'une ortho-image (cl. S. Balcon-Berry).



**Fig. 112.** Vue générale du creusement de la fosse FS928 et des os humains en cohérence anatomique us 980 (cl. S. BALCON-BERRY)

La **SP 738** se trouvait au sud de la SP 796. Elle lui était parallèle, mais postérieure, car elle prenait place dans l'US 737 qui couvrait le mur sud (Mur 797) du tombeau contenant la SP 796. Son comblement était l'US 745. Toutefois, sa partie supérieure a été écrêtée l'époque moderne (US 682) et son côté sud a été perturbé par la grande fosse patatoïde contemporaine (US 746 dans Nég. 1115). L'étude de la disposition des ossements (US 756) suggère que le comblement s'est fait de façon différée. La présence d'un linceul est proposée. Le fond de la fosse se situait à 281.02 NGF. Le mobilier trouvé dans l'US 745 et la datation par 14C montrent que la sépulture remontait aux XIIIe-XIVe siècles.

Deux autres sépultures se trouvaient au sud de ces premières. Il s'agit tout d'abord de la **SP 1186** dont la partie haute et l'extrémité ouest ont été elles aussi très perturbées par la grande fosse contemporaine (Nég. 1115). Des traces ligneuses (US 1241) mises en évidence

au fond de la fosse laissent envisager la présence d'un contenant en bois de type cercueil de 1,6 m de long pour 0, 46 m de large. Ce contenant a été mis en place dans un niveau de remblai (US 1119). Le comblement de la SP (US 1240) était hétérogène. Le fond de la fosse se situait à 280.956 NGF. La datation d'un os au 14C la situe aux XIIIe- XIVe siècles.



Fig. 113. Prise de vue du défunt de SP1186 (cl. C. TERRAT)

Une autre sépulture se trouvait immédiatement au sud de cette dernière. Il s'agissait la SP 1248. Comme la SP 1186, toute sa partie supérieure a été très perturbée par la fosse contemporaine (US 1131 dans Nég. 1115). L'inhumation prenait place dans les US 1235 et 1119, comme la SP 1186. Le côté nord, légèrement incliné de la fosse sépulcrale a été identifié (Nég. 1251). Le fond se situait à 281.776 NGF. Les perturbations modernes ont fortement impacté le squelette qui était très lacunaire. Ce fait n'a pas permis de déterminer le mode d'inhumation. On constate donc la présence de quatre inhumations dans le bras sud du transept qui constituait un important espace funéraire.



Fig. 114: Prise de vue du défunt de SP1248 (cl. C. TERRAT).

Comme pour les Etats précédents, d'autres zones d'inhumation ont été repérées dans les galeries du cloitre et dans la salle capitulaire. Dans la galerie nord, parallèle au Mur 1362, a été mise au jour la SP 1191, particulièrement bien préservée. La partie inférieure du corps (US 1194), à l'est donc, était couverte d'une dalle (US 1162) sur laquelle reposait une pellicule d'argile (US 1163), probable préparation pour un dallage dont on a noté des négatifs, comme nous le verrons. Cette argile reposait directement sous un niveau de destruction moderne (US 1106) mis en place après la récupération du dallage. Cette sépulture était assez complexe et profonde, car le fond se situait à 280.16 NGF. Cette profondeur d'enfouissement a impacté la nappe phréatique, ces conditions ayant considérablement ralenti et gêné la fouille tout en assurant toutefois la conservation exceptionnelle des vestiges osseux (US 1194) et du contenant. Ce dernier était en effet en bois (US 1223). Il était surtout bien conservé sous le défunt, rendant difficile son interprétation (planche pour transport, coffre ou cercueil ?). Toutefois, du fait du positionnement des ossements et de l'absence d'éléments métalliques la présence d'un contenant vide de type coffre de bois chevillé ou bien d'un monoxyle est à envisager. La présence d'habits a par ailleurs été mise en évidence avec la découverte d'une boucle de ceinture. Ce fait explique également le peu de déplacement des ossements. Cette sépulture a été datée du XIIIe siècle par 14C. Le mobilier contenu dans l'argile qui nappait la dalle funéraire (US 1407) présentait également du mobilier de cette époque. L'installation de la SP 1191 dans une grande fosse rectangulaire aux angles arrondis (Nég. 1192) a par ailleurs perturbé un épais niveau de remblai (US 1433), un four (F 1447) et deux sépultures antérieures (SP 1525 et 1526), ces trois derniers éléments ayant été datés du haut Moyen Age; on y reviendra.



Fig. 115. Vue de la dalle funéraire sur la SP 1191 (cl. S. Balcon-Berry).



Fig. 116. Ortho-image de la SP 1191 (C. Cannoni).



Fig. 117. Vue du bois présent au fond de la SP 1191 (cl. C. Terrat).

Une autre sépulture vraisemblablement contemporaine et couverte d'une dalle funéraire portant une croix (US 1155) a été découverte dans la galerie nord (SP 1210), juste à l'ouest de la salle directement et au sud du bras sud du transept (Mur 1092), directement sous un dallage installé au XVIIe siècle (US 1103). Le fond de la fosse se trouvait à 280. 276 NGF. Ses limites (Nég. 1210) n'étaient pas claires, mais des pierres de granit (US 1217) semblaient former un contour, formant parfois des assises, peut-être pour caler un contenant en bois dont la présence se laisse envisager l'étude du positionnement des ossements. Des pierres de granit étaient également disposées en haut de la fosse pour porter la dalle funéraire et servir de nivellement car la dalle présente des épaisseurs irrégulières. Un contenant en bois, apparemment chevillé car aucun clou n'a été trouvé, peuvent se déduire à travers des traces ligneuses qui toutefois n'ont été observées que sur l'individu et non latéralement, et en raison de la position des ossements qui laisse envisager une décomposition en espace vide. D'autres indices conduisent à proposer la présence d'habits ou d'un linceul ayant contribué à la conservation de l'assemblage de certains os. Dans la fosse sépulcrale étaient présents des os épars attribués à un immature de plus de 5 ans. Ils apparaissaient en vrac dans la sépulture. Il pourrait s'agir d'une sépulture antérieure perturbée. D'ailleurs deux autres inhumations antérieures (SP 1255 et 1273) ont été trouvées sous la SP 1215, comme on l'a vu.



**Fig. 118.** Vue de la dalle funéraire de la SP 1210 (cl. S. Balcon-Berry) et photogammétrie (C. Cannoni).



Fig. 119. Squelette et bois de la SP 1210.

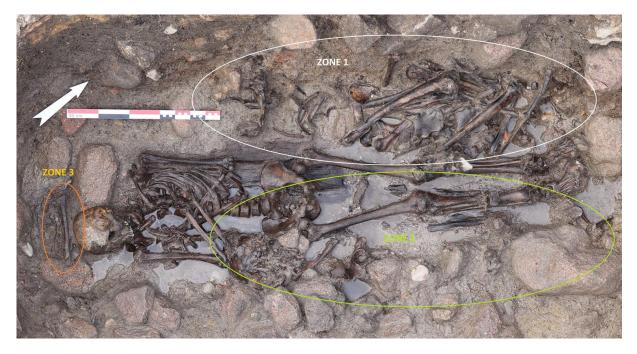


Fig. 120. Fosse secondaire (US 1215) dans la SP 1255 (cl. C. Terrat).

Il reste à présenter les inhumations découvertes dans la salle capitulaire située au sudest de l'église. La densité de l'occupation funéraire, notamment une grande fosse d'inhumations secondaires, alors même que l'espace investi est assez réduit - un tiers de l'ancienne salle capitulaire - n'a pas permis de fouiller toutes les sépultures mises au jour.



**Fig. 121.** Vue du sondage orientale réalisé durant la campagne de fouille 2019. En bas sur la photo se trouve la sépulture primaire à inhumation SP1425 recouverte par l'amas d'os en position secondaire FS1391 (Cl. C. TERRAT).



Fig. 122. Photo générale de la sépulture SP1425 (Cl. CTERRAT).

Ainsi, cinq sépultures sous dalles, comparables à celles mises au jour dans les galeries du cloître (SP 1191 et SP 1255) ont été découvertes, mais non fouillées. Elles sont apparues sous le niveau de préparation (US 1153/1368) destiné à recevoir un pavage au XVIIe siècle (US 1129/1367), sauf au nord-ouest, la SP 1181 exposée après l'enlèvement du remplissage d'une fosse (Nég. 1157) abritant une vache (US 1158) remontant au XIXe siècle et qui avait également perturbé les pavés. La SP 1181 était couverte par une pierre en grès de forme semi-circulaire, probablement antique qui portait deux traits gravés parallèles. Au sud-ouest de la zone fouillée, la SP 1415 prenait place sur le Mur 1102, ce qui a nécessité le démantèlement de ses assises supérieures (M1495 pour les reprises). La SP était par ailleurs couverte d'un niveau de terre (US 1499). Cette sépulture prenait peut-être place sur un ancien seuil. La dalle est en calcaire beige dépourvu de décor. Ce n'était pas le cas de la sépulture disposée immédiatement à l'est, la SP 1369, qui présentait une dalle portant un décor complexe : deux petites croix, sortes de rouelles, étaient disposées au niveau de l'extrémité occidentale et surmontaient une grande croix pâtée inscrite dans un cercle. La dalle était en calcaire coquiller d'assez médiocre qualité. A l'est de la SP 1369 est apparue la SP 1398 qui présentait une simple dalle de calcaire. La SP 1398 et la SP 1415, plus récentes en stratigraphie étaient donc couvertes toutes deux de simples dalles en calcaire très étroites. Comme les autres inhumations des galeries nord et est, ces dalles ne devaient pas être visibles. En effet, comme la SP 1191 de la galerie nord, elles étaient vraisemblablement nappées par une surface d'argile (US 1380) dont on a observé des lambeaux. Cette argile constituait probablement la préparation pour un dallage perturbé lors de la mise en place des pavés au XVIIe siècle.



**Fig. 123.** Photo générale de la fosse FS1391 lors de son niveau d'apparition (Cl. C. TERRAT).

Au nord-est de la salle capitulaire prenait place une fosse d'inhumations secondaires (FS 1391) qui recoupait la SP 1425, cette dernière lui était donc antérieure. Aussi, la fosse trapézoïdale (Nég. 1425, de 1, 92 x 1, 05 à la tête et 1,042 aux pieds) contenant le squelette (US 1423) de la SP 1425 qui s'installe dans un niveau argilo-sableux (US 1377) n'a-t-elle été reconnue que dans la partie inférieure, sur une hauteur conservée de 0, 10 m, ses niveaux supérieurs ayant été perturbés par la SP 1391. Le fond plat de la sépulture se situait à 280.386 NGF. Ce niveau inférieur correspond à un feuilletage naturel dû aux fluctuations des niveaux anciens du Mesvrin tout proche, au sud. Cette inhumation s'installe juste au sud du mur méridional de la salle capitulaire (Mur 1104). Au sud du squelette, un alignement de pierres et galets a été mis au jour (US 1429). Il pourrait s'agir d'un coffrage de pierres pour cette sépulture ou pour celle disposée plus au sud qui n'a pas été fouillée. En raison des perturbations dues à la fosse d'inhumations secondaires (FS 1391), le crâne et les deux premières cervicales étaient absentes. L'étude du positionnement des ossements et les effets de paroi permettent d'envisager une inhumation en espace vide, probablement dans un coffre de bois chevillé, aucun clou n'ayant été mis en évidence. Un ossement a été daté du XIIIe siècle. L'étude biologique montre qu'il s'agissait d'un adulte, de sexe masculin.

Toujours au sud du Mur 1104, la FS 1391 qui est venue perturber la zone occidentale de la SP 1425 était de forme oblongue et mesurait 2, 22 m x 1, 070 pour une hauteur de 0, 55 m. Les parois de la fosse (Nég. 1391) étaient inclinées, sauf au nord, contre le Mur 1104, où elles étaient verticales, car elles avaient clairement été contraintes par la présence de cette structure. Le fond de la fosse qui était plat, se situait à 280.466 NGF. Le comblement comprenait deux parties bien visibles en stratigraphie : une terre meuble, argilo-limoneuse, qui couvrait les ossements (US 1390) et par-dessus un autre comblement argilo-limoneux (US 1389) comprenant du mobilier divers. Ces observations et la position des ossements montrent que ces derniers, jetés en vrac pour former une butte, ont été couverts instantanément par ces comblements qui les ont maintenus en place. La fouille effectuée par passe a permis

d'enregistrer les données de façon très précise, avec photogrammétries, altimétrie et descriptions. Sept passes ont été nécessaires pour prélever l'ensemble des ossements. 27 individus ont été comptabilisés, 25 adultes, dont probablement 2 femmes, et deux immatures. En raison de l'absence de certains os, notamment ceux de petites dimensions, et du type de fosse très imposante, il pourrait s'agir d'un ossuaire ou structure de rejet (Blaizot 1996). Une datation par 14C a été effectuée sur un des ossements avec une datation du XIIIe siècle.

## Interprétation et discussion

L'occupation funéraire se densifie donc à partir des XIIe-XIIIe siècles, avec en corollaire la création d'autres fosses d'inhumations secondaires, reflets probable des nombreuses sépultures antérieures. Il en est ainsi au nord de la SP 1210 (US 1215) qui s'installe dans la galerie est, créée au XIe siècle, au nord de la SP 1191 datant du XIIIe siècle, installée dans la galerie nord du cloître, de même que pour la grande fosse mise au jour au nord de la SP 1181 (FS 1391) qui occupe la salle capitulaire. Tout cela montre une gestion raisonnée des inhumations antérieures pour l'installation de nouvelles sépultures.

C'est aussi aux XIIe-XIIIe siècles que des familles seigneuriales se font inhumer dans l'église prieurale, notamment dans les bras de transept et dans les chapelles orientales. Des pierres tombales en attestent, de même que des textes, et les fouilles semblent le confirmer avec la présence d'un immature dans la grande Fosse 1029. Il pourrait donc exister des tombes familiales. A ce propos, il est intéressant de rappeler que plusieurs seigneurs affiliés aux comtes de Nevers ont été enterrés dans le prieuré de Mesvres, en particulier les seigneurs d'Uchon, d'Alonne et de la Perrière (voir plus haut, la Partie I, présentation historique).

Rappelons que plusieurs plaques tombales et gisants de personnages des XIIIe-XVe siècles sont conservées à Mesvres et au Musée Rolin d'Autun. Les corps trouvés notamment dans les bras de transept pourraient être associés à ces plaques tumulaires, en particulier celle relative à Guy de Perrière mort en 1311. Une figure féminine dont le gisant est conservé au Musée Rolin datant du XIIIe siècle pourrait faire partie des deux corps conservés. Celui qui était présent dans le caveau était apparemment surmonté d'un autre corps, faisant de ce caveau un probable caveau familial.

En revanche, les sépultures très denses, des XIIe-XIIIe et peut-être du XIVe siècle, qui occupent la salle capitulaire, mais aussi celle de la galerie est (SP 1210) succédant à deux sépultures carolingiennes antérieures à la galerie, ainsi que celle de la galerie nord (SP 1191) qui toutes se font sous dalles, peuvent être attribuées à des moines, à des prieurs ou à de grands dignitaires désireux de se faire inhumer à Mesvres. Les dalles mises au jour couvraient tout ou une partie des squelettes. Elles étaient de nature diverse (calcaire, grès et granit pour la SP 1191) et trois d'entre elles présentaient des décors gravés, dont de belles croix (SP 1369).. Ces dalles parfois soignées n'étaient cependant pas visibles. Elles étaient nappées par un niveau d'argile, bien mis en évidence sur la SP 1191 (US 1163) située dans la galerie nord et visible de façon ponctuelle dans la salle capitulaire (US 1380), en raison des perturbations dues à la mise en place des pavés au XVIIe siècle.

La sépulture la plus récente (SP 1089) date du XVIe siècle. Elle a été trouvée à l'ouest de l'abside. Le corps reposait dans un linceul maintenu par des aiguilles. Cela montre l'attrait qu'exerçait toujours le prieuré de Mesvres à cette époque.

## 4. Lente dégradation de l'église et du cloître et aménagements de l'exploitation agricole

Entre le XVIIe et le XXe siècle, l'église et le cloître associé au sud vont subir plusieurs altérations, certaines étant mentionnées dans les sources écrites. Le site a perdu son prestige et le prieur le délaisse. Le cloître sera ainsi détruit en grande partie au XVIIe siècle pour faire place à une cour tandis que l'église sera amputée de sa nef au XVIIIe siècle, puis, par manque d'entretien, elle finira par s'effondrer. Vendu comme bien national à la fin du XIXe siècle, l'ancien prieuré devient une exploitation agricole ce dont témoignent les bâtiments aménagés au détriment de l'église et les nombreuses modifications qui vont toucher les anciens bâtiments du cloître. La fouille a mis en évidence cette lente déchéance et la transformation finale.

Etat 11a. XVIIe siècle : Destruction des galeries du cloître avec aménagement d'une cour dallée, reprise du sol de la salle capitulaire avec auparavant fosse contenant un cochon et fosse septique



**Fig. 124.** Etat 11a. Hypothèse de restitution du site au XVIIe siècle (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

Si, comme le montrent les sources, l'église est maintenue au cours des XVIIe-XVIIIe siècle, à l'exception de la nef, il n'en est pas de même du cloître qui la bordait au sud. En effet, les murs bahuts des galeries (Murs 1092 et 1147), mais aussi de la salle capitulaire (Mur 1102) sont écrêtés jusqu'à 281.10 NGF environ pour être intégrés dans un niveau de sol composé de dallages et de pavés qui supplante le cloître, en accusant un pendage du nord au sud, toujours bien perceptible dans la topographie et dans la coupe ouest (fig. 124). L'installation de ces dallages et pavés fut précédée d'un important décaissement. En effet, tous les sols sont apparus à peu près au même niveau – il faut tenir compte d'un léger pendage - sous des niveaux de destruction moderne (US 1105/1376, autour de 281.30/281 NGF).

Deux types de sols ont été reconnus : dans l'ancienne galerie est, entre les Murs 1147 et 1102, il s'agissait de dalles irrégulières constituant probablement des remplois (US 1103/1392). Ces dalles (US 1103) masquaient la pierre tombale portant une croix (US 1155) de la SP 1210 dont il a été question plus haut. A l'emplacement de l'ancien préau du cloître (à l'ouest du Mur 1147 et au sud du Mur 1092) prenaient place des pavés (US 1145/1393 vers 280.95 NGF) disposés en éventail. Les anciens murs étaient certes dérasés, mais leurs surfaces n'étaient pas couvertes. Ils étaient toujours visibles au sol, comme on a ou le constater lors de la fouille.

Le mur sud de la galerie nord (Mur 1092) était probablement toujours en élévation à cette époque, avec son sol surélevé par rapport au niveau du reste du cloître, comme on a pu le noter composée de dalles qui seront récupérées au XIXe siècle. En effet, n'en a été mise en évidence que le niveau de préparation en argile (US 1163) qui couvrait la SP 1191 découverte dans la galerie nord et des négatifs de dalles contre le mur sud de la nef de l'église (Mur 1362).

Le mur ouest de la salle capitulaire (Mur 1102) a été lui aussi dérasé ; ses maçonneries inférieures étant intégrées dans le dallage (US 1103). Un décaissement préalable à la mise en place de ces pavés a été observé, là encore vers 281.10 NGF. Aussi, les pavés et leur niveau de préparation (US 1368) reposaient-il directement sur les lambeaux d'un niveau d'argile (US 1377), probable vestige de préparation d'un dallage, et même directement sur des plaques tombales, notamment celle comprenant un décor de croix (SP 1369). A l'ouest de l'emprise de l'ancienne salle capitulaire d'autres pavés étaient en partie conservés (US 1129). Leurs niveaux de préparation (US 1153) couvraient une fosse contenant le squelette d'un cochon. Cette grande fosse a impacté les niveaux sous-jacents et donc bien antérieurs (US 1236 et US 1413) correspondant à une fosse d'inhumations secondaires créée au XIIIe siècle, comme on l'a dit. On voit donc que dans cette zone, les interventions des XVIIe-XVIIIe siècles ont été massives, avec récupérations de sols anciens, fosses et décaissements.

### Interprétation et datation

Des documents du XVIIe siècle évoquent la destruction des galeries du cloître en 1628, à l'exception de celle du nord longeant l'église, reprise mais conservée. Ces modifications ont été bien mises en évidence à travers les données de fouille. L'important hiatus observé dans la séquence chronologique traduit le décaissement qui a précédé la pose des dalles et des pavés du XVIIe siècle. Ceci est particulièrement perceptible dans l'analyse des niveaux sédimentaires sombres, de type « terres noires », fouillés dans la galerie est. Le niveau supérieur de l'US 1402, fouillée en passes arbitraires de 5 cm, contenait du mobilier

(céramique et verre) du Moyen Age Central et du Bas Moyen Age alors que le mobilier contenu dans les niveaux inférieurs (US 1402-5 et 1402-5) relevait du Haut Moyen Age.

# Fosse septique

Au sud du mur méridional de la galerie nord (Mur 1092) ont été mis en évidence les vestiges d'une structure rectangulaire aux parois en bois qui avait perturbé les pavés de l'ancien préau. On peut noter qu'elle se situait dans l'axe d'une porte (Mur 1446) qui permettait d'accéder à la nef depuis la galerie orientale du cloître. Des pavés (US 1393) la jouxtaient au sud.

Le fond de cette structure était couvert d'un dépôt de chaux et d'accrétion typiques des fosses septiques. Les parois devaient être en bois, de type palissade, car des négatifs de planches placées verticalement ont été décelés, de même que quelques fragments de bois qui ont été datés par 14C.

Cette structure rectangulaire fouillée progressivement en ce qui concerne sa destruction qui comprenait beaucoup de tuiles provenant de sa couverture et ses dépôts sousjacents (US 1394 et divisions en US 1394-1 à 1394-9), située dans l'angle nord-est du préau du cloître peut être attribuée à une fosse septique compte tenu des dépôts caractéristiques qui ont été trouvés au fond et qui sont en cours d'analyse.

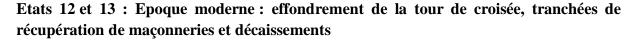
#### Datation

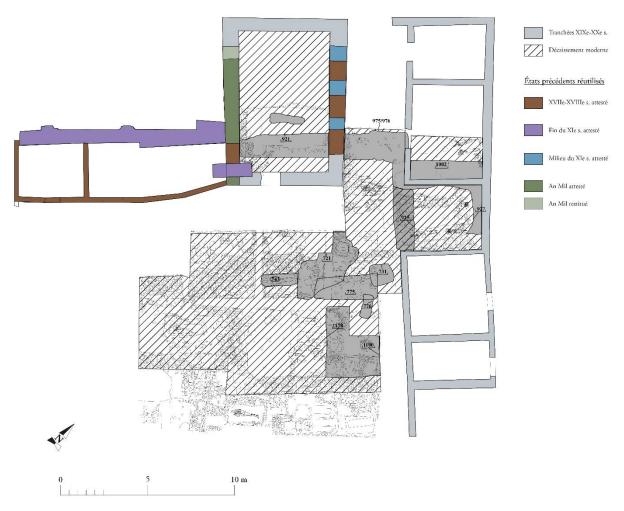
Du bois décomposé prélevé dans l'US 1394 qui correspond à la fosse septique date du XVIIe siècle. Cela concorde avec le mobilier céramique le plus récent recueilli dans cette US. Les pavés (US 1393) qui buttaient contre, remontent à la même époque, comme on l'a vu.

# Etat 11b. Destruction de la nef avec aménagement de la grange à l'ouest ; bouchage des arcs des bras de transept

Grâce à l'étude des plans anciens, on sait que la grange qui se situe aujourd'hui à l'ouest des vestiges de l'ancienne église, a été aménagée avant 1797. La Dalle 1107 installée sur la fondation de l'ancien contrefort sud-est de la nef de la fin du XIe siècle (Mur 1108), montre que cette dernière n'existait plus au moment de son installation. Le niveau de destruction qui prenait place au-dessus de cette dernière (US 1106) abritait une monnaie du XVIIe siècle. Une tuile à crochet, typique du XIIIe siècle et après, avait été placée verticalement pour servir de calage à la Dalle 1107.

Selon les sources écrites, c'est aussi au XVIIIe siècle que sont bouchés les arcs qui permettaient la circulation entre la nef, les bras de transept et les chapelles orientales. Les bouchages sont toujours présents.





**Fig. 125**. Etats 12 et 13. Tranchées de récupération et décaissements au cours du XIXe siècle (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

Même si une grange avait déjà supplanté en grande partie l'ancienne nef vers 1780, l'histoire du site change radicalement après sa vente au début du XIXe siècle, puisque les bâtiments de l'ancien prieuré sont intégrés dans une ferme et subissent ainsi de nombreuses modifications dans leurs élévations, notamment en ce qui concerne les ouvertures. Mais le changement sera encore plus radical en 1836, après l'effondrement de la tour de croisée de l'église mentionné par l'abbé Devoucoux dans un de ses carnets conservés à la Société Eduenne. La tour s'est vraisemblablement écroulée sur l'ancien bras sud du transept très fragile, car déjà éventré, comme on le voit sur le dessin de Devoucoux, tout comme l'ancienne abside. Toutefois, il semble que si de nombreuses pierres issues de parties effondrées soient récupérées en plusieurs phases pour aménager ou restructurer des bâtiments, sur le plan stratigraphique et sur la base du matériel trouvé, les tranchées de récupération de murs accompagnées de prélèvement d'anciens sols pavés relèvent du début du XXe siècle et sont associées à un ample décaissement.

Ces tranchées d'épierrement ont tout d'abord concerné la moitié nord de l'église. Il s'agit des Nég. 921 (Secteur F), 975/976 (Secteur E) et 927 (Secteur D). La récupération concerne le mur gouttereau nord de la nef carolingienne avec son retour au sud, vraisemblablement trouvés lors de la récupération des dalles qui couvraient l'ancien bras nord du transept et le décaissement associé, ainsi que le côté nord et est de l'abside. Du mur nord carolingien seuls quelques vestiges ont été trouvés à l'aplomb du mur est de l'ancien bras nord du transept (Murs 875/932) tandis que pour l'abside seul le mur sud est conservé (Mur 914) avec son élévation. Les murs modernes des bâtiments orientaux ont remplacé les côtés est et nord de l'abside. C'est d'ailleurs vraisemblablement pour les élever que les anciens murs de l'église ont été cherchés et démantelés.

Quatre autres tranchées de récupération, parfois distinctes dans le temps et qui se sont recoupées, ont été observées au sud-est, à l'emplacement des anciennes chapelles orientales de l'église. La première a profondément entamé les fondations de la pile sud-est de la croisée (Nég. 721) associées à un mur de chaînage orienté nord-sud. A l'est, ce sont les fondations peu profondes de l'ancien mur gouttereau sud carolingien qui ont été épierrées (Nég. 731) et, à l'est, leurs reprises du XIe siècle (Mur 732). Cette tranchée a été creusée par celle qui a touché les chaînages de la croisée (Nég. 721). Au sud, elle a également été percée par la récupération du mur ouest (pour les parties supérieures, les niveaux inférieurs reprenaient, voire intégraient, des constructions beaucoup plus anciennes, comme on l'a montré) et sud de la chapelle orientale (Nég. 1170 et 1190). La fosse rectangulaire (Nég. 1177) située au nord-est, doit probablement être mise en relation avec cette phase de récupération. Ces actions s'accompagnent d'un décaissement massif observé dans l'ancienne église et à l'emplacement de l'ancienne galerie nord. En effet, dans ces espaces, quand elles avaient été préservées, les maçonneries affleuraient ou bien elles étaient disposées sous une surface moderne très plane. Les vestiges anciens apparaissaient ainsi à environ 282. NGF. Plus de 0, 80 m ont été décaissés par rapport au niveau du sol de l'église du XIe siècle. Ces décaissements sont peut-être liés au prélèvement des dalles de sol de l'ancienne église - dont certaines ont été réutilisées au nord, dans un passage - et d'un décaissement des niveaux.

Dans les remplissages de tranchées et les nivellements, de nombreux tessons de céramiques, tuiles, vaisselles de verre appartenant à la première moitié du XXe siècle ont été abondamment recueillis. Deux monnaies, l'une de 1921 et l'autre de 1943 confirment cette datation. Ces différentes récupérations liées à des décaissements ont profondément altéré les niveaux anciens et la stratigraphie, comme on l'a vu plus haut.

Pour cette phase, il faut aussi mentionner accolé au mur sud du bras méridional du transept (Mur 1100), la fosse contenant un squelette de vache. Cette fosse (Nég. 1157 rempli par l'US 1158) a fortement impacté la partie ouest de l'ancienne salle capitulaire et ses niveaux antérieurs, notamment les pavés mis en place au XVIIe siècle (US 1129) et la fosse contenant des ossements (Nég. 1224) qui longe le mur nord de cet espace (Mur 1100/1104) et qui se trouve au nord de la pierre tombale en grès de la SP 1181. Cet élément atteste la fonction du site transformé en ferme au XIXe siècle.

On le voit, l'impact des récupérations et décaissements modernes sur les structures anciennes est très important. Les stratigraphies ont été très altérées, comme on l'a mentionné à plusieurs reprises. Mais d''autres perturbations plus récentes sont à mentionner.





Fig. 126. Etat 14. Hypothèse de restitution du site vers 1960 (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

En effet, d'autres actions encore plus récentes puisqu'elles concernent les années 1960 et après ont été repérées. Il s'agit en premier lieu du creusement d'une énorme fosse (Nég. 1115) à l'emplacement du bras sud du transept. Nous l'avons évoquée à plusieurs reprises, car cette action a malheureusement fortement amputé la stratigraphie et donc la relation physique et temporelle entre les structures antérieures. Cette fosse dépotoir (US 1091 et 1131), compte tenu de son contenu, et notamment de nombreuses céramiques, relève des années 1960. Cette fosse prend place à l'ouest d'un ancien appentis connu par des trous de poteaux et lui est probablement liée, dans la mesure où elle semble correspondre à une sorte de dépotoir. Au nord,

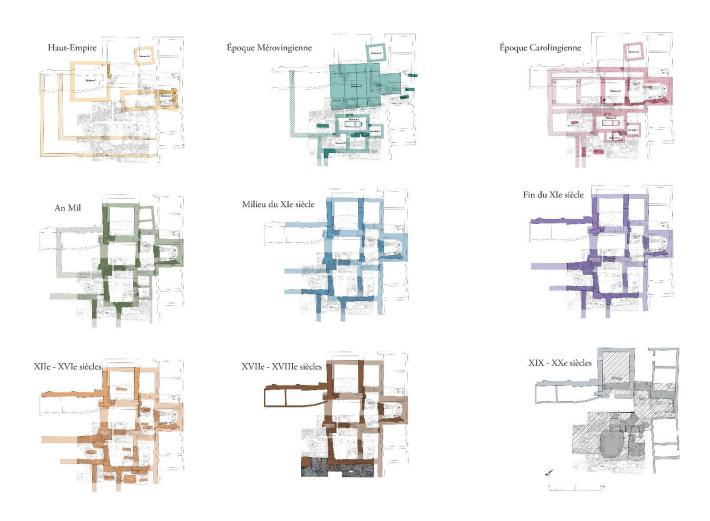
une dépression (US 695) abritant un niveau noir très limoneux comparable au remplissage de la grande fosse (Nég. 1115) a été identifié et serait contemporaine.

Les trous de poteaux alignés dans le sens nord-sud (Nég. 708, 709, 711 etc) longeaient à l'est la grande fosse dépotoir et étaient disposés parallèlement au mur moderne (Mur 18) reprenant l'emplacement de la paroi est des anciennes chapelles orientales. Ces trous abritaient des pieux et étaient de taille variable (env. 20 cm). Les niveaux supérieurs (US 665 et 667) qui couvraient ces trous de poteaux comprenaient beaucoup d'ardoises et de tuiles. Ces éléments proviennent vraisemblablement de la destruction du bâtiment léger, de type hangar ou appentis, qui prenait appui contre le mur est, visible sur une carte postale des années 1970. Cette structure a été démantelée au début des années 2000 par les propriétaires actuels. Au nord de cette construction, ont été mis en évidence les vestiges d'un bûcher matérialisé par une couche charbonneuse (US 693) percée de trous de poteaux formant un cercle (Nég. 714, 716 notamment).

D'autres trous de poteaux (Nég. 671, 696 et 625 notamment) alignés dans le sens estouest ont été observés au nord, le long de l'ancien bras nord du transept (Mur 11). Certains abritaient du bois, ce qui montre leur caractère récent. Ces éléments sont d'ailleurs apparus directement sous la couche végétale. Il pourrait d'agir de vestige d'un autre bûcher.

Il importe en dernier lieu de montrer qu'à l'emplacement de la zone de passage permettant d'accéder au nord du prieuré, à l'emplacement des anciennes chapelles orientales, ont été mis au jour dans les niveaux supérieurs, en particulier dans l'US 667, de nombreux os d'animaux, rebuts probable d'une boucherie située plus au nord du site, qui existe toujours. Quatre autres trous de poteaux ont été retrouvés dans cette zone (Nég. 900, 901, 902 et 903), et deux autres à l'est de l'ancienne abside (Nég. 879 et 882). Leur présence le long des murs incite à les assimiler à des perches échafaudages.

#### **Conclusion:**



**Fig. 127.** Hypothèses d'évolution du site de l'Antiquité au XXe siècle (S. Balcon-Berry et C. Cannoni).

Malgré de très nombreuses récupérations de murs et des décaissements qui ont émaillé le site à diverses époques, rendant l'interprétation parfois très difficile, les quatre campagnes de fouilles présentées ont permis de suivre l'évolution de l'ancien prieuré de Mesvres, conjointement à l'étude des élévations de l'église.

On doit tout d'abord souligner l'importance des données relatives aux origines de l'installation monastique. En effet, aux Ve-VIe siècles, les vestiges d'un édifice - probable *villa* - doté d'une salle chauffée ont été mis en évidence. Cette phase marque la réoccupation du site qui présentait auparavant des structures que l'on assimile à un petit sanctuaire du Haut-Empire, peut-être associé à une *villa* plus ancienne. De façon tout à fait intéressante, la réoccupation des Ve-VIe siècles s'effectue au sud de ces éléments, même si visiblement les anciens bâtiments marquaient toujours le paysage, voire étaient réutilisés 142. Au cours des Ve-

\_

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> Sur la question des édifices antiques en ruine qui ont pu être réutilisé par des communautés religieuses et plus particulièrement sur les fondations de monastères au haut Moyen Age, voir Michèle Gaillard et Christian Sapin,

VIe siècles, l'installation d'une structure assimilée à un oratoire ou chapelle marquera une étape décisive, car cette structure va se développer au détriment des salles de l'ancienne villa, l'habitat, peut-être déjà de religieux, pouvant se développer au sud du site, comme en témoignerait la création de galeries, prémices de celles du cloître. Parallèlement à cette chapelle qui sera progressivement modifiée, une église en bois s'installera plus au nord aux VIIe-VIIIe siècles, remplacée aux VIIIe-IXe siècles par un édifice en pierre. Cette église accolée à l'ancienne chapelle donnera naissance à l'église romane dont il subsiste des vestiges du bras nord du transept et de la nef. La fouille a permis de montrer précisément les transformations qui ont affecté cet édifice, en apportant des compléments d'étude aux données issues de l'analyse des élévations.

Des informations relatives à la création du cloître à galeries ont également été glanées. Elles attestent sa création autour de l'an mil, parallèlement à la première phase de l'église romane. Il est intéressant toutefois de souligner que l'ancienne galerie orientée nord-sud sera en partie à l'origine de cet ensemble claustral. Le site de Mesvres pourrait ainsi témoigner de la genèse des cloitres à galerie, objet, notamment des recherches de Christian Sapin 143. Ces modifications importantes de l'an mil sont probablement à mettre en lien avec le passage de Mesvres sous obédience clunisienne. La vie des moines de réorganise entre cloître et église.

De nombreuses sépultures ont été mises au jour, associées aux différentes phases du site. L'échantillon actuel montre visiblement une prédominance d'homme pour les phases antérieures au XIIIe siècle. Des zones funéraires s'organisent aux VIIIe-IXe siècles au sud-est de la chapelle mérovingienne conservée, futur emplacement de la salle capitulaire, lieu d'inhumation des prélats, vraisemblablement, de même pour les galeries du cloître. L'église abritera quant à elle des religieux de haut rang, mais certainement aussi des familles seigneuriales à partir des XIIe-XIIIe siècles, en particulier dans les bras de transept. Ces observations concordent avec des synthèses récentes relatives à l'organisation des espaces funéraires dans les complexes religieux et plus particulièrement monastiques 144.

Il faudrait certainement développer les fouilles au nord-ouest de l'ancien préau et au sud-ouest pour approfondir l'étude des premières phases du site et confirmer la présence d'une communauté religieuse dès le VIe siècle, qui aurait réutilisé une ancienne villa, selon un schéma qui est bien attesté par les sources et à travers quelques découvertes archéologiques, comme l'a rappelé récemment Christian Sapin<sup>145</sup>. La question de la galerie orientée nord-sud remontant à l'époque mérovingienne serait intéressante à reprendre pour mieux comprendre sa relation avec le cloitre de l'an mil. Mais d'ores et déjà, les données qui ont pu être recueillies sur ce site offrent des informations de premier plan sur les origines des monastères en milieu rural et leurs développements. A l'avenir, la poursuite des recherches, notamment au sud-ouest, participerait également aux interrogations relatives à la naissance des cloîtres, le cas de Mesvres étant particulièrement intéressant dans la mesure où de

<sup>«</sup> Le paysage monastique de la Gaule à l'arrivée de Colomban », dans S. Bully (dir.), Colomban et son influence: moines et monastères du haut Moyen Âge en Europe, Rennes, PUR, 2018, p. 51-65.

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> Christian Sapin, « Dispositions et construction monastique préromane et romane, la question des premiers cloîtres en Bourgogne », dans De la Bourgogne à l'Orient. Mélanges offerts à Jean Richard, Dijon, 2020, p. 173-193.

<sup>144</sup> Anne Baud et Joëlle Tardieu (dir.), Organiser l'espace sacré au Moyen Âge, Topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes - Auvergne), Lyon, DARA, 2014, chapitre 4.

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> Sapin 2016.

possibles galeries mérovingiennes auraient conditionné la création, à l'an mil, du cloître monastique. En dernier lieu, il serait intéressant de poursuivre la fouille de la salle capitulaire avec la présence sur site d'au moins deux archéologues spécialistes du funéraire pour mieux comprendre cette zone d'inhumations privilégiées faisant suite, selon nos hypothèses, à un enclos funéraire remontant à l'époque carolingienne.